ANTHOLOGIE JUIVE

DES ORIGINES AU MOYEN AGE

OUVRAGES DE M. EDMOND FLEG

Anthologie Juive, du Moyen Age à nos jours.

POÈMES

Le Mur des Pleurs (*Camille Bloch, Lipschutz*)................................ 1 volmue.

Le Psaume de la Terre Promise (*Kundig, Lipschutz*)........................ 1 plaquette.

Écoute Israël. Le Livre de la Pâque et le Livre des Semaines (*G. Crès*).......... 1 volume.

THÉATRE

Le Message, 3 actes (*Escholiers*).

Le Démon, 1 acte (*Théâtre Michel*).

La Bête, 4 actes (*Théâtre Antoine*).

Le Trouble-Fête, 4 actes (*Comédie des Champs-Élysées*).

Macbeth, 7 tableaux, d'après Shakespeare, musique d'Ernest Bloch (*Opéra-Comique*).

La Maison du Bon Dieu, 3 actes (*Théâtre des Arts*).

FILM

Le Penseur, mis en scène par Léon Poirier (*Gaumont*).

Edmond FLEG

ANTHOLOGIE JUIVE

DES ORIGINES AU MOYEN AGE



PARIS
LES ÉDITIONS GEORGES CRÈS ET Cie
21, RUE HAUTEFEUILLE, 21

MCMXXIII



IL A ÉTÉ TIRÉ VINGT-CINQ EXEMPLAIRES
SUR VÉLIN PUR FIL LAFUMA, DONT CINQ
HORS COMMERCE, NUMÉROTÉS DE I A 20
ET DE 21 A 25.

A MAURICE ET DANIEL

MES FILS

Tu aimeras l'Éternel, ton Dieu, de toute ton âme, de tout ton cœur et de tout ton pouvoir.

(Deutéronome, VI, 5.)

Tu aimeras ton prochain comme toi-même.

(Lévitique, XIX, 18.)

AVANT-PROPOS

Il me faut dire ici pourquoi cette Anthologie juive, des Origines au Moyen Age, — *qu'un autre volume mènera* : Jusqu'à nos jours, — *n'est pas conçue tout à fait selon le plan que l'on a coutume d'adopter pour ces sortes d'ouvrages.*

Les documents les plus récents de la littérature juive datent d'hier ; les plus anciens, — par les traditions qu'ils nous conservent, — appartiennent aux jours de jeunesse de la mémoire humaine. Israël a traversé tous les temps, tous les peuples ; il a parlé tous les langages ; et, de même qu'il a sans cesse lié à sa propre histoire l'histoire de l'humanité, de même il n'a jamais séparé complètement dans ses préoccupations le religieux du profane, le moral du sacré. Les deux plus grands ouvrages qu'il a laissés au monde, la Bible et le Talmud, sont des recueils tout à la fois de légendes, de chroniques, de rites, de lois, de prédications, de poèmes et de prières.

Pour faire revivre en quelques pages une littérature aussi complexe devant un lecteur qui, juif ou non juif, ignore beaucoup, sinon tout, du judaïsme, — il ne suffisait pas de noms propres, suivis de brèves notices et d'extraits plus ou moins longs, choisis uniquement pour leur beauté. — Sans négliger l'ordre chronologique, ni les considérations

esthétiques, ni la personnalité des auteurs, j'ai cherché surtout à classer les textes selon leur contenu, de façon à former en quelque sorte, par leur simple juxtaposition, un texte unique, qui donnât une idée succincte de la tradition religieuse, morale, politique, sociale, législative, littéraire et philosophique d'Israël à travers les âges.

Je me suis servi, quand la chose était possible, de traductions déjà existantes ; mais, le plus souvent, il m'a fallu traduire moi-même, soit que le travail n'eût pas encore été fait, soit que, — pour les extraits de la Bible, par exemple, — je crusse utile de le refaire, afin de créer une image plus fidèle de l'original, fût-ce au prix de quelques audaces. — Je tiens à remercier ici M. J. Stoyanovsky qui m'a été d'un grand secours dans l'interprétation littérale des textes hébraïques, — ainsi que l'aimable et docte bibliothécaire de l'Alliance israélite, M. le Rabbin Back, dont l'érudition m'a guidé parmi les livres sans nombre confiés à sa garde.

M. Georges Crès, qui a bien voulu me demander cette Anthologie, m'avait prié également de la faire précéder d'une étude d'ensemble. J'ai résisté sans peine à cette suggestion. Je me garderai d'enfermer, après tant d'autres, l'esprit d'Israël, en quelques formules éclatantes. Je souhaite au contraire que le présent ouvrage remplace, s'il se peut, tant d'audacieuses généralisations, par une connaissance plus modeste, mais plus sûre.

E. F.

SOMMAIRE

EPOQUE BIBLIQUE

ÉPOQUE HELLÉNISTIQUE

ÉPOQUE TALMUDIQUE

Ces notes, classées dans l'ordre alphabétique, offrent au lecteur des renseignements indispensables, qu'il trouvera aux *noms des auteurs* et aux *titres des ouvrages anonymes* dont l'Anthologie donne des textes, ainsi que sous certaines rubriques plus générales (APOCALPYSES, ESSÉNIENS etc..,.), énumérées page 287.

ÉPOQUE BIBLIQUE

ÉPOQUE BIBLIQUE

Les écrits qui composent la Bible narrent l'histoire traditionnelle de l'humanité primitive, ainsi que celle d'Israël, de ses patriarches, de ses prophètes, de ses juges, de ses rois, de son évolution religieuse, morale et politique, depuis l'époque où Abraham quitta la Chaldée pour la terre de Canaan, jusqu'aux temps où les Hébreux, exilés de ce pays, y revinrent après la captivité de Babylone.

CHRONOLOGIE

Av. J.-C.

3760. An I de l'ère juive : date mythique de la Création du monde

2750. NOÉ sauvé du déluge.

2200. Mission d'ABRAHAM. Il se rend, de Chaldée, au pays de Canaan, promis à sa postérité. Sacrifice d'ISAAC.

2000. Un des douze fils de JACOB, JOSEPH, devient ministre d'un Pharaon. Les Hébreux s'installent en Egypte et y sont réduits en esclavage.

1550. MOÏSE arrache les Hébreux à la servitude égyptienne. Passage de la Mer Rouge. Révélation de la Loi (Torah) au Sinaï.

1500-1100. JOSUÉ conquiert le pays de Canaan ; les 12 tribus d'Israël et les Juges : DÉBORA, GÉDÉON, JEPHTÉ, SAMSON, etc.

1100-1050. Le Juge-Prophète SAMUEL. — Institution de la royauté. — SAÜL, premier roi.
1047-1017. Règne de DAVID. — L'Arche sainte transportée à Jérusalem.
1017-978. Règne de SALOMON. — Construction du Premier Temple. — La Royauté à son apogée.
977. Révolte de JÉROBOAM. — Le royaume se divise en deux : celui d'Israël (dix tribus, qui auront pour capitale Samarie) et celui de Juda (2 tribus, capitale Jérusalem).
920-900. ACHAB et JÉZABEL règnent sur Israël. — Les prophètes ÉLIE et ÉLISÉE.
887-840. ATHALIE, puis JOAS règnent sur Juda. — Le Grand-Prêtre ZACHARIE.
752. Le prophète JONAS envoyé à Ninive.
721. Sargon, roi d'Assyrie, prend Samarie et met fin au royaume d'Israël. — Déportation et disparition de dix tribus.
727-609. ÉZÉCHIAS, puis MANASSÉ, puis JOSIAS règnent sur Juda. — Le prophète ISAÏE.
609-587. Le prophète JÉRÉMIE. — Règne de SÉDÉCIAS. — Nabuchodonosor, roi des Chaldéens, détruit Jérusalem et le Temple. — Fin du royaume de Juda. — Déportations au Caucase, en Arménie, et surtout en Babylonie. — Les Hébreux sous la domination assyro-chaldéenne.
587-539. Captivité de Babylone. — Le prophète ÉZÉCHIEL. — Fin de l'empire chaldéen. — Les Hébreux sous la domination perse. — Le prophète DANIEL. — Cyrus autorise ZÉROUBABEL à reconstruire les murs et le Temple de Jérusalem, malgré l'opposition des SAMARITAINS.
473. Sous le règne d'Artaxercès, roi de Perse, les Juifs échappent à une persécution grâce à

ESTHER et MARDOCHÉE, qui tirent de leurs ennemis une vengeance sauvage.

398-385. ESDRAS et NÉHÉMIE réorganisent l'État juif sous la domination perse. — Ils contraignent les Hébreux qui ont épousé des Cananéennes à les répudier. — Gouvernement des Grands-Prêtres. — La Grande Synagogue et le Second Temple.

333-332. Alexandre le Grand, roi de Macédoine, s'empare de la Palestine et détruit l'empire perse.

I

ISRAËL DANS L'HUMANITÉ

La création. — Dans le commencement, Dieu créa les cieux et la terre. Et la terre était solitude et chaos ; obscurité sur la face de l'abîme ; souffle de Dieu planant sur la face des eaux. Et Dieu dit : « Que soit la lumière. » Et la lumière fut. Et Dieu vit la lumière, qu'elle était bonne ; et Dieu sépara la lumière d'entre l'obscurité. Et Dieu cria à la lumière : jour, et à l'obscurité, il cria : nuit. Et il fut soir, et il fut matin : jour premier.

Et Dieu dit : « Que soit une étendue dans le milieu des eaux, séparant les eaux d'entre les eaux. » Et Dieu fit l'étendue, et il sépara les eaux d'en-dessous l'étendue, d'entre les eaux d'en-dessus l'étendue. Et ainsi fut. Et Dieu cria à l'étendue : cieux. Et il fut soir, et il fut matin : jour deuxième.

Et Dieu dit : « Que s'assemblent les eaux d'en-dessous les cieux vers un lieu, et qu'apparaisse le sec. » Et ainsi fut. Et Dieu au sec cria : terre ; et à l'assemblage des eaux : mers. Et Dieu vit que c'était bon. Et Dieu dit : « Que la terre plante la plante, l'herbe semant semence, l'arbre à fruit faisant, selon son espèce, le fruit qui porte en soi sa semence

sur la terre. » Et ainsi fut. Et la terre fit sortir la plante, l'herbe semant semence selon son espèce et l'arbre à fruit qui porte en soi sa semence selon son espèce. Et Dieu vit que c'était bon. Et il fut soir, et il fut matin : jour troisième.

Et Dieu dit : « Que soient des luminaires dans l'étendue des cieux, pour séparer le jour d'entre la nuit. Et ils seront signes aux saisons, aux jours et aux années. Et ils seront luminaires dans l'étendue des cieux pour illuminer sur la terre. » Et ainsi fut. Et Dieu fit les deux luminaires grands, le luminaire grand pour régner le jour, et le luminaire petit, pour régner la nuit, et les étoiles. Et Dieu les donna dans l'étendue des cieux pour illuminer sur la terre et pour régner dans le jour et dans la nuit et pour faire une séparation entre le jour et l'obscurité. Et Dieu vit que c'était bon. Et il fut soir, et il fut matin : jour quatrième.

Et Dieu dit : « Que pullulent les eaux d'un pullulement de souffle et de vie ; que l'ailé vole par-dessus la terre, sur la face de l'étendue des cieux. » Et Dieu créa les poissons grands, et tout souffle de vie rampante, qui pullule dans les eaux selon son espèce, et toute aile qui vole selon son espèce. Et Dieu vit que c'était bon. Et Dieu les bénit, disant : « Fructifiez et multipliez ; remplissez les eaux dans les mers, et que l'oiseau se multiplie sur la terre. » Et il fut soir et il fut matin : jour cinquième.

Et Dieu dit : « Que la terre fasse sortir des souffles de vie, selon leur espèce, bestiaux, reptiles, bêtes de terre, selon leur espèce. » Et ainsi fut. Et Dieu fit la bête de terre selon son espèce, et le bétail selon son

espèce, et le rampant du sol selon son espèce. Et Dieu vit que c'était bon.

Et Dieu dit : « Faisons un homme dans notre forme, comme notre ressemblance ; et qu'il domine sur le poisson de la mer et sur l'oiseau des cieux et sur la bête, et sur toute la terre et sur tout reptile rampant sur la terre. » Et Dieu créa l'homme dans sa forme ; dans la forme de Dieu, il le créa ; mâle et femelle, il les créa. Et Dieu les bénit, et Dieu leur dit : « Fructifiez et multipliez et remplissez la terre et vainquez-la ; et dominez sur le poisson de la mer et sur l'oiseau des cieux et sur toute bête qui rampe sur la terre. »

Et Dieu dit : « Voici. Je vous ai donné toute herbe semant semence sur la face de toute la terre et tout arbre qui porte fruit semant semence ; ils seront votre nourriture. Et à toute bête de la terre, et à tout oiseau du ciel et à tout souffle de vie rampant sur la terre, je donne toute verdure d'herbe pour nourriture. » Et ainsi fut. Et Dieu vit tout ce qu'il avait fait ; et voici, cela était très bon. Et fut soir, et il fut matin : jour sixième.

Et furent finis les cieux et la terre et toute leur armée. Et Dieu acheva dans le jour septième son ouvrage qu'il fit ; et dans le jour septième il reposa de tout son ouvrage qu'il fit. Et Dieu bénit le jour septième, et il le sanctifia, car en ce jour il reposa de tout son ouvrage, qu'il fit créant. (*Genèse*, I-II, 1-13.) *

* Le lecteur trouvera, classées alphabétiquement à la fin du présent volume, des NOTES relatives aux *Œuvres* et *Auteurs* dont l'Anthologie donne des textes.

Alliance de Dieu avec l'humanité. — Et Dieu bénit Noé et ses fils et leur dit : « Fructifiez et augmentez et remplissez la terre. Que votre crainte et votre terreur soient sur toute bête de la terre et sur tout oiseau des cieux. Tout ce qui rampe sur la terre et tous les poissons de la mer, je les donne à votre main. Tout ce qui pullule et vit vous sera nourriture, comme l'herbe verte ; je vous ai donné tout. Seulement la chair dont le sang a un souffle, vous n'en mangerez point. Et votre sang qui fait votre souffle, je le redemanderai à toute bête vivante ; et de la main de l'homme, dont la main frappe son frère, je redemanderai le souffle de l'homme. Qui verse le sang de l'homme, par l'homme son sang sera versé, car dans la forme de Dieu, Dieu fit l'homme. » — Et Dieu dit à Noé et à ses fils avec lui : « Et moi, je dresse mon alliance avec vous et avec votre semence après vous, et avec tout souffle de vie qui est avec vous dans l'oiseau, dans le bétail et dans la bête des champs, avec tous les vivants de la terre, sortis de l'Arche. Et je dresserai mon alliance avec vous : et nulle chair désormais ne sera coupée par les eaux du déluge et nul déluge désormais n'abîmera la terre. » Et Dieu dit : « Voici le signe de l'alliance que je donne entre moi et vous et tout souffle de vie avec vous pour les générations du monde ; j'ai donné mon arc au nuage et il sera un signe d'alliance entre moi et la terre. Et il arrivera, quand j'embrumerai de nuages la terre et que l'arc sera vu dans le nuage : il me souviendra de mon alliance entre moi et vous et tout souffle de vie en toute chair et il n'y aura plus d'eaux de déluge pour abîmer toute chair. Et l'arc sera dans le

nuage, et je le verrai, me rappelant l'alliance d'éternité entre Dieu et tout souffle de vie en toute chair sur la terre. » (*Genèse*, IX, 1-16.)

Consécration d'Abram. — Et Melchisédek, roi de Salem, apporta du pain et du vin ; il était prêtre du Dieu Haut. Et il le bénit et dit : « Béni soit Abram, de par le Dieu Haut, possesseur des cieux et de la terre. Et béni soit le Dieu Haut, qui ôta leurs boucliers à tes ennemis et les livra en ta main. » Et Abram lui donna le dixième de tout. (*Genèse*, XIV, 18-20.)

Alliance de Dieu avec Abram. 1. — Et l'Eternel dit à Abram : « Va-t'en de ta contrée, et du lieu de ton enfance, et de la maison de ton père, au pays que je te montrerai. Et je te ferai un peuple grand, et je te bénirai, et je grandirai ton nom et tu seras une bénédiction. Et je bénirai tes bénisseurs, et tes maudisseurs, je les maudirai, et en toi seront bénies toutes les familles de la terre. » (*Genèse*, XII, 1-3.)

2. — Et Abram était fils de quatre-vingt-dix et neuf années, et l'Eternel apparut à Abram et lui dit : « Moi je suis le Dieu Haut. Marche devant ma face et sois intègre. Et je mettrai mon alliance entre moi et toi et je t'augmenterai beaucoup. » — Et Abram tomba sur sa face, et Dieu parla avec lui ainsi : « Moi, voici, je fais alliance avec toi, et tu seras le père d'un tumulte de peuples. Et ton nom ne sera pas appelé Abram ; et ton nom sera Abraham, car je t'ai fait père d'une foule de peuples. Et je te ferai fructifier beaucoup, beaucoup, et je ferai de toi des peuples,

et de toi sortiront des rois. Et j'élèverai mon alliance entre moi et toi et ta semence après toi en ses générations, alliance éternelle pour être Dieu à toi et à ta postérité après toi. Et je donnerai à toi et à ta semence après toi le pays de tes habitations, tout le pays de Canaan, en possession éternelle, et je leur serai Dieu. » (*Genèse*, XVII, 1.-8)

Joseph chez Pharaon. — Et Pharaon dit à Joseph : « Dans mon rêve, j'étais debout au bord du fleuve. Et voici, montant du fleuve, sept vaches fortes de chair et belles d'aspect et elles paissent dans la prairie. Et voici, montant derrière elles, sept autres vaches, maigres, et très laides d'aspect et faibles de chair ; je n'en vis point de pareilles en laideur, dans toute la terre d'Egypte. Et les vaches maigres et laides mangèrent les sept vaches premières, les fortes, et celles-ci passèrent entièrement dans leurs corps ; et l'on n'avait point su qu'elles y étaient passées, car l'aspect des vaches était laid, comme avant. Et je m'éveillai. Puis de nouveau j'ai vu dans mon rêve. Et voici, sept épis, montant d'une tige, pleins et beaux ; et voici, montant derrière eux, sept épis maigres, minces, vidés par le vent d'est. Et les épis minces avalèrent les sept épis beaux. Et je l'ai dit aux magiciens ; et nul ne me l'explique. » — Et Joseph dit à Pharaon : « Le rêve de Pharaon est un : ce que Dieu fera, il l'a dit à Pharaon. Les sept vaches bonnes sont sept années, et les sept épis bons sont sept années : le rêve est un. Et les sept vaches maigres et laides, montant derrière elles, sont sept années, et les sept épis minces et vidés

par le vent, montant derrière eux, sont sept années de faim. C'est selon la parole que j'ai parlée à Pharaon : ce que Dieu fera, il l'a montré à Pharaon. Voici venir sept années d'abondance grande en toute la terre d'Egypte ; puis se lèveront, après elles, sept années de faim, et sera oubliée toute l'abondance en la terre d'Egypte, et la faim tuera la terre. Et de l'abondance nul ne se souviendra, devant la face de cette faim, car elle sera très lourde. Et deux fois le rêve s'est répété à Pharaon, car pour Dieu la chose est prête, et Dieu se hâte de la faire. Et maintenant, que Pharaon voie un homme avisé et sage et qu'il le mette sur la terre d'Egypte. Que Pharaon fasse et qu'il nomme des préposés sur la terre, et il prendra le cinquième du fruit de la terre d'Egypte, dans les sept années d'abondance. Et on amassera toute la nourriture des années bonnes qui viennent, et on entassera le blé sous la main de Pharaon, nourriture des villes, que l'on gardera. Et cette nourriture sera un dépôt pour les sept années de faim qui viendront sur la terre d'Egypte ; et la terre ne sera point coupée par la faim. » — Et la chose fut bonne aux yeux de Pharaon et aux yeux de ses serviteurs. Et Pharaon dit à ses serviteurs : « S'est-il trouvé un homme pareil à celui-ci, en qui est le souffle de Dieu ? » Et Pharaon dit à Joseph : « Puisque Dieu t'a fait savoir tout ceci, nul n'est sage et entendu comme toi. Tu seras sur ma maison, et à ta bouche obéira tout mon peuple ; par mon trône seul, je serai grand plus que toi. » Et Pharaon ôta son anneau de sa main, et il le mit à la main de Joseph ; et il le vêtit d'un vêtement de byssus, et il mit le collier d'or à son cou. Et

il le plaça sur toute la terre d'Egypte. (*Genèse*, XLI, 17-43.)

Mission de Moïse. — Et l'Eternel vit que Moïse se tournait pour regarder, et Dieu l'appela de dedans le buisson et dit : « Moïse, Moïse ! » Et il dit : « Me voici. » Et il dit : « N'approche pas d'ici. Ote de tes pieds tes chaussures, car le lieu où tu te dresses est une terre sainte. » Et il dit : « Moi, je suis le Dieu de ton père, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob. » Et Moïse cacha son visage, car il craignait de regarder vers Dieu. Et l'Eternel dit : « J'ai vu, j'ai vu la misère de mon peuple qui est en Egypte ; j'ai entendu son cri de devant la face de ses tourmenteurs, car j'ai su ses souffrances. Et j'ai descendu pour le sauver de la main de l'Egypte, et le faire monter de ce pays en un pays bon et large, un pays coulant de lait et de miel, au lieu du Cananéen, du Hithite, de l'Amorite, du Périsite et du Hivvite et du Jébusite. Et maintenant voici, le cri des fils d'Israël est venu vers moi, et j'ai vu de quelle oppression l'Egyptien les opprime. Et maintenant va, je te mande à Pharaon ; fais sortir d'Egypte mon peuple, les fils d'Israël. » (*Exode*, III, 4-10.)

Pacte de Dieu avec Israël. — Et Moïse vint et conta au peuple toutes les paroles de l'Eternel et toutes ses ordonnances ; et tout le peuple, d'une voix, répondit et dit : « Selon toutes les paroles que parla l'Eternel, nous ferons. » — Et Moïse écrivit toutes les paroles de l'Eternel ; et il se leva tôt dans le matin, et il bâtit

un autel sous la montagne et douze monuments aux douze tribus d'Israël. Et il envoya les jeunes parmi les fils d'Israël, et ils firent monter des fumées de brûlure, et ils égorgèrent des égorgements de jeunes taureaux en sacrifices à l'Eternel. Et Moïse prit la moitié du sang et la mit en des bassins ; et la moitié du sang il la versa sur l'autel. Et il prit le Livre de l'Alliance et il le lut aux oreilles du peuple. Et tous dirent : « Tout ce qu'a dit l'Eternel, nous ferons et écouterons. » (*Exode*, XXIV, 3-.7)

Israël béni par Moab. — Et Moab dit aux Anciens de Midian : « Bientôt cette multitude va lécher tous nos alentours, comme le bœuf lèche le vert des prés. » Or Balak, fils de Cippor, était roi sur Moab en ce temps. Et il envoya des messagers à Balaam, fils de Béor, à Péthor qui est sur le Fleuve, au pays des fils de son peuple, pour l'appeler, disant : « Voici, un peuple est sorti d'Egypte ; et déjà il cache le regard de ma terre, et il est assis en face de moi. Et maintenant, va, je t'en prie, et maudis-moi ce peuple, car il est grand plus que moi ; peut-être nous pourrons le frapper et le chasser du pays ; car j'ai su : ce que tu bénis est béni, et ce que tu maudis est maudit... » — Et Balaam fit monter sa parole et dit : « Parole de Balaam, fils de Béor ; il parle l'homme au regard clos ; il parle, l'écouteur des paroles de Dieu, qui voit la vue du Tout-Puissant, et tombe, les yeux ouverts : Qu'elles sont belles, tes tentes, Jacob, et tes demeures, Israël ! Elles s'étendent comme des vallons, comme des jardins au bord d'un fleuve ; comme des aloès Dieu les planta,

comme des cèdres sur les eaux. De ses branches, comme l'eau, la sève coule, et sa semence, l'eau grande l'arrose. Plus haut qu'Agag monte son roi, et elle montera, sa royauté. Quand Dieu le fit sortir d'Egypte, sa force était la force du buffle. Il mange les peuples qui l'attaquent, il casse leurs os, il brise leurs flèches. Il se couche comme le lion ; comme le léopard, il se repose. Qui osera le réveiller ? Heureux sont ceux qui te bénissent ; tes maudisseurs, ils sont maudits ! » (*Nombres*, XXII, 4-6 ; XXIV, 3-9.)

Conquête de Canaan. — Et ils s'enfuirent, les cinq rois et ils se cachèrent dans la grotte, à Makkéda. Et il fut dit à Josué : « Ils ont été trouvés, les cinq rois, cachés dans la grotte, à Makkéda. » Et Josué dit : « Roulez des pierres grandes à la bouche de la grotte, et nommez sur elle des hommes, pour les garder. Et vous, ne demeurez point, poursuivez vos ennemis, attaquez leurs arrières, ne les laissez pas venir à leurs villes, car l'Eternel, votre Dieu, les a donnés à vos mains. » Et quand Josué et les fils d'Israël eurent fini de les battre d'un coup très grand jusqu'à ce qu'ils fussent détruits, les restes qui restaient d'eux s'en vinrent aux villes de forteresses. Et tout le peuple s'en retourna en paix vers Josué, au camp de Makkéda, et nul n'osa remuer la langue contre les fils d'Israël. Et Josué dit : « Ouvrez la bouche de la grotte, et faites-moi sortir de la grotte ces cinq rois, le roi de Jérusalem, le roi d'Hébron, le roi de Yarmouth, le roi de Lakkisch, le roi d'Eglon. » Et lorsqu'ils eurent fait sortir ces rois pour Josué, Josué appela tout homme d'Israël et dit

aux chefs des hommes de guerre qui marchaient avec lui : « Approchez ; mettez vos pieds sur les cous de ces rois. » Et ils approchèrent, et ils mirent les pieds sur leurs cous. Et Josué leur dit : « Ne craignez point et ne redoutez rien, soyez forts et vaillants, car ainsi fera l'Eternel à tout ennemi que vous combattrez. » Et ensuite Josué les frappa, et il les tua, et les pendit à cinq arbres, et ils restèrent pendus aux cinq arbres jusqu'au soir. Et au temps du coucher du soleil, Josué ordonna et on les fit descendre des arbres, et on les jeta dans la grotte où ils s'étaient cachés, et l'on mit sur la bouche de la grotte des pierres grandes, qui jusqu'à ce jour y sont encore. (*Josué*, x, 16-27.)

Booz et l'étrangère. — Et voilà que Booz venait de Bethléhem, et il dit aux moissonneurs : « L'Eternel soit avec vous. » Et eux lui dirent : « Te bénisse l'Eternel. » Et Booz dit au garçon commis sur les moissonneurs : « A qui est cette jeune fille ? » Et le garçon commis sur les moissonneurs répondit et dit : « C'est une fille Moabite, qui s'en revient avec Noémi, des champs de Moab. Elle nous a dit : Que je glane, je vous prie, et que je ramasse entre les gerbes, après les moissonneurs. Et elle est venue et elle est restée depuis le matin jusqu'à maintenant... » Et Booz dit à Ruth : « Tu as entendu, n'est-ce pas, ma fille ; ne va pas glaner dans un champ autre et ne sors point d'ici, et attache-toi à mes servantes. Aie tes yeux dans le champ qu'elles moissonneront et va derrière elles. Aux garçons, j'ai ordonné de ne point te toucher. Et quand tu auras soif, tu iras aux cruches, et tu boiras de ce que puise-

ront les garçons. » Et elle tomba sur sa face et se prosterna jusqu'à terre et lui dit : « Pourquoi ai-je trouvé grâce à tes yeux, que tu me regardes, moi, une étrangère ? » Et Booz lui répondit et lui dit : « On me l'a conté et conté, tout ce que tu fis avec ta belle-mère, après la mort de ton mari, et que tu quittas ton père et ta mère, et les pays de ta naissance et que tu vins vers un peuple que tu ne connais ni d'hier ni d'avant-hier. L'Eternel te paiera selon ton œuvre, et tu recevras récompense entière de l'Eternel, Dieu d'Israël, sous les ailes de qui tu es venue t'abriter. » Et elle dit : « Que je trouve grâce à tes yeux, mon maître, car tu m'as consolée et tu as parlé au cœur de ta servante, malgré que je sois moins que l'une de tes servantes. » Et à l'heure du manger, Booz lui dit : « Approche ici, et tu mangeras du pain, et tu tremperas ton morceau de pain dans le vinaigre. » Et elle s'assit du côté des moissonneurs ; et il lui fit rôtir du grain, et elle mangea, et se rassasia, et en laissa de reste. Et elle se leva pour glaner. Et Booz ordonna aux garçons, disant : « Qu'elle glane même entre les gerbes ; et ne l'humiliez point ; et laissez tomber aussi des épis des gerbes, qu'elle les glane ; et ne la gourmandez point. » Et elle glana dans le champ jusqu'au soir. (*Ruth*, II, 4-17.)

Élisée et l'idolâtre. — Et Naaman, chef de l'armée du roi d'Aram, était un homme grand et de visage honoré devant la face de son maître, car l'Eternel avait par lui délivré Aram ; et ce vaillant était lépreux. Et les troupes d'Aram sortirent, et firent prisonnière, sur la terre d'Israël, une fille petite ; et elle

fut devant la femme de Naaman. Et elle dit à sa maîtresse : « Je souhaite que mon maître aille devant la face du prophète qui est à Samarie ; il l'ôtera de sa lèpre... » Et Naaman vint à son cheval et à son char ; et il fut devant la porte de la maison d'Elisée. Et Elisée lui envoya un messager, disant : « Va, et lave-toi sept fois dans le Jourdain, et ta chair te reviendra et tu seras propre. » Et Naaman se fâcha et s'en alla et dit : « Voilà, je me disais : il sortira, il s'arrêtera et il appellera vers le nom de l'Eternel, son Dieu, et il lèvera sa main sur la place malade et il délivrera le lépreux. Est-ce que l'Abana et le Parpar, les fleuves de Damas, ne sont pas mieux que toutes les eaux d'Israël ? Je m'y laverai, et je serai propre. » Et il se détourna et s'en alla en colère. Et s'approchèrent ses serviteurs, et lui parlèrent et dirent : « Mon père, si le prophète t'avait parlé d'une chose grande, tu l'aurais faite, n'est-ce pas ? Combien plutôt lorsqu'il te dit : Lave-toi et sois propre. » Et il descendit, et il se plongea dans le Jourdain sept fois, selon la parole de l'homme de Dieu et sa chair lui revint, comme la chair d'un enfant petit, et il fut propre. Et il retourna vers l'homme de Dieu, lui et sa troupe, et il vint, et resta debout devant sa face et dit : « Certes, j'ai su qu'il n'y a de Dieu sur toute la terre, seulement qu'en Israël. Et maintenant, prends, je te prie, un présent de ton serviteur. » — Et il dit : « Sur la vie de l'Eternel devant qui je me tiens, je ne le prendrai point. » Et il le supplia de prendre ; et il refusa. Et Naaman dit : « Si c'est non, qu'il soit donné, je te prie, à ton serviteur, une charge de terre de deux mulets ; car ton

serviteur ne fera plus d'encensement, ni de sacrifice à des dieux autres qu'à l'Eternel. Mais que seulement l'Eternel pardonne à ton serviteur cette chose : quand mon maître vient pour se prosterner au temple de Rimon, il s'appuie sur ma main ; je me prosternerai donc au temple de Rimon. Mon prosternement au temple de Rimon, qu'à son serviteur, l'Eternel, je l'en prie, pardonne cette chose. » Et le prophète lui dit : « Va en paix. » Et il s'en fut. (II, *Rois*, v, 1-3 ; 9-19.)

Salomon et les dieux étrangers. — Et le roi Salomon aima la fille de Pharaon, et des femmes étrangères nombreuses, Moabites, Amonites, Iduméennes, Sidoniennes, Héthéennes, d'entre ces peuples dont l'Eternel a dit aux fils d'Israël : « Point ne viendrez chez eux, et point ne viendront chez vous, car certes ils détourneront vos cœurs vers leurs dieux » ; à eux, Salomon s'attacha, par l'amour. Il eut sept cents épouses princesses, et trois cents concubines, et ses femmes détournèrent son cœur. Et ce fut au temps de la vieillesse de Salomon que ses femmes détournèrent, vers des dieux autres, son cœur, et son cœur ne fut point entier avec l'Eternel, son Dieu, comme le cœur de David, son père. Et Salomon alla après Astarté, l'idole des Sidoniens, et après Milkom, l'abomination des Amonites. Et il fit le mal, Salomon, aux yeux de l'Eternel, et il ne suivit point l'Eternel, comme David son père. Alors il bâtit un haut-lieu à Khamos, l'abomination de Moab, sur la montagne qui regarde la face de Jérusalem, et à Moloch, l'abomination des fils d'Amon. Et ainsi fit-il pour toutes ses femmes

étrangères, qui levèrent des ensencements et sacrifièrent à leurs dieux. (I, *Rois*, XI, 1-8.)

Destruction de Jérusalem. — Sédécias, quand il devint roi, était fils de vingt et une années, et il régna onze ans dans Jérusalem. Et il fit le mal aux yeux de l'Eternel, son Dieu, et il ne s'humilia point devant Jérémie, le prophète, bouche de l'Eternel. Et aussi il se révolta contre Nabuchodonosor, qui l'avait fait jurer sur l'Eternel, et il raidit son cou et endurcit son cœur et ne retourna point à l'Eternel, le Dieu d'Israël. Et aussi tous les chefs des prêtres et le peuple augmentèrent leurs offenses, faisant toutes les abominations des païens, et ils souillèrent la maison de l'Eternel, qu'il avait sanctifiée dans Jérusalem. Et l'Eternel, le Dieu de leurs pères, envoya sur eux, de sa main, des messagers, tôt levés chaque jour ; car il avait pitié de son peuple et de sa demeure. Et ils offensaient les messagers de l'Eternel, méprisant ses paroles, moquant ses prophètes, jusqu'à ce que s'échauffât la colère de l'Eternel contre son peuple, sans remède. Et il fit monter contre eux le roi des Chaldéens et il tua leurs jeunes hommes par l'épée dans la maison de leur sanctuaire, et il n'eut point pitié de l'adolescent, ni de la vierge, ni du vieillard, ni de l'ancien... Et tous les vases de la maison de Dieu, les grands et les petits, et les trésors de la maison de l'Eternel, et les trésors du roi et de ses chefs, il emporta tout à Babylone. Et on brûla la maison de Dieu, et on démolit la muraille de Jérusalem et, tous les palais, on les brûla par la flamme ; et toutes les choses précieuses furent

à la destruction. Et ils furent emmenés à Babylone, tous ceux qu'avait laissés l'épée ; et ils furent esclaves au roi et à ses fils, jusqu'au règne de la royauté de Perse ; afin que fût accomplie la parole de l'Eternel dans la bouche de Jérémie : « Jusqu'à ce que la terre eût acquitté la dette de ses Sabbats, tous les jours de sa destruction elle se reposa, remplissant soixante et dix années. » (II, *Chroniques*, XXXVI, 11-21.)

La plainte de Jérusalem. — Comme elle est assise, solitaire, la ville nombreuse en peuple ; la grande parmi les nations, elle n'est plus qu'une veuve ; la souveraine entre les provinces, la voici tributaire.

Elle pleure dans la nuit, elle pleure ; la larme est sur sa joue ; aucun ne la console de tous ceux qui l'aimèrent, ses amis l'ont trahie, et sont ses ennemis.

Juda s'en va banni dans une misère d'esclave ; il s'assied chez les peuples, sans trouver le repos ; dans les sentiers étroits, ses poursuivants l'atteignent.

Elles sont en deuil les routes de Sion ; personne n'y vient plus pour les solennités ; ses portes sont désertes, ses prêtres gémissent ; ses filles se lamentent ; elle est dans l'amertume.

Ses adversaires triomphent, ils chôment ses ennemis : pour ses péchés sans nombre, l'Eternel la châtie...

O vous tous regardez, passants de la route, et voyez s'il est douleur pareille à la douleur dont l'Eternel m'afflige au jour de sa colère !

Il envoie d'en-haut un feu dans mes os ; il tend un

filet sous mes pieds ;... le joug de mes péchés, il le noue de sa main, pour qu'il monte à mon cou...

Aussi je pleure, je pleure ; mon œil descend en eau ; et nul autour de moi qui console mon âme !... (*Lamentations*, I)

Israël en exil. — Assis aux fleuves de Babel, nos harpes suspendues aux saules du rivage, et nos pensées aux palmes de Judée, nous pleurons. — Nos ravisseurs réclament des chansons, nos oppresseurs, de l'allégresse : — « Chantez-nous, chantez-nous un chant d'Israël ! » — Comment chanter mon Dieu sur la terre étrangère ? Plutôt que je t'oublie, ô Iérouschalaïm, que ma droite s'oublie ! Que ma langue colle à ma gorge, si je ne te mets plus au sommet de mes joies ! Eternel, Eternel, rappelle-toi le fils d'Edom criant au dernier jour de Iérouschalaïm : « Rasez, rasez jusqu'à son souvenir ! » — Fille de Babel, meurtrière, heureux qui vivra ta mort et paiera ton salaire ; heureux qui saisira tes nourrissons, et brisera leur crâne aux pierres !.. Assis au fleuve de Babel, ainsi chante Israël sur la terre étrangère... (Paraphrase du *Psaume* CXXXVII.)

Les devoirs de l'exil. — Ainsi, dit l'Eternel Cébaoth, le Dieu d'Israël, à tous ceux de l'exil que j'ai exilés de Jérusalem à Babylone : « Bâtissez des maisons, et soyez établis, et plantez des jardins et mangez leurs fruits. Prenez des femmes et faîtes naître des fils et des filles, et pour vos fils prenez des femmes, et à vos filles donnez des hommes, et qu'elles enfantent des fils et des filles ; et multipliez-vous là et ne diminuez point. Et cherchez la paix de la ville où je vous ai exilés et

priez vers Dieu pour elle, car dans sa paix sera votre paix. » (*Jérémie*, XXIX, 4-7.)

Israël persécuté. — Et Haman dit au roi Assuérus : « Il y a une nation répandue et dispersée parmi les nations en toutes les contrées de ton royaume ; et leurs lois sont différentes de celles de toute nation ; et ils ne suivent point les lois du roi ; et il ne convient pas au roi de leur laisser repos. S'il plaît au roi, qu'il soit fait un écrit pour qu'ils périssent, et moi je pèserai entre les mains des agents du roi dix mille kikars d'argent, à porter aux trésors du roi. » — Et le roi ôta de sa main sa bague, et la donna à Haman, fils de Hamedata, l'Agaghite, le persécuteur des Juifs. Et le roi dit à Haman : « Je te donne et l'argent et cette nation, et tu en feras selon ce qui sera bon à tes yeux. » (*Esther*, III, 8-11.)

L'espoir du retour. — La main de l'Eternel fut sur moi et l'Eternel me fit sortir dans le souffle de l'Eternel, et il me mit dans la vallée ; et elle était pleine d'ossements. Et il me fit passer sur eux tout autour, et voici, ils étaient très nombreux sur la face de la vallée, et voici, ils étaient très secs. Et il me dit : « Fils de l'homme, vivront-ils, ces ossements ? » — Et je dis : « Seigneur Dieu, tu le sais. » Et il me dit : « Prophétise sur ces ossements et dis-leur : Ossements desséchés, écoutez la parole de l'Eternel. Ainsi parle le Seigneur Dieu à ces ossements : J'apporte en vous un souffle, et vous vivrez. Et je mettrai sur vous des nerfs, et je ferai monter sur vous de la chair, et j'étendrai sur vous

de la peau, et je donnerai en vous un souffle et vous vivrez et vous saurez que moi, je suis l'Eternel. » — Et je prophétisai selon qu'il m'était ordonné, et, comme je prophétisais, voilà qu'il se fit une voix et une rumeur, et les ossements se rapprochèrent, os à os, et je regardai et voici sur eux des nerfs, et de la chair qui montait et de la peau qui s'étendait ; mais de souffle, en eux, il n'y en avait point. Et il me dit : « Prophétise au souffle, fils de l'homme, prophétise et dis au souffle : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Des quatre coins, viens, souffle, et souffle en ces tués, et qu'ils vivent. » — Et je prophétisai, selon qu'il m'était ordonné ; et en eux vint le souffle et ils vécurent, et ils furent debout sur leurs pieds, armée très grande. — Et il me dit : « Fils de l'homme, ces ossements, c'est toute la maison d'Israël. Ils disent : Ils sont séchés, nos os, elle est perdue, notre espérance ; nous avons péri. C'est pourquoi prophétise et dis-leur : Ainsi parle le Seigneur Dieu. Voici, j'ouvre vos tombeaux et de vos tombeaux je vous ferai sortir, mon peuple, et je vous porterai à la terre d'Israël. Et quand j'aurai ouvert vos tombeaux et que je vous aurai fait monter de vos tombeaux, vous saurez que moi, je suis l'Eternel. Et je donnerai en vous mon souffle, et vous vivrez, et je vous mettrai sur votre terre, et vous saurez que moi l'Eternel, j'ai parlé et j'ai fait ; ainsi dit l'Eternel. » (*Ezéchiel*, XXXVII, 1-14.)

La fin de la captivité. — Et dans l'année première de Cyrus, roi de Perse, pour accomplir la parole de Dieu, mise en la bouche de Jérémie, Dieu réveilla

l'esprit de Cyrus, roi de Perse, et il fit passer une voix dans tout son royaume et un message disant : « Ainsi parle Cyrus, roi de Perse : Tous les royaumes de la terre, l'Eternel, Dieu des cieux, me les a donnés ; et il m'a commandé de lui bâtir une maison dans Jérusalem qui est en Judée. Tous ceux parmi vous qui appartiennent à son peuple, que leur Dieu soit avec eux ; et qu'ils montent à Jérusalem qui est en Judée et qu'ils bâtissent la maison de l'Eternel, du Dieu d'Israël, du Dieu qui est dans Jérusalem. Tous ceux qui restent de ce peuple, en quelque lieu qu'ils soient, ceux de chaque lieu les gratifieront d'argent, d'or, de biens et de bétails, et d'offrandes aussi pour la maison du Dieu, qui est dans Jérusalem. » (*Esdras*, I, 1-4.)

La Grande Assemblée. — Et après cela, nous fîmes un pacte et nous l'écrivîmes, et il fut signé par nos chefs, nos Lévites et nos prêtres... Et le reste du peuple, les prêtres, les Lévites, les portiers, les chanteurs, les servants du Temple, et tous les séparés des peuples des pays, ralliés à la Torah de Dieu, leurs femmes, leurs fils et leurs filles, sachant et comprenant, se joignirent à leurs frères, les grands, et firent imprécation et serment de marcher selon la Torah de Dieu, qui fut donnée en la main de Moïse, serviteur de Dieu, et de garder et de faire tous les commandements de Dieu, notre maître, et ses jugements et ses lois : — de ne point donner nos filles aux peuples du pays et de ne point prendre leurs filles pour nos fils ; et, dans les jours de Sabbat et dans les jours de sainteté,

de ne point prendre, des peuples du pays, les marchandises et les aliments qu'ils apportent, et de ne leur en point vendre en ces jours-là ; et, en l'année septième, de laisser chômer la terre et d'abandonner toute créance ; et nous mîmes sur nous le commandement de donner, chaque année, un tiers de sicle pour le service de la maison de notre Dieu ; et d'apporter chaque année les premiers fruits de notre terre et les premiers fruits de tout arbre à la maison de Dieu ; et d'apporter à la maison de notre Dieu, aux prêtres qui servent dans la maison de notre Dieu, les premiers-nés de nos fils et de nos bêtes, comme il est écrit en la Torah, et les aînés de notre gros bétail et de notre menu bétail ; et d'apporter aux prêtres, dans les salles de la maison de notre Dieu, la première part de nos pâtes, et nos offrandes des fruits de tout arbre et du vin et de l'huile, et la dîme de notre terre aux Lévites... Et ainsi nous n'abandonnerons point la maison de notre Dieu. (*Néhémie*, x, *passim*.)

II

DIEU

Dieu Un. — Ecoute, Israël, l'Eternel est notre Dieu, l'Eternel est UN. — Et tu aimeras l'Eternel, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton pouvoir. (*Deutéronome*, VI, 4-5.)

Dieu créateur. — 1. Par la parole de l'Eternel les cieux furent faits, et, par le souffle de sa bouche, toutes leurs armées. Les eaux de la mer, comme une muraille, il les entasse, dans des réservoirs il enclôt les flots sans fond. Que toute la terre craigne l'Eternel, que le redoutent tous les habitants de l'univers : car il a dit, et tout naquit ; il a ordonné, et tout fut là. (*Psaume* XXXIII, 6-9,)

2. — Ainsi dit l'Eternel, roi d'Israël et son libérateur, l'Eternel Cébaoth : « Moi, premier et moi dernier ; hors moi, point de Dieu... Moi, je suis l'Eternel et nul autre, formant la lumière et créant l'obscurité, faisant la paix et créant le mal, moi, l'Eternel, faiseur de toutes ces choses. » (*Isaïe*, XLIV, 6 ; XLV, 6-7.)

Dieu dans la nature. — Les cieux racontent la gloire de Dieu et l'étendue dit l'œuvre de ses mains. Le jour au jour en fait récit, la nuit à la nuit en donne

connaissance. — Point de paroles, point de discours : leur voix n'est pas entendue. Leur chant pourtant monte de toute la terre, et leurs accents jusqu'aux confins du monde. Là, Dieu dressa une tente au soleil ; et lui, comme l'époux qui sort de la chambre nuptiale, il se réjouit, tel un vaillant, de courir son chemin. (*Psaume* XIX, 1-6.)

Dieu juste. — Et le Seigneur dit : « Le cri de Sodome et de Gomorrhe, qu'il est grand ! Leur péché, qu'il est lourd ! Je descendrai donc et je verrai s'ils ont fait entièrement selon le cri qui monte vers moi ; sinon, je saurai. » — Et Abraham dit : « Perdras-tu le juste avec le méchant ? Peut-être y a-t-il cinquante justes parmi la ville ; les perdras-tu aussi ? Ne pardonneras-tu point à ce lieu, en faveur des cinquante justes qu'il enferme ? Profanation pour toi, de faire telle chose, de faire mourir le juste avec le méchant ! Profanation pour toi ! Celui qui juge toute la terre ne fera-t-il point justice ? » — Et le Seigneur dit : « Si je trouve en Sodome cinquante justes parmi la ville, en leur faveur, je pardonnerai à tout ce lieu. » Et Abraham reprit et dit : « Voici donc, j'ai entrepris de parler à mon seigneur, moi, poussière et cendre. Peut-être, aux cinquante justes, en manquera-t-il cinq ; détruiras-tu, pour cinq, toute la ville ? » — Et Dieu dit : « Point ne la détruirai, si j'y trouve quarante-cinq justes. » — Et Abraham ajouta à ses paroles et dit : « Peut-être s'en trouvera-t-il quarante ? » — Et lui répondit : « Point ne le ferai à cause de ces quarante. » — Et il dit : « De grâce, que ne s'allume pas la colère

de mon Seigneur, et je parlerai. Peut-être s'en trouvera-t-il trente ? » — Et lui dit : « Point ne le ferai, si j'en trouve trente. » — Et il dit : « Voici donc, j'ai entrepris de parler à mon maître. Peut-être s'en trouvera-t-il vingt ? » — Et lui dit : « A cause de ces vingt, je ne détruirai pas. » — Et il dit : « De grâce, que ne s'allume pas la colère de mon Seigneur et je parlerai une seule fois encore. Peut-être s'en trouvera-t-il dix ? » — Et lui dit : « A cause de ces dix, point ne détruirai. » (*Genèse*, XVIII, 20-32.)

Dieu Tout-Puissant. — Alors, Moïse et les enfants d'Israël chantèrent ce chant à l'Eternel :

« Que je chante à l'Eternel, car haute est sa hauteur ! — Le cheval et le chevauchant, il les a jetés dans la mer. — Il est ma force et ma louange, l'Eternel ! il fut mon salut ! — Voici mon Dieu, et je l'élèverai ; le Dieu de mon père, et je l'exalterai ! — L'Eternel est homme de batailles ; l'Eternel est son nom ! — Les chars de Pharaon et son armée, il les a lancés dans la mer ; les choisis parmi les chefs, ils ont coulé dans la mer de Souph. Les abîmes les ont couverts. Ils ont descendu les profondeurs, comme une pierre. — Ta droite, Seigneur, brise l'ennemi. — L'adversaire debout, ton immensité le renverse. — Tu lances ta colère qui brûle, elle le mange comme du chaume. — Au souffle de tes narines s'amoncellent les eaux ; comme une digue, les vagues sont dressées ; les flots se figent dans le cœur de la mer. — Il disait, l'ennemi : « Poursuivons, atteignons, partageons le butin ; que mon âme s'en remplisse. Tirons l'épée ; que ma main

les achève ! » — Ton souffle a soufflé : la mer les couvre ; dans les eaux puissantes, ils s'enfoncent comme le plomb. — Qui est comme toi, parmi les forts, Eternel ? — Qui est comme toi, éclatant de sainteté, surpassant la louange, faiseur de prodiges ? (*Exode*, XV.)

Dieu vengeur. — Ainsi parla vers moi l'Eternel, Dieu d'Israël : « Prends hors de ma main cette coupe du vin de la colère et fais-y boire tous les peuples à qui je t'envoie. Qu'ils boivent, et qu'ils titubent, et qu'ils soient fous devant la face du glaive qu'au milieu d'eux j'envoie. » — Et je pris, hors de la main de l'Eternel, la coupe, et j'y fis boire tous les peuples vers qui m'envoya l'Eternel : Jérusalem et les villes de Juda, et ses rois et ses princes, pour les donner, comme en ce jour, à la ruine, à la désolation, au sifflement et à la malédiction ; Pharaon, roi d'Egypte, et ses serviteurs, et ses princes et tout son peuple ; et tout l'Ereb et tous les rois de la terre d'Ouz ; et tous les rois du pays des Philistins, et Ascalon et Gaza, et Ekron et le reste d'Aschod ; et Edom et Moab, et tous les fils d'Amon, et tous les rois de Tyr et tous les rois de Sidon et tous les rois de l'île au-delà de la mer ; et Dedan et Tema et Bouz, et tous ceux qui coupent le coin de leur barbe ; et tous les rois d'Arabie, et tous les rois mélangés qui demeurent au désert ; et tous les rois de Zimri, et tous les rois d'Elam, et tous les rois de Médie ; et tous les rois du septentrion, proches ou éloignés, chacun, de son frère ; et à toute royauté de pays sur la face de la terre. Et après eux boira le roi de Babel. Et toi, tu leur diras : Ainsi a

parlé l'Eternel Cébaoth, Dieu d'Israël : buvez, saoûlez-vous, vomissez, et tombez et ne vous relevez plus de devant la face de l'épée que moi, parmi vous, j'envoie. Que s'ils refusent de prendre, pour boire, hors de ta main, la coupe, tu leur diras : Ainsi a parlé l'Eternel Cébaoth : Vous boirez ! vous boirez ! Quoi, c'est par la Ville qui porte sur elle mon Nom que je commence le châtiment, et vous seriez absous ? Non ! Vous ne le serez point ! Car, vérité de l'Eternel Cébaoth, c'est contre tous ceux qui sont assis sur la terre, que, moi, j'appelle l'épée ! — Et toi, prophétise sur eux toutes les paroles que voici et dis-leur : Des hauteurs, il rugit, l'Eternel ; de l'habitation de sa sainteté, il lance la voix. Il rugit, il rugit, contre le lieu de sa résidence. Contre tous ceux qui sont assis sur la terre, comme le fouleur au pressoir, il crie ! Jusqu'aux extrémités de la terre courra son hurlement ; car il entre en querelle avec les nations, avec toute chair il entre en jugement. Et les méchants, il les donne à l'épée, — vérité de l'Eternel ! » (*Jérémie*, XXV, 15-31.)

Dieu clément. — Et la parole de l'Eternel vint sur Jonas une seconde fois, disant : « Lève-toi ; va vers Ninive, la ville grande, et appelle sur elle l'appel que moi, je te dirai. » — Et il se leva, Jonas, et il alla vers Ninive, selon la parole de l'Eternel. — Or Ninive était une ville très grande : cheminement de trois jours. Et Jonas commença, allant dans la ville un cheminement d'un jour. — Et il appela, disant : « Quarante jours encore, et Ninive sera renversée. » — Et les hommes de Ninive crurent en Dieu ; et ils crièrent un jeûne ;

et ils se vêtirent du sac, du plus grand au plus petit. — Et la parole en vint toucher le roi de Ninive ; et il se leva de son trône, et il ôta son manteau, et il se couvrit du sac, et il s'assit sur la cendre. Et il fit crier et dire dans Ninive, par commandement du roi et de ses grands, ces paroles : « Que ni homme, ni bête, ni bétail, gros ou menu, ne goûte à quelque chose ; qu'ils ne mangent ni ne boivent. Vêtez du sac l'homme et la bête. Avec force, criez vers Dieu ; et que chacun s'en retourne de sa voie mauvaise et de la violence de ses mains. — Qui sait ? Dieu reviendra et se repentira et se départira de la fureur de sa narine ; et nous ne passerons point. » — Et Dieu vit leur faire, et qu'ils s'en retournaient de leurs voies mauvaises, et Dieu se repentit du mal qu'il avait dit qu'il leur ferait, et ne le fit point. — Et il en vint à Jonas un déplaisir grand et une colère. Et il pria vers l'Eternel et il dit : « De grâce, Seigneur, n'est-ce point là ce que je disais, tant que j'étais dans mon pays ? Sûrement c'est pourquoi j'ai commencé par fuir vers Tarschisch ; car je te savais, toi, Dieu clément et miséricordieux, et long à froncer ta narine, et nombreux en bonté, et repentant du mal. Et maintenant, Seigneur, prends mon souffle hors de moi, car bonne est ma mort plus que ma vie. » Et Dieu dit : « Est-ce bien que te vienne cette colère ? » — Et Jonas sortit de la ville, et s'assit du côté de l'orient de la ville, et là il se fit une cabane, et sous elle il s'assit dans l'ombre, afin qu'il vît ce qu'il adviendrait dans la ville. Or l'Eternel Dieu choisit un ricin, et le fit monter au-dessus de Jonas, pour mettre une ombre sur sa tête et l'arracher de sa douleur. Et il se réjouit,

Jonas, sur le ricin, d'une joie grande. Mais, dans le monter de l'aurore, au lendemain, Dieu choisit un ver et il en frappa le ricin, et le ricin sécha. Et quand ce fut le briller du soleil, Dieu choisit un vent d'orient brûlant ; et le soleil frappa sur la tête de Jonas, et il défaillit. Et il demanda son souffle pour mourir et il dit : « Bonne est ma mort, plus que ma vie. » — Et Dieu dit à Jonas : « Est-ce bien, que te soit venue cette colère sur le ricin ? » Et il dit : « C'est bien que me soit venue cette colère jusqu'à la mort. » Et l'Eternel dit : « Quoi, tu as regret du ricin en qui tu n'as point mis de peine, que tu n'as point élevé, qui fut dans une nuit et dans une nuit passa ; et moi, je n'aurais pas regret de Ninive, la ville grande, qui en elle renferme plus de douze myriades d'hommes ne sachant point leur droite de leur gauche, — et des bestiaux nombreux ? » (*Jonas*, III, IV.)

Dieu père. — Bénis, ô mon souffle, l'Eternel ; que toutes mes entrailles bénissent le nom de sa sainteté. Bénis, ô mon souffle, l'Eternel, et point n'oublie tous ses bienfaits. Il pardonne à tous tes péchés, il guérit tous tes maux ; il sauve de la destruction ta vie, il te couronne de grâce et de miséricorde ; il rassasie de bonheur ton grand âge ; il renouvelle comme l'aigle ta jeunesse. Il dispense l'équité, l'Eternel, et le jugement à tous les opprimés. A Moïse il fit connaître ses voies, et aux enfants d'Israël ses actions. Il est miséricordieux et clément, l'Eternel, long à la colère et grand de bonté. Point toujours il ne querelle, point à jamais ne garde rancune. Selon nos péchés point

ne nous traite, point ne nous paie selon nos errements. Car comme s'élèvent les cieux au-dessus de la terre, s'élève sa bonté au-dessus de qui le craint. Comme l'orient s'éloigne de l'occident, toutes nos fautes, de nous il les éloigne. Comme sur ses fils un père s'émeut, s'émeut l'Eternel sur ceux qui le redoutent. Car il sait, lui, de quoi nous fûmes formés, il se rappelle que nous sommes poussière. L'homme, comme l'herbe sont ses jours, sa fleur, comme la fleur des champs ; qu'un souffle sur lui passe, il n'est plus, — et sa place, nul ne la connaît plus. Mais elle est d'éternité en éternité, la bonté de l'Eternel, sur ceux qui le craignent, et son équité sur les fils, et sur les fils des fils, sur ceux qui gardent son alliance et se souviennent de lui obéir. L'Eternel dans les cieux a établi son trône, et sur toutes choses sa royauté domine. Bénissez l'Eternel, vous, ses messagers, puissants par la force, qui accomplissez sa parole, qui écoutez la voix de sa parole. Bénissez l'Eternel, vous, toutes ses armées, ses serviteurs qui faites selon sa volonté. Bénissez l'Eternel, bénissez l'Eternel, vous toutes ses œuvres, dans tous les lieux de sa domination. O mon souffle, bénis l'Eternel. (*Psaume* CIII.)

Dieu universel. — Certes, du levant du soleil à son couchant, grand est mon nom parmi les peuples, et en tout lieu l'encens est approché de mon nom, et le sacrifice et l'offrande pure ; car grand est mon nom dans les peuples, dit l'Eternel Cébaoth. (*Malachie*, I, II.)

En ce jour-là, il y aura un autel à l'Eternel au mi-

lieu de la terre d'Egypte, et près de sa frontière, un monument à l'Eternel. Ce sera, dans le pays d'Egypte, un signe et un témoignage à l'Eternel-Cébaoth : lorsqu'ils crieront à l'Eternel, de devant la face de leurs oppresseurs, il leur enverra un sauveur, un défenseur qui les délivrera. Et l'Eternel sera connu à l'Egypte et ceux d'Egypte le connaîtront en ce jour-là, et ils lui serviront des sacrifices et des offrandes, et ils feront des vœux à l'Eternel et ils s'en acquitteront. Ainsi l'Eternel frappera ceux d'Egypte, mais aussi il les guérira ; car ils retourneront vers l'Eternel, et il leur pardonnera et il les guérira. En ce jour-là, il y aura une route d'Egypte en Assyrie. Ceux d'Assyrie viendront en Egypte et ceux d'Egypte en Assyrie ; et ceux d'Egypte et d'Assyrie serviront un culte. En ce jour-là, Israël, uni, troisième, à l'Egypte et à l'Assyrie, sera une bénédiction au cœur de la terre. Car l'Eternel Cébaoth l'aura béni, disant : « Béni soit mon peuple d'Egypte, et l'Assyrie, œuvre de mes mains, et mon héritage, Israël. » (*Isaïe*, XIX, 19-25.)

Dieu inconnaissable. — Et la Sagesse, d'où est-elle trouvée, et quel est-il, le lieu de l'Intelligence ? L'homme n'en connaît pas le prix ; elle ne se trouve point au pays de la vie. L'abîme dit : elle n'est point en moi ; et l'océan dit : avec moi, elle n'est point. Point d'or pur qu'on puisse donner pour elle, point d'argent qui soit le poids de son prix... La Sagesse, d'où vient-elle ? L'Intelligence, quel est son lieu ? Elle est cachée des yeux de tout vivant, et de l'oiseau des cieux, elle est cachée. La destruction et la mort

disent : « Dans nos oreilles, nous avons ouï sa renommée. » Dieu comprend sa voie, et sait son emplacement. Car aux confins de la terre, il regarde ; sous tous les cieux, il voit. Lorsqu'au vent il fit son poids, lorsqu'à l'eau, il fixa sa mesure, lorsqu'à la pluie il fit sa loi, et son chemin à l'éclair plein de voix, alors, il l'a vue et l'a comptée et l'a placée et l'a sondée. Et il a dit à l'homme : « La crainte du Seigneur, voilà la Sagesse, et l'éloignement du mal, voilà l'Intelligence. » (*Job*, XXVIII, 12-28.)

Dieu dans l'imagination humaine. — 1. *Le dieu vu par l'idolâtre.* — Qui donc façonne un Dieu ?... Il s'est coupé des cèdres, il a pris un rouvre et un chêne, il se les est choisis dans les arbres du bois ; il a planté des pins et la pluie les fera grandir. Ce sera pour l'homme, à brûler. Il en prend et se chauffe, et fait un feu et cuit son pain ; et, de ce qui reste, il fait un dieu, et se prosterne, — une idole, et se jette à terre. Donc, la moitié, il la brûle au feu ; sur cette moitié il met sa viande, rôtit son rôti, le mange et se rassasie ; et il se chauffe et il dit : « Ah ! j'ai chaud, je vois la flamme ! » Et puis, du reste, il fait une image, un dieu, et il s'agenouille et il se prosterne, et il prie vers lui et il dit : « Sauve-moi, car toi, tu es mon Dieu. » — Ils ne savent pas, ils ne comprennent pas, car leurs yeux sont bouchés à la vue et leurs cœurs à l'intelligence ! (*Isaïe*, XLIV, 10 ; 14-18.)

2. *Dieu vu par le prophète.* — Ce fut dans l'année trentième, au mois quatrième, au jour cinquième du mois ; j'étais au milieu de l'exil, sur le fleuve de

Kébar ; les cieux s'ouvrirent et je vis des apparences de Dieu... Et voici, un vent de tempête venant du nord, une fumée grande, un feu se répandant et un éclat tout autour ; et, de son milieu, comme l'œil de l'ambre au milieu du feu. Et, de son milieu, l'image de quatre bêtes ; et voici leur aspect : elles avaient formes d'homme et quatre faces chacune, et quatre ailes chacune ; leurs pieds étaient des pieds droits, avec des plantes de pieds arrondies ; ils étincelaient comme l'œil du cuivre luisant ; et, des quatre côtés, des bras d'hommes apparaissaient sous leurs ailes. Et chacune des quatre avait ses faces et ses ailes. Joignant l'une à l'autre leurs ailes, elles ne se retournaient pas dans leur marche ; chacune marchait du côté de sa face. Et voici la forme de leurs faces : toutes quatre avaient faces d'homme ; et toutes quatre, faces de lion vers la droite, et toutes quatre, faces de taureau vers la gauche, et toutes quatre, faces d'aigle... Et leur apparence était celle de charbons de feu, brûlant comme l'apparence de l'éclair... Et je voyais les bêtes, et voici une roue sur la terre, à côté des bêtes aux quatre faces. L'apparence des roues et leur ouvrage était comme l'œil du chrysolithe ; elles avaient même forme toutes quatre ; et leur apparence et leur ouvrage étaient comme si une roue était dans une roue. Et leurs jantes étaient d'une hauteur terrible ; et leurs jantes à toutes quatre s'emplissaient d'yeux tout autour. Et quand les bêtes marchaient, les roues aussi marchaient. Et quand les bêtes s'élevaient de terre, les roues s'élevaient... Et sur les têtes de la bête, il y avait la ressemblance d'un firmament, comme l'œil d'un cristal redoutable, étendu au-dessus

de leurs têtes... Et j'entendais le bruit de leurs ailes pareil, dans leur marche, au bruit des eaux nombreuses, à la voix du Puissant... Et au-dessus du firmament, sur leur tête, voici comme l'apparence de la pierre de saphir, en forme de trône ; et sur la forme de trône, une apparence comme l'apparence d'un homme... Et comme l'apparence de l'arc-en-ciel un jour de pluie, ainsi était l'apparence de l'éclat tout autour. En cette apparence était la ressemblance de la gloire de l'Eternel. Et je vis, et je tombai sur ma face, et j'entendis une voix qui parlait... (*Ezéchiel*, I.)

III

LA TORAH

La révélation du Sinaï et les dix commandements. — Et ce fut au jour troisième, dans la venue du matin ; il y eut des bruits et des éclairs, et une nuée lourde sur la montagne et un son de cor très puissant. Et tout le peuple, dans le camp, trembla. Et Moïse fit sortir du camp le peuple, à la rencontre de Dieu ; et ils se tinrent debout, au bas de la montagne. Et le mont Sinaï, de partout, fumait, car sur lui, l'Eternel était descendu dans le feu. Et sa fumée montait comme la fumée d'une fournaise, et tout le mont tremblait très fort... Et Dieu parla toutes les paroles que voici, disant :

« Moi, je suis l'Eternel ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Egypte, de la maison d'esclaves. Point n'auras d'autres dieux devant ma face. Point ne te feras de statue, ni aucune image de ce qui est en haut dans les cieux, ni en bas sur la terre, ni dans les eaux, en-dessous de la terre. Point ne te prosterneras devant elles et point ne les serviras, car moi, je suis l'Eternel, ton Dieu, Dieu jaloux, cherchant la faute des pères sur les fils jusqu'aux troisièmes et jusqu'aux quatrièmes, pour ceux qui me haïssent, et montrant ma bonté jusqu'aux millièmes, pour ceux qui m'aiment

et gardent mes commandements. Point n'apporteras le nom de l'Eternel pour le mensonge, car point n'innocente l'Eternel celui qui, pour le mensonge, apporte son nom. Rappelle-toi le jour du repos pour le sanctifier. Six jours tu travailleras et feras ton ouvrage ; mais le jour septième est repos, pour l'Eternel, ton Dieu : point ne feras aucun travail, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger dans tes portes. Car en six jours l'Eternel a fait les cieux et la terre, la mer et tout ce qui est en eux ; et dans le jour septième, il s'est reposé. C'est pourquoi l'Eternel a béni le jour du repos et l'a sanctifié. Honore ton père et ta mère, afin que s'allongent tes jours sur la terre que l'Eternel ton Dieu te donne. Point ne tueras. Point ne seras adultère. Point ne voleras. Point ne parleras contre ton frère en témoignage de mensonge. Point ne convoiteras la maison de ton frère. Point ne convoiteras la femme de ton frère, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni rien de ce qui est à ton frère. (*Exode*, XIX, 16-18 ; XX, 1-15.)

Fêtes et sacrifices. — Prends garde au mois du printemps, et tu feras une pâque à l'Eternel, ton Dieu, car dans le mois du printemps, il t'a fait sortir d'Egypte, la nuit, l'Eternel, ton Dieu. Et tu égorgeras une pâque, petit et gros bétail, à l'Eternel, ton Dieu, au lieu que choisira l'Eternel, pour qu'y demeure son nom. Avec cette pâque, point ne mangeras de pain fermenté ; sept jours, avec cette pâque, tu mangeras des galettes sans levain, pain de misère, afin qu'il te souvienne,

tous les jours de ta vie, du jour où tu sortis du pays d'Egypte. (*Deutéronome*, XVI, 1-4.)

Puis, tu te compteras sept semaines ; du jour où la faucille commence dans les blés, tu commenceras de compter sept semaines. Et tu feras une fête des Semaines à l'Eternel, ton Dieu, dans la mesure des dons que ta main pourra donner, selon que t'aura béni l'Eternel, ton Dieu. Et tu te réjouiras à la face de l'Eternel, ton Dieu, toi et ton fils et ta fille et ton serviteur et ta servante, et le lévite dans tes portes et l'étranger, et l'orphelin et la veuve près de toi, au lieu que choisira l'Eternel, ton Dieu, pour qu'y demeure son nom. Et il te souviendra que tu fus esclave en Egypte ; et tu garderas et observeras ces commandements. (*Ib.*, 9-12.)

Et dans le mois septième, au jour premier du mois, il y aura pour vous convocation de sainteté. Vous ne ferez aucune œuvre de servitude. Ce sera pour vous jour de sonnerie de cor. Et vous ferez monter un brûlement d'offrande en odeur agréable à l'Eternel : un taureau, fils de gros bétail, un bélier et sept agneaux parfaits, fils d'une année. (*Nombres*, XXIX, 1-2.)

Au dix du mois septième, jour des Expiations, il y aura pour vous convocation de sainteté, et vous tourmenterez vos corps, et vous approcherez de l'Eternel une offrande de flamme. Et vous ne ferez, au cœur de ce jour, aucun travail, car c'est un jour des Expiations, afin que soit couvert le péché qui est sur vous, devant la face de l'Eternel. Et tout corps qui, au cœur de ce jour-là, ne se sera point tourmenté, sera retranché de mon peuple. (*Lévitique*, XXIII 27-39.)

La fête des Cabanes, tu la feras pour toi durant sept jours, assemblant les fruits de ton aire et de ton pressoir. Et tu te réjouiras en ta fête, toi et ton fils et ton serviteur et ta servante et le lévite et l'étranger et l'orphelin et la veuve dans tes portes. Durant sept jours tu fêteras l'Eternel, ton Dieu, au lieu que l'Eternel choisira, car il te bénira, l'Eternel, ton Dieu, en tous tes fruits et en toute l'œuvre de ta main, et tu seras joyeux. (*Deutéronome*, XVI, 13-15.)

L'idolâtrie. — Lorsque tu viendras au pays que te donne l'Eternel, ton Dieu, point n'apprendras à faire selon les abominations de ces peuples-là. Qu'on ne trouve point chez toi celui qui fait passer au feu son fils ou sa fille, celui qui devine des divinations, qui consulte nuages et serpents, et murmure des sortilèges, et profère des charmes, et interroge nécromants et voyants, et cherche chez les morts. Car faire tout ceci est une abomination à l'Eternel. Et à cause de ces abominations, l'Eternel, ton Dieu, saisira ces peuples devant ta face. Sois tout entier avec l'Eternel, ton Dieu. Car ces peuples, que tu vas saisir, ils écoutaient les mages et les divinateurs, mais ce n'est point ce qu'à toi l'Eternel t'a donné. (*Deutéronome*, XVIII, 9-14.)

Le pur et l'impur. — 1. *Nourriture.* — Je suis l'Eternel votre Dieu, et vous vous sanctifierez, et vous serez saints, car moi, je suis saint ; et point ne vous rendrez impurs... C'est pourquoi j'ai dit aux enfants d'Israël : « Aucun de vous ne mangera de sang, et point

ne mangera de sang l'étranger parmi vous. Car le souffle de toute chair c'est son sang dans son souffle...Quiconque en mangera sera retranché » (*Lévitique*, XI, 44 ; XVII, 12, 14.)

2. *Habitation.* — Quand je mettrai une plaie de lèpre dans la maison de la terre de votre possession, celui à qui est la maison viendra et racontera au prêtre, disant : « Une chose comme une plaie m'apparaît dans ma maison. » Et le prêtre viendra pour voir la maison. Et il verra la plaie et voici, dans les murs de la maison, la plaie : creux verdâtres ou rougeâtres, plus enfoncés, d'apparence, que le mur. Et le prêtre sortira hors de la maison et il fermera la maison pour sept jours. Et il reviendra, le prêtre, dans le jour septième. Et il verra et voici : la plaie s'est étendue dans les murs de la maison. Et le prêtre ordonnera, et ils arracheront les pierres où est la plaie, et ils les jetteront vers le dehors de la ville, en un lieu impur. Et on râclera la maison, à l'intérieur, autour de la plaie, et on versera la poussière râclée, vers le dehors de la ville, en un lieu impur. Et si la plaie revient encore... on démolira la maison, ses pierres et ses bois et toute la poussière de la maison et on fera tout sortir vers le dehors de la ville, en un lieu impur. (*Lévitique*, XIV, 34-46.)

Homicide et talion. — Qui frappe un homme et le fait mourir, qu'il meure. — S'il n'a pas tendu de piège et si Dieu a seul fait que sa main accomplisse la chose, je te fixerai un lieu où il pourra s'enfuir. — Mais si un homme prémédite contre son prochain et le tue par la ruse, de mon autel tu le prendras pour

qu'il meure. — Qui frappe son père et sa mère, qu'il meure. — Qui vole un homme et le vend, si on le trouve le faisant, qu'il meure. — Qui maudit son père et sa mère, qu'il meure. — Quand des hommes se querellent et quand l'un frappe son prochain avec une pierre ou avec son poing et que l'autre ne meurt pas, mais doit trouver son lit, s'il se relève et se promène au dehors sur son bâton, il sera quitte, celui qui l'a frappé, il paiera seulement son repos et sa guérison. —Quand des hommes lutteront et heurteront une femme enceinte et que l'enfant sortira sans malheur, le mari de la femme tirera une amende de lui et il paiera selon les juges. Mais s'il arrive malheur, tu feras payer vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied, brûlure pour brûlure, blessure pour blessure, meurtrissure pour meurtrissure. — Point ne mourront les pères pour les fils et point ne mourront les fils pour les pères ; chacun pour son péché sera mis à mort. (*Exode*, XXI, 12-25 ; *Deutéronome*, XXIV, 16.)

Moralité publique. — Il n'y aura point de prostituée parmi les filles d'Israël ; et il n'y aura point de prostitué parmi les fils d'Israël. (*Deutéronome*, XXIII, 18.)

Mariage. — Il n'est pas bon que l'homme soit seul... C'est pourquoi l'homme abandonnera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et ils seront une chair. (*Genèse*, II, 18 ; 24.)

Propriété. — Et l'Eternel parla vers Moïse dans la montagne de Sinaï, disant : « Quand vous viendrez

dans le pays que je vous donne, la terre se reposera d'un repos pour l'Eternel. Six années tu ensemenceras ton champ et six années tu tailleras ta vigne et tu récolteras son fruit. Et dans l'année septième, il y aura un repos de repos pour la terre, un repos pour l'Eternel : tu n'ensemenceras point ton champ, tu ne tailleras point ta vigne. Le grain tombé de ta moisson précédente, point ne le moissonneras ; les raisins de ta vigne non taillée, point ne les cueilleras. Et ce repos de la terre sera votre nourriture : à toi, à ton serviteur, à ta servante, à ton journalier et à l'étranger qui demeure avec toi, et à ton bétail et à la bête qui est dans ton pays.

« Et tu compteras sept repos d'années, sept fois sept années, et ces repos de sept années feront quarante et neuf années. Et dans le mois septième, au jour dixième du mois, jour des Expiations, tu feras promener la sonnerie du cor dans tout votre pays. Et vous sanctifierez l'année des cinquante années et vous crierez liberté au pays et à tous ses habitants. Ce vous sera l'année de la Jubilation et vous retournerez chacun vers sa possession et chacun vers sa famille. Si donc tu vends une vente à ton prochain ou si tu achètes de la main de ton prochain, selon le nombre des années après l'année de Jubilation tu achèteras de ton prochain ; selon le nombre des années de récoltes, il te vendra. Selon beaucoup d'années, tu agrandiras son prix, et selon peu d'années, tu amoindriras son prix, car il te vend le nombre des récoltes ; et la terre ne sera point vendue pour toujours, car la terre est à moi, car vous êtes des étrangers, habitant chez moi. » (*Lévitique*, XXV, 1-23.)

Prêt et gage. — Tu ne prendras pas d'intérêts à ton frère, intérêts d'argent, intérêts de nourriture, intérêts de toute chose qui produit intérêts. A l'étranger tu prendras des intérêts, et à ton frère, tu n'en prendras point, afin que te bénisse l'Eternel, ton Dieu, dans tout geste de ta main, sur la terre que tu viens hériter.

Quand tu prêteras à ton prochain un prêt de quelque chose, point ne viendras dans sa maison pour gager son gage. Dans le dehors tu te tiendras, et l'homme à qui tu prêtes t'apportera le gage hors de chez lui. Et si un homme est pauvre, point ne coucheras avec son gage. Si tu prends comme gage le manteau de ton prochain, à l'entrée du soleil dans la nuit tu le lui rendras. Car c'est sa seule couverture, c'est le vêtement pour sa peau. Dans quoi dormirait-il ? Quand il criera vers moi, j'entendrai, car moi, je suis compatissant. (*Deutéronome*, XXIII, 20-21 ; XXIV, 10, 13 ; *Exode*, XXII, 24-26.)

Esclaves et salariés. — Quand un homme frappera l'œil de son esclave mâle ou l'œil de son esclave femelle, et que l'œil sera détruit, il renverra l'esclave à la liberté à cause de son œil ; et s'il fait tomber une dent de son esclave mâle ou de son esclave femelle, il renverra libre l'esclave à la place de sa dent.

Point ne livreras à son maître un esclave qui s'est sauvé vers toi d'avec son maître. Avec toi il demeurera, dans ton pays, au lieu qu'il choisira dans l'une de tes portes qu'il lui plaira ; point ne l'opprimeras.

Quand te sera vendu ton frère l'hébreu ou l'hébreue,

ils te serviront six ans, et dans l'année septième, tu le renverras libre d'avec toi. Et quand tu le renverras libre d'avec toi, point ne le renverras les mains vides. Tu le gratifieras de ton bétail, de ta grange et de ton pressoir ; du bien que t'aura donné l'Eternel, ton Dieu, tu lui donneras. Et il te souviendra que tu fus esclave au pays d'Egypte, et que te racheta l'Eternel, ton Dieu. — Et quand ton esclave te dira : « Point ne sortirai d'avec toi, car je t'aime et j'aime ta maison », — ayant été heureux avec toi, — tu prendras le poinçon et tu perceras son oreille contre le battant de la porte, et il te sera esclave pour toujours. Mais qu'il ne soit pas dur à tes yeux de le renvoyer libre d'avec toi, car il a mérité double salaire de salarié en te servant six ans, et l'Eternel, ton Dieu, te bénira dans tout ce que tu feras.

Point ne frustreras le salarié, pauvre et nécessiteux d'entre tes frères ou de l'étranger dans ton pays et dans tes portes. Le jour même, tu lui donneras son salaire avant que le soleil entre dans la nuit, car il est pauvre et vers son salaire il porte son âme ; qu'il ne crie pas contre toi vers l'Eternel : tu serais en péché. (*Exode*, XXI, 26-27 ; *Deutéronome*, XXIII, 16 ; XV, 12-18 ; XXIV, 14-15.)

Le pauvre, la veuve, l'orphelin et l'étranger. — Quand il y aura chez toi un indigent d'entre tes frères, dans une de tes portes, au pays que l'Eternel, ton Dieu, te donne, point ne durciras ton cœur et point ne fermeras ta main à ton frère indigent. Mais tu lui ouvriras ta main, tu la lui ouvriras ; et tu lui prêteras, tu lui prêteras à la suffisance de son manque. Garde-toi

d'avoir en ton cœur une chose vile, te disant : « L'année septième, l'année de rémission approche », — et que ton œil voie ton frère l'indigent, et que tu ne lui donnes point ; car il criera sur toi vers l'Eternel et tu seras en péché. Non, il faut lui donner et tu lui donneras sans qu'il y ait du mal dans ton cœur, et pour cela l'Eternel, ton Dieu, te bénira dant toute ton œuvre et dans tout geste de ta main. Car point ne cessera l'indigent dans le pays. C'est pourquoi je t'ordonne, disant : « Ouvre, ouvre ta main pour ton frère, pour ton pauvre, pour ton indigent dans ton pays. »

Quand tu moissonneras ta moisson dans ton champ et que tu oublieras une gerbe dans le champ, point ne retourneras pour la prendre. A l'étranger, à l'orphelin et à la veuve elle sera, afin que te bénisse l'Eternel, ton Dieu, dans toute l'œuvre de tes mains. — Quand tu gauleras ton olivier, ne l'ébranche pas après coup ; ce sera pour l'étranger, pour l'orphelin et pour la veuve. Quand tu vendangeras ta vigne, point ne grapille après coup ; ce sera pour l'étranger, pour l'orphelin et pour la veuve. Et il te souviendra que tu fus esclave au pays d'Egypte, c'est pourquoi je t'ordonne de faire cette chose.

Car l'Eternel, votre Dieu, c'est le Dieu des Dieux et le Maître des Maîtres, le Dieu grand, le fort, le redoutable, qui n'accueille pas selon les visages et qui ne prend point les dons corrupteurs, qui fait droit à l'orphelin et à la veuve, qui aime l'étranger, lui donne pain et vêtement. Et vous aimerez l'étranger, car étrangers vous fûtes au pays d'Egypte. (*Deutéronome*, XV, 7-11 ; XXIV, 19-22 ; X, 17-20.)

La condition de l'étranger. — Et vous partagerez entre vous ce pays, selon les tribus d'Israël. Vous le ferez tomber en héritage à vous, et aux étrangers qui sont assis parmi vous et qui ont fait naître des enfants parmi vous ; et ils vous seront comme des concitoyens ; comme des enfants d'Israël, ils partageront avec vous l'héritage, au milieu des tribus d'Israël. Et ce sera dans la tribu où habite l'étranger, que vous lui donnerez sa part d'héritage, dit Dieu, l'Eternel. (*Ezéchiel*, XLVII, 21-23.)

Les animaux. — Bête grosse ou menue, point n'égorgerez le même jour l'animal et son petit. — Point ne cuiras le chevreau dans le lait de sa mère.

Point ne verras l'âne de ton frère, ou son bœuf, tombant dans le chemin, et ne feindras d'être aveugle. Tu les relèveras ; avec lui, tu les relèveras.

Point ne laboureras avec un bœuf et un âne attelés ensemble.

Ne musèle pas le bœuf pendant qu'il foule le grain. (*Lévitique*, XXII, 28 ; *Exode*, XXIII, 19 ; *Deutéronome*, XXII, 4-10 ; XXV, 4.)

Les lois de la guerre. — Quand tu sortiras pour la guerre contre ton ennemi, et que tu verras chevaux et chars et multitude grande plus que toi, ne crains point ; car il est avec toi, l'Eternel, ton Dieu, qui t'a fait monter du pays d'Egypte. — Or, quand vous vous approcherez du combat, le prêtre s'approchera et parlera au peuple ; et il leur dira : « Ecoute, Israël. Vous vous approchez aujourd'hui du combat contre

vos ennemis ; que votre cœur ne fonde pas ; ne craignez point ; n'ayez point de peur et ne soyez point effrayés devant leur face. Car c'est l'Eternel, votre Dieu, qui marche avec vous, afin de combattre pour vous contre vos ennemis et de vous venir en aide. » — Et les préposés parleront au peuple ainsi : « Qui est l'homme qui a construit une maison nouvelle et ne l'a point encore prise en possession ? Qu'il s'en aille et retourne à sa maison, de peur qu'il ne meure dans la guerre, et qu'un autre ne la prenne en possession. — Et qui est l'homme qui a planté une vigne et ne l'a point encore cueillie ? Qu'il s'en aille et retourne à sa maison, de peur qu'il ne meure dans la guerre, et qu'un autre ne cueille sa vigne. — Et qui est l'homme qui a choisi une fiancée et ne l'a point encore prise pour femme ? Qu'il s'en aille et retourne à sa maison, de peur qu'il ne meure dans la guerre, et qu'un autre ne la prenne. » — Et les préposés ajouteront à leurs paroles, disant au peuple : « Qui est l'homme qui craint et qui a le cœur mou ? Qu'il s'en aille et retourne à sa maison, de peur qu'il ne fasse fondre les cœurs de ses frères comme son cœur. » (*Deutéronome*, XX, 1-8.)

Pratique et enseignement de la Torah. — Et il arrivera si vous m'écoutez, écoutant mes commandements que je vous commande aujourd'hui, pour aimer l'Eternel, votre Dieu, et le servir avec tout votre cœur et avec toute votre âme : je donnerai à votre pays la pluie en son temps, pluie première et pluie dernière, et tu ramasseras ton froment, ton vin et ton huile, et je donnerai à ta bête l'herbe dans ton champ ;

et tu mangeras et tu seras rassasié. — Prenez garde que ne soit séduit votre cœur, et que vous ne vous détourniez et ne serviez des dieux autres et ne vous prosterniez devant eux. Car la narine de l'Eternel s'échauffera contre vous, et il empêchera les cieux et il n'y aura point de pluie, et la terre ne donnera plus son produit et vous périrez vite, de dessus la terre bonne que l'Eternel vous donne. — Mettez donc mes paroles, celles-ci, sur votre cœur et sur votre âme ; attachez-les en signe sur votre main et qu'elles soient un fronton entre vos yeux... Enseigne-les à tes enfants et parle d'elles, assis en ta maison, et marchant par les chemins, et en te couchant et en te levant. Et tu les écriras sur les poteaux de ta maison et dans tes portes. Afin que sur la terre que l'Eternel a juré à vos ancêtres de leur donner, vos jours s'augmentent comme les jours des cieux au-dessus de la terre. (*Deutéronome*, XI, 13-21.)

IV

LA VIE EN ISRAEL

1. — VIE RELIGIEUSE

Le sacrifice d'Isaac. — Et il arriva après ces choses que Dieu éprouva Abraham et lui dit : « Abraham ». Et Abraham dit : « Me voici. » — Et il dit : « Prends donc ton fils, ton unique, que tu aimes, Isaac. Et va-t'en vers la terre de Moriah et fais-le monter là en fumée de sacrifice, sur une des montagnes que je te dirai. » — Et Abraham se leva tôt dans le matin et il sangla son âne et prit ses deux serviteurs avec lui et Isaac son fils. Et il fendit les bois du sacrifice et il se leva et marcha vers le lieu que lui dit l'Eternel. Au jour troisième, Abraham leva ses yeux, et vit de loin le lieu. Et Abraham dit à ses serviteurs : « Asseyez-vous ici avec l'âne ; moi et le garçon nous irons jusque-là et nous nous prosternerons et nous retournerons à vous. » Et Abraham prit les bois du sacrifice, et les mit sur Isaac son fils, et il prit en sa main le feu et le couteau, et ils marchèrent ensemble tous deux. Et Isaac dit à Abraham, son père : « Mon père. » — Et il dit : « Me voici, mon enfant. » — Et il dit : « Voici le feu et les bois ; mais l'agneau, où est-il pour le sacrifice ? » — Et Abraham

dit : « Dieu verra à l'agneau pour le sacrifice, mon enfant. » — Et ils marchèrent ensemble, tous deux. Et ils vinrent au lieu que Dieu avait dit. Et Abraham bâtit l'autel, et il rangea les bois, et il lia Isaac son fils, et le mit sur l'autel, dessus les bois. Et Abraham étendit la main et prit le couteau pour égorger son fils. Et un ange de l'Eternel lui cria, des cieux, et dit : « Abraham, Abraham. » — Et il dit : « Me voici. » — Et il dit : « N'étends pas ta main sur l'enfant et ne lui fais rien ; car j'ai su maintenant que tu es craignant Dieu et que tu n'as point épargné, pour moi, ton fils, ton unique. » — Et Abraham leva ses yeux, et il vit. Et voici, derrière, un bélier tenu dans un buisson par ses cornes. Et Abraham alla et prit le bélier, et le fit monter en fumée de sacrifice, en place de son fils. (*Genèse*, XXII, 1-13.)

Élie au Carmel. — Et Achab envoya vers tous les enfants d'Israël et il assembla les prophètes sur la montagne du Carmel. Et Élie s'approcha de tout le peuple et dit : « Jusqu'à quand boiterez-vous des deux côtés ? Si l'Éternel est Dieu, allez après lui ; et si le Baal est Dieu, allez après lui. » Et le peuple ne répondit aucune parole. — Et Élie dit au peuple : « Je suis prophète à l'Éternel, moi seul ; et les prophètes du Baal sont quatre cent cinquante. — Qu'on nous donne deux taureaux jeunes ; et eux choisiront un taureau, et ils le couperont, et ils le mettront sur le bois, mais le feu, ils ne le feront pas ; et moi je préparerai l'autre taureau, et je le mettrai sur le bois, et le feu, je ne le ferai pas. Et vous appellerez avec le nom de votre

Dieu, et moi j'appellerai avec le nom de l'Éternel ; et le Dieu qui répondra avec le feu, lui, sera Dieu. » — Et tout le peuple répondit et dit : « Bonne est la chose. » — Et Élie dit aux prophètes du Baal : « Choisissez-vous l'un des taureaux et faites premièrement, car vous êtes les nombreux, et appelez avec le nom de votre Dieu ; mais le feu, ne le mettez pas. » — Et ils prirent le taureau qu'il leur avait donné, et ils le préparèrent, et ils appelèrent avec le nom du Baal, du matin jusqu'à midi, disant : « Baal, réponds-nous ! » — Mais point de voix, point de répondant ; et ils se démenaient autour de l'autel qu'on avait dressé. — Et ce fut midi et il se moqua d'eux, Élie, et dit : « Appelez d'une voix plus grande, car il est Dieu ! Il cause, il est en affaires, en voyage... Il dort peut-être : il se réveillera ! » — Et ils appelèrent avec une voix grande, et se tailladèrent, selon leur coutume, avec épées et lances, jusqu'à faire ruisseler sur eux le sang. Et midi passa ; et ils firent les prophètes, jusqu'à la montée du soir ; et pas de voix, pas de répondant, rien qu'on entende. — Et Élie dit à tout le peuple : « Approchez-vous de moi. » — Et tous ceux du peuple s'approchèrent de lui. Et il arrangea l'autel de l'Éternel, renversé. Et Élie prit douze pierres, selon le nombre des tribus des enfants de Jacob, à qui la parole de l'Éternel avait dit : « Israël sera ton nom. » — Et il bâtit avec ces pierres un autel au Nom de l'Éternel et autour de l'autel il fit un canal pouvant contenir deux mesures de semence. Et il rangea les bûches, et coupa le taureau et le mit sur les bûches. Et il dit : « Remplissez quatre cruches d'eau et versez sur la vic-

time et sur les bûches. » Et il dit : « Encore. » — Et ils le firent encore. — Et il dit : « Faites-le une troisième fois. » Et ils le firent une troisième fois. — L'eau courait autour de l'autel, et le canal aussi était empli d'eau. — Et il arrive, avec la montée du soir, qu'Élie le prophète s'approcha et dit : « Éternel, Dieu d'Abraham, d'Isaac, et d'Israël, qu'il soit connu aujourd'hui que toi tu es Dieu en Israël et que moi, ton serviteur, j'ai fait, par ta parole, toutes ces choses. Réponds-moi, Éternel, réponds-moi, et que sache ce peuple que toi, l'Éternel, tu es Dieu ; et ramène vers toi leurs cœurs ! » — Et il tomba, le feu de l'Éternel, et il mangea la victime, et les bûches, et les pierres et la poussière ; et l'eau dans le canal, le feu la lécha. — Et tout le peuple vit ; et ils tombèrent sur leurs faces et dirent : « L'Éternel est Dieu ! l'Éternel est Dieu ! » — Et Élie leur dit : « Saisissez les prophètes du Baal. Qu'aucun ne s'enfuie ! » — Et on les saisit. Et Élie les fit descendre au ruisseau de Kischon, et là, les égorgea. (I, *Rois*, XVIII, 20-40.)

Le sacerdoce. — « Et toi, fais approcher de toi Aaron, ton frère et ses fils avec lui, du milieu des enfants d'Israël, pour qu'il me soit prêtre : Aaron, Nadab et Abihou, Éléazar et Ithamar, les fils d'Aaron. Et tu feras des habits de sainteté à Aaron ton frère, pour son honneur et ornement. Et tu parleras à tous les habiles de cœur, que j'ai remplis du souffle de ma sagesse, et ils feront les vêtements d'Aaron, afin de le sanctifier et pour qu'il me soit prêtre. Et voici les vêtements que l'on fera : un pectoral, et un éphod, et une tunique à

mailles, une tiare et une ceinture. Et on fera des habits saints à Aaron ton frère et à ses fils, pour qu'ils me soient prêtres. Et l'on prendra l'or, l'azur, la pourpre, l'écarlate et le fin lin. » (*Exode*, XXVIII, 1-5.)

Le Temple et la prière de Salomon. — Alors les prêtres portèrent l'arche d'alliance de l'Éternel en son lieu, dans le *Débir* (ou Saint des Saints), sous les ailes des chérubins... Il n'y avait en l'arche que les deux tables de pierre que Moïse y plaça, près de l'Horeb, quand l'Éternel fit alliance avec les enfants d'Israël, à leur sortie d'Égypte... Et il arriva, lorsque les prêtres sortirent du sanctuaire, qu'une nuée emplit la maison de l'Éternel. Et les prêtres ne purent rester pour servir Dieu, à cause de cette nuée, car la gloire de l'Éternel emplissait la maison de l'Éternel... Et Salomon se tint devant l'autel de l'Éternel, en face de l'assemblée d'Israël, et il étendit ses paumes vers les cieux, et il dit : « Éternel, Dieu d'Israël, il n'y a pas de Dieu comme toi dans les cieux en haut, ni sur la terre en bas, gardant alliance et miséricorde à tes serviteurs qui marchent devant ta face, de tout leur cœur... Et maintenant, Éternel, Dieu d'Israël, garde à ton serviteur, David, mon père, ce que tu lui as promis, disant : « Nul des tiens ne sera retranché devant ma face de ceux qui seront assis sur le trône d'Israël, si seulement tes enfants continuent de marcher dans leur voie devant ma face, comme tu marchas devant ma face... » Mais est-il croyable que l'Éternel réside sur la terre ? Voici, les cieux et les cieux des cieux ne peuvent te contenir ; moins encore cette maison que

je t'ai bâtie ! Tu te pencheras pourtant vers la prière de ton serviteur et vers sa supplication, Éternel, mon Dieu, — tu entendras le chant et la prière que prie ton serviteur, aujourd'hui, devant ta face. Que tes yeux, nuit et jour, soient ouverts sur cette maison, au Lieu dont tu as dit : « Là sera mon Nom » ; et que tu entendes la prière, que priera ton serviteur, en ce lieu. — Oui, tu entendras la supplication de ton serviteur et de ton peuple, Israël, qui prieront en ce lieu ; du lieu de ta résidence, aux cieux, tu entendras et tu pardonneras. — Si un homme pèche contre son frère et qu'on lui défère le serment, et que son serment vienne devant ton autel, en cette maison : tu entendras, des cieux, et tu agiras, et tu jugeras tes serviteurs, condamnant le méchant et faisant tomber sa méchanceté sur sa tête, justifiant le juste et lui donnant selon sa justice. — Et si ton peuple Israël est frappé par un ennemi, pour avoir péché contre toi, — et qu'ils retournent vers toi, et louent ton Nom, et te prient et te supplient en cette maison : tu entendras, des cieux, et tu pardonneras au péché de ton peuple Israël, et tu les ramèneras au pays que tu as donné à leurs pères. — Et si les cieux se retiennent et qu'il n'y ait point de pluie, parce qu'ils auront péché contre toi, — et qu'ils prient en ce lieu et louent ton nom et s'en reviennent de leur péché, parce que tu les auras châtiés : tu entendras, des cieux, et tu pardonneras au péché de tes serviteurs et de ton peuple Israël, et tu leur montreras la voie bonne où ils doivent marcher et tu donneras la pluie à ce pays que tu as donné à ton peuple en héritage... Et aussi pour l'étranger, qui n'est pas de ton

peuple Israël, et qui viendra d'un pays lointain, pour ton Nom ; car ils entendront que ton Nom est grand, et ta main puissante et ton bras étendu, et ils viendront et prieront en ce lieu : et toi, des cieux, de ta résidence, tu entendras et tu feras selon ce que te criera l'étranger, afin que tous les peuples de la terre connaissent ton Nom, et te craignent, comme ton peuple Israël, et sachent que ton Nom est appelé sur cette maison, que j'ai bâtie. » (I, *Rois*, VIII, 6 ; 9-36 ; 41-43.)

Le sacrifice du cœur. — Écoutez, cieux ; entends, terre ; car Dieu parle ! — J'ai élevé des fils, je les ai fait grandir, et ils ont péché contre moi ! — Le bœuf connaît son acheteur, et l'âne, la crèche de son maître ; Israël ne connaît rien, mon peuple n'a pas d'intelligence ! — O nation pécheresse, peuple lourd d'iniquités, semence de malfaiteurs, enfants de destruction ! Ils ont délaissé Dieu, dédaigné le Saint d'Israël ; de lui, ils se sont détournés en arrière ! — Où vous frapper encore, vous qui ajoutez encore à vos transgressions ? Déjà toute la bête est malade, tout le cœur endolori. De la plante des pieds jusqu'au crâne, pas une place qui soit saine : blessures, meurtrissures, abcès purulents, plaies qui ne sont point nettoyées, ni pansées, ni amollies par l'huile ! — Votre pays est solitude, vos villes, brûlures de feu ! Votre terre, devant vous, l'étranger la mange ; elle est déserte, comme un bouleversement de barbares ! — Et elle est restée, la fille Sion, comme une cabane dans une vigne, comme une hutte dans une melonnière, pareille à une ville assiégée ! — Si l'Éternel Cébaoth ne nous eût laissé un

faible reste, nous étions comme Sodome, nous ressemblions à Gomorrhe !

Entendez la parole de l'Éternel, grands de Sodome ! Écoutez l'enseignement de Dieu, peuple de Gomorrhe ! Que m'importe la multitude de vos sacrifices ? dit l'Éternel. Je suis rassasié de vos brûlements de béliers, de la graisse de vos victimes ; le sang des taureaux, et des agneaux, et des boucs, je n'en veux point. Quand vous venez pour voir ma face, qui vous demande de fouler mes parvis ? Cessez de m'apporter une oblation de fausseté ; votre encens m'est en horreur : premiers du mois, sabbats, saintes assemblées, je ne les puis souffrir, ce sont fêtes d'iniquité. Oui, vos premiers du mois et vos fêtes, mon âme les hait, ils me sont des fardeaux, que je suis las de supporter. Quand vous étendez vos bras, mes yeux s'absentent de vous ; ajoutez les prières aux prières, je n'entends pas : vos mains sont pleines de sang ! — Lavez-vous, purifiez-vous, ôtez de devant mes yeux l'iniquité de vos actions ; cessez le mal ; apprenez le bien ; cherchez la justice ; fortifiez l'opprimé, faites droit à l'orphelin, disputez pour la veuve ! — Venez donc, et voyons, dit l'Éternel : vos péchés fussent-ils comme le cramoisi, ils deviendront blancs comme la neige ; fussent-ils rouges comme la pourpre, ils seront blancs comme la laine ». (*Isaie*, I, 1-18.)

L'âme du prophète. — 1. *Moïse.* — Et Moïse répondit et dit : « Mais voici, ils ne me croiront pas et n'écouteront point ma voix, car ils diront : « Il ne s'est point montré à toi, l'Éternel... » De grâce, Sei-

gneur, je ne suis point homme de parole, moi, ni d'hier, ni d'avant-hier, ni depuis que tu as parlé à ton serviteur, car je suis pesant de bouche, et pesant de langue. » — Et l'Éternel lui dit : « Qui a mis une bouche à l'homme ? Qui le fait muet ou sourd, voyant ou aveugle, si ce n'est moi, l'Éternel ? Et maintenant va, et moi, je serai avec ta bouche, et je t'apprendrai ce que tu diras. » — Et il répondit : « De grâce, Seigneur, envoie un autre ; par la main d'un autre, envoie ! » (*Exode*, IV, 1 ; 10-13.)

2. *Jérémie*. — Tu m'as circonvenu, Éternel, et je me suis laissé séduire, tu m'as pris de force et tu as eu l'avantage. Tout le jour, tous me raillent, je suis leur risée ; car dès que je parle, je crie à la violence et dénonce l'oppression ; et tout le jour, la parole de l'Éternel me vaut honte et raillerie. — Et je me disais : « Je ne me souviendrai plus de lui ; je ne parlerai plus en son nom ! » — Mais ce fut comme un feu brûlant dans mon cœur, caché dans mes os, et je me fatiguais à le contenir, et je ne pouvais pas. — Cependant, j'entendais la méchanceté de la multitude, terreur autour de moi : « Dénoncez ! Nous le dénoncerons ! » — Tous les compagnons de ma paix guettaient ma chute : « Peut-être il sera pris ; nous le vaincrons ; nous aurons notre vengeance ! » — Mais l'Éternel est avec moi, comme un vaillant redoutable ; aussi mes poursuivants trébucheront et ils ne pourront rien !... O Éternel Cébaoth, qui éprouves le juste, qui scrutes les reins et les cœurs, je verrai ta vengeance sur eux, car c'est à toi que j'ai porté ma cause ! — Chantez à l'Éternel ! — Louez l'Éternel ! car il a sauvé le souffle

du pauvre de la main des méchants ! (*Jérémie*, xx, 7-13.)

Détresse et confiance du juste. — Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu quitté, t'éloignant de ma délivrance et des paroles de mon gémissement ? Mon Dieu, j'appelle de jour, tu ne réponds pas ; et de nuit je ne fais point silence. Toi, pourtant, tu es le Saint, trônant sur les louanges d'Israël. En toi nos pères eurent confiance ; ils eurent confiance et tu les as sauvés. Ils criaient vers toi et en toi ils fuyaient le danger ; en toi ils eurent confiance et ne furent point déçus. — Et moi, je suis un ver, non un homme, l'opprobre de l'homme, le mépris du peuple. Tous ceux qui me voient me moquent, plissent la lèvre, secouent la tête : « Qu'il se repose sur l'Éternel ; il le délivrera, il le sauvera, puisqu'il l'aime ! » — C'est toi qui m'as tiré du ventre de ma mère ; aux seins de ma mère tu m'as mis en sûreté. Des entrailles de ma mère, vers toi je fus jeté ; dès le ventre de ma mère, tu as été mon Dieu. — Ne t'éloigne pas de moi, car le malheur m'approche, et pour m'aider, nul n'est là... Je suis comme l'eau qu'on verse, tous mes os se séparent ; mon cœur est comme la cire, il fond dans mes entrailles. Ma force est desséchée comme une brique, ma langue colle à mon palais ; tu m'étends dans la poussière de la mort. — Car des chiens m'entourent, la bande des méchants fait cercle autour de moi... Ils me regardent et ils me voient ; ils se partagent mes habits, ils font tomber le sort sur mes vêtements. Mais toi, Éternel, ne t'éloigne pas ; toi, ma force, à

mon aide hâte-toi ; sauve de l'épée mon âme — ma vie de la griffe des chiens !... Je raconterai ton nom devant mes frères, au milieu de l'assemblée, je te louerai !

O vous, les craignant Dieu, louez-le ; honorez-le, vous tous, semence de Jacob ; vous tous, révérez-le, semence d'Israël ! Car il n'a point dédaigné, point méprisé la pauvreté du pauvre ; il n'a pas caché de lui sa face, ni refusé d'ouïr ce qu'il lui criait. — C'est de toi que je ferai la louange, dans l'assemblée nombreuse ; j'accomplirai mes vœux devant ceux qui te craignent. — Les humbles mangeront et seront rassasiés ; les solliciteurs de l'Éternel le loueront ; votre cœur vivra pour l'éternité. — Les confins de la terre se souviendront et reviendront au Seigneur ; devant sa face se prosterneront toutes les familles des peuples, car à l'Éternel est la royauté et sur toutes nations il domine... La postérité le servira ; les générations raconteront Dieu. Ils viendront et proclameront sa justice ; au peuple à naître, ils diront ce qu'il a fait ! (*Psaume* XXII.)

Mélancolie du sceptique. — Souffle des souffles, dit Kohéleth, souffle des souffles tout est souffle ! Quel avantage a l'homme, en toute sa peine, qu'il peine sous le soleil ? Une génération s'en va, et une génération s'en vient, et la terre demeure au monde. Le soleil luit et le soleil s'en va, et il se hâte vers la place où il a lui, allant vers le Nord, tournant vers le Sud. Il tourne, il tourne, il va, le vent, et sur ses tours le vent retourne. Tous les ruisseaux vont vers la mer, et la mer n'est point remplie, et vers la place où vont les

fleuves, ils vont et ils retournent. Toutes choses se fatiguent et nul ne peut s'en rassasier : à regarder l'œil ne s'emplit, ni l'oreille à entendre. Ce qui fut, c'est ce qui sera, ce qui fut fait, c'est ce qui sera fait ; rien de nouveau sous le soleil. Est-il une chose qu'on dise : Regarde, ceci est nouveau ? Déjà elle fut aux mondes qui furent devant nous. Nulle souvenance des premiers qui furent ; et, des derniers qui seront, nulle souvenance à ceux qui seront avec eux les derniers. — Moi, Kohéleth, je fus roi sur Israël, en Jérusalem. Et j'ai mis mon cœur à rechercher et à sonder avec sagesse tout ce qui est fait sous les cieux : chose mauvaise que Dieu donna aux fils de l'homme pour s'en soucier. J'ai vu tous les faits qui furent faits sous le soleil ; et voici, tout est souffle et pâture de vent... Et j'ai parlé avec mon cœur, disant : Voilà que j'ai augmenté et amassé la sagesse, plus que tous ceux qui furent devant moi sur Jérusalem ; et mon cœur a vu beaucoup de sagesse et d'intelligence. Et j'ai mis mon cœur à savoir la sagesse et à connaître la débauche et la sottise. Et j'ai su que cela aussi est pâture de vent. Car à beaucoup de sagesse, beaucoup de colère, et qui ajoute à la science ajoute à la souffrance. (*Ecclésiaste*, I.)

Révolte et soumission du fidèle. — Job. — Mon âme est dégoûtée de ma vie ; je laisserai sur moi mes plaintes ; je parlerai dans l'amertume de mon cœur. Je dirai à Dieu : « Ne me condamne pas ! Fais-moi savoir sur quoi tu me poursuis ! Trouves-tu bon d'accabler, de repousser l'œuvre de la fatigue de tes

mains, — et d'apparaître pour les desseins du méchant ? — As-tu des yeux de chair ? Vois-tu comme voient les hommes ? Tes jours sont-ils comme les jours de l'homme, et tes années, comme les années du mortel, pour que tu cherches ma faute et recherches mon péché ? — Tu sais pourtant que je ne suis point coupable et que nul ne se sauve de ta main. — Tes mains m'ont formé et modelé, et tu me détruirais ? — Rappelle-toi, je te prie, que tu m'as pétri comme l'argile, et tu me renverrais à la poussière ? — Tu m'as fais liquide comme le lait, puis coagulé, comme le fromage. Tu m'as vêtu de peau et de chair ; d'os et de nerfs, tu m'as enveloppé. Tu m'as donné vie et bonté ; tes soins ont conservé mon souffle. — Et voilà ce que tu cachais dans ton cœur ? Je le sais, ce que tu portes en toi : si je pèche, tu veux me tenir et ne me laver d'aucune iniquité ! Si je suis coupable, malheur à moi ! Même innocent, je n'oserais lever la tête, rassasié de honte, les yeux sur ma misère !... Pourquoi m'as-tu fait sortir de la matrice ? J'expirais et aucun œil ne m'aurait vu. Je serais comme si je n'avais pas été ; du ventre, j'aurais passé à la tombe. Ils sont peu de chose, mes jours ; cesse, laisse-moi, que je retrouve un peu de force, avant que je m'en aille, sans retour, au pays de l'obscurité et de l'ombre de la mort, terre où le crépuscule ressemble aux ténèbres et à l'ombre de la mort, et où la lumière même est pareille à la nuit...

Et l'Éternel répondit à Job, de la tempête, et dit : « Qui est celui-ci qui obscurcit mes desseins par des paroles sans connaissance ? Ceins donc tes hanches, comme un homme, et je t'interrogerai et tu m'instrui-

ras. Où étais-tu, quand je fondais la terre? Dis-le, si tu en as l'intelligence. Qui lui fit ses mesures, le sais-tu? ou qui inclina sur elle le cordeau? Sur quoi furent fixés ses fondements ou qui lança sa pierre angulaire, lorsque chantaient ensemble les étoiles du matin et que poussaient des cris tous les enfants de Dieu? Et qui ferma la mer avec des portes, lorsque, sortant du sein, elle s'élançait, et que je faisais d'une nuée sa vêture et d'un brouillard son maillot, lorsque je la brisai en mes barrières et que je lui mis des verrous et des portes, disant : « Jusqu'ici, tu viendras, et pas au-delà ; et ici sera mis un frein à l'orgueil de tes vagues. » — As-tu, en tes jours, ordonné le matin? et l'aube, sais-tu sa place, quand elle saisit les ailes de la terre et en secoue les méchants?... Es-tu venu jusqu'au fond de la mer, et à la recherche de l'abîme as-tu marché? As-tu découvert les grilles de la mort, et les portes de l'ombre de la mort, les as-tu vues? Les largeurs de la terre, les as-tu regardées? Dis-le, si tu sais tout! Quel chemin mène où la lumière habite, où demeurent les ténèbres, pour que tu les conduises en leur domaine et reconnaisses les sentiers de leur maison? Tu le sais, sans doute, car alors tu étais né, et tes jours sont nombreux! — Es-tu venu aux trésors de la neige? et les as-tu vus, les trésors de la grêle, que j'ai amassés pour les temps ennemis, pour le jour de guerre et de bataille?... Ceins donc tes hanches, comme un homme, je t'interrogerai et tu m'instruiras. — Vas-tu détruire ma justice, me condamner, afin que tu sois juste? As-tu un bras comme Dieu et ta voix tonnera-t-elle comme la sienne?... »

Et Job répondit à l'Éternel et dit : « Je sais que tu peux tout et qu'aucune pensée ne te manque... J'ai discouru et je ne comprenais pas ; tes merveilles me dépassent, je ne les connaissais pas... Je ne t'entendais que prêtant l'oreille à ce qu'on entend de toi : maintenant, mon œil t'a vu. C'est pourquoi je me rétracte et me repens sur la poussière et sur la cendre. (*Job*, x ; xxxviii, 1-13, 16-23 ; xl, 7-9 ; xlii, 1-6.)

Espoir de résurrection. — Et moi j'ai su qu'il vit, mon sauveur, et qu'en dernier, sur la poussière, il se lèvera. Et après que ma peau, que voilà, sera tombée, libre de ma chair, je verrai Dieu. Oui, moi, à moi, je le verrai ; mes yeux le verront, non ceux d'un autre ! (*Job*, xix, 25-27.)

Et beaucoup des dormeurs de la terre, de la poussière s'éveilleront, ceux-ci à la vie éternelle, et ceux-là à la honte et aux malédictions éternelles. Et les sages brilleront comme brille le firmament, et ceux qui ont mené droit la multitude, resplendiront comme les étoiles à tout jamais. (*Daniel*, xii, 2-3.)

2. — VIE SENTIMENTALE ET MORALE

L'AMOUR. — 1. **La consolation d'Isaac.** — Et Isaac venait, revenant de la source du Vivant-qui-me-voit ; et il habitait la contrée du Midi. Et Isaac sortit pour se promener dans les champs, à la descente du soir et il leva les yeux et vit : et voilà, des chameaux venaient.

et Rébecca leva ses yeux et vit Isaac et elle sauta de son chameau, et elle dit au serviteur : « Qui est cet homme, là, qui marche dans les champs, au-devant de nous ? » Et le serviteur dit : « C'est mon maître. » — Et elle prit son voile et se couvrit. Et le serviteur raconta à Isaac toutes les choses qu'il avait faites. Et Isaac la mena dans la tente de Sarah, sa mère, et il prit Rébecca, et elle fut à lui pour femme, et il l'aima, et Isaac se consola de (la mort de) sa mère. (*Genèse*, XXIV, 62-67.)

2. Samson et Dalila. — Et il arriva ensuite que Samson aima une femme, dans la vallée du ruisseau de Sorek ; et son nom était Dalila. Et les chefs des Philistins montèrent vers elle et lui dirent : « Séduis-le et vois en quoi est sa force grande et en quoi nous pourrons le vaincre ; et nous le lierons pour l'affaiblir ; et à toi chaque homme de nous donnera mille et cent pièces d'argent. » — Et Dalila dit à Samson : « Dis-moi, je te prie, en quoi est ta force grande et en quoi on pourrait te lier pour t'affaiblir ? » — Et Samson lui dit : « Si on me liait avec sept cordes fraîches, qui n'ont pas été sèches, je deviendrais faible et je serais comme un parmi les hommes. » — Et les chefs des Philistins firent monter vers elle sept cordes fraîches, qui n'ont pas été sèches, et elle le lia avec ces cordes ; et des hommes, embusqués par elle, se tenaient dans la chambre. — Et elle lui dit : « Les Philistins sont sur toi, Samson ! » Et il rompit les cordes, comme se rompent les liens d'étoupe, quand ils sentent le feu ; et elle ne fut point connue, sa force. — Et

Dalila dit à Samson : « Voici, tu t'es raillé de moi et tu m'as parlé en mensonges ; mais dis-moi, maintenant, je te prie, avec quoi tu serais lié. » — Et il lui dit : « Si on me liait en de grosses cordes neuves, n'ayant pas encore servi au travail, je deviendrais faible, et je serais comme un parmi les hommes. » — Et Dalila prit de grosses cordes neuves et le lia avec elles et elle lui dit : « Les Philistins sont sur toi, Samson ! » Et les hommes embusqués se tenaient dans la chambre. Et il rompit les cordes de ses bras, comme du fil. Et Dalila dit à Samson : « Voici ; jusqu'ici tu t'es raillé de moi et tu m'as parlé en mensonges ; dis-moi avec quoi tu serais lié. » — Et il lui dit : « Si tu tressais les sept tresses de ma tête avec la chaîne du tissage. » — Et elle fixa la cheville et elle lui dit : « Les Philistins sont sur toi, Samson ! » — Et il s'éveilla de son sommeil, et il arracha, du même coup, la cheville, le tissage et la chaîne. — Et elle lui dit : « Quoi, tu me dis : Je t'aime, et ton cœur n'est point avec moi ; voici trois fois que tu t'es raillé de moi et ne m'as pas dit en quoi est ta force grande. » — Et comme elle le pressait tous les jours de ses paroles, il arriva qu'elle le contraignit et que son âme devint faible à mourir et il lui raconta tout son cœur et lui dit : « Jamais rasoir n'est monté sur ma tête, car je suis voué à Dieu comme nazir, depuis le ventre de ma mère ; si mes cheveux étaient rasés, ma force partirait de moi, et je deviendrais faible comme un d'entre les hommes. » — Et Dalila vit qu'il lui racontait tout son cœur. Elle envoya et appela les chefs des Philistins, disant : « Montez cette fois-ci, car il m'a raconté tout son cœur. » — Et ils

montèrent vers elle, les chefs des Philistins, et ils firent monter avec eux l'argent dans leurs mains. Et elle endormit Samson sur ses genoux, et elle appela l'homme et il rasa les sept tresses de sa tête et elle commença de le dompter, car sa force était partie de lui. Et elle dit : « Les Philistins sont sur toi, Samson ! » — Et il s'éveilla de son sommeil et il dit : « J'en sortirai comme toutes les fois, et me débarrasserai » ; et il ne savait pas que Dieu était parti de lui. — Et les Philistins le saisirent, et crevèrent ses yeux, et le firent descendre à Gaza, et le lièrent avec des chaînes de cuivre et il tourna la meule dans la maison des prisonniers. (*Juges*, XVI, 4-21.)

3. Le Berger et la Sulamite. — Que te voici belle, mon amie, que te voici belle ! Tes yeux sont des colombes, derrière ton voile ; tes cheveux, comme le troupeau de chèvres qui descendent de la montagne de Galaad. Tes dents, comme le troupeau de brebis tondues qui montent du lavoir : elles vont toutes deux à deux, et il n'en manque pas une. Comme des fils d'écarlate sont tes lèvres et ton parler est doux, et ta tempe, sous tes tresses, est une tranche de grenade. Ton cou est comme la tour de David, pour les trophées bâtie ; mille boucliers y sont suspendus, tous les boucliers des forts. — Tes deux seins sont pareils à deux faons jumeaux de biche, qui paissent dans les roses. — Avant que souffle le jour et que fuient les ombres, je m'en viendrai vers la montagne de myrrhe et la colline d'aromates. — Tu es belle tout entière ; en toi, point de défaut. Avec moi, viens,

fiancée ; avec moi, du Liban, viens ; regarde, de la tête de l'Amana, de la tête du Sénir et du Hermon, des repaires du lion, des montagnes du léopard. — Tu m'as ravi à moi, ma sœur, fiancée, tu m'as ravi, avec l'un de tes regards, avec l'un des colliers de ton cou. — Qu'elles sont jolies, tes caresses, ma sœur fiancée ; elles sont douces, tes amours, plus que le vin ; et l'odeur de tes huiles parfume plus que tout parfum. Des gouttes de miel tombent de tes lèvres, fiancée, le miel et le lait coulent sous ta langue, et l'odeur de tes robes est comme l'odeur du Liban. — C'est un jardin clos, ma sœur fiancée, un jardin clos, une source scellée, un parc de plaisance avec des grenades et tous les beaux fruits, le troëne et les nards, le nard, le safran, la cannelle et le cinname, et tous les arbres d'encens, la myrrhe, l'aloès et toutes les têtes des parfums. Une source de jardins, une fontaine d'eau vivante, qui coule du Liban.

Réveille-toi, vent du Nord, brise du Sud, accours ! Soufflez en mon jardin, que s'épandent mes parfums ! Qu'il vienne dans son jardin, mon bien-aimé, et qu'il mange le fruit de ses délices !

Je viens en mon jardin, ma sœur fiancée ; je cueille ma myrrhe avec mon baume, je mange mes fruits avec mon miel ; je bois mon vin avec mon lait ; mangez, mes amis, buvez mes camarades.

Je suis endormie et mon cœur veille ; la voix de mon amour a frappé.

Ouvre-moi, ma sœur, mon amie, ma colombe, ma parfaite, car ma tête est pleine de rosée, mes cheveux sont mouillés par la nuit.

J'ai ôté ma chemise, comment la remettrais-je? J'ai lavé mes pieds, comment les salirais-je?... Mon bien-aimé a retiré sa main de la lucarne, et mes entrailles s'émeuvent à cause de lui. Je me suis levée, pour ouvrir à mon bien-aimé ; mes mains dégouttent de myrrhe, et mes doigts posent de la myrrhe sur les poignées du verrou. J'ouvre à mon bien-aimé, mais mon bien-aimé a passé ; il est disparu ; mon âme était sortie de moi, lorsqu'il parlait ; je le cherche et je ne le trouve point, je l'appelle, et il ne répond pas. — Ils m'ont trouvée, les gardiens qui tournent dans la ville. Ils me frappent, ils me blessent ; ils m'ôtent mon voile, les gardiens des murailles. — Je vous conjure, filles de Jérusalem, si vous trouvez mon bien-aimé, que lui direz-vous? Que je suis malade d'amour.

En quoi ton amant est-il plus qu'un autre amant, belle parmi les femmes? En quoi ton amant est-il plus qu'un autre amant, pour que tu nous conjures de la sorte?

Mon amant est clair et vermeil, reconnu, comme un drapeau, entre dix mille. Sa tête est comme l'or parfait, et ses cheveux en boucles sont noirs comme le corbeau. Ses yeux sont comme des colombes sur une source d'eau... Ses joues comme une plate-bande de baume, comme des tertres aromatiques ; ses lèvres sont des roses, elles distillent la myrrhe qui coule. Ses mains sont des cylindres d'or, incrustés d'onyx, son corps, une œuvre d'ivoire, ornée de saphirs. Ses jambes sont des colonnes de marbre, fixées sur des socles d'or. Il ressemble au Liban ; il est choisi comme les cèdres. Son palais n'est que douceur et tout en lui

est séduction. Tel est mon amant, mon ami, ô filles de Jérusalem. (*Cantique des Cantiques*, IV, V.)

4. La femme. — La femme vaillante, qui la trouvera ? Plus que les perles elle a du prix. En elle se fie le cœur de son maître, et il ne manque point de richesses : elle lui rend le bien, tous les jours de sa vie, et non le mal. Elle demande laine et chanvre, et, de la volonté de ses mains, elle travaille. Pareille au navire des marchands, de loin elle apporte son pain. Elle se lève, — il fait encore nuit, — et elle donne la nourriture à sa maison et la loi à ses servantes. Elle jette son regard sur un champ et l'acquiert ; du fruit de ses mains elle plante une vigne. Elle ceint de courage ses hanches et fortifie ses bras. Elle aime que prospère son commerce ; et, la nuit, sa chandelle ne s'éteint pas. Elle met ses mains au rouet; au fuseau, elle appuie ses paumes. Au pauvre, elle ouvre ses paumes, au misérable, elle tend sa main. Pour sa maisonnée, elle ne craint point la neige, ses gens sont tous couverts de pourpre. Elle se brode des tapis ; le lin et l'écarlate sont ses vêtements. Son maître est connu, aux portes, quand il siège avec les anciens du pays. Le courage et la dignité sont ses robes, et elle sourit aux jours à venir. Avec sagesse, elle ouvre sa bouche ; l'étude de la bonté est sur sa langue. Ses fils se lèvent pour la dire heureuse, et son maître pour faire son éloge. Mensonge, la grâce ; et vanité, la beauté : la femme craignant Dieu, seule, sera louée. Rendez-lui le fruit de ses mains, et qu'aux portes, ses œuvres disent sa louange. (*Proverbes*, XXXI, 10-31.)

L'AMITIÉ. — Lamentation de David sur la mort de Jonathan. — Et David lamenta cette lamentation sur Saül et son fils Jonathan : « O cerf d'Israël, tué sur tes hauteurs ! Comme ils sont tombés, ces forts ! — Ne le dites pas dans Gath ; dans les rues d'Ascalon, ne l'annoncez point, — de peur qu'elles soient en joie, les filles des Philistins, et qu'elles se réjouissent, les filles de l'incirconcis ! — Montagnes de Guelboë, sur vous, plus de rosée, plus de pluie sur vous, ni sur les prairies des hauteurs, — car là, il fut souillé, le bouclier des forts, le bouclier de Saül, qui plus jamais ne sera oint d'huile ! — Devant le sang des blessés, devant la graisse des guerriers, l'arc de Jonathan ne reculait point en arrière, ni l'épée de Saül ne revenait à vide. — Saül et Jonathan, aimés et chéris dans leur vie, dans leur mort ne furent pas séparés ; prompts plus que les aigles, vaillants, plus que les lions. — Filles d'Israël, pleurez à Saül, qui vous vêtait des délices de la pourpre, et ajoutait à vos parures des bijoux d'or. — Comme ils sont tombés, les forts, au milieu du combat ; tombé mort, Jonathan, sur tes hauteurs ! Pour moi, quelle angoisse sur toi, mon frère Jonathan ! Tu me fus si chéri ! A moi, ton amour était une merveille, plus que l'amour des femmes ! — Comme ils tombèrent, ces vaillants, comme elles périrent, ces armes de bataille ! » (II, *Samuel*, I, 17-27.)

LA JUSTICE. — David et Nathan. — Et l'Éternel envoya Nathan à David ; et il vint à lui et lui dit : « Deux hommes étaient dans une ville, un riche et

un pauvre. Le riche avait menu bétail et gros bétail en abondance. Et le pauvre ne possédait rien qu'une brebis petite, qu'il avait achetée. Il la nourrissait et elle grandissait, ensemble avec lui et avec ses enfants ; de son morceau de pain, elle mangeait ; de son verre, elle buvait ; et elle couchait dans son sein, et elle lui était comme une fille. Et vint un voyageur faire visite à l'homme riche ; et l'homme riche s'épargna de prendre de son menu bétail et de son gros bétail pour l'offrir à son hôte ; mais il prit la brebis de l'homme pauvre et la servit à l'hôte venu chez lui... » Et la narine de David s'échauffa contre cet homme, beaucoup, et il dit à Nathan : « Sur la vie de Dieu, qu'il soit fils de la mort, l'homme qui fit pareille action ; et la brebis, il en paiera le quadruple, à cause qu'il fit cette chose et n'eut point de pitié. » — Et Nathan dit à David : « Cet homme, c'est toi. Ainsi dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : Moi, je t'ai oint pour roi sur Israël et moi, je t'ai sauvé de la main de Saül. Et à toi j'ai donné la maison de ton maître, et j'ai mis sur ton sein les femmes de ton maître, et je t'ai mis sur la maison d'Israël et de Juda... Pourquoi as-tu méprisé la parole de l'Éternel, faisant ce qui est mal à ses yeux ? — Tu as frappé avec l'épée Urie le Héthéen ; sa femme, tu l'as prise pour ta femme, et lui, tu l'as tué avec l'épée des fils d'Amon. Et maintenant, l'épée ne partira pas de ta maison jusqu'à l'éternité, à cause que tu m'as méprisé et que tu as pris pour ta femme la femme d'Urie le Héthéen. — Ainsi dit l'Éternel : « De ta maison, j'élèverai sur toi le malheur ; et je prendrai tes femmes devant tes yeux, et je les donnerai à tes amis, et ils

coucheront avec tes femmes, aux yeux du soleil que voici. Car si toi, tu l'as faite en cachette, cette chose, moi, je la ferai devant tout Israël et devant la face du soleil. » — Et David dit à Nathan : « J'ai péché envers Dieu. » (II, *Samuel*, XII, 1-13.)

LA SAGESSE. — Rêve de Salomon. — A Gabaon, l'Éternel fut vu par Salomon, dans le rêve de la nuit ; et Dieu dit : « Demande. Que te donnerai-je ? » — Et Salomon dit : « Tu fis à ton serviteur David, mon père, une faveur grande, quand il marcha devant ta face, en vérité et en justice et en droiture de cœur avec toi, et tu lui gardas cette faveur grande et tu lui donnas un fils assis sur son trône, comme je suis en ce jour. Et maintenant, Éternel, mon Dieu, tu as fait que règne ton serviteur, en la place de David, mon père ; et moi, garçon petit, je ne saurai aller et venir devant toi. Et ton serviteur est au milieu de ton peuple que tu as choisi, peuple nombreux, qu'on ne peut nombrer, et dont n'est point comptée la multitude. Donne donc à ton serviteur un cœur qui s'entende à juger ton peuple, qui comprenne entre le bon et le mauvais, car qui pourra juger ton peuple, un peuple grand comme celui-ci ? » — Et que Salomon ait demandé cette chose, cela fut bon aux yeux de Dieu. Et Dieu lui dit : « Puisque tu m'as demandé cette chose, et que tu n'as point demandé des jours nombreux, et que tu n'as point demandé la richesse, et que tu n'as point demandé le souffle de tes ennemis, et que tu as demandé l'intelligence pour entendre la justice, voici : je fais selon ta parole ; je te donne un cœur sage et intelligent, tel que

nul comme toi n'aura été avant toi, et que nul comme toi ne se lèvera après toi. Et aussi ce que tu n'as pas demandé, je te le donne : la richesse et la gloire ; et nul parmi les rois n'aura été comme toi, en tous tes jours. Et si tu marches dans mes voies, gardant mes lois et mes ordonnances, ainsi que marcha David, ton père, j'allongerai tes jours. » Et Salomon s'éveilla ; et voilà, c'était un rêve. (I, *Rois*, III, 5-15.)

III. VIE INTERNATIONALE

Messianisme et Messie. — 1. Alors les craignants de l'Éternel s'entre-parlèrent, homme à homme, et Dieu écouta et entendit ; et fut écrit devant sa face un livre de souvenance de ceux qui craignent l'Éternel et qui pensent son nom. « Et ils seront à moi, dit l'Éternel Cébaoth, au jour que je choisis, et j'aurai souci d'eux, comme un homme a souci de son fils qui le sert. Et vous reviendrez, et de nouveau vous verrez entre le juste et le méchant, entre le servant de Dieu et celui qui ne le sert point. Car voici qu'il arrive, le jour brûlant comme la fournaise, où ils seront comme paille, tous les méchants et les faiseurs de mal ; il les brûlera, le jour qui vient, dit l'Éternel Cébaoth, ne laissant d'eux ni branche, ni racine. Et pour vous qui craignez mon nom, se lèvera un soleil de justice, portant sur ses ailes le salut ; et vous paraîtrez et vous vous ébattrez comme de jeunes taureaux sortant de l'étable. Et les méchants seront poussière sous la plante de vos pieds, en ce jour que je fais, dit l'Éternel Cé-

baoth. Souvenez-vous de la Loi de Moïse, mon serviteur, que je lui ai ordonnée sur l'Horeb, commandements et statuts pour tout Israël. Voici, je vous enverrai Élie le prophète, avant le jour de l'Éternel, le jour grand et terrible. Et il ramènera le cœur des pères aux fils et le cœur des fils aux pères, de peur que je ne vienne et ne frappe d'interdit la terre. » (*Malachie*, III, 16-24.)

2. — Et une branche sortira du tronc de Jessé, un rejeton caché fructifiera de ses racines. Et sur lui reposera le souffle de l'Éternel, l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de connaissance et de crainte de Dieu. Et, dans sa crainte de Dieu, il ne jugera point selon la vue de ses yeux, il ne décrétera point selon l'ouïe de ses oreilles. Mais il jugera en équité les pauvres et il décrètera en droiture pour les humiliés de la terre. Et il frappera la terre avec la verge de sa bouche, et avec le souffle de ses lèvres il tuera le méchant. Et l'équité sera la ceinture de ses hanches, et la foi la ceinture de ses flancs. Et le loup habitera avec la brebis et le tigre couchera avec le chevreau ; veau, lionceau et bélier seront ensemble, et un enfant petit les conduira ; génisse et ourse paîtront ensemble, ensemble coucheront leurs petits ; et le lion comme le bœuf mangera le foin. Et le nourrisson jouera sur le trou du serpent ; sur le trou de la vipère l'enfant sevré mettra sa main. On ne fera plus le mal, on ne détruira plus, en toute la montagne de ma sainteté ; car la terre sera pleine de la connaissance de Dieu, comme l'eau couvre le fond des mers. — Et dans ce jour-là, la racine de Jessé se dres-

sera comme la bannière des peuples ; vers lui les peuples se tourneront, et il aura le repos et la gloire. Et dans ce jour-là l'Éternel étendra une seconde fois sa main, rachetant le reste de son peuple qui reste d'Assyrie, d'Égypte, de Patros, de Kousch, d'Elam, de Sénaar, de Hamat et des îles de la mer. Et il lèvera l'étendard vers les peuples et il rassemblera les exilés d'Israël et il recueillera les dispersés de Juda, des quatre coins de la terre. (*Isaïe*, XI, 1-12.)

3. — Et il arrivera, dans la fin des jours, que la montagne de la maison de l'Éternel sera posée sur la tête des montagnes, plus haut que les collines, et les peuples y afflueront. Et les peuples nombreux marcheront et diront : « Allons, et montons à la montagne de l'Éternel et à la maison du Dieu de Jacob, et il nous apprendra ses chemins et nous marcherons dans ses voies, car de Sion sort la Loi, et de Jérusalem la parole du Seigneur. » Et il jugera entre les peuples nombreux et il décrètera pour les peuples puissants et lointains. Et ils casseront leurs épées en charrues et leurs piques en serpes ; plus ne lèvera d'épée un peuple contre un peuple, et plus n'apprendront la guerre. Et chaque homme s'assiéra sous sa vigne, et chaque homme sous son figuier, sans que nul ne l'inquiète ; car elle l'a dit, la bouche de l'Éternel Cébaoth. « (*Michée*, IV, 1-4.)

4. — Dans l'année première de Balthazar, roi de Babylone, Daniel vit un rêve et sa tête eut des visions sur sa couche. Après le rêve, il écrivit, racontant la somme des choses. Daniel commença et dit : « Dans ma vision je regardais pendant la nuit. Et voici les

quatre vents du ciel, se précipitant sur la mer forte, et quatre bêtes grandes, sortant de la mer, celle-ci différant de celle-ci. La première, comme un lion, avec des ailes d'aigle ; je regardais, et ses ailes lui furent arrachées et elle fut soulevée de terre, et mise debout sur des pieds comme un homme ; et un cœur d'homme lui fut donné. — Et voici une bête autre, une deuxième, semblable à un ours ; se dressant sur deux pattes, et, dans sa gueule, entre ses dents, trois côtes ; et on lui disait : « Lève-toi ! Mange de la chair, beaucoup. » — Et voici après, je regardai encore ; et voici une bête autre, comme une panthère et quatre ailes d'oiseau sur son dos, et à cette bête quatre têtes ; et une grande puissance lui fut donnée. — Et après cela, j'étais voyant dans les visions de la nuit, et voici une bête quatrième, terrible et formidable et forte davantage ; elle avait des dents de fer grandes ; elle mangeait, elle broyait, et les restes, avec ses pieds elle les foulait. De toutes les bêtes d'avant elle, elle différait et elle avait dix cornes... — Et je regardai, et voici que des trônes furent dressés, et l'Ancien des jours s'assit. Son vêtement était comme la neige pâle et la chevelure de sa tête comme la laine blanche. Son trône n'était qu'étincelles de feu, et ses roues que feu brûlant. Un fleuve de feu se formait et sortait de devant sa face ; et mille milliers le servaient, et dix mille myriades se levaient devant sa face. Le Juge s'assit et les livres furent ouverts... Et je regardai, et la bête fut tuée, son corps fut détruit et donné à la flamme. Et aux autres bêtes leur pouvoir fut ôté, mais une longueur de vie leur fut donnée jusqu'en

un temps et à une époque. Et je voyais dans les visions de la nuit, et voici, avec les nuages du ciel, comme un Fils de l'Homme qui venait, et qui s'avançait jusque vers l'Ancien des jours, et qui s'approchait devant sa face. Et à lui fut donné le pouvoir, et la splendeur et la royauté ; et tous les peuples, langues et nations, lui firent service. Sa domination est une domination d'éternité ; elle ne sera pas ôtée, ni son règne détruit. (*Daniel*, VII, 1-14.)

TRADUCTIONS. — *Tous les textes bibliques ont été traduits par* EDMOND FLEG.

ÉPOQUE HELLÉNISTIQUE

ÉPOQUE HELLÉNISTIQUE

Sous Alexandre le Grand et ses successeurs, et, plus tard encore, sous la domination romaine, Israël se trouve en contact étroit avec la civilisation grecque. — A Alexandrie, malgré des luttes constantes, l'esprit hébraïque et l'esprit hellénique tendent à se rapprocher et finissent par s'harmoniser dans l'œuvre de Philon le Juif, qui annonce et prépare la théologie chrétienne. — En Palestine, au contraire, où les Sages et leurs Écoles perpétuent la tradition, la résistance de l'esprit juif est beaucoup plus forte ; elle s'affirme victorieusement sous les Macchabées, et n'est vaincue que matériellement par Titus, qui détruit Jérusalem et le Second Temple, mais laisse subsister la Synagogue et l'École, où le judaïsme trouvera une vie nouvelle.

CHRONOLOGIE

Av. J.-C.

333-323. La Palestine incorporée à l'Empire d'Alexandre le Grand. — Les SAMARITAINS possèdent un Temple et un culte indépendants. — SIMÉON LE JUSTE continue la tradition orale de la GRANDE SYNAGOGUE.

320-198. La Palestine aux mains des Ptolémées, qui règnent sur l'Égypte. — Les Juifs installent ou développent des communautés dans les villes grecques de la Méditerranée, à Antioche, Damas, Ephèse, etc... et surtout à Alexandrie où, administrés

par un ETHNARQUE, ils préparent la fusion de l'esprit juif et de l'esprit grec.

198. La Palestine est incorporée au royaume de Syrie, par Antiochus le Grand.

175-168. Antiochus IV Épiphane, roi de Syrie, veut imposer aux Juifs de Palestine la religion et les mœurs grecques. — Révolte des MACCHABÉES ou HASMONÉENS. — Premiers développements de la Littérature APOCALYPTIQUE.

168. La Palestine, affranchie de la domination syrienne, redevient un Etat indépendant.

139. SIMON MACCHABÉE, Prince et Grand-Prêtre, s'allie avec les Romains. — Il existe à cette époque une colonie juive à Rome.

104. ARISTOBULE Ier, petit-fils de SIMON, prend le titre de roi.

103-78. Règne de son successeur, ALEXANDRE JANNÉE : luttes violentes entre les deux sectes des PHARISIENS et des SADDUCÉENS.

63. Pompée et les Romains s'emparent de Jérusalem.

47. Les Juifs de la Diaspora (dispersion), qui possèdent, selon Strabon, des communautés dans toutes les contrées de l'Empire romain, et dont plusieurs sont citoyens et électeurs à Rome, obtiennent, de César, le droit d'envoyer au Temple un tribut annuel *(Fiscus judaicus)*.

40. L'Iduméen HÉRODE, gouverneur de Galilée, se fait nommer roi des Juifs par le Sénat Romain.

25. Les Écoles de SCHAMMAI et de HILLEL perpétuent la tradition orale. — Progrès de la secte ESSÉNIENNE.

4. Mort d'HÉRODE LE GRAND. — Révolte des Juifs.

Ap. J.-C.

6. La Palestine divisée en quatre provinces romaines.

10. Mort de HILLEL. — La tradition orale conti-

nuée par les TANAIM (enseignants) : GAMLIEL I.

26-36. Ponce-Pilate, procurateur de Judée. — JÉSUS et les APÔTRES. — Les JUDÉO-CHRÉTIENS.

38. HÉRODE-AGRIPPA, petit-fils d'Hérode le Grand, est élevé à la royauté grâce à l'Empereur Claude.

40. Les Juifs d'Alexandrie, menacés dans leurs intérêts et privilèges, envoient en ambassade auprès de l'Empereur Claude leur coreligionnaire le philosophe PHILON.

44. HÉLÈNE, reine d'Adiabène, et ses fils IZATES et MONOBAZ se convertissent au judaïsme. — Progrès du prosélytisme juif.

50-60. Activité de SAÜL de TARSE (St Paul), qui fait du judéo-christianisme une religion indépendante.

64. Florus, gouverneur de Judée. — Révolte des Juifs.

66. Vespasien, envoyé par Rome pour mettre fin à la révolte. — L'historien juif FLAVIUS JOSEPH prend part à la lutte et se rend aux Romains.

70. Titus s'empare de Jérusalem, détruit le Second Temple et emmène à Rome de nombreux captifs, parmi lesquels le dernier roi des Juifs AGRIPPA II, sa sœur BÉRÉNICE et FLAVIUS JOSEPH. — La Palestine, province romaine.

I

HISTOIRE ET LÉGENDE

Alexandre le Grand à Jérusalem. — Lorsque Alexandre le Grand eut pris Gaza, il s'avança vers Jérusalem ; et le Grand Sacrificateur Jaddus (Siméon le Juste), qui savait quelle était sa colère contre lui, se voyant avec tout le peuple dans un péril inévitable, eut recours à Dieu, ordonna des prières publiques pour implorer son assistance et lui offrit des sacrifices. Dieu lui apparut en songe, la nuit suivante, et lui dit de faire répandre des fleurs dans la ville, de faire ouvrir toutes les portes, et d'aller, revêtu de ses habits pontificaux, avec tous les sacrificateurs aussi revêtus des leurs, et tous les autres, vêtus de blanc, au-devant d'Alexandre, sans rien appréhender de ce prince parce qu'il les protégerait. Jaddus fit savoir avec grande joie à tout le peuple la révélation qu'il avait eue ; et tous se préparèrent à attendre en cet état la venue du roi... Les Phéniciens et les Chaldéens qui étaient dans l'armée d'Alexandre ne doutaient point que, dans la colère où il était contre les Juifs, il ne leur permît de saccager Jérusalem, et qu'il ne fît une punition exemplaire du Grand Sacrificateur. Mais il arriva tout le contraire ; car ce prince n'eut pas plus tôt aperçu cette grande multitude d'hommes vêtus de

blanc, cette troupe de sacrificateurs vêtus de lin, et le Grand sacrificateur avec son éphod de couleur d'azur enrichi d'or et sa tiare sur la tête, avec une lame d'or sur laquelle le nom de Dieu était écrit, qu'il s'approcha seul de lui, adora ce Nom si auguste, et salua le grand sacrificateur, que nul autre n'avait encore salué... Parménion, qui était en grande faveur auprès de lui, lui demanda d'où venait donc que lui, qui était adoré de tout le monde, adorait le Grand Sacrificateur des Juifs. « Ce n'est pas, lui répondit Alexandre, le Grand Sacrificateur que j'adore ; mais c'est le Dieu de qui il est le ministre. Car lorsque j'étais encore en Macédoine et que je délibérais par quel moyen je pourrais conquérir l'Asie, il m'apparut en songe en ce même habit, m'exhorta à ne rien craindre, me dit de passer hardiment le détroit de l'Hellespont et m'assura qu'il serait à la tête de mon armée et qu'il me ferait conquérir l'empire des Perses... » Alexandre, après avoir ainsi répondu à Parménion, embrassa le Grand Sacrificateur et les autres sacrificateurs, marcha ensuite au milieu d'eux, arriva en cet état à Jérusalem, monta au Temple et offrit des sacrifices à Dieu, en la manière que le Grand Sacrificateur lui dit qu'il devait faire. (FLAVIUS JOSEPH, *Histoire ancienne des Juifs*, XI, 8 ; cf. *Yoma*, 69 a.)

Les Samaritains et leur Temple. — Cependant, les principaux de Jérusalem ne pouvaient souffrir que Manassé, frère de Jaddus, Grand Sacrificateur, eût pris pour femme une étrangère, parce que c'était violer les lois touchant les mariages, et établir un

mélange profane avec les nations idolâtres, ce qui avait été la cause de leur captivité et de tant de maux qu'ils avaient soufferts. Aussi ils insistaient pour que Manassé renvoyât sa femme, ou ne s'approchât plus de l'autel ; et Jaddus, pressé de ces plaintes, lui défendit de s'en approcher. Manassé se retira vers Sanabaleth, son beau-père, et lui dit : qu'encore qu'il aimât extrêmement sa femme, la sacrificature était un si grand honneur parmi ceux de sa nation, qu'il ne pouvait se résoudre à en être privé. Sanabaleth lui répondit que, pourvu qu'il voulût garder sa fille, non seulement il lui conserverait cet honneur, mais le ferait établir grand sacrificateur et prince de la Judée... Pendant qu'Alexandre était encore occupé au siège de Tyr, il crut que le temps était propre pour venir à bout de son dessein... Ce grand prince l'ayant très bien reçu, il lui dit qu'il avait un gendre nommé Manassé, frère du grand sacrificateur des Juifs ; que plusieurs de cette nation s'étaient attachés à lui par l'affection qu'ils lui portaient, et qu'il désirait de bâtir un Temple près de Samarie ; que sa Majesté pourrait en tirer un grand avantage, parce que cela diviserait les forces des Juifs, et empêcherait que cette nation ne se pût révolter tout entière et lui donner de la peine, comme leurs ancêtres en avaient donné aux rois de Syrie. Alexandre lui accorda sa prière, et il fit aussitôt travailler avec une incroyable diligence à bâtir ce temple, en établit Manassé Grand sacrificateur, et n'eut pas peu de joie d'avoir procuré un si grand honneur aux enfants qui naîtraient de lui et de sa fille... (FLAVIUS JOSEPH, *Histoire ancienne des Juifs*, XI, 8.)

La Bible des Septante. — Démétrius de Phalère, préposé à la bibliothèque royale (d'Alexandrie), recevait de grandes sommes pour réunir, si possible, tous les livres du monde. Un jour, le roi Ptolémée lui demanda en ma présence combien il avait de volumes ; il répondit : « Plus de deux cent mille, ô roi ; et je ferai diligence pour me procurer ceux qui manquent encore, et arriver au nombre de cinq cent mille. Mais on m'a rapporté que les lois juives méritaient aussi d'être copiées et de figurer dans ta bibliothèque. » — « Qui t'empêche, dit le roi, de te les procurer ? » — Démétrius répartit : « Il faudrait qu'elles fussent traduites (en grec), car les Judéens ont une écriture qui leur est propre et parlent une langue particulière... » — Le roi ordonna qu'on écrivît au grand-prêtre des Juifs, afin de réaliser ce projet...

Après que le grand-prêtre Éléazar eut offert un sacrifice, choisi les soixante-dix vieillards et réuni les nombreux présents destinés au roi, il nous congédia sous une sûre escorte. Quand nous arrivâmes à Alexandrie, nous fûmes annoncés au roi. Lorsqu'il nous vit entrer avec les présents et les rouleaux de parchemin sur lesquels la Loi était écrite, le roi interrogea les vieillards sur leurs livres. Après qu'ils les eurent déroulés, il s'en approcha, s'inclina sept fois et dit : « Hommes, je vous remercie ; mais je remercie davantage celui qui vous envoie, et celui que je remercie le plus, c'est Dieu, dont voici les paroles... »

Trois jours plus tard, Démétrius accompagna les soixante-dix savants, le long de la chaussée de sept stades qui borde la mer, jusqu'à l'île de Pharos ; il

les réunit dans une maison splendide et paisible, bâtie sur le rivage, et les pria de procéder à la traduction. C'est ce qu'ils firent, établissant un sens par la comparaison entre leurs diverses interprétations...

Quand ils eurent achevé, le roi ordonna qu'on tînt ces livres en haute vénération et qu'on les conservât avec le plus grand soin. Puis il invita les traducteurs à revenir souvent le voir, les assurant qu'il les traiterait en amis et leur donnerait des marques de son estime. (*Lettre d'Aristéas*, *passim*.)

L'hellénisme en Palestine. — Après la mort de Séleucus et l'avènement d'Antiochus, surnommé Épiphane, Jason, frère d'Onias, se mit à intriguer pour obtenir le pontificat... Devenu maître du pouvoir, il s'empressa d'helléniser ses compatriotes. Il abrogea les privilèges accordés aux Juifs par décrets royaux... et, rompant avec les principes constitutifs de la société juive, il introduisit des coutumes contraires à la Loi. Il prit plaisir à élever un gymnase immédiatement au-dessous de la citadelle et à faire coiffer le pétase aux jeunes gens les plus distingués... On vit se développer les mœurs étrangères à tel point que les prêtres n'eurent plus aucun zèle pour le service de l'autel ; sans respect pour le Temple, ils négligeaient les sacrifices et couraient à la palestre, pour prendre part aux jeux profanes et aux concours de disque. On ne faisait plus de cas de ce qu'avaient honoré nos pères et on trouvait bien plus beau ce que les Grecs tenaient pour glorieux. En agissant ainsi, les Juifs se mirent dans une position fâcheuse et ceux-là même dont ils s'effor-

çaient de copier les mœurs et auxquels ils voulaient se rendre entièrement semblables, devinrent leurs ennemis et les instruments de leur punition. (*Macchabées* II, 4.)

Les persécutions d'Antiochus Épiphane. — Le roi prescrivit à tout son empire de ne former qu'un seul peuple : chacun devait abandonner ses coutumes particulières. Toutes les nations se soumirent à l'ordre royal. Beaucoup d'Israélites se mirent à rendre un culte au souverain, à sacrifier aux idoles ou à profaner le Sabbat. Le roi envoya à Jérusalem et aux villes de Juda des messagers porteurs d'un édit qui enjoignait de suivre des lois étrangères au pays, qui interdisait les holocaustes, les sacrifices et les libations dans le temple, qui ordonnait de profaner les sabbats et les fêtes, de souiller le sanctuaire et les saints, de construire des autels, d'établir des bois sacrés et d'ériger des idoles, d'immoler des porcs et autres animaux impurs, d'abandonner la circoncision des enfants et de pratiquer toutes les impuretés et les profanations qui souillent l'âme. Celui qui ne se conformerait pas à l'ordre du roi devait être puni de mort. Il publia cet édit dans tout son empire. Il établit des surveillants sur tout le peuple et prescrivit aux villes de Juda d'offrir chacune leurs sacrifices. (*Macchabées*, I, I.)

La révolte de Mattathias.— Ceux que le roi avait envoyés pour contraindre le peuple à l'apostasie arrivèrent à la ville de Modéin pour y offrir des sacrifices. Un grand nombre d'Israélites se joignirent à

eux. Mattathias et ses fils se trouvaient là tous ensemble. Les envoyés du roi, prenant la parole, s'adressèrent à Mattathias, disant : « Tu es un chef, un homme considéré et important dans cette ville ; tu as pour te soutenir des fils et des frères ; eh bien ! avance le premier et obéis à l'ordre du roi, comme ont fait tous les païens, les hommes de Juda et ceux qui sont restés à Jérusalem ; toi et ta maison, vous serez comptés parmi les amis du roi, et tu seras honoré ainsi que tes fils, par de l'argent, de l'or et de nombreux présents. » — Mattathias répondit d'une voix forte : « Tous les peuples qui habitent l'empire du roi peuvent le quitter et abandonner le culte de leurs pères pour le plaisir de suivre ses ordres ; mais moi, mes fils et mes frères, nous resterons fidèles à l'alliance de nos pères. Dieu nous préserve d'abandonner la Loi et ses prescriptions ! Les paroles du roi, nous n'y obéirons pas, et nous ne dévierons de notre culte ni à droite, ni à gauche. » — Quand il eut fini de prononcer ces paroles, un Juif s'avança devant tout le monde, pour sacrifier sur l'autel de Modéin, suivant l'ordre du roi. A cette vue, Mattathias fut saisi d'une sainte ferveur qui fit trembler ses reins, et dans sa juste indignation, il se précipita et tua ce Juif sur l'autel. Il fit périr en même temps l'officier du roi qui contraignait à sacrifier et détruisit l'autel. Dans son zèle pour la Loi, il agit comme avait fait Phinée à l'égard de Zambri, fils de Salom. — Ensuite Mattathias parcourut la ville en criant d'une voix forte : « Que ceux qui aiment la Loi et veulent maintenir l'Alliance viennent et me suivent. » — Ses fils et lui s'enfuirent dans les montagnes, aban-

donnant ce qu'ils possédaient dans la ville. (*Macchabées*, I, 2.)

Martyre de sept frères et de leur mère. — Il arriva que sept frères furent arrêtés avec leur mère, et le roi voulut les contraindre à manger de la viande de porc, défendue par la Loi, en leur infligeant la torture du fouet et du nerf de bœuf. L'un d'entre eux, parlant au nom des autres, lui dit : « Que veux-tu nous demander et apprendre de nous ? Nous sommes prêts à mourir plutôt que de transgresser les lois de nos pères. » — Le roi se mit fort en colère et donna l'ordre de chauffer des chaudières et des marmites. Dès que cela fut fait, il ordonna de couper la langue à celui qui avait parlé pour les autres, de le scalper et de lui couper les extrémités, sous les yeux de ses frères et de sa mère. Quand il fut ainsi complètement mutilé, il le fit conduire au feu et jeter vivant dans la chaudière. Pendant que la vapeur sortait de la chaudière, ses frères et sa mère s'exhortaient les uns les autres à mourir noblement. Ils disaient : « Le Seigneur Dieu nous voit et certainement il a pitié de nous, comme l'a dit Moïse dans le cantique réprobateur qu'il prononça devant le peuple : « Et il aura pitié de ses serviteurs. »

Quand le premier fut mort de cette manière, on amena le second à la torture. Après lui avoir enlevé la peau de la tête avec les cheveux, on lui demanda s'il voulait manger la chair de porc, avant que le supplice n'atteignît tous les membres de son corps. Il répondit : « Non ! » dans sa langue maternelle et, en conséquence,

il subit aussitôt les mêmes tourments que le premier. — Arrivé à son dernier souffle, il dit : « Scélérat, tu nous ôtes la vie présente ; mais le roi du monde, quand nous serons morts pour ses lois, nous ressuscitera pour la vie éternelle. » — Après cela on tortura le troisième. Quand on lui demanda sa langue, il la sortit aussitôt et tendit courageusement les mains, en prononçant ces nobles paroles : « C'est de Dieu que j'ai reçu ces membres, c'est pour ses lois que j'en fais le sacrifice, et c'est par lui que j'espère les recouvrer. » — Le roi lui-même et ceux qui l'entouraient furent étonnés du courage du jeune homme et de son mépris de la douleur.

Après sa mort, on infligea au quatrième les mêmes tortures. Tout près de mourir, il parla ainsi : « Heureux ceux qui meurent de la main des hommes et qui tiennent de Dieu l'espérance d'être ressuscités par lui ; mais pour toi, il n'y aura pas de résurrection pour la vie. » — Immédiatement, on conduisit le cinquième au supplice. Levant les yeux sur le roi, il dit : « Tu es puissant parmi les hommes et, quoique mortel, tu fais ce que tu veux ; mais ne crois pas que notre nation soit abandonnée de Dieu. Attends seulement et tu verras combien est grande sa puissance et quels tourments il t'infligera, ainsi qu'à ta race. »

Ensuite, on amena le sixième. Sur le point de mourir, il dit : « Ne t'y trompe pas ; si nous souffrons ainsi, c'est par notre faute ; nous avons péché contre notre Dieu, aussi nous est-il arrivé d'étonnants malheurs. Mais ne crois pas demeurer impuni, toi qui as eu l'audace de t'élever contre Dieu... »

Le plus jeune survivait encore. Le roi lui fit la promesse, qu'il confirma par serment, de l'enrichir, de le rendre heureux, de le traiter en ami et de lui confier un emploi, s'il voulait abandonner la religion de ses pères. Comme le jeune homme s'y refusait, le roi fit appeler la mère et l'engagea de conseiller à l'enfant d'accepter son salut. Sur ses instances, elle accepta de persuader son fils ; et penchée vers lui, se riant du cruel tyran, elle lui parla ainsi dans sa langue maternelle : « Mon fils, aie pitié de moi qui t'ai portée neuf mois dans mon sein, qui t'ai allaité trois ans, qui t'ai nourri, entretenu et élevé jusqu'à l'âge où tu es maintenant. Je t'en supplie, mon enfant, contemple le ciel et la terre, regarde tout ce qui s'y trouve et sache que Dieu t'a tiré du néant ; il a créé de même le genre humain. N'aie donc pas peur de ce bourreau, mais sois digne de tes frères et accepte la mort, afin que je te recouvre avec eux, au jour de la miséricorde divine. » — Elle parlait encore, quand le jeune homme s'écria : « Qu'attendez-vous ? Je ne veux pas obéir à l'ordre du roi, mais aux prescriptions de la Loi donnée à nos pères par l'intermédiaire de Moïse... » Le roi, transporté de fureur, le traita plus cruellement que les autres. Il mourut sans avoir contracté de souillure, se confiant pleinement au Seigneur. Enfin, après ses fils, la mère mourut aussi. (*Macchabées*, II, 7.)

Juda Macchabée. — Tous étaient dans l'attente de l'issue prochaine du combat, déjà les ennemis s'avançaient en ordre de bataille, les éléphants en bonne place et la cavalerie sur les ailes ; alors voyant cette multi-

tude aux armes diverses et ces bêtes féroces savamment disposées, Macchabée leva les mains vers le ciel et se mit à invoquer le Dieu qui fait des miracles, car il savait que la victoire ne dépend pas de la force des armes, mais de la volonté du Seigneur qui la donne à ceux qui en sont dignes. — Voici comment il pria : « O maître, tu as envoyé ton ange, au temps d'Ézéchias, roi de Juda, et tu as fait périr cent quatre-vingt mille hommes de l'armée de Sennachérib. Maintenant aussi, Maître des cieux, envoie un bon ange devant nous, pour inspirer à nos ennemis la crainte et la terreur ; qu'ils soient frappés par ton bras puissant, ces blasphémateurs qui marchent contre ton saint peuple. » — Les soldats de Nicanor s'avançaient au son des trompettes, en entonnant des chants de guerre ; ceux de Juda attaquèrent les ennemis en invoquant Dieu et en priant. Combattant avec leurs bras et priant Dieu dans leurs cœurs, ils ne tuèrent pas moins de trente-cinq mille hommes, grâce au secours de Dieu qui les remplit d'une grande joie.

Le combat fini, ils s'en retournaient tout joyeux, quand ils reconnurent, parmi les morts, Nicanor revêtu de son armure. Ils se mirent à pousser des cris en tumulte et à bénir le Maître dans leur langue maternelle. Alors celui qui, de toutes les forces de son corps et de son âme, avait combattu pour ses concitoyens, celui qui, depuis sa jeunesse, s'était dévoué pour ses compatriotes, donna l'ordre de couper la tête de Nicanor, ainsi que sa main avec son bras, pour les emporter à Jérusalem. Arrivé là, il convoqua le peuple et fit placer les prêtres devant l'autel, puis il envoya chercher

ceux de la citadelle et leur montra la tête de l'infâme Nicanor et la main qu'il avait étendue contre la sainte demeure du Tout-Puissant, en proférant d'insolents blasphèmes. Il ordonna de couper en morceaux la langue de cet impie et de les jeter aux oiseaux, et il fit suspendre en face du Temple la récompense de sa folie. Alors, tous firent monter vers le ciel leurs louanges, pour le Seigneur qui s'était manifesté ; ils disaient : « Béni soit celui qui a préservé sa demeure de la souillure ! » On suspendit à la citadelle les membres coupés de Nicanor, comme un signe éclatant, et visible pour tous, de la puissance du Seigneur. Enfin, par un vote unanime, ils décidèrent que ce jour ne devait pas rester sans solennité, et ils décrétèrent jour férié le treizième jour du douzième mois, qu'on appelle Adar en langue syriaque, la veille de la fête de Mardochée... Depuis cette époque la ville est restée au pouvoir des Hébreux. (*Macchabées*, II, 15.)

Judith et Holopherne. — Le quatrième jour, Holopherne fit un festin, avec ses seuls domestiques, et n'appela pour le service que ceux qui étaient nécessaires. Il dit à l'eunuque Bagoas, administrateur de tous ses biens : « Va trouver cette femme hébraïque, et persuade-lui de venir manger et boire avec nous. Ce serait pour nous une honte, de laisser aller une telle femme, sans avoir eu de rapports avec elle ; si nous ne la prenions pas, elle se rirait de nous. » — Bagoas, quittant Holopherne, alla donc trouver Judith et lui dit : « Hâte-toi, belle servante, de venir auprès de mon maître, pour être glorifiée en sa présence. Tu boiras

joyeusement avec nous. » — Judith lui répondit : « Qui suis-je, pour résister à mon seigneur ? Tout ce qui pourra lui être agréable, je m'empresserai de le faire, et ce sera pour moi un plaisir, jusqu'au jour de ma mort. » — Elle se leva, mit ses plus beaux habits et toute sa parure féminine ; puis sa suivante alla étendre pour elle, devant Holopherne, les tapis qu'elle avait reçus de Bagoas pour son usage quotidien, et où elle se couchait pour manger. — Alors Judith entra et prit place ; à sa vue, Holopherne fut hors de lui de joie, et son cœur tressaillit ; depuis le jour où il l'avait vue, il désirait vivement d'être avec elle, et il attendait avec impatience l'occasion de la séduire. Il lui dit : « Bois et réjouis-toi avec nous. » — « Oui, je boirai, seigneur, répondit Judith, car je reçois aujourd'hui le plus grand honneur qui m'ait été accordé depuis ma naissance. » — Elle prit ce que sa propre servante avait préparé, et mangea et but avec lui. Holopherne, transporté de joie par sa présence, but une très grande quantité de vin, plus qu'il n'en avait jamais bu en un jour, depuis sa naissance. — Quand vint le soir, les domestiques s'empressèrent de se retirer, et Bagoas ferma la tente en dehors, excluant tous ceux qui étaient là de la présence de son maître ; ils allèrent se coucher, car ils étaient tous fatigués, à cause de la longue durée du festin. Judith resta seule dans la tente, avec Holopherne, affalé sur son lit, car il était plein de vin. Elle avait dit à sa suivante de se tenir devant sa chambre à coucher, et d'y attendre sa sortie comme d'habitude, « car, avait-elle ajouté, je sortirai pour ma prière. » — Elle avait dit la même chose à Bagoas. Tout le

monde se retira, du plus petit jusqu'au plus grand, et il ne demeura personne dans la chambre à coucher. — Alors Judith, debout près du lit d'Holopherne, dit dans son cœur : « Seigneur, Dieu tout puissant, jette à cette heure un regard favorable sur ce que mes mains vont accomplir pour la gloire de Jérusalem ; voici le moment de secourir ton héritage, et d'exécuter mon entreprise, pour la ruine des ennemis qui se sont élevés contre nous. » — Puis, allant à la colonne du lit qui se trouvait près de la tête d'Holopherne, elle y décrocha son cimeterre, s'approcha du lit, saisit la tête du général par les cheveux, et dit : « Fortifie-moi, Dieu d'Israël, en ce jour. » — Alors, elle frappa deux fois de toute sa force sur le cou d'Holopherne, et lui trancha la tête. Elle fit rouler son corps au bas du lit, et arracha la moustiquaire, des colonnes qui la supportaient ; peu après, elle sortit, et donna la tête d'Holopherne à sa suivante, qui la jeta dans le sac aux provisions ; puis elles sortirent toutes deux ensemble. *(Judith*, XII, 10 à XIII, 10.)

La dynastie Hasmonéenne. — Aristobule, qui était l'aîné des enfants d'Hyrcan, et qui fut surnommé Philées, c'est-à-dire amateur des Grecs, changea en royaume, après la mort de son père, la principauté des Juifs, et fut ainsi le premier qui se fit couronner roi. Ce qui arriva quatre cent quatre-vingt-et-un ans depuis le retour des Juifs en leur pays, après qu'ils furent affranchis de la captivité des Babyloniens. — Comme il aimait fort Antigone, qui était le second de ses frères, il l'associa à la royauté, et fit mettre les trois autres en

prison. Il y fit mettre aussi sa propre mère, parce qu'elle ne désirait pas moins que lui de régner, et que Hyrcan lui avait mis, en mourant, le gouvernement entre les mains. Son horrible cruauté passa même jusqu'à un tel excès, qu'il la fit mourir de faim dans la prison. Il ajouta à ce crime celui de faire mourir son frère Antigone, qu'il paraissait d'abord tant aimer. (FLAVIUS JOSEPH, *Hist. anc.*, XIII, 19.)

César et les Juifs. — Ordonnance de César : « Jules César, empereur, dictateur pour la seconde fois et souverain pontife, nous avons, après en avoir pris conseil, ordonné ce qui suit : comme Hyrcan, fils d'Alexandre, Juif de nation, nous a de tout temps donné des preuves de son affection, tant dans la paix que dans la guerre, ainsi que plusieurs généraux d'armée nous en ont rendu témoignage, nous voulons que lui et ses descendants soient à perpétuité princes et grands sacrificateurs des Juifs, pour exercer ces charges selon les lois et les coutumes de leur pays ; comme aussi qu'ils soient nos alliés et du nombre de nos amis ; qu'ils jouissent de toutes les lois et privilèges qui appartiennent à la grande sacrificature ; et que, s'il arrive quelque différend touchant la discipline qui se doit observer parmi ceux de leur nation, il en soit le juge ; et qu'il ne soit point obligé de donner des quartiers d'hiver aux gens de guerre, ni de payer aucun tribut..... Nous voulons aussi qu'on lui envoie des ambassadeurs pour contracter amitié et alliance, et que l'on mette dans le Capitole et dans les temples de Tyr, de Sidon et d'Ascalon, des tables de cuivre où toutes ces choses soient gravées en

caractères romains et grecs, et que cet acte soit signifié aux magistrats de toutes les villes, afin que tout le monde sache que nous tenons les Juifs pour nos amis, et voulons qu'on reçoive bien leurs ambassadeurs ; et le présent acte sera envoyé partout. » *(Ibid.*, XIV, 17.)

Le dernier vœu d'Hérode le Grand. — Hérode connut alors que son mal était incurable. Il commanda de distribuer à tous ses soldats cinquante drachmes par tête, fit de grands dons à leurs chefs et à ses amis, et se fit porter à Jéricho, où sa cruauté s'augmenta encore de telle sorte, qu'elle lui fit concevoir le plus horrible dessein qui soit jamais entré dans l'esprit d'un homme. Il ordonna, par un édit, à tous les principaux des Juifs de se rendre à Jéricho, sous peine de la vie à ceux qui y manqueraient ; et, lorsqu'ils furent arrivés, il les fit enfermer dans l'hippodrome... Il fit ensuite venir Salomé sa sœur et Alexas son mari, et leur dit : « Qu'il souffrait tant de douleurs, qu'il voyait bien que la fin de sa vie était proche, et qu'il ne pouvait s'en plaindre, puisque c'était un tribut qu'une loi commune à tous les hommes l'obligeait de payer à la nature ; mais qu'il ne pouvait souffrir d'être privé de l'honneur que l'on doit rendre aux rois par un deuil public ; qu'il savait néanmoins que la haine, que les Juifs, ses sujets, lui portaient, était si grande, qu'ils n'auraient garde de manquer de se réjouir de sa mort, puisque, même durant sa vie, ils n'avaient pas craint de se révolter contre lui et de l'outrager ; qu'il attendait de l'affection et du devoir de deux personnes aussi proches qu'ils lui

étaient, de le soulager dans un si sensible déplaisir ; qu'ils le pouvaient en exécutant ce qu'il leur dirait, et rendre ainsi ses funérailles plus magnifiques et plus agréables à ses cendres que celles d'aucun autre roi ne l'avaient jamais été, parce qu'il n'y avait personne, dans tout son royaume, qui ne répandît des larmes très véritables ; que ce qu'ils avaient à faire, pour exécuter ce dessein, était, qu'aussitôt qu'il aurait rendu l'esprit, ils fîssent environner l'hippodrome par ses gens de guerre, sans leur rien dire de sa mort, et de leur commander, de sa part, de tuer à coups de flèches tous ceux qui y seraient enfermés ; que, s'ils exécutaient cet ordre, il leur aurait une double obligation : l'une, d'avoir satisfait à sa prière, et l'autre, d'avoir rendu le deuil de ses obsèques plus célèbre que nul autre ne l'avait jamais été. » *(Ibidem*, XVII, 8.)

L'antijudaïsme en Égypte. — Les Égyptiens ont été les premiers qui nous ont calomniés, et d'autres, pour leur plaire, ont déguisé la vérité. Ils n'ont point voulu dire de quelle sorte nos ancêtres passèrent en Égypte, ni comment ils en sortirent, parce qu'ils n'ont pu voir sans haine et sans envie qu'après être entrés dans leur pays, ils s'y soient rendus si puissants, et aient été si heureux, depuis qu'ils en sont sortis. La diversité des religions y a aussi beaucoup contribué, par la jalousie qu'a excitée dans leur cœur la différence qu'ils observent entre la pureté toute céleste de l'une et la brutalité toute terrestre de l'autre, telle qu'entre la nature de Dieu et celle des animaux irraisonnables. Car c'est une chose ordinaire, parmi eux, de prendre des bêtes

pour leurs dieux, et de les adorer par une folle superstition, qu'on leur inspire dès leur enfance. Ainsi ils n'ont jamais dû comprendre, et encore moins croire, l'excellence de notre divine théologie, et ont supporté si impatiemment que plusieurs l'approuvaient, qu'ils ont passé jusqu'à cette extravagance, de contredire leurs anciens auteurs. Un seul, qui est fort considéré entre eux et dont j'ai déjà rapporté le témoignage pour prouver l'antiquité de notre nation, suffira pour vérifier ce que je dis. C'est Manéthon, qui, après avoir protesté qu'il tirerait des livres saints l'histoire d'Égypte qu'il voulait écrire, dit que nos ancêtres, y étant venus en grand nombre, s'en étaient rendus les maîtres : mais que, quelque temps après, ils en furent chassés, s'établirent dans la Judée et y bâtirent un Temple. En quoi il s'accorde avec les anciens historiens. Mais après, il se laisse aller à rapporter sur notre sujet des fables si ridicules qu'elles n'ont pas seulement la moindre apparence de vérité, en nous confondant avec ce menu peuple d'Égypte qu'il dit que la lèpre et d'autres fâcheuses maladies obligèrent de s'enfuir... (Flavius Joseph, *Réponse à Appion*, IX.)

Les débuts de la révolte contre Rome. — Le lendemain, qui était jour de Sabbat, les Juifs étant dans leur synagogue, un séditieux de ces Grecs de Césarée mit à dessein, à l'entrée, avant qu'ils en sortissent, un vase de terre, où il immolait des oiseaux en sacrifice. Il n'est pas croyable jusqu'à quel point cette action irrita les Juifs, parce qu'ils la considéraient comme un outrage fait à leurs lois et à leur synagogue, qu'ils

croyaient en avoir été souillées. Les plus modérés et les plus sages étaient d'avis de s'adresser aux magistrats pour en demander justice. Mais les plus jeunes et les plus bouillants, ne pouvant retenir leur colère, voulaient en venir aux mains, et ceux des Grecs qui avaient été les auteurs de l'action, et qui ne leur cédaient point en audace, ne désiraient rien davantage. Ainsi le combat s'alluma bientôt... Douze des principaux Juifs furent trouver Florus, à Sébaste, pour se plaindre de ce qui s'était passé et implorer son assistance ; mais au lieu de leur rendre justice, il les fit mettre en prison. — Les Juifs de Jérusalem ne purent voir qu'avec une étrange indignation une action si tyrannique ; et Florus, comme s'il l'eut faite à dessein pour porter les choses à la guerre, envoya tirer dix-sept talents du sacré trésor, afin de les employer, à ce qu'il disait, pour le service de l'empereur. Le peuple s'émut aussitôt, courut au Temple avec de grands cris, en implorant le nom de l'empereur pour être délivré de la tyrannie de Florus. (FLAVIUS JOSEPH, *Guerre des Juifs*, II, 25.)

Le sac du Temple. — Titus résolut d'attaquer le lendemain, au matin, dixième jour d'août, le temple avec toute son armée : et ainsi on était à la veille de ce jour fatal, auquel Dieu avait depuis si longtemps condamné ce lieu saint à être brûlé, après une longue révolution d'années, comme il l'avait été autrefois, en même jour, par Nabuchodonosor, roi de Babylone. Mais ce ne furent pas des étrangers, ce furent les Juifs eux-mêmes qui furent la première

cause d'un si funeste embrasement. — Cependant les factieux ne demeurèrent pas en repos. Ils firent encore une autre sortie sur les assiégeants. Les Romains les mirent en fuite, et les poursuivirent jusqu'au Temple. Alors un soldat, sans avoir reçu aucun ordre et sans appréhender de commettre un si horrible sacrilège, mais comme poussé par un mouvement de Dieu, se fit soulever par l'un de ses compagnons, et jeta par la fenêtre d'or une pièce de bois tout enflammée, dans le lieu par où l'on allait au bâtiment fait alentour du Temple, du côté du septentrion. Le feu s'y prit aussitôt ; et dans un si extrême malheur, les Juifs jetèrent des cris effroyables. Ils coururent pour tâcher de remédier, rien ne pouvant plus les obliger d'épargner leur vie, lorsqu'ils voyaient se consumer devant leurs yeux le Temple, qui les portait à la ménager, par le désir de le conserver. — On en donna promptement avis à Titus qui, au retour du combat, prenait un peu de repos dans sa tente. Il partit à l'instant pour aller faire éteindre le feu. Tous les chefs le suivirent, et les légions après eux, avec une confusion, un tumulte et des cris tels que l'on peut se l'imaginer, lorsque, dans une surprise, une si grande armée marche sans commandement et sans ordre. Titus criait de toute sa force et faisait signe de la main, pour obliger les siens d'éteindre le feu. Mais un plus grand bruit empêchait que l'on ne l'entendît ; et l'ardeur et la colère, dont les soldats étaient animés dans cette guerre, ne leur permettaient pas de prendre garde aux signes qu'il leur faisait. Ainsi ces légions, qui entraient en foule, ne pouvaient, dans leur impétuosité, être retenues, ni

par ses ordres, ni par ses menaces ; leur seule fureur les conduisait. Les soldats se pressaient de telle sorte que plusieurs étaient renversés et foulés aux pieds ; et d'autres, tombant dans les ruines des portiques et des galeries, encore toutes brûlantes et toutes fumantes, n'étaient pas, quoique victorieux, moins malheureux que les vaincus. Lorsque tous ces gens de guerre furent arrivés au Temple, ils feignirent de ne point entendre les ordres que leur donnait leur empereur. Ceux qui étaient derrière eux exhortaient les plus avancés à mettre le feu ; il ne restait alors aux factieux nulle espérance de le pouvoir empêcher. — De quelque côté qu'on jetât les yeux, on ne voyait que fuite et carnage. On tua un très grand nombre de pauvre peuple, qui était sans arme et incapable de se défendre. Le tour de l'autel était plein des monceaux de corps morts de ceux qu'on y jetait, après les avoir égorgés sur ce lieu saint, qui n'était pas destiné à sacrifier de telles victimes, et des ruisseaux de sang coulaient le long de ses degrés. — Titus, voyant qu'il lui était impossible d'arrêter la fureur de ses soldats, et que le feu commençait à gagner de toutes parts, entra avec ses principaux chefs dans le sanctuaire, et trouva, après l'avoir considéré, que sa magnificence et sa richesse surpassaient encore de beaucoup ce que la renommée en publiait parmi les nations étrangères, et que tout ce que les Juifs en disaient, quoique cela parût incroyable, n'ajoutait rien à la vérité. — Il pria lui-même ses soldats d'éteindre le feu, et commanda à un capitaine, nommé Libéralis, l'un de ses gardes, de frapper à coups de bâton ceux qui refuseraient de

lui obéir. Mais, ni la crainte du châtiment, ni leur respect pour leur prince, ne purent empêcher les effets de leur fureur, de leur colère et de leur haine contre les Juifs ; quelques-uns même étaient poussés par l'espérance de trouver ces lieux saints tout pleins de richesse, parce qu'ils voyaient que les portes étaient couvertes de lames d'or ; et, lorsque le prince s'avançait pour empêcher l'embrasement, un de ses soldats, qui était entré, avait déjà mis le feu à la porte. Il s'éleva aussitôt, au-dedans, une grande flamme, qui obligea Titus et ceux qui l'accompagnaient de se retirer... — Lorsque le feu dévorait ainsi ce superbe temple, les soldats, ardents au pillage, tuaient tous ceux qui s'y rencontraient ; ceux qui avaient recours aux prières, n'étaient pas plus humainement traités que ceux qui avaient le courage de se défendre ; ceux même que la faim avait réduits à une telle extrémité, que la mort était prête à leur fermer pour jamais les yeux, apercevant cet embrasement du Temple, rassemblaient tout ce qui leur restait de force, pour déplorer un si étrange malheur ; et les échos des montagnes d'alentour et du pays qui est au-delà du Jourdain redoublaient encore cet horrible bruit. — Mais quelque épouvantable qu'il fût, les maux qui le causaient l'étaient encore davantage. Ce feu qui dévorait le Temple était si grand et si violent, qu'il semblait que la montagne même sur laquelle il était assis brûlât jusque dans ses fondements. Le sang coulait en telle abondance, qu'il semblait disputer avec le feu, à qui s'étendrait davantage. Le nombre de ceux qui étaient tués surpassait celui de ceux qui les sacrifiaient à leur colère et à leur vengeance : toute

la terre était couverte de corps morts, et les soldats marchaient dessus pour poursuivre, par un chemin si effroyable, ceux qui s'enfuyaient. (FLAVIUS JOSEPH, *Guerre des Juifs*, VI, 26-28.)

TRADUCTIONS de *Flavius Joseph*, par J. A. C. BUCHON, (Panthéon littéraire, Paris, 1840) ; des *Macchabées* et de *Judith*, par L. RANDON (Apocryphes de l'Ancien Testament, — Société biblique de Paris) 1909, de la *Lettre d'Aristéas*, par Edmond FLEG.

II

VIE RELIGIEUSE ET MORALE

I. — CULTE

Les symboles du Temple. — Le Temple, ce lieu saint consacré à Dieu, était placé au milieu. On y montait par douze degrés ; la largeur et la hauteur de son frontispice étaient de cent coudées ; sur le devant et à son entrée, étaient deux élargissements de vingt coudées chacun, qui paraissaient comme deux bras qui s'étendaient, pour embrasser et pour recevoir ceux qui y entraient. Son premier portique n'avait point de porte, parce qu'il représentait le ciel, qui est visible et ouvert à tout le monde. Tout le devant de ce portique était doré et tout ce que l'on voyait au-delà, dans le Temple, l'étant aussi, les yeux en pouvaient à peine soutenir l'éclat. — La partie intérieure du Temple était séparée en deux, et, de ces deux parties, celle qui paraissait la première, s'élevait jusqu'au comble. La porte du dedans était toute couverte de lames d'or et les côtés du mur, qui l'accompagnaient, étaient tout dorés. On voyait, au-dessus, des pampres de vigne, de la hauteur d'un homme, d'où pendaient des raisins, et tout cela était d'or. De cette autre partie de la

séparation du Temple, la plus intérieure était la plus basse. Ses portes, qui étaient d'or, avaient cinquante coudées de haut et seize de large. Il y avait au-devant un tapis babylonien de pareille grandeur, où l'azur, le pourpre, l'écarlate et le lin, étaient mêlés avec tant d'art, qu'on ne le pouvait voir sans admiration, et ils représentaient les quatre éléments, soit par leurs couleurs ou par les choses d'où ils tiraient leur origine ; car l'écarlate représentait le feu ; le lin, la terre qui le produit ; l'azur, l'air ; et le pourpre, la mer d'où il procède. — Tout l'ordre du ciel était aussi représenté dans ce superbe tapis, à l'exception des signes. — On entrait de là dans la partie inférieure du Temple, divisée en deux parties. Dans la première, on voyait trois choses si admirables, qu'on ne pouvait se lasser de les regarder : le chandelier, la table et l'autel des encensements. Ce chandelier avait sept branches, sur lesquelles étaient sept lampes, qui représentaient les sept planètes. Les douze pains posés sur cette table marquaient les douze signes du zodiaque et la révolution de l'année, et les treize sortes de parfums que l'on mettait dans l'encensoir, dont la mer, quoique inhabitable et incapable d'être cultivée, en produit quelques-uns, signifiaient que c'est de Dieu que toutes choses procèdent et qu'elles lui appartiennent. — La seconde partie du Temple était séparée de l'autre aussi par un voile, et il n'y avait alors rien dedans. L'entrée n'en était pas seulement défendue à tout le monde, mais il n'était même pas permis de la voir. On la nommait le sanctuaire, ou le Saint des Saints.

Il n'y avait rien, dans toute la face extérieure du

Temple, qui ne ravît les yeux en admiration et ne frappât l'esprit d'étonnement ; car il était tout couvert de lames d'or si épaisses que, dès que le jour commençait à paraître, on n'en était pas moins ébloui qu'on ne l'aurait été par les rayons même du soleil. Quant aux autres côtés, où il n'y avait point d'or, les pierres en étaient si blanches, que cette superbe masse paraissait de loin aux étrangers qui ne l'avaient point encore vue, être une montagne couverte de neige. (FLAVIUS JOSEPH, *Guerre des Juifs*, V, 14.)

Le Grand-Prêtre Siméon. — Le premier parmi ses frères et le soutien de son peuple, tel fut le grand-prêtre Siméon, fils d'Onias.

Qu'il était beau, lors de la procession du peuple, lorsqu'il sortait de derrière le rideau du Temple ! Il ressemblait à l'étoile du matin qui luit à travers les nuages, ou à la pleine lune au jour de la Pâque, — au soleil qui resplendit sur le Temple du Très-Haut, ou à l'arc-en-ciel qui brille dans les nuées, — à la fleur des rosiers au jour du printemps, ou au lis près des cours d'eau, — à la végétation du Liban pendant l'été, ou à l'encens qui brûle dans l'encensoir, — à un vase d'or massif orné de toutes sortes de pierres précieuses, — à l'olivier verdoyant chargé de fruits, ou à un cyprès qui s'élève jusqu'aux nues.

Quand il mettait son vêtement splendide et revêtait toute sa parure, quand il montait au saint autel et en faisait resplendir les degrés, quand il recevait les membres des victimes de la main des prêtres, debout près du foyer de l'autel, — ses frères autour de lui

formaient une couronne, comme des plants de cèdres sur le Liban ; et, comme des troncs de palmiers, l'entouraient tous les enfants d'Aaron revêtus de leurs parures, tenant dans leurs mains l'offrande pour le Seigneur, devant toute l'assemblée d'Israël.

Quand il avait achevé d'officier devant l'autel, et de déposer l'offrande au Très-Haut tout puissant, il étendait la main vers la coupe, et versait du sang de la vigne, qu'il répandait au pied de l'autel, comme un parfum agréable au roi suprême. Alors, les enfants d'Aaron poussaient des cris, et sonnaient de leurs trompettes de métal battu ; ils faisaient entendre une grande clameur, pour attirer l'attention du Très-Haut.

Alors, tout le peuple ensemble, d'un mouvement rapide, se jetait la face contre terre, pour se prosterner devant son Seigneur, devant le saint d'Israël. Puis les chantres entonnaient des chants de louange, et remplissaient le Temple d'une douce mélodie, et le peuple invoquait le Seigneur Très-Haut ; il adressait sa prière au Dieu de miséricorde, jusqu'à ce que la cérémonie sacrée fût accomplie et que le service fût achevé.

Alors Siméon descendait et levait les mains sur toute l'assemblée des enfants d'Israël, pour lui donner de ses lèvres la bénédiction du Seigneur. (*Ecclésiastique*, 50.)

La Fête des Prémices. — En quelle manière apportait-on les premiers-nés des fruits à Jérusalem ? Tous les habitants des lieux d'un canton se réunissaient en la ville du canton, et passaient la nuit sur les places de la ville, et n'entraient point dans les maisons. De bonne

heure, au matin, un chef leur disait : « Allons, montons vers Sion, vers la Maison de l'Éternel, notre Dieu ». — Ceux qui habitaient près, apportaient des figues fraîches et des grappes de raisins ; ceux qui venaient de plus loin, apportaient des figues desséchées et des raisins secs. Un bœuf marchait devant eux, les cornes teintes d'or et couronné d'une couronne d'olivier, et la flûte les précédait et chantait, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés aux approches de Jérusalem. Aussitôt, ils envoyaient au-devant d'eux des messagers, et couronnaient leurs prémices. Les envoyés des Prêtres et des Lévites et les Maîtres des Trésors venaient à leur rencontre, en nombre aussi grand que l'exigeait la dignité des arrivants ; tous les artisans de Jérusalem se levaient sur leur passage, et les saluaient des mots : « Frères, soyez les bienvenus. » — Le chant de la flûte reprenait, jusqu'à ce qu'on fût parvenu à la montagne du Temple. Alors chacun, et le roi Agrippa lui-même, mettait sa corbeille sur son épaule, jusqu'à la cour du sanctuaire. Et quand le cortège y entrait, on entendait retentir le chant des Lévites. « Je t'exalterai, Seigneur, car, des profondeurs, tu m'as relevé. » (*Bikkurim*, III, Mischna, 2-4.)

La synagogue d'Alexandrie. — Qui n'a point vu la galerie double, à Alexandrie d'Égypte, n'a pas vu Israël dans sa splendeur. Elle était bâtie comme une grande basilique, ayant une galerie à l'intérieur d'une autre. Soixante myriades d'hommes y étaient parfois assemblés, autant qu'il en était jadis sorti d'Égypte, et le double même, à ce qu'on dit, et il s'y trouvait,

pour les 71 Anciens, 71 sièges d'or, dont chacun n'avait coûté pas moins de vingt-cinq myriades de deniers d'or. — Il y avait, au milieu, une tribune de bois, où le Hasan (chantre) se tenait, avec des drapeaux dans sa main ; et, à chaque passage où il fallait entonner le mot : *Amen*, il faisait signe, de ses drapeaux, et le peuple entier clamait : « Amen ». Les fidèles ne s'asseyaient point mêlés sans ordre les uns aux autres. Mais les orfèvres avaient leur place, les forgerons d'argent la leur, les forgerons de cuivre la leur, et de même les mineurs, les tisserands. Et lorsqu'entrait un étranger ou un pauvre, il reconnaissait aussitôt ses compagnons de métier, il s'adressait à eux, et recevait d'eux des secours pour lui et les siens. *(Succa*, 51*b.)*

2. — PRIÈRES *

Bénédiction sacerdotale. — Notre Dieu et Dieu de nos pères, bénis-nous de la triple bénédiction écrite dans la Torah, de la main de Moïse, ton serviteur, et dite par la bouche d'Aaron et des prêtres, ses fils.

Béni sois-tu, Éternel, notre Dieu, roi du monde, qui nous as sanctifiés de la sainteté d'Aaron et nous as commandé de bénir ton peuple Israël avec amour.

(Aux fidèles) : Que Dieu te bénisse et te garde, Amen. — Que Dieu éclaire pour toi son visage et te fasse part de sa grâce, Amen.

*. On trouvera dans les notes relatives à la PRIÈRE DU MATIN et au SCHEMONÉ-ESRÉH. les passages ajoutés à ces prières après la ruine de l'État juif, pour demander à Dieu le retour d'Israël à la Terre Promise.

Que Dieu tourne vers toi sa face et te donne la paix, Amen. *(Rituel)*.

Prière du soir. — Bénissez l'Éternel, le Béni. — Béni soit l'Éternel, le Béni, jusqu'en l'éternité.

Béni sois-tu, Éternel, notre Dieu, roi du monde, dont la parole fait *soirer* les soirs, dont la sagesse ouvre les portes du ciel, dont l'intelligence change les moments et remplace les temps, toi qui ordonnes les étoiles à leurs postes dans l'étendue selon ta volonté, créant le jour et la nuit, et pliant la lumière devant l'obscurité et l'obscurité devant la lumière, et emportant le jour, et apportant la nuit, et séparant le jour d'avec la nuit. L'Éternel Cébaoth est son nom : Dieu qui vit, qui existe toujours et qui sur nous règnera toujours, jusqu'en l'éternité. Sois béni, Éternel, qui fais *soirer* les soirs.

D'un amour éternel, tu as aimé la maison d'Israël, ton peuple. Tu nous as enseigné ta Loi et tes commandements, tes préceptes et ta justice. C'est pourquoi, Éternel, notre Dieu, à notre coucher et à notre lever, nous parlerons de tes préceptes ; éternellement nous nous réjouirons aux paroles de ta Loi et de tes commandements. — Car ils sont notre vie et le prolongement de notre vie, — et sur eux nous méditerons le jour et la nuit ; et jamais tu n'ôteras de nous ton amour !

Béni sois-tu, Éternel, qui aimes ton peuple, Israël. *(Rituel)*.

Prière du matin. — Bénissez l'Éternel, le Béni, jusqu'en l'éternité. — Béni sois-tu, Éternel notre

Dieu, roi du monde, formateur de lumière et créateur d'obscurité, faisant la paix et créant tout, donnant avec pitié la lumière à la terre et à ceux qui l'habitent, et renouvelant chaque jour, pour toujours, en ta bonté, l'œuvre du commencement. — Que grands sont tes faits, ô Dieu, que tu fis tous avec sagesse ; pleine est la terre, de tes possessions. O Roi, seul élevé, seul loué et glorifié, seul exalté à l'aube des mondes, de tes pitiés grandes, aie pitié de nous, maître de notre vigueur, bouclier de notre délivrance, roc de notre forteresse, citadelle autour de nous. — Dieu, le Béni, le Grand de connaissance, a préparé et fait le briller du soleil, bonté qu'il forma en honneur à son nom ; autour de sa vigueur, il mit les luminaires ; et, aux coins de ses armées, sont postés les Saints qui élèvent sa Toute-Puissance, racontant sans cesse la gloire de Dieu et sa sainteté. — Sois béni, Éternel, notre Dieu, par la louange de l'œuvre de tes mains, et par les astres de lumière que tu as faits et qui, à jamais, te glorifieront.

Sois béni, notre formateur, notre roi et notre rédempteur, créateur de saints ; qu'à toujours soit loué ton nom, formateur de tes serviteurs qui sont debout dans la hauteur du monde, et font retentir tous ensemble avec crainte la voix des paroles du Dieu vivant qui est roi du monde. Tous chéris, tous choisis, tous vaillants, ils font, en crainte et en effroi, la volonté de leur possesseur ; tous ouvrent leur bouche avec sainteté, avec pureté, avec chant et cantique, et bénissent et louent et glorifient, et révèrent et sanctifient, et font régner le Nom du Dieu, Roi grand et vaillant et terrible, qui

est le Saint. Et tous, ils reçoivent sur eux le joug du royaume des cieux, celui-ci le prenant de l'autre, et celui-ci donnant à l'autre la mission de sanctifier leur créateur, dans la joie de l'esprit, d'une lèvre choisie et d'un chant agréable et saint ; et tous, comme un seul, ils répondent et ils disent avec crainte : « Saint, saint, saint, l'Éternel Cébaoth ; de sa gloire, la terre est remplie ! » Et les Ofanim et les Êtres saints, avec un bruit grand, s'élèvent devant les séraphins, et devant eux ils louent et disent : « Bénie, de son Lieu, soit la gloire de Dieu. » — Au Dieu béni, ils donnent des mélodies ; au roi vivant et existant, ils disent des chants, et font entendre des louanges ; car lui seul, il fait des choses vaillantes, seul il accomplit des choses nouvelles, lui, maître des batailles, lui, semeur de justice qui fait pousser la délivrance, lui, créateur de guérison, terrible à la louange, lui seigneur des miracles, qui renouvelle chaque jour pour toujours en sa bonté, les œuvres du commencement, ainsi qu'il est dit : « Louange au faiseur des grands astres ; car à toujours est sa miséricorde ! » Tu allumeras sur Sion une lumière nouvelle : puissions-nous tous, et bientôt, mériter ta lumière. Béni sois-tu, Éternel, formateur des astres.

D'un amour grand, tu nous as aimés, Éternel, formateur des astres. D'un amour grand, tu nous as aimés, Éternel notre Dieu ; d'une grande et croissante pitié, tu as eu, de nous, pitié. Notre père, notre roi, en faveur de nos pères, qui eurent confiance en toi, et à qui tu appris les lois de la vie, fais-nous même grâce, et nous les apprends. Notre père, père de pitié, aie pitié de nous, donne à notre cœur de comprendre,

de saisir, et d'entendre, et d'apprendre, et d'enseigner, et de garder, et de faire et d'accomplir toutes les paroles de l'étude de ta Torah, avec amour. Et illumine nos yeux avec ta Torah, et colle notre cœur en tes commandements, et lie notre cœur à l'amour et à la crainte de ton nom, et que nous n'ayons de honte jamais et jamais. Car dans le Nom de ta sainteté, le grand, le redoutable, nous avons confiance, et nous serons contents et joyeux en ta délivrance..... Et tu nous as choisis d'entre tous peuples et toutes langues, et tu nous as rapprochés de ton grand nom en vérité et pour toujours, afin que nos louanges disent ton Unité avec amour. Béni sois-tu, Éternel, qui choisis ton peuple Israël avec amour. *(Rituel)*.

Schemoné Esréh (Les dix-huit bénédictions). — Béni sois-tu, Éternel, notre Dieu, et Dieu de nos pères, Dieu grand, vaillant et terrible, Dieu Très-Haut, récompensant par tes grâces bonnes et possédant tout, et se souvenant des grâces des pères, et apportant un rédempteur aux enfants de leurs enfants, pour ton nom, avec amour. Roi aidant et délivrant et défendant, béni sois-tu, Éternel, défenseur d'Abraham. Tu es, Seigneur, vaillant à jamais, faisant revivre les morts, grand pour délivrer. Tu nourris la vie avec miséricorde, fais revivre les morts avec grande pitié; tu soutiens les tombants et guéris les malades et délies les liés et tu accomplis ta fidélité aux dormants de la poussière. Qui est comme toi, maître de la force, et qui te ressemble, roi qui tues et ressuscites, et fais pousser la délivrance... Tu es saint et ton nom est

saint, et les saints chaque jour te loueront toujours. Béni sois-tu, Éternel, Dieu saint.

Tu gratifies l'homme de connaissance, et tu enseignes au mortel la compréhension ; que ta grâce nous donne la connaissance et la compréhension et le discernement. Béni sois-tu, Éternel, qui gratifies de connaissance. — Fais-nous retourner, notre père, à ta Torah, et rapproche-nous, notre roi, de ton service, et fais-nous revenir, en repentance intègre, devant ta face. Béni sois-tu, Éternel, qui veux la repentance. — Pardonne-nous, notre père, car nous avons péché ; absous-nous, notre roi, car nous avons mal fait ; car tu es celui qui pardonnes et absous. Béni sois-tu, Éternel, qui pardonnes beaucoup. — Vois notre misère et défends notre cause, et délivre-nous vite, en faveur de ton nom, car tu es un rédempteur puissant. Béni sois-tu, rédempteur d'Israël. — Guéris-nous, Éternel, et nous serons guéris ; délivre-nous et nous serons délivrés, car tu es notre louange, et fais monter la guérison complète sur toutes nos plaies, car tu es l'Éternel, roi guérissant, fidèle et pitoyable. Béni sois-tu, Éternel, qui guéris les malades d'Israël, ton peuple. — Bénis sur nous, Éternel, notre Dieu, cette année, en bonté, et tous ses produits de toutes espèces, et pose ta bénédiction sur la face de la terre ; rassasie-nous de ta bonté, et bénis nos années comme des années bonnes. Bénis-nous, Éternel, bénisseur des années... Pour les calomniateurs, qu'il n'y ait point d'espoir ; que toute méchanceté, en un instant se perde, que tous tes ennemis soient vite retranchés ; déracine, et brise et détruis et soumets bientôt, et de nos jours, la royauté

du mal. Béni sois-tu, Éternel, qui brises les ennemis et soumets les méchants. — Sur les justes et sur les pieux et sur les anciens de la maison d'Israël, ton peuple, et sur ceux qui restent de leurs scribes et sur les prosélytes d'équité et sur nous tous, que se meuvent tes pitiés, Éternel, notre Dieu, et donne récompense bonne à tous ceux qui ont mis en ton nom leur confiance en vérité, et mets avec eux notre part pour toujours, afin que nous n'ayons point honte ; car en toi nous eûmes confiance. Béni sois-tu, Éternel, appui et confiance des justes... — Écoute notre voix, Éternel, notre Dieu, aie charité et pitié de nous, et reçois avec pitié et volonté notre prière, car tu es l'Éternel, écoutant les prières et les supplications, et de devant ta face, notre roi, ne nous fais pas nous en retourner les mains vides, car tu écoutes avec pitié la prière de ton peuple Israël. Béni sois-tu, Éternel, écoutant la prière... — Nous te remercions, car tu es l'Éternel, notre Dieu et le Dieu de nos pères, à toujours et pour l'éternité ; le formateur de notre vie et le bouclier de notre délivrance, tu l'es de générations en générations. Nous te remercierons et nous raconterons ta louange, pour nos vies remises entre tes mains et pour nos âmes déposées en toi, et pour tes miracles qui chaque jour sont avec nous, et pour tes hauts faits et tes bienfaits, que tu fais en tous temps, le soir et le matin, à midi et le soir... *(Rituel)*.

Alénou (C'est à nous...) — C'est à nous de louer le Maître de toutes choses, à nous d'exalter le formateur des commencements ! — Il ne nous a point faits comme les peuples des contrées, ne nous a point

placés comme les familles de la terre ; il ne nous a point mis une part comme leur part, ni un sort, pareil au sort des multitudes. — C'est nous qui, agenouillés et prosternés, adorons le Roi de tous les Rois, le Saint, béni soit-il, qui étendit les cieux et qui fonda la terre, — dont la magnificence réside aux cieux d'en haut, et la splendeur puissante, aux cimes des altitudes. — Lui est notre Dieu, il n'y en a point d'autre, le vrai Dieu, notre Dieu, nul en dehors de lui, — ainsi qu'il est écrit en sa Torah : « Tu sauras aujourd'hui et tu replaceras sur ton cœur, que l'Éternel seul est Dieu, dans les cieux d'en haut et sur la terre d'en bas, et qu'il n'y en a pas d'autre. »

Aussi nous espérons en toi, Éternel notre Dieu, pour nous montrer bientôt la gloire de ta force, et pour faire passer les idoles de la terre, et pour exterminer tous les faux dieux, et pour mettre, en droiture, l'univers, sous la royauté de ta Toute-Puissance, que tout fils de la chair appellera par son nom, — et pour tourner vers toi tous les méchants d'en bas. — Ils l'apprendront, ils le sauront, les habitants du monde, que tout genou devant toi fléchit, que par toi jure toute langue. — Devant toi, ils courberont, ils tomberont, Éternel notre Dieu, et à la gloire de ton nom, ils donneront la gloire. — Tous accepteront le joug de ton règne ; sur eux tu règneras bientôt et à jamais. Car la royauté est à toi, et dans ta gloire, tu règnes, dès l'éternité, pour l'éternité ; ainsi qu'il est écrit en ta Torah : « L'Éternel règnera de toujours à toujours. » Et il est dit : « Sur toute la terre, l'Éternel sera Roi. Et l'Éternel, en ce jour, sera Un et Un sera le nom de l'Éternel. »

Le Grand Pardon. — Tu donnes la main aux pécheurs, et ta droite est tendue, pour recevoir ceux qui reviennent ; tu nous as enseigné, Éternel, notre Dieu, à confesser devant ta face tous nos péchés, afin que nous cessions la violence de nos mains, et que tu nous reçoives devant ta face en repentir intègre, comme offrandes de feu et sacrifices de parfum, grâce aux paroles que tu as dites. — Il faudrait, en sacrifices, pour nos fautes, des feux sans fin, et pour nos transgressions, des parfums sans nombre ; mais tu sais que notre fin est ver et vermine, c'est pourquoi tu as augmenté notre pardon. Que sommes-nous ? Qu'est notre vie ? Qu'est notre miséricorde, notre justice, notre délivrance ? Qu'est notre force ? Qu'est notre vaillance ? Que dirons-nous devant ta face, notre Dieu et Dieu de nos pères ? Tous les vaillants ne sont-ils point comme néant devant toi, tous les hommes de nom comme s'ils n'étaient pas ? et les sages, sans connaissance, et les intelligents, sans discernement ? Car la plupart de leurs faits sont chaos, et les jours de leur vie sont vides devant toi ; et l'avantage de l'homme sur la bête est néant, car tout est vanité.

Mais tu as distingué l'homme dès le commencement et tu l'as reconnu pour qu'il se tînt debout devant ta face. Qui peut te dire : « Que fais-tu ? » et s'il se justifie, que peut-il te donner ? Mais toi tu nous donnas, avec amour, Éternel notre Dieu, ce jour des pardons, fin, oubli et rémission de tous nos péchés, afin que nous cessions la violence de nos mains et que nous retournions à toi, pour faire les lois de ta volonté, avec un cœur intègre. Toi donc, de tes pitiés

nombreuses, aie pitié de nous, car ton vouloir n'est point de détruire le monde ; car il est dit : « Cherchez Dieu quand il se trouve, et l'appelez quand il est proche.» Et il est dit : « Que le méchant quitte sa voie, et l'homme de péché, ses pensées ; et qu'il revienne à Dieu, et Dieu aura pitié de lui, car notre Dieu augmentera pour lui ses pardons. » Car tu es un Dieu de pardon, de grâce et de clémence, long à la colère, grand de miséricorde et multipliant ses bienfaits. Tu veux la repentance des méchants, tu ne veux point leur mort ; car il est dit : « Dis-leur : Aussi vrai que je vis, — dit Dieu, l'Éternel, — la mort du méchant, je ne la veux point, mais seulement qu'il revienne de sa voie, et qu'il vive. Revenez, revenez de vos voies mauvaises ! Pourquoi mourriez-vous, maison d'Israël ?... » Car tu pardonnes à Israël et tu absous les tribus d'Iéschouroun, de générations en générations, et nous n'aurions pas, sans toi, de roi pour absoudre et pour pardonner. *(Rituel)*

Kaddisch (Sanctification). — Que soit grandi et sanctifié le nom du Maître, dans le monde qu'il a créé selon sa volonté. Et qu'il fasse régner son règne en votre vie et de vos jours, et dans la vie de toute la maison d'Israël, bientôt et dans un temps prochain. Et dites : Amen. Que béni soit le nom du Maître, au monde et dans l'éternité. — Que soit béni, loué, honoré, élevé, exalté, illustré, magnifié et glorifié, le Nom du Saint, béni soit-il, au-dessus de toute bénédiction et de tout chant, de toute louange et de toute consolation qui se prononcent dans le monde. Et dites : Amen. — Que soient reçues les prières et les suppli-

cations de tous ceux d'Israël, devant leur père qui est au ciel. Et dites : Amen. — Que soit béni le nom de Dieu, d'ici jusqu'en l'éternité. — Qu'une paix grande du ciel, et que la vie, soient sur nous et sur tout Israël et dites : Amen. — Mon aide vient de Dieu, qui fit la terre et fit les cieux. — Celui qui fait la paix dans ses hauteurs, que sur nous il fasse la paix et sur tout Israël. Et dites : Amen. *(Rituel)*

3. — ÉCRITS MORAUX

Les conseils d'un père. — Mon enfant, si je meurs, enterre-moi, et ne méprise point ta mère. Honore-la tous les jours de ta vie, et fais ce qui lui est agréable ; ne lui cause pas de chagrin. Souviens-toi, mon enfant, qu'elle a été exposée pour toi à bien des dangers, lorsqu'elle te portait dans son sein. Quand elle mourra, enterre-la à côté de moi, dans le même tombeau. Tous les jours, mon fils, souviens-toi du Seigneur, notre Dieu, et garde-toi de transgresser ses commandements. Pratique la justice tous les jours de ta vie, et ne marche pas dans les voies de l'iniquité...

Garde-toi, mon enfant, de tout libertinage ; et d'abord prends une femme de la race de tes pères. Ne prends pas une femme étrangère, qui n'appartienne pas à la tribu de ton père, car nous sommes fils des prophètes Noé, Abraham, Isaac et Jacob. Souviens-toi, mon fils, que nos pères, de tout temps, ont tous pris des femmes de leur parenté, qu'ils ont été bénis dans leurs enfants, et que leur postérité doit hériter la terre. Et mainte-

nant, mon fils, aime tes frères ; que l'orgueil ne t'éloigne pas de tes frères, des fils et des filles de ton peuple, et ne t'empêche pas de prendre parmi eux ta femme ; car l'orgueil amène la ruine et de grands troubles...

Que le salaire du travailleur ne séjourne pas dans ta bourse, mais donne-le-lui tout de suite : si tu agis en serviteur de Dieu, cela te sera rendu. Prends garde à toi, mon enfant, dans toutes tes œuvres, et montre ta bonne éducation dans toute ta conduite. Ce que tu hais, ne le fais à personne. Ne bois pas du vin jusqu'à l'ivresse ; que l'ivrognerie ne soit pas ta compagne sur ta route. Donne de ton pain à l'affamé, et de tes vêtements à ceux qui sont nus. Tout ton superflu, fais-en l'aumône, et ne te montre pas avare quand tu la dispenses. Répands abondamment ton pain sur la tombe des justes et ne donne pas au pécheur. Recherche les conseils de tout homme sage et ne méprise aucun conseil utile. En tout temps, bénis le Seigneur ton Dieu, et prie-le d'aplanir ton chemin, de faire réussir toutes tes entreprises et tes projets ; car nul ne peut rien par soi-même, c'est le Seigneur qui donne tout bien, et il humilie qui il veut, suivant son bon plaisir. Souviens-toi, mon enfant, de mes recommandations et qu'elles ne s'effacent pas de ton cœur. (*Tobit*, IV, 3-19.)

Le contentement. — Ne t'abandonne pas au chagrin et ne te consume pas dans tes soucis. Le contentement du cœur, c'est la vie de l'homme, et la bonne humeur prolonge ses jours. Trempe ton âme et encourage ton cœur et éloigne de toi la tristesse ; car le chagrin en a tué beaucoup, et il ne présente aucun avantage. —

L'envie et la colère abrègent la vie, et le souci amène la vieillesse avant l'heure. — Le contentement du cœur tient lieu d'aliment recherché, et qui le possède profite de ce qu'il mange. — Veiller sur la richesse consume les chairs, et le souci qu'elle donne chasse le sommeil. — Le souci de la nourriture éloigne le sommeil, et mieux qu'une grave maladie, dissipe le sommeil. *(Ecclésiastique*, XXX, 21-XXXI, 2.)

Le deuil. — Mon fils, verse des larmes sur celui qui est mort ; manifeste ta douleur en entonnant la complainte ; donne à son corps les soins qui lui sont dûs et ne néglige pas sa sépulture. Mets de l'amertume dans tes gémissements, et de la chaleur dans tes plaintes, et porte le deuil qu'il mérite un jour ou deux, pour éviter la médisance ; puis console-toi pour vivre. Car du chagrin peut sortir la mort, et l'affliction du cœur épuise les forces. — N'abandonne pas ton cœur au chagrin, et chasse-le en songeant à la tombe. N'oublie pas qu'on n'en revient pas. Ta tristesse ne servirait de rien au défunt et te ferait souffrir. Songe que son sort sera le tien : à lui, hier, à toi, aujourd'hui. — Quand le mort a cessé de vivre, cesse de penser à lui, et console-toi dès qu'il a rendu l'âme. *(Ib.*, XXXVIII, 16-23.)

La femme. — Ne sois pas jaloux de ta femme, de peur qu'elle n'apprenne à mal agir envers toi. — Ne donne pas ton âme à une femme, de façon à ce qu'elle domine sur toi ; ne t'approche pas d'une courtisane, de peur de tomber dans ses pièges. — Ne sois pas assidu auprès des chanteuses, de peur qu'elles ne te

brûlent par leur bouche. — N'attache pas tes regards sur une vierge, de peur d'attraper une amende à cause d'elle. — Ne donne pas ton âme aux prostituées, de peur de perdre ton héritage. — Ne regarde pas autour de toi dans les rues de la ville, et ne va pas errer dans ses coins déserts. — Détourne tes yeux de la jolie femme et n'attache pas tes regards sur la beauté qui ne t'appartient pas : la beauté des femmes en a égaré beaucoup, et l'amour qu'elles inspirent brûle comme le feu. — Ne t'assieds pas avec une femme mariée pour te livrer avec elle à des excès de vin, de crainte que ton cœur n'incline vers elle, et que ta passion ne t'entraîne à ta perte. (*Ib.*, IX, 1-9.)

La bienfaisance. — De même que l'eau éteint un feu ardent, la bienfaisance efface le péché ; celui qui fait du bien le retrouvera à la fin, et s'il vient à chanceler, il trouvera un appui. — Mon fils, ne prive pas le pauvre de ce qu'il lui faut pour vivre, et ne fais pas languir l'indigent dont les yeux t'implorent. — N'attriste pas celui qui a faim et n'aigris pas celui qui est dans la misère. — N'augmente pas l'amertume du cœur aigri et ne sois pas lent à donner à l'indigent. — Ne repousse pas le malheureux qui t'implore et ne détourne pas ton visage du pauvre. — Ne détourne pas tes yeux de celui qui t'implore et ne donne à personne un sujet de te maudire. Le désespéré crierait dans l'amertume de son âme et son Créateur écouterait sa plainte. — Fais-toi aimer de la communauté et courbe la tête devant les autorités de la ville. — Incline ton oreille vers le pauvre et rends-lui son salut avec modestie. —

Arrache l'opprimé à ses oppresseurs et, sans crainte, juge avec droiture. — Sois comme un père pour les orphelins et comme un mari pour leur mère ; et tu seras comme un fils pour le Très-Haut, qui t'aimera plus que ta mère. *(Ib.*, III, 30-IV, 10.)

Le pardon. — Celui qui se venge, trouvera la vengeance auprès du Seigneur, qui retiendra soigneusement ses péchés. Pardonne ses torts à ton prochain, et ensuite, quand tu prieras, tes péchés te seront pardonnés. — Un homme pourrait-il conserver, contre l'autre, de la colère et implorer sa guérison auprès de Dieu ? — Il n'aurait pas pitié de son semblable, et il prierait pour ses propres péchés ? Si, tout mortel qu'il est, il garde rancune, qui lui pardonnera ses péchés ? Songe à ta fin et cesse de haïr, — à la corruption et à la mort, et abstiens-toi de pécher. — Songe aux commandements, et n'aie pas de rancune contre ton prochain, à l'alliance du Très-Haut, et oublie les offenses. *(Ib.*, XXVIII, 1-7.)

La mort prématurée du juste. — Quant au juste, s'il meurt prématurément, il trouve le repos... Il a plu à Dieu, qui l'a aimé, et comme il vivait parmi les pécheurs, il a été transporté, il a été enlevé, de peur que leur méchanceté n'altérât ses pensées, et que leur ruse ne séduisît son âme... La perfection qu'il a acquise en peu de temps lui a tenu lieu d'une longue carrière ; son âme a plu au Seigneur, aussi s'est-elle empressée de quitter un milieu pervers. Les peuples l'ont vu et n'ont pas compris ; ils n'ont pu se mettre dans l'es-

prit que la grâce et la miséricorde de Dieu reposent sur ses élus, et qu'il prend soin de ses saints. Le juste mort condamne les impies vivants, et la jeunesse, arrivée promptement à la perfection, condamne la longue vieillesse de l'injuste. Les peuples voient la mort du sage et ne comprennent pas les desseins du Seigneur à son égard, la raison pour laquelle il l'a mis en sûreté ; ils voient et ils méprisent, mais le Seigneur se moquera d'eux... Ils viendront, tout tremblants, quand on fera le compte de leurs péchés, et leurs crimes se dresseront devant eux pour les accuser. Alors le juste se lèvera plein d'assurance devant ceux qui l'ont persécuté... et son salut inattendu les frappera d'étonnement. (*Sagesse de Salomon*, IV, 7-V, 2.)

4. — LES SECTES ET LES ÉCOLES

La tradition. — Moïse a reçu la Loi (orale) sur le Sinaï et l'a transmise à Josué. Josué l'a transmise aux Anciens, et les Anciens aux prophètes ; ceux-ci, à leur tour, l'ont transmise aux membres de la Grande Synagogue. Ces derniers ont émis les trois maximes suivantes : « Soyez circonspects dans vos jugements ; formez de nombreux disciples et faites une haie autour de la Loi. »

Siméon le Juste, un des derniers membres de la Grande Synagogue, disait : « Le monde repose sur trois bases : sur l'étude de la Loi, sur le culte et sur la charité. »

Antigone de Socco, disciple de Siméon le Juste, disait : « Ne soyez pas comme des serviteurs qui servent leur maître, afin de recevoir un salaire ; mais soyez comme des serviteurs qui servent leur maître sans attendre aucune rémunération, et soyez pénétrés de la crainte de Dieu... »

De Rabbi Jéhouda, fils de Tabbaï et de Siméon, fils de Schetach, la tradition passa à Schemayah et à Abtalion.

Schemayah disait : « Aime le travail, fuis les honneurs et ne recherche point la faveur des grands. » — Abtalion disait : « Sages, mesurez vos paroles, car vous pourriez être condamnés à l'exil et déportés dans un endroit où les eaux sont malsaines ; les disciples qui vous suivent pourraient en boire, et mourir, et le nom du Seigneur serait ainsi profané. »

Après Schemayah et Abtalion, la tradition fut continuée par Hillel et Schammaï. (*Aboth*, 1-12.)

Pharisiens. — Les Pharisiens sont ceux qu'on estime avoir une plus parfaite connaissance de nos lois et de nos cérémonies. Le principal article de leur croyance est de tout attribuer à Dieu et au destin, en sorte néanmoins que dans la plupart des choses, il dépend de nous de bien faire ou de mal faire, quoique le destin puisse beaucoup nous y aider. Ils tiennent aussi que les âmes sont immortelles, que celles des justes passent après cette vie en d'autres corps, et que celles des méchants souffrent des tourments qui durent toujours. (FLAVIUS JOSEPH, *Guerre des Juifs*, II, 12.)

Sadducéens. — Les Sadducéens, au contraire, nient absolument le destin, et croient que, comme Dieu est incapable de faire du mal, il ne prend pas garde à celui que les hommes font. Ils disent qu'il est en notre pouvoir de faire le bien ou le mal, selon que notre volonté nous porte à l'un ou à l'autre, et que, quant aux âmes, elles ne sont ni punies, ni récompensées dans l'autre monde. Mais, autant les Pharisiens sont sociables et vivent en amitié les uns avec les autres, autant les Sadducéens sont d'une humeur farouche ; ils ne vivent pas moins rudement entre eux qu'ils feraient avec des étrangers. *(Ibid.)*

Esséniens. — Les Esséniens sont Juifs de nation, vivent dans une union très étroite, et considèrent les voluptés comme des vices que l'on doit fuir, et la continence et la victoire sur ses passions, comme des vertus, que l'on ne saurait trop estimer. Ils rejettent le mariage, non qu'ils croient qu'il faille détruire la race des hommes, mais pour éviter l'intempérance des femmes... Ils méprisent les richesses ; toutes choses sont communes entre eux avec une égalité si admirable, que, lorsque quelqu'un embrasse leur secte, il se dépouille de la propriété de ce qu'il possède, pour éviter par ce moyen la vanité des richesses, épargner aux autres la honte de la pauvreté et, par un si heureux mélange, vivre tous ensemble comme frères... Ils sont très religieux envers Dieu, ne parlent que des choses saintes avant le lever du soleil et font alors des prières qu'ils ont reçues par tradition. Ils vont, après, travailler, chacun à son ouvrage, selon qu'il leur est ordonné. A onze

heures, ils se rassemblent, et, couverts d'un linge, se lavent le corps dans de l'eau froide... Ils vont au réfectoire comme en un saint temple, où, lorsqu'ils sont assis en grand silence, on met devant chacun d'eux du pain et un mets quelconque dans un petit plat... Ils font, le soir, à souper, la même chose, et font manger avec eux leurs hôtes, s'il en est arrivé quelques-uns... Ils prennent un extrême soin de réprimer leur colère : ils aiment la paix et gardent si inviolablement ce qu'ils promettent que l'on peut ajouter plus de foi à leur simple parole, qu'aux serments des autres. Ils considèrent même les serments comme des parjures, parce qu'ils ne peuvent se persuader qu'un homme ne soit pas un menteur, lorsqu'il a besoin pour être cru de prendre Dieu à témoin... Ils ne reçoivent pas à l'heure même, dans leur communauté, ceux qui veulent embrasser leur manière de vivre, mais les font demeurer durant un an au dehors, où ils ont chacun, avec le même régime, une pioche, le linge dont nous avons parlé, et un habit blanc... Ils ne les font point manger au réfectoire, jusqu'à ce qu'ils aient encore, durant deux ans, éprouvé leurs mœurs, comme ils avaient auparavant éprouvé leur continence. Alors on les reçoit, parce qu'on les en juge dignes ; mais, avant de s'asseoir à table avec les autres, ils promettent solennellement d'honorer et de servir Dieu de tout leur cœur, d'observer la justice envers les hommes, de ne faire jamais volontairement de mal à personne, quand même on le leur commanderait, d'avoir de l'aversion pour les méchants, d'assister de tout leur pouvoir les gens de bien, de garder la foi à tout le

monde et particulièrement aux princes, parce qu'ils tiennent leur puissance de Dieu... Ils observent plus religieusement le Sabbat que tous les autres Juifs, et, non seulement ils font, la veille, cuire leur viande pour n'être pas obligés, dans ce jour de repos, d'allumer du feu, mais ils n'osent même pas changer un vaisseau de place, ni satisfaire, s'ils n'y sont contraints, aux nécessités de la nature... Ils méprisent les maux de la terre, triomphent des tourments par leur constance et préfèrent la mort à la vie, lorsque le sujet en est honorable... Ces mêmes Esséniens croient que les âmes sont créées immortelles, pour se porter à la vertu et se détourner du vice ; que les bons sont rendus meilleurs en cette vie, par l'espérance d'être heureux après leur mort, et que les méchants, qui s'imaginent pouvoir cacher en ce monde leurs mauvaises actions, en sont punis en l'autre par des tourments éternels... Il y a une autre sorte d'Esséniens, qui conviennent avec les premiers dans l'usage des mêmes viandes, des mêmes mœurs et des mêmes lois, et n'en sont différents qu'en ce qui regarde le mariage. Car ceux-ci croient que c'est vouloir abolir la race des hommes que d'y renoncer, puisque, si chacun embrassait ce sentiment, on la verrait bientôt éteinte... *(Ibidem.)*

HILLEL (mort en 10 ap. J.-Ch.). Premières études. — On raconte que Hillel gagnait chaque jour par son travail un demi-denier, dont il donnait la moitié pour sa nourriture et celle des siens, et l'autre moitié au gardien du Beth-ha-Midrasch (maison d'études). Un jour, il ne trouva point de travail, et le gardien du

Beth-ha-Midrasch ne le laissa point entrer. — Alors il grimpa sur le toit, et s'assit sur la cheminée, afin d'entendre, de là, les paroles du Dieu vivant sortir des lèvres de Schemayah et d'Abtalion. On dit que c'était la veille d'un Sabbat, en hiver, au mois de Tébeth ; la neige descendit des cieux et le couvrit. — Quand monta la colonne de l'aube, Schemayah dit à Abtalion : « Abtalion, mon frère, tous les jours il fait clair ici, et aujourd'hui, il fait sombre. Peut-être y a-t-il un nuage ? » Ils levèrent les yeux, et virent dans la cheminée une image d'homme. On monta et on trouva sur Hillel la hauteur de trois coudées de neige ; on le fit descendre, on le lava et le soigna et on l'assit auprès du feu et l'on dit : « Il mérite que, pour lui, on profane le Sabbat. » *(Yoma, 35b.)*

La douceur de Hillel. — Deux hommes avaient parié, à qui mettrait Hillel en colère ; l'enjeu était de quatre cents Susim. L'un d'eux se rendit la veille d'un sabbat chez Hillel, qui justement se coiffait. Il frappe à la porte et demande : « Hillel est-il chez lui ? Hillel est-il chez lui ? » — Le sage s'enveloppe dans son manteau et va au-devant de lui, et lui dit : « Quel est ton désir, mon fils ? » — « J'ai, répond l'autre, une question à te faire. » — « Fais-la, mon fils. » — « Pourquoi les Babyloniens ont-ils la tête plate ? » — « Voilà, mon fils, une question importante, répond Hillel : c'est parce qu'ils n'ont pas d'habiles sages-femmes. » — « L'homme s'en va, revient une heure après et crie : « Hillel est-il chez lui ? Hillel est-il chez lui ? » — Le sage s'habille précipitamment, vient au-devant

de lui et lui dit : « Que désires-tu, mon fils ? » — « J'ai, répond l'homme, une question à te faire. » — « Fais. » — « Pourquoi les habitants de Thadmore ont-ils des yeux troubles ? » — « Tu poses là une question importante, mon fils : c'est parce qu'ils habitent une contrée sablonneuse. » — Le questionneur se retire, revient une heure plus tard, et crie de nouveau : « Hillel est-il chez lui ? Hillel est-il chez lui ? » — Le sage se drape dans son manteau, vient au-devant de lui et dit : « Quel est ton désir, mon fils ? » — « J'ai une question à te faire. » — « Fais. » — « Pourquoi les Africains ont-ils de grands pieds ? » — « Voilà, répond Hillel, une question fort grave : c'est parce qu'ils habitent une contrée marécageuse. » — « J'aurais, répartit l'homme, beaucoup d'autres questions à te poser encore ; mais je craindrais de t'irriter. » — « Toutes les questions que tu as encore à faire, répond Hillel, je demande à les entendre. » — Alors l'autre lui dit : « Es-tu bien ce Hillel, que ceux d'Israël nomment prince ? » — « Oui. » — « Je ne leur en souhaite pas beaucoup comme toi. » — « Et pourquoi donc ? » — « Parce que tu m'as fait perdre quatre cents Susim. » *(Schabbath*, 31*a.)*

Paroles de Hillel. — Hillel disait : « Ne te sépare pas du public. Ne réponds pas de ta vertu avant le jour de ta mort. Ne juge pas ton prochain avant que tu te sois trouvé dans la même situation que lui. Ne t'exprime pas en termes inintelligibles dans l'espoir d'être compris plus tard. Ne dis pas : j'étudierai quand j'aurai le temps ; peut-être n'auras-tu pas le temps.

« Le sot ne craint pas le péché et l'ignorant ne peut

être véritablement pieux. L'élève timide n'apprend rien et le maître irascible enseigne mal. Celui qui se laisse trop absorber par le commerce n'acquiert pas la sagesse. Là où il n'y a pas d'homme, efforce-toi d'être un homme.

« Augmenter sa chair, c'est augmenter les vers ; augmenter sa fortune, c'est augmenter ses soucis... ; augmenter ses connaissances religieuses, c'est prolonger sa vie ; augmenter le nombre de ses élèves, c'est augmenter son instruction ; faire beaucoup d'actes de charité, c'est propager la concorde. Celui qui acquiert une bonne réputation se procure un bien (dont il profite ici-bas), mais celui qui acquiert la connaissance de la Loi divine se procure la vie éternelle. » (*Aboth*, II, 4-7.)

L'École de Hillel et l'École de Schammaï. — Les Rabbis ont enseigné : « Soyez doux comme Hillel, et non point violents comme Schammaï. » — Un idolâtre vint devant Schammaï et lui demanda : « Combien de sortes de lois avez-vous ? » — « Deux, fut la réponse ; l'une écrite et l'autre orale. » — « J'accepte la première, reprit le païen, mais je refuse l'autre. Reçois-moi dans le judaïsme, à cette condition que tu ne m'enseigneras que la loi écrite. » — Schammaï l'injuria et le congédia avec une semonce. — L'idolâtre se rendit chez Hillel, avec le même vœu. Le maître acquiesça. Le premier jour il lui enseigna l'A. B. C., le deuxième jour, il recommença, mais dans un ordre différent. — « Mais tu me l'as appris hier, dans un autre ordre », dit le païen. — « Tu t'es donc fié à moi, dit Hillel ? N'était-ce pas te fier à la loi orale ? »

Un autre païen vint devant Schammaï et lui dit : « Je me ferai juif ; mais il faut que tu m'enseignes toute la Loi, pendant que je me tiendrai sur un seul pied. » Schammaï le renvoya, en le frappant de la règle qu'il tenait en sa main. L'idolâtre s'adressa ensuite à Hillel, avec le même souhait ; et le maître lui dit : « Ce que tu n'aimes pas qu'on te fasse, ne le fais pas à autrui. C'est toute la Loi ; le reste n'est que commentaire ; va et apprends-le. » *(Schabbath, 30a.)*

Durant trois années, l'école de Hillel et l'école de Schammaï disputèrent ensemble. Chacune disait : « Nos décisions font loi. » — Alors une Voix du ciel se fit entendre : « Les unes et les autres sont paroles du Dieu vivant ; mais seules celles de Hillel font loi. » — Puisque les unes et les autres étaient paroles du Dieu vivant, pourquoi celles de l'école de Hillel furent-elles trouvées dignes de faire loi ? Parce que les Hillélites étaient doux et patients, et qu'ils enseignaient, avec leurs leçons, les leçons de Schammaï ; mieux encore, ils enseignaient les paroles de l'école de Schammaï avant leurs propres paroles.... Et ceci t'apprend que : qui s'abaisse soi-même élève Dieu ; qui s'élève soi-même abaisse Dieu ; qui poursuit la grandeur, la grandeur le fuit ; et qui fuit la grandeur, la grandeur le poursuit. *(Erubin, 13b.)*

TRADUCTIONS de *Flavius Joseph*, par J. A. C. BUCHON (Panthéon littéraire, Paris 1840) ; de l'*Ecclésiastique*, de *Tobit*, de la *Sagesse de Salomon*, par L. RANDON (Apocryphes de l'Ancien Testament, Société Biblique de Paris, 1909) ; de *Bikkurim, Succa, Aboth, Yoma, Schabbath, Erubin* et des *Prières*, par Edmond FLEG.

III

LA LITTÉRATURE APOCALYTIQUE

Le séjour de Dieu. — Or la vision m'apparut ainsi : voici que des nuages m'appelèrent dans la vision, et une nuée m'appela ; et le cours des étoiles et les éclairs me firent hâter et me désirèrent ; et les vents, dans la vision, me firent voler et me firent hâter ; ils m'emportèrent en haut et me firent entrer dans les cieux. — J'entrai jusqu'à ce que je fusse arrivé près d'un mur construit en pierres de grêle ; des langues de feu l'entouraient, et elles commencèrent à m'effrayer. J'entrai dans les langues de feu et j'approchai d'une grande maison, bâtie en pierres de grêle ; les murs de cette maison étaient comme une mosaïque en pierres de grêle, et son sol était de grêle. Son toit était comme le chemin des étoiles et comme des éclairs ; au milieu se tenaient des chérubins de feu, et son ciel était d'eau ; un feu ardent entourait les murs et sa porte flambait dans le feu. J'entrai dans cette maison ; elle était brûlante comme du feu et froide comme de la neige ; et il n'y avait dans cette maison aucun des agréments de la vie ; la crainte m'accabla et le tremblement me saisit. Ému et tremblant, je tombai sur ma face et je vis une vision. — Et voici : c'était une

autre maison plus grande que la première, dont toutes les portes étaient ouvertes devant moi ; elle était bâtie en langues de feu, et en tout si excellente, en magnificence, en splendeur et en grandeur, que je ne puis vous le dire, à cause de sa magnificence et de sa grandeur. Son sol était de feu ; des éclairs et le cours des étoiles formaient sa partie supérieure, et son toit, lui aussi, était de feu ardent. Et je regardai et je vis dans cette maison un trône élevé dont l'aspect était celui du cristal et dont le pourtour était comme le soleil brillant, et la voix des chérubins se faisait entendre. De sous le trône sortaient des fleuves de feu ardent, et je ne pouvais pas les regarder. La grande Gloire siégeait sur ce trône, et son vêtement était plus brillant que le soleil et plus blanc que toute neige. Pas un ange ne pouvait entrer dans cette maison et voir la face du Glorieux et du Magnifique ; et aucun être de chair ne pouvait le regarder. Un feu ardent l'entourait et un grand feu se dressait devant lui. Aucun de ceux qui l'entouraient ne s'approchait de lui ; des myriades de myriades d'anges se tenaient devant lui ; mais lui ne demandait pas conseil ; et les saintetés des saints qui étaient près de lui ne s'éloignaient pas pendant la nuit et ne se séparaient pas de lui. Et moi, jusqu'à ce moment, j'étais sur ma face voilée, tremblant, et le Seigneur de sa propre bouche m'appela et me dit : Viens ici, Hénoch, et écoute ma parole sainte. — Et, s'étant approché de moi, l'un des saints m'éveilla, me fit lever et approcher de la porte ; et moi, je regardais, la tête baissée. (*Livre d'Hénoch*, XIV, 8-25.)

La préexistence du Messie, les Anges et les Saints. — En ce temps, un tourbillon de vent m'arracha de la face de la terre et me déposa à l'extrémité des cieux. Et là, je vis une autre vision : les habitations des saints et les lits de repos des justes. Là, mes yeux virent leurs habitations au milieu des anges de sa justice, et leurs lits de repos au milieu des saints ; ils demandent, ils intercèdent et ils prient pour les enfants des hommes ; et la justice coule comme de l'eau devant eux, et la miséricorde comme de la rosée sur la terre ; ainsi en sera-t-il parmi eux jusque dans les siècles des siècles. Et dans ce lieu, mes yeux virent l'Élu de justice et de fidélité ; et la justice règne dans ses jours et les justes et les élus sont innombrables devant lui pour les siècles des siècles. — Je vis son habitation sous les ailes du Seigneur des esprits ; tous les justes et les élus brillent devant lui comme l'éclat du feu ; leur bouche est remplie de bénédictions et leurs lèvres glorifient le nom du Seigneur des esprits ; et la justice devant lui ne passe pas, et la vérité ne passe pas devant lui. — C'est là que je voulais demeurer, et mon âme désirait ce séjour ; c'est là que fut d'abord ma part, car ainsi il a été statué pour moi devant le Seigneur des esprits... Et longtemps mes yeux ont regardé cet endroit et je l'ai béni et je l'ai glorifié en disant : Béni il est, et béni soit-il, depuis le commencement jusqu'à l'éternité...

Et après cela, je vis des milliers de milliers et des myriades de myriades, innombrables et sans supputation possible, qui se tiennent devant le Seigneur des esprits ; puis je regardai et je vis, aux quatre côtés du Seigneur des esprits, quatre visages différents de

ceux qui ne dorment pas, et j'appris leurs noms que me fit connaître l'ange qui marchait avec moi et me faisait voir tous les secrets. Et j'entendis les voix de ces quatre visages, tandis qu'ils chantaient des louanges, en présence du Seigneur de gloire. La première voix bénit le Seigneur des esprits pour les siècles des siècles ; et j'entendis la seconde voix bénir l'Élu et les élus qui dépendent du Seigneur des esprits ; et j'entendis la troisième voix demander et prier pour ceux qui habitent sur l'aride ; et elles suppliaient au nom du Seigneur des esprits. Et j'entendis la quatrième voix chasser les Satans ; elle ne leur permettait pas d'arriver auprès du Seigneur des esprits pour accuser ceux qui habitent sur l'aride. — Après cela, je demandai à l'ange de paix qui marchait avec moi et me montrait tout ce qui est caché : « Quels sont ces quatre visages que j'ai vus et dont j'ai entendu et écrit la parole ? » — Et il me dit : « Le premier est le miséricordieux et très patient Micaël ; le second, qui est préposé à toutes les maladies et à toutes les blessures des enfants des hommes est Raphaël ; le troisième, qui est préposé à toute force est Gabriel, et le quatrième qui préside au repentir pour l'espoir de ceux qui hériteront la vie éternelle, son nom est Phanuel. Ce sont là les quatre anges du Seigneur des esprits et les quatre voix que j'ai entendues en ces jours. (*Livre d'Hénoch*, XXXIX, 3-XL, 10.)

L'homme supérieur aux anges. — Et le diable dit, soupirant : « Adam, toute mon inimitié, mon envie et ma douleur montent contre toi, car à cause de toi,

je fus chassé et dépossédé de toute la magnificence que je possédais au ciel parmi les anges, et à cause de toi, je fus précipité sur la terre. » Adam répondit : « Que t'ai-je fait? Quelle est envers toi ma faute? Pourquoi nous poursuis-tu, toi que nous n'avons ni lésé, ni blessé? » — Le diable répondit : « Lorsque tu fus formé, je fus exilé de devant la face de Dieu et banni d'entre la compagnie des anges. Quand Dieu eut soufflé en toi le souffle de vie et créé ta face et ta ressemblance à l'image de Dieu, Micaël t'apporta, et ordonna de t'adorer devant la face de Dieu, et Dieu dit : « Voici, Adam, je t'ai créé à mon image et dans ma ressemblance. » — Et Micaël monta et dit aux anges : « Adorez la ressemblance du Seigneur Dieu, ainsi que le Seigneur l'a commandé. » — Et Micaël, le premier, l'adora, puis il me cria, disant : « Adore la ressemblance de l'Éternel Dieu. » — Et je répondis : « Je n'ai point à adorer Adam ; il est plus petit et plus jeune que moi. Avant sa création, j'étais déjà créé. C'est lui qui devrait m'adorer. » Et quand les anges que je commandais eurent entendu mes paroles, ils ne voulurent point l'adorer. Et Micaël dit : « Adore la ressemblance de Dieu. Si tu ne le fais point, le Seigneur Dieu s'irritera contre toi. » — Et je dis : « S'il s'irrite contre moi, je dresserai mon trône au-dessus des étoiles du ciel et je serai l'égal du Très-Haut. » — Et le Seigneur Dieu s'irrita contre moi, et il me bannit de ma splendeur, avec mes anges. — Ainsi, à cause de toi, nous fûmes chassés de nos demeures et précipités sur la terre. Et aussitôt nous fûmes en tristesse, car nous avions été dévêtus de notre magnificence. Et, de te voir

dans la joie et les délices, nous affligeait. Et j'enveloppai de ruse ta femme et je parvins à te bannir, par elle, de ta joie et de tes délices, comme j'avais été moi-même chassé de ma splendeur. *(La vie d'Adam et d'Ève*, 12-16.)

Les mauvais anges. — Or, lorsque les enfants des hommes se furent multipliés, il leur naquit en ces jours des filles belles et jolies ; et les anges, fils des cieux, les virent, et ils les désirèrent et ils se dirent entre eux : « Allons, choisissons-nous des femmes parmi les enfants des hommes et engendrons-nous des enfants. » — Alors Semyaza, leur chef, leur dit : « Je crains que vous ne vouliez peut-être pas réellement accomplir cette œuvre ; et je serai, moi seul, responsable d'un grand péché. » Mais tous lui répondirent : « Faisons tous un serment et promettons-nous tous, les uns aux autres, avec anathème, de ne pas changer de dessein, mais d'exécuter réellement ce dessein. » — Alors ils jurèrent tous ensemble et s'engagèrent là-dessus les uns envers les autres avec anathème. Or ils étaient en tout deux cents ; et ils descendirent sur Ardis, le sommet du mont Hermon... Ils prirent des femmes ; chacun en choisit une, et ils commencèrent à aller vers elles, et à avoir commerce avec elles, et ils leur enseignèrent les charmes et les incantations et ils leur apprirent l'art de couper les racines, et la science des arbres. — Or celles-ci conçurent et mirent au monde de grands géants dont la hauteur était de trois mille coudées. Ils dévorèrent tout le fruit du travail des hommes, jusqu'à ce que ceux-ci ne pussent plus les nourrir. Alors les géants se tournèrent contre

les hommes pour les dévorer. — Et ils commencèrent à pécher contre les oiseaux et contre les bêtes, les reptiles et les poissons ; puis ils se dévorèrent la chair entre eux et ils en burent le sang... Et Azazel apprit aux hommes à fabriquer les épées et les glaives, le bouclier et la cuirasse de la poitrine ; et il leur montra les métaux, et l'art de les travailler, et les bracelets, et les parures, et l'art de peindre le tour des yeux à l'antimoine et d'embellir les paupières, et les pierres les plus belles et les plus précieuses, et toutes les teintures de couleur et la révolution du monde. — L'impiété fut grande et générale ; ils errèrent, et toutes leurs voies furent corrompues. — Amiziras instruisit les enchanteurs et les coupeurs de racines ; Armaros apprit à rompre les charmes ; Barakiel instruisit les astrologues ; Kokabiel enseigna les signes ; Tamiel, la signification de l'aspect des étoiles, et Asdariel enseigna le cours de la lune. Et, dans leur anéantissement, les hommes crièrent, et leur clameur monta au ciel. (*Livre d'Hénoch*, VI, I–VIII, 4.)

Les âmes des morts avant le Jugement. — De là, je me rendis dans un autre lieu, et il me montra à l'occident une grande et haute montagne et de durs rochers. Il y avait là quatre cavités très profondes, très larges, et très lisses ; trois d'entre elles étaient sombres, et une, lumineuse : au milieu se trouvait une source d'eau ; et je dis : « Comme ces cavités sont lisses et profondes et d'un aspect sombre. » — A ce moment, Raphaël, un des saints anges qui étaient avec moi, répondit et me dit : « Ces cavités sont faites pour qu'y

soient réunis les esprits des âmes des morts ; c'est pour cela qu'elles ont été créées, pour qu'y soient réunies toutes les âmes des enfants des hommes ; et ces lieux ont été faits pour les y faire demeurer, jusqu'au jour de leur jugement et jusqu'au temps qui leur a été fixé ; et ce long temps durera jusqu'au Grand Jugement qui sera rendu sur eux. » — Je vis les esprits des enfants des hommes qui étaient morts ; leurs voix arrivaient jusqu'au ciel et se plaignaient. Alors j'interrogeai Raphaël, l'ange qui était avec moi, et je lui dis : « De qui est-il, cet esprit dont la voix arrive ainsi jusqu'au ciel et se plaint ? » — Il me répondit et me parla en ces termes : « Cet esprit est celui qui est sorti d'Abel, que son frère Caïn a tué ; et il l'accuse jusqu'à ce que sa race soit anéantie sur la face de la terre, et que sa race disparaisse de la race des hommes. » — A ce moment, j'interrogeai à son sujet et au sujet de toutes les autres cavités : « Pourquoi sont-elles séparées l'une de l'autre ? » — Il me répondit en disant : « Ces trois ont été faites pour séparer les autres esprits des morts. Celle-ci est séparée pour les esprits des justes, celle où est la source d'eau lumineuse. Celle-ci a été créée pour être celle des pécheurs, lorsqu'ils meurent et qu'ils sont ensevelis dans la terre, et qu'un jugement n'a pas eu lieu sur eux dans leur vie ; là sont mises à part leurs âmes pour ce grand châtiment, jusqu'au grand jour du Jugement, des châtiments et des tourments des maudits pour l'éternité, pour qu'ait lieu la rétribution des esprits. Là, il les enchaînera pour toujours. — Celle-ci a été séparée pour les âmes de ceux qui sollicitent, qui font

connaître leurs pertes, lorsqu'ils ont été tués dans les jours des pécheurs. Et celle-ci a été créée pour les âmes des hommes, de tous ceux qui ne seront pas purs, mais pécheurs, impies et qui auront part avec les Sans-loi. Mais leurs esprits, parce que ceux qui ont été opprimés ici-bas sont moins châtiés, ne seront pas punis au jour du Jugement, et ne seront pas ressuscités d'ici. » — A ce moment, je bénis le Seigneur de gloire et je dis : « Béni soit, mon Seigneur, le Seigneur de justice, qui règne pour l'éternité. » (*Livre d'Hénoch*, XXII, 1-14.)

Avertissement aux peuples de la terre. — Écoute, peuple d'Europe et de la fière Asie, ce que ma bouche à la voix de miel s'apprête à prédire en toute vérité, du lieu de nos oracles. Je ne suis plus la prophétesse d'un Apollon menteur, que les hommes appelèrent, dans leur vanité, un dieu, et, dans leur erreur, un voyant, mais je parle au nom du Dieu grand, que n'ont point formé les mains humaines qui taillent dans la pierre de muettes idoles. Et il n'a point pour demeure une pierre posée dans un temple, sourde et muette, douleur, honte et malheur des mortels ; mais sa maison ne fut point bâtie par une main mortelle, et les yeux mortels ne peuvent, de la terre, ni la voir, ni la mesurer : c'est le Dieu qui voit ensemble tous les êtres, et qui n'est vu d'aucun ; à qui appartiennent la sombre nuit, et le jour et le soleil, et les étoiles et la lune, et l'océan riche en poissons, et la terre et les fleuves et les bouches des sources intarissables, créées pour la vie, et les averses de la pluie qui enfante les fruits

des champs, et les arbres, l'olivier et la vigne. C'est ce Dieu qui a fouetté mon esprit, afin que je raconte en certitude aux hommes ce qui sera maintenant et après, de la première génération jusqu'à ce que vienne la onzième ; car lui-même le montrera par l'accomplissement. Et toi, peuple, entends, sur toutes choses, la Sibylle, dont la bouche pieuse fait retentir une voix véridique.

Bienheureux seront sur la terre les hommes qui aimeront le Dieu grand, disant sa louange, avant le boire et le manger, et se confiant en l'esprit de la foi ; ceux qui se détourneront de la vue de tous les temples et de tous les autels, vains entassements de pierres muettes, souillées par le sang des créatures vivantes et par le sacrifice des quadrupèdes. Ils regarderont plutôt vers la splendeur du Dieu unique, n'accomplissant pas le meurtre criminel, s'abstenant du vol et du profit démesuré et, ce qui est pire encore, du lubrique désir pour le lit d'autrui. Leur vie, leur piété, leurs mœurs, les autres hommes ne les imiteront point, eux qui ne convoitent que la honte ; mais au contraire, dans leur inintelligence et leur folie, ils les accableront de mépris et de railleries, et les accuseront des actions mauvaises et criminelles qu'ils commettent eux-mêmes. Mais, lorsque viendra le Jugement du monde et des mortels, que Dieu lui-même prononcera, jugeant les bons et les impies, il rejettera les impies dans les ténèbres et ils reconnaîtront alors leurs grandes impiétés. Et les bons demeureront sur la terre qui dispense les récoltes, car l'esprit de Dieu leur donnera la grâce avec la vie. *(Oracles sibyllins*, IV, 1-46.)

Les signes précurseurs des derniers jours. — Et répondant, je dis : « Seigneur, ô mon Roi, si j'ai trouvé grâce devant tes yeux, montre à ton serviteur les derniers des signes que tu m'as montrés en partie, dans la nuit passée. » — Et, me répondant, il dit : « Mets-toi ferme sur tes pieds, et tu entendras une voix haute et puissante ; et, si le lieu où tu te tiens, au retentissement de cette voix, tressaille, ne te tourmente point ; car cette voix parle de la Fin ; et les profondeurs de la terre comprendront que c'est d'elles que cette voix parle. Elles trembleront et frissonneront, car elles savent que la Fin s'annoncera par leur bouleversement. » — Et je me dressai, ferme, sur mes pieds, et j'écoutai ; alors, une voix retentit, qui sonnait comme le son des grandes eaux, et qui disait : « Voici, des jours seront où viendra mon approche, pour visiter les habitants de la terre, pour châtier les forfaits des méchants, quand sera pleine la honte de Sion, et quand sera scellé l'Age qui s'enfuit ; alors je donnerai les signes que voici : des livres s'ouvriront sur la face du ciel, et tous, d'un seul coup, y liront ; des nourrissons d'un an élèveront leur voix et parleront ; les femmes enceintes enfanteront au bout de trois et quatre mois, mais leurs avortons vivront et marcheront. Les champs ensemencés seront soudain sans blé et les granges remplies se videront tout à coup. La trompette retentira ; tous les hommes l'entendront et trembleront. En ce temps-là, les amis lutteront l'un avec l'autre, ainsi que des ennemis, emplissant d'épouvante la terre et ses habitants. Les sources d'eaux s'arrêteront de couler. Mais celui qui restera, de tout ce que je

t'ai prédit, celui-là sera sauvé ; il verra mon salut et la fin de mon univers. Alors seront montrés les hommes qui furent jadis enlevés vers les hauteurs, ceux qui, depuis leur naissance, n'ont point goûté à la mort. Et le cœur des habitants de la terre sera changé, et transformé en un esprit nouveau : car le mal sera détruit et le mensonge anéanti ; la foi fleurira, la corruption sera vaincue, et la Vérité, sans fruit si longtemps, éclatera, féconde. (*IV*e *Livre d'Esdras*, VI, 11-28.)

Le Commencement de la Fin. — Alors, des régions où le soleil se lève, Dieu enverra un Roi, qui, sur toute la terre, mettra fin à la guerre mauvaise, tuant les uns, faisant avec les autres de sûrs traités... Le Temple du Dieu grand resplendira de richesses, d'or, d'argent, de parures de pourpre ; la terre portera ses fruits, la mer sera pleine d'abondance... Mais de nouveau, les rois des peuples tous ensemble, assailliront cette contrée, se livrant eux-mêmes à la mort. Ils voudront anéantir le Temple du Dieu grand et les hommes parfaits. Lorsqu'ils seront venus dans le pays, ces rois abominables, ils dresseront leurs trônes tout autour de la ville, ayant avec eux leurs peuples corrompus. Et Dieu, à voix haute, parlera à cette foule désordonnée, dont la pensée est vaine ; et le jugement leur viendra du Dieu grand, et ils périront tous par la main immortelle. Du ciel, tomberont des glaives de feu ; et de grandes torches viendront, flamboyant au milieu des hommes. En ces jours, la terre qui enfante tout sera remuée par la main immortelle, et les poissons

dans la mer, et toutes les bêtes du sol, et les oiseaux d'espèces innombrables, et toutes les âmes des hommes, et la mer entière, frissonneront devant la face immortelle ; et ce sera une grande épouvante. Les cimes escarpées des monts et les collines monstrueuses, il les arrachera, et l'obscurité des ténèbres, pour tous, sera visible. Dans les montagnes hautes, les gorges embrumées seront pleines de cadavres ; les rochers ruisselleront de sang et chaque ruisseau remplira la vallée. Les murailles bien bâties des hommes aux cœurs hostiles s'écrouleront toutes, parce qu'ils n'ont point reconnu la Loi du Dieu grand, ni son Jugement, mais qu'ils ont tous, dans leur folie, levé leur lance contre son Temple. Et Dieu les jugera tous, avec la guerre, avec l'épée et le feu et le déluge ; le soufre, la tempête et la grêle tomberont du ciel, et la mort viendra sur les bêtes. Alors, ils reconnaîtront le Dieu immortel, qui accomplit ces choses. Et, sur la terre infinie, tandis que ces hommes périront, il y aura des plaintes et des cris de combats, et tous les torrents rouleront du sang. La terre boira le sang des morts, et les bêtes féroces mangeront leur chair.

Mais les fils du Dieu grand habiteront, paisibles, autour du Temple, goûtant dans la joie ce que leur donnera le Créateur, le seul Roi qui juge en justice. Car lui-même, le puissant, il les protégera puissamment, se mettant à leur côté et les entourant comme d'un mur de feu flamboyant. Sans guerre, ils seront dans les villes et les hameaux. Et les îles et les cités diront combien les aima l'immortel Dieu. (*Oracles sibyllins*, III, 652-711.)

Le Grand Jugement. — La terre rend ceux qui dorment en elle ; la poussière lâche ceux qui, en elle, reposent ; les demeures restituent les âmes qui leur furent confiées. — Le Très-Haut paraît sur son trône de Juge. Alors vient la Fin, et la pitié s'en va ; la compassion est loin, la clémence disparue ; seul le jugement demeure, la vérité subsiste et la foi triomphe ; la récompense arrive, le châtiment paraît ; les bonnes œuvres s'éveillent, et les mauvaises ne dorment plus... Alors apparaîtra la fosse des tourments et en face d'elle, le lieu des joies rafraîchissantes ; alors se montrera la fournaise de la géhenne, et, en face, le paradis de la félicité. Et le Très-Haut dira aux peuples réveillés : « Maintenant, regardez et reconnaissez celui que vous méconnaissiez, celui que vous ne serviez point, dont vous méprisiez les commandements. Regardez ici et regardez là-bas : ici la joie et la félicité, là-bas le feu et les tourments... » Et ce jour sera tel qu'il n'aura ni soleil, ni lune, ni étoile, ni nuage, ni tonnerre, ni éclair, ni vent, ni pluie, ni brouillard, ni ténèbres, ni soir, ni matin, ni été, ni printemps, ni chaleur, ni hiver, ni glace, ni froid, ni givre, ni grêle, ni bourrasque, ni rosée, ni midi, ni minuit, ni crépuscule, ni lumière, ni clarté, ni lueur, — mais seul l'éclat de la splendeur du Très-Haut, où chacun pourra voir le destin qui l'attend. *(IVe Livre d'Esdras*, VII, 32-43.)

Le retour des tribus. — « Voici ce que signifie ta vision. Si tu as vu un homme monter du cœur de la mer, c'est celui que le Très-Haut conserve, depuis des temps lointains, et par lequel il veut racheter la créa-

tion ; celui qui, parmi ceux qui resteront, créera l'ordre nouveau... Et, si tu l'as vu appeler et rassembler une autre armée paisible, cette armée est faite des dix tribus qui furent déportées de leur pays aux jours du roi Josias, celles que Salmanasar, roi des Assyriens, avaient faites captives, les transportant au-delà du fleuve et les transplantant en un autre pays. Alors, elles projetèrent d'abandonner la foule des païens, et d'aller plus loin encore, s'établir en un pays qu'aucun homme n'avait habité jusque-là, afin d'y observer au moins les commandements qu'elles n'avaient point suivis dans leur propre patrie. C'est ainsi qu'elles franchirent l'Euphrate par d'étroits passages, car le Très-Haut fit pour ces hommes des miracles, et arrêta les sources jusqu'à ce qu'ils eussent passé. Il y a une marche d'un an et demi jusqu'au pays où ils se rendirent, et ce pays se nomme Arzaret. Ils ont habité là jusqu'en ces derniers temps, mais maintenant qu'ils doivent revenir, le Très-Haut arrêtera de nouveau pour elles les sources du fleuve, afin qu'elles puissent passer. C'est pourquoi tu as vu, dans ta vision, une paisible armée. » *(IVe Livre d'Esdras,* XIII, 25-47.)

Le règne du Messie. — C'est qu'il est un Roi juste, instruit par Dieu, placé sur eux ; et il n'y a pas d'iniquité pendant ses jours au milieu d'eux ; car tous sont des saints, et leur Roi est le Christ (Oint) Seigneur. — Il n'espérera pas, en effet, dans le cheval, le cavalier et l'arc, il n'accumulera pas chez lui l'or ni l'argent pour la guerre, et il ne rassemblera pas une armée, espérances pour le jour de la guerre. — Le Seigneur

est son roi, son espérance à lui, tout-puissant par son espérance en Dieu ; il aura donc pitié de toutes les nations vivant devant lui dans la crainte ; car il réduira la terre par la parole de sa bouche, pour toujours. — Il bénira le peuple du Seigneur dans la sagesse, avec joie ; il sera pur du péché pour commander aux peuples immenses, pour reprendre les chefs et détruire les pécheurs par la force de la parole ; il ne faiblira pas pendant ses jours, appuyé sur son Dieu, car Dieu l'a fait puissant par l'esprit saint, et sage par le don du conseil éclairé. (*Psaumes de Salomon*, XVII, 35-42.)

TRADUCTIONS : du *Livre d'Hénoch*, par F. MARTIN, L. DELAPORTE, J. FRANÇON, R. LEGRIS, J. PRESSOIR (Letouzey et Ané, Paris 1906) ; des *Psaumes de Salomon*, par J. VITEAU et F. MARTIN (Letouzey et Ané ; Paris 1911) ; de *la Vie d'Adam et d'Eve*, des *Oracles sibyllins* et du *IVe Livre d'Esdras*, par Edmond FLEG.

IV

LA PHILOSOPHIE JUDÉO-ALEXANDRINE

GENÈSE DE LA PENSÉE PHILOSOPHIQUE

1. Méthode : Interprétation allégorique de la Bible. *a*) **La manne.** — La nature que tu as créée est ta servante ; elle se fait terrible pour châtier les méchants, et s'adoucit pour faire du bien à ceux qui se confient en toi. — C'est pourquoi elle accomplit dans cette circonstance toutes ces métamorphoses qui permirent à la manne, donnée par toi pour nourrir tout ton peuple, de s'accommoder au désir de ceux qui en avaient besoin. — Ainsi tes enfants bien-aimés apprirent, Seigneur, que ce ne sont pas les fruits de la terre qui nourrissent l'homme, mais que c'est ta parole qui assure la conservation de ceux qui croient en toi. Cette manne que le feu ne pouvait détruire, la chaleur d'un rapide rayon de soleil suffisait à la fondre. C'était pour nous apprendre qu'il faut devancer le lever du soleil pour te rendre grâces, et qu'on doit te prier dès l'aurore. L'espérance de l'ingrat fond comme le givre de l'hiver

et s'écoule comme l'eau inutile. (*Sagesse de Salomon*, XVI, 24-29.)

b) **La plaie des ténèbres.** — Les impies, qui croyaient tenir en leur pouvoir le peuple saint, furent liés dans les ténèbres, et prisonniers d'une longue nuit. Enfermés dans leur demeure, ils gisaient là, bannis loin de ta Providence éternelle... Les ridicules pratiques de l'art des magiciens n'y pouvaient rien, et la science dont ils se vantaient fut honteusement confondue. Eux qui prétendaient chasser de l'âme malade les terreurs et les troubles, étaient malades eux-mêmes d'une ridicule frayeur... Car les ténèbres, comme une seule chaîne, les liait tous. Le murmure de la brise, le chant mélodieux des oiseaux dans l'épais feuillage, le bruit de l'eau courant avec force, le choc des pierres roulantes, la course invisible des bêtes bondissantes, les húrlements des bêtes féroces, l'écho retentissant dans les vallées, tout les glaçait d'épouvante. Tandis que le monde entier, éclairé d'une resplendissante lumière, vaquait sans obstacle à ses travaux, sur eux seuls s'étendait une nuit pesante, image des ténèbres qui devait un jour les envelopper... Cependant, tes Saints se trouvaient dans une grande lumière, et les Égyptiens qui entendaient leurs voix sans apercevoir leurs personnes, les estimaient heureux de ne point souffrir comme eux. Ils leur rendaient grâce parce qu'ils ne se vengeaient pas des torts qu'ils avaient subis, et leur demandaient pardon de les avoir traités en ennemis. Au lieu de ces ténèbres, tu accordas à tes fils une colonne de feu, pour les guider dans la route inconnue

et tu rendis le soleil clément pour leur glorieux voyage. Quant aux autres, ils avaient bien mérité d'être privés de la lumière et emprisonnés dans les ténèbres, car ils avaient gardé captifs tes enfants, par qui la Lumière impérissable de la Loi devait être donnée au Monde. *(Ibid.*, XVII, 2-XVIII, 4.)

2. Identification progressive de la Hochma (Sagesse), de la Bible avec le Logos (Raison, Parole, Verbe), de la philosophie grecque : *a)* **La Sagesse, intermédiaire entre Dieu et le Monde.** — Tu m'as choisi pour roi de ton peuple, pour juge de tes fils et de tes filles ; tu m'as dit d'élever un temple sur ta montagne sainte, et un autel dans la ville où tu demeures, sur le modèle du Tabernacle sacré que tu as préparé dès le commencement. Avec toi est la Sagesse, la confidente de tes œuvres ; elle était présente quand tu fis le monde. Elle sait ce qui est agréable à tes yeux, et ce qui est conforme à tes commandements... Ta volonté, qui aurait pu la connaître, si tu ne lui avais donné la Sagesse, si tu ne lui avais envoyé d'en haut l'Esprit-Saint ? Ainsi ont été aplanis les sentiers des habitants de la terre, et les hommes ont appris ce qui t'est agréable. C'est la Sagesse qui les a sauvés... Elle est un esprit intelligent, saint, unique, multiple, subtil, mobile, lucide, sans tache, clair, incorruptible, aimant le bien, pénétrant, illimité, bienfaisant, ami de l'homme, ferme, sûr, tranquille, pouvant tout, voyant tout, pénétrant tous les esprits intelligents, purs et subtils. — Parmi tout ce qui se meut, la Sagesse est ce qu'il y a de plus mobile ; elle pénètre et s'insinue partout,

à cause de sa pureté, car elle est un souffle de la puissance de Dieu, une pure émanation de la gloire du Tout-Puissant. C'est pourquoi rien de souillé ne peut entrer en elle. Elle est un reflet de la lumière éternelle, un miroir sans tache de l'activité de Dieu, et une image de sa bonté. Quoique unique, elle peut tout ; immuable, elle renouvelle tout ; d'âge en âge, en passant dans les âmes saintes, elle prépare des amis de Dieu et des prophètes. Nul n'est aimé de Dieu, si la Sagesse n'habite en lui. Elle est plus brillante que le soleil et toutes les constellations. Si on la compare avec la lumière, c'est elle qui l'emporte ; car la lumière fait place à la nuit, mais la Sagesse n'est jamais vaincue par la méchanceté. Elle étend son pouvoir d'un bout du monde à l'autre, et gouverne excellemment toutes choses.

Je l'ai aimée et recherchée depuis ma jeunesse, comme on recherche une jeune fille en mariage, et j'ai été amoureux de sa beauté. La noblesse de son origine éclate en ce fait qu'elle vit avec Dieu, et le maître de toutes choses l'aime ; elle est initiée à la science de Dieu et préside à ses œuvres. *(Sagesse de Salomon*, VII, VIII, IX, *passim.)*

b) **Intervention de la Sagesse et de la Parole dans l'histoire d'Israël.** — Ce fut la Sagesse qui garda le premier homme, père du monde, créé seul ; elle l'arracha à sa propre faute et lui donna la force de se rendre maître de toutes choses. Mais l'injuste qui, dans sa colère s'éloigne d'elle, périt dans sa fureur fratricide. A cause de lui, le déluge engloutit la terre que sauva de nouveau la Sagesse, en pilotant le juste à l'aide

d'un vulgaire morceau de bois. — Lorsque, par suite de leur commune perversité, les peuples eurent été confondus, ce fut Elle qui découvrit le juste (Abraham), le garda irréprochable devant Dieu, et lui permit de vaincre sa tendresse pour son fils. — Ce fut elle qui, pendant l'extermination des impies, sauva le juste (Loth), fuyant le feu descendu sur les cinq villes. La Sagesse a délivré ses fidèles du malheur : elle conduisit par des chemins unis le juste (Jacob), fuyant la colère de son frère ; elle lui montra le royaume de Dieu et lui fit connaître les choses saintes ; elle l'enrichit dans ses travaux et fit prospérer ses entreprises. — Elle n'abandonna pas le juste vendu (Joseph), mais le préserva du péché. Elle descendit avec lui dans la citerne et dans ses liens ne le quitta pas, si bien qu'elle lui procura le sceptre royal et mit en son pouvoir ses oppresseurs ; elle convainquit de mensonge ses accusateurs et lui donna une gloire éternelle.

Un profond silence enveloppait toutes choses au moment du massacre des premiers-nés d'Égypte, et la nuit était arrivée au milieu de sa course, quand ta Parole toute puissante, du haut du ciel, de son trône royal, ainsi qu'un rude guerrier, sauta sur la terre vouée à la destruction. Elle portait comme un glaive tranchant ton irrévocable arrêt, et, se dressant, elle remplit tout de carnage ; elle touchait au ciel, tout en marchant sur la terre. (*Sagesse de Salomon*, X, 1-14 ; XVIII, 14-16.)

L'ŒUVRE DE PHILON

La création du monde. — Certains, admirant et prisant plus le monde que celui qui l'a créé, ont avancé qu'il n'avait point eu de commencement et qu'il était éternel... Ce grand Moïse considéra que ce qui n'a point été fait, est fort éloigné de tout ce qui est visible, car tout ce qui est aperçu des sens prend naissance et se change. Puisque donc le monde est aperçu de la vue et des sens, il faut nécessairement conclure qu'il a été créé. C'est pourquoi Moïse, non sans raison, en a décrit la création, se montrant en cela grand théologien. — Il dit que le monde a été créé en six jours, non que le créateur eut affaire de la longueur du temps, mais parce qu'il fallait garder un ordre aux choses qui se faisaient, car il faut croire que Dieu fait ses œuvres non seulement en commandant, mais aussi en pensant... A chacun des six jours, il a attribué une certaine partie de l'univers, sauf au premier, afin qu'il ne soit point nombré avec les autres ; mais, après avoir bien considéré la nature de l'unité et la propriété du nom, il l'appelle proprement un. Il nous faut donc déclarer ce que nous pourrons de ce jour-là, lequel contient le singulier et excellent monde intellectuel... Car Dieu, en tant que Dieu, prévoyant que, sans un beau modèle, on ne peut bâtir un bel ouvrage, et que nulle chose sensible ne peut être parfaite et sans faute, si elle n'est formée selon son modèle et sa forme intellectuelle ; et, voulant créer ce monde, il en bâtit auparavant en soi-même

un original, afin, qu'à l'exemple et à l'imitation du modèle incorporel et divin, il en fit un nouveau corporel, qui serait l'image et la souvenance du premier et ancien, contenant en soi autant de choses sensibles, qu'il y en avait d'intellectuelles en l'intelligible... Que si quelqu'un voulait chercher la cause pour laquelle cet univers a été créé, il me semble qu'il ne s'éloignerait pas du but, en disant ce qu'un de nos ancêtres autrefois a dit : que le Père et Créateur est bon ; en raison de quoi, étant bon par nature, il n'a point porté envie à la substance qui n'avait en soi rien de bon, mais pouvait être changée en toutes choses bonnes, parce qu'elle était de soi sans ordre, sans qualité, sans âme, pleine de rudesse, de confusion et de discorde ; mais elle a été tournée et changée en un état très bon, ayant reçu ordre, qualité, âme, étant devenue toute semblable, toute une, bien jointe et harmonieuse, et douée de toutes les autres meilleures formes... Moïse, décrivant la création de l'homme, affirme clairement qu'il a été formé à l'image de Dieu. Or, si une partie de l'univers est une image de celui-ci, faite à sa ressemblance, à plus forte raison toute l'espèce entière, qui est tout ce monde sensible, sera l'image, représentant mieux le portrait divin que l'homme : d'autant plus qu'il est certain que le sceau original, que nous disons être le monde intellectuel, est le patron original, la forme des formes, et le Verbe divin. Il dit donc qu'au commencement, Dieu fit le ciel et la terre : prenant le commencement non comme pensent quelques-uns, selon la nature du temps, d'autant que le temps n'était point avant la création du monde, mais a été fait avec lui

ou après ; parce que si le temps est l'espace du mouvement du ciel, il ne se peut faire que le mouvement soit antérieur à la chose mue, mais il faut qu'il soit postérieur ou contemporain, d'où il s'ensuit que le temps est du même âge que le monde, ou plus jeune, car oser soutenir qu'il est plus vieux serait véritablement contre la philosophie. — Or, puisque ce mot de commencement n'est point pris selon le temps, il sera bon de l'interpréter selon le nombre, et *au commencement il a fait le ciel* voudra dire quelque chose comme : premièrement, il a fait le ciel ; et il était raisonnable qu'il fût créé le premier, étant le meilleur de toutes les choses créées, et composé d'une substance nette et pure, pour être la maison très sacrée des dieux invisibles et visibles. Car, si Dieu le Créateur avait fait, en un instant, toutes les choses ensemble, entières et parfaites, elles eussent été sans ordre ; or il n'y a rien de beau sans ordre, et l'ordre est un rang et une suite de certaines choses qui doivent aller les unes avant et les autres après... Premièrement donc, le Créateur fit, au monde intelligible, le Ciel incorporel, la terre invisible, et, en outre, la forme de l'air et du vide... ; ensuite, il créa l'essence incorporelle de l'eau et de l'esprit, et finalement la septième, à savoir celle de la lumière, laquelle était totalement incorporelle, et le patron intelligible du soleil et de tous les astres lumineux qui devaient être au ciel ; il est vrai qu'il donna l'avantage à l'esprit et à la lumière, parce qu'il appela celui-là l'esprit de Dieu (car l'esprit a une grande efficace pour faire vivre, et Dieu est l'auteur de la vie), et la lumière est toute bonne. *(De la création du Monde*, 3-10.)

La création de l'homme. — Quelqu'un pourra se demander ici pourquoi Moïse n'a pas attribué la création du seul homme au seul créateur, comme il a fait pour le reste, mais l'a attribué à plusieurs ; car il a introduit le Père de l'univers, parlant en cette sorte : *Faisons l'homme à notre image et ressemblance*. Dieu, pourra-t-il dire, a-t-il besoin de quelque personne, lui à qui toutes choses sont sujettes et obéissantes ? S'il est tel que, quand il fit le ciel, la terre et la mer, il n'avait besoin de personne qui lui aidât, pourquoi ne suffisait-il pas, sans l'aide d'autrui, à bâtir l'homme, qui est un animal petit et fragile ? — Il n'y a que Dieu qui en sache la vraie cause ; toutefois il ne faut pas cacher ce qui pourrait être vraisemblable et croyable par les conjectures qui se présentent, comme, par exemple, celle-ci. Parmi les choses qui sont au monde, il en est qui ne participent ni de vertu, ni de vice, comme les plantes et les animaux sans raison... ; il y en a d'autres qui communiquent uniquement avec la vertu, ne tenant rien du vice, comme les étoiles... Les autres sont d'une nature mêlée ; tel est l'homme, qui reçoit en lui des qualités contraires, comme Prudence, Folie, Tempérance, Incontinence, Force, Lâcheté, Justice, Injustice, en un mot le bien et le mal, le vice et la vertu. Or, il était bien séant et convenable à Dieu, le Père et Créateur, de faire lui seul toutes choses bonnes et honnêtes, pour lui être familières et proches ; il ne lui était point étranger de faire les choses indifférentes, car elles ne participent point du vice ennemi de Dieu. Mais les choses mêlées étaient en partie proches à Dieu et en partie étrangères à lui ; proches, en ce qu'il y

avait en elles de bonté ; étrangères, en ce qu'il y avait en elles de mal, contraire à Dieu. Pour cette cause, en la seule création de l'homme, il est dit : *Faisons l'homme* ; ce qui montre que Dieu en a pris d'autres que lui pour ses aides, afin que les volontés irrépréhensibles et actions de l'homme bien vivant fussent attribuées à Dieu, Seigneur de tout le monde, et les contraires, à ses sujets ; car il ne fallait pas que le Père fût cause de mal à ses enfants ; or le vice est mal et ses œuvres sont mauvaises. *(De la Création du Monde,* 28-29.)

La création continuée. — Se désistant au septième jour de faire ses œuvres mortelles, Dieu commença d'en faire de plus divines ; car Dieu jamais ne cesse d'œuvrer ; mais, comme c'est le propre du feu de brûler, et le propre de la neige de refroidir, ainsi le propre de Dieu, c'est d'œuvrer. Certainement c'est un propos bien dit qu'*il a fait* reposer et cesser, non pas qu'il s'est reposé et a cessé ; parce que les choses qui semblent être en action se reposent, ne faisant rien, mais lui qui est le Créateur ne se repose point. C'est pourquoi il ajoute ensuite : *Il a fait reposer ce qu'il avait commencé*. Car, ce qui est forgé par nos arts et métiers, étant achevé, cesse et demeure ; mais ce qui est achevé par la science de Dieu, derechef agit et se remue, par ce qui en est une fin, et un recommencement ; ainsi la fin du jour est le commencement de la nuit ; pour la même raison, nous devons penser que les mois et les ans qui finissent, sont les commencements de ceux qui suivent ; ainsi la disparition de chaque chose

est la génération d'une autre, de sorte que ce qu'on dit est vrai : que rien ne meurt des choses engendrées, mais qu'étant changé et diversifié, il prend une autre forme. (*Allégories sur les saintes Lois*, 74.)

Dieu dans le monde et hors du monde.— Dieu remplit tout ; il contient et n'est pas contenu. Il est partout et nulle part, et cet état n'appartient qu'à lui. Il n'est nulle part : en effet, l'étendue et le lieu des corps ont été engendrés par lui, et, du Créateur et des choses créées, on ne peut pas dire que le premier soit enveloppé dans quelques-unes des secondes. D'un autre côté, Dieu est partout. Ses puissances en effet se sont étendues à travers la terre, l'eau, l'air et le ciel. Aucune partie du monde n'a été abandonnée par lui. (*De la Confusion des langues*, 27.)

Moïse a bien vu que ni l'âme du monde n'était le Dieu suprême, ni le monde ; que les astres célestes et leurs mouvements n'étaient nullement pour les hommes les causes premières de ce qui leur arrive ; mais que cet univers est maintenu par des puissances invisibles, que l'ordonnateur a tendues des extrémités de la terre jusqu'aux limites du ciel, afin que ce qu'il avait lié ne se déliât point : car ces puissances sont les liens infrangibles du monde. (*De la migration d'Abraham*, 180.)

Dieu inconnaissable. — L'interprète des mystères de Dieu et son grand ami, Moïse, le prie humblement, en disant : « Montre-toi à moi », étant presque contraint de crier haut et clair ces mots : « Le monde m'a bien montré que tu es, et, comme fils, il m'a enseigné son

père, et comme ouvrage il m'a enseigné l'ouvrier ; mais, désirant connaître quelle est ton essence, je ne trouve rien en toutes les parties du monde qui puisse me l'apprendre ; c'est pourquoi je te prie et supplie humblement, que tu exauces la requête de ton suppliant et ami, que toi seul tu peux guérir ; car, comme la lumière n'est point éclaircie et connue par quelque chose que ce soit, mais se donne elle-même à connaître, ainsi il n'y a personne qui puisse faire paraître ton Essence, que toi ; aussi, je te prie de me pardonner, si, ne trouvant rien pour la montrer, j'ai pris la hardiesse de me retirer vers toi, étant fort hâté de l'apprendre. » — A cela, Dieu répond : « J'approuve et loue l'affection que tu as d'apprendre ; mais la demande que tu fais ne sied pas bien à la créature, et elle ne la doit pas obtenir. Je te donnerai seulement ce qui te sera propre et que tu pourras prendre, parce qu'il n'est pas en la puissance de l'homme de recevoir tout ce qu'il m'est facile de lui donner. C'est pourquoi je donne à celui qui est digne de ma grâce tous les dons qu'il peut recevoir ; mais d'apprendre quel je suis, ce n'est pas en la puissance de l'homme, ni, qui plus est, de tout le ciel et de tout le monde... » Moïse, ayant ouï ceci, fit une autre requête : « J'ai été induit par tes remontrances à croire que je ne puis recevoir en mon esprit la forme et imagination évidente de toi ; je te prie donc que je voie la gloire qui t'environne. J'estime que cette gloire, ce sont les puissances qui te côtoient et t'environnent de tous côtés, comme gardes du corps, et leur connaissance, m'ayant été cachée jusqu'à présent, m'inspire un grand désir de les connaître. » —

Dieu lui répond : « Les puissances que tu cherches sont totalement invisibles et intellectuelles comme moi. Je les dis intelligibles, non qu'elles aient été comprises de l'entendement, mais parce que, si elles pouvaient être comprises, les sens ne les comprendraient pas, mais le très pur et net entendement. Or, quoique leur essence soit incompréhensible, toutefois elles font paraître un certain sceau et portrait de leur efficace et de leur vertu ; elles sont comme les cachets qui gravent dans la cire ou dans une matière semblable une infinité de marques et de figures, sans que leur soit ôtée pour cela une partie d'eux-mêmes, et sans qu'ils cessent de demeurer entièrement en un même état. C'est ainsi qu'il faut se représenter les puissances qui m'entourent, lesquelles donnent qualités et formes aux choses qui n'en ont point, sans que soit en rien diminuée et amoindrie leur nature éternelle. Certains d'entre vous les appellent fort à propos Idées, c'est-à-dire formes, car elles donnent forme et façon à chaque chose, mettant en ordre ce qui est en désordre... et changeant ce qui est pire en meilleur. N'espère donc point de pouvoir jamais comprendre mon essence ni celle de mes puissances ; mais, comme j'ai dit, je te ferai volontiers promptement participant des choses qu'on peut comprendre ; ces choses, c'est le monde et ce qui est contenu en lui, qu'on peut comprendre non des yeux du corps, mais des yeux de l'âme, qui ne dorment jamais. » *(De la Monarchie*, 667-9.)

La puissance de Dieu. — Les mots : *Seigneur*, *Dieu*, *Éternel* (Adonaï, Elohim, Jéhovah), désignent les

puissances de Celui qui est ; ce mot de Seigneur montre celle par laquelle il commande, et ce mot de Dieu, celle par laquelle il fait du bien aux créatures. C'est pourquoi le très saint Moïse, en tout son traité de la création du monde, use du nom de *Dieu*, car ce nom convenait bien à la puissance par laquelle le Créateur a créé et embelli ses créatures. Et, en ce qu'il est Seigneur, il peut deux choses : faire du bien et faire du mal, rendant à chacun selon ce qu'il a fait ; et, en ce qu'il est bienfaiteur, il veut seulement l'une, qui est de faire du bien. Or le plus grand bien qui pourrait advenir à l'âme, c'est de ne douter point de toutes les deux puissances du Roi (Seigneur), mais d'ôter et jeter toute crainte qui provient de la puissance royale, et de faire revivre en soi l'espérance et la confiance qu'elle a en la bonté et en la libéralité de Dieu, dont elle espère jouir avec le temps. Au surplus, ces mots : *Dieu éternel* veulent dire : il fait du bien non pour quelque temps, mais toujours et continuellement... ; c'est lui qui renouvelle ses grâces.. ; c'est lui qui est le Seigneur et qui peut nuire. Jacob dit quelque part, sur la fin de ses saintes prières : « Et le Seigneur me sera pour Dieu. » C'est comme s'il disait : Il n'usera plus, envers moi, de la souveraine puissance qu'a le maître sur son valet, mais me montrera sa puissance bienfaisante, propice et salutaire, ôtant cette crainte que donne le maître à son serviteur, et montrant à l'âme, à laquelle il veut du bien, sa bonne affection et son amitié... Or, c'est un très grand rempart pour la tranquillité et la sûreté de l'esprit, que de mettre sa confiance en un Roi qui ne s'élève point, enflé de la

grandeur de sa puissance, contre ses sujets, pour les tourmenter, mais aime mieux, par humanité et douceur, soulager leur indigence, et les secourir de ses biens (*Du plantement*, 1211-3.)

Les Médiateurs. — Si Dieu voulait juger sans pitié la race humaine, il la condamnerait. Car nul homme ne peut par lui-même fournir toute sa course sans tomber, soit volontairement, soit involontairement ; aussi, pour sauver la race, tout en permettant des chutes particulières, il mêle la miséricorde à la justice, même vis-à-vis des indignes ; et ce n'est pas après avoir jugé qu'il a pitié, c'est après avoir eu pitié qu'il a jugé ; car la pitié vient chez lui avant la justice. (*Que Dieu est immuable*, 74-76.)

Les âmes supérieures sont appelées démons par les autres philosophes ; l'Écriture sainte les appelle plus justement anges, car elles transmettent aux enfants les ordres du Père, et au Père, les prières des enfants. C'est pourquoi l'Écriture sacrée nous les montre montant et descendant. Dieu, certainement, n'a pas besoin d'être renseigné, puisqu'il est partout avant eux, mais il était bon pour nous autres mortels, qu'il se servît de l'intermédiaire de ses puissances (*logoi*, verbes) à cause de l'effroi que nous font éprouver le maître supérieur et sa puissance souveraine. (*Des songes*, 141-2.)

Le Père qui a tout engendré, a donné au Verbe ce privilège insigne, d'être médiateur entre la créature et le créateur, et de séparer l'un de l'autre. Car il est auprès de l'Éternel le suppliant de la nature mortelle,

toujours prête à défaillir, et il est auprès des sujets l'ambassadeur du Roi. Et il se réjouit de ce privilège, et il le proclame en disant : « Je me tenais entre le Seigneur et vous. » *(Nombres*, XVI, 48.) — En effet, n'étant ni non-produit comme Dieu, ni produit comme vous, mais intermédiaire, je suis pour tous deux comme un otage ; au créateur, je donne l'assurance que la race entière ne disparaîtra pas, ni ne se détruira pas, en bouleversant l'ordre du monde ; à la créature, je fais espérer que le Dieu miséricordieux ne négligera jamais l'œuvre qui est la sienne. » *(Qui est l'héritier des choses divines*, 205.)

La Trinité (Apparition des trois anges à Abraham). — Qu'est-ce que c'est ? Il regarde, et voilà : trois anges se tiennent devant lui. Cela représente, de manière naturelle, à ceux qui peuvent voir, que l'Un peut être trois et trois Un, parce qu'ils sont Un, selon la raison supérieure. L'unité, accompagnée de ses deux puissances premières, la Créatrice et la Royale, produit une triple impression à l'intellect humain. Car il n'a pas une vision assez puissante pour pouvoir voir distinctement celui qui est supérieur aux puissances qui l'accompagnent, c'est-à-dire Dieu lui-même. Ainsi, lorsqu'il voit Dieu, apparaissent avec lui les puissances servantes, et l'apparition est triple, et non pas une. *(Sur la Genèse*, 251.)

Dieu donc, au milieu des deux puissances qui l'assistent (la Créatrice et la Royale), présente à l'esprit qui le contemple, tantôt un seul objet, tantôt trois : un seul, lorsque l'esprit purifié et ayant déjà dépassé

non seulement la multiplicité des nombres, mais même la dyade voisine de la monade, s'élève vers l'idée pure, simple et parfaite en elle-même ; trois, lorsque n'ayant pas été initié au grand mystère, il célèbre encore les petits, et que, ne pouvant saisir l'être par lui-même et sans un secours étranger, il l'atteint dans ses œuvres, comme créateur ou ordonnateur. (*Sur Abraham* 122.)

L'extase. — D'un œil infatigable, Dieu regarde tout, et, par une grâce admirable, appelle et attire à lui tout ce qu'il y a de meilleur en nous et dans le monde. (*Du changement des noms*, 40.)

Ceux qui tâchent de venir à la contemplation et à la connaissance de Dieu Éternel, par la considération des créatures, usant de conjectures et de raisons probables, sont semblables aux personnes qui cherchent la nature de l'unité par le deux, bien qu'au contraire ils dussent commencer par l'unité pour la connaître, puisqu'elle est le commencement du deux. Mais les autres, qui ont en recommandation la vérité et s'adressent à elle par le moyen de l'aide de Dieu, connaissent Dieu comme on voit la lumière, par le moyen de la lumière. (*Des récompenses et peines*, 878.)

Lorsque l'esprit monte au-dessus de lui-même et que Dieu le soulève, il s'unit à Celui qui est. Tant qu'il s'agite encore, il cherche à s'approcher de Dieu et à s'unir à lui. Cette union ne doit nullement être envisagée comme un effet propre de l'âme, mais comme un don gratuit de Dieu, qui lui apparaît. (*Allégories*, I, 26.)

Divine, pleine de paix, soudainement, se produit

l'extase chez l'homme vertueux. En effet, l'extase n'est rien autre que l'esprit, se retirant et sortant de lui-même. Les prophètes aiment à éprouver cet état... Lorsque la divinité emplit l'intelligence, celle-ci n'existe plus en elle-même ; mais l'Esprit divin, qu'elle reçoit en elle, la fait cohabiter avec lui. Et même, comme dit le prophète, l'Esprit tombe sur elle. (*De la Genèse*, VII, 9.)

Si quelque désir entre en toi, ô mon âme, d'hériter des biens divins, quitte non seulement la terre, ou la chair, sa parente, — les sens, et la maison paternelle, la raison, — mais fuis et sors de toi-même, comme les corybantes et les possédés ; sois transportée et divinement agitée, comme dans l'inspiration prophétique. En effet, lorsque la pensée est saisie par l'enthousiasme, et ne demeure plus en elle-même, mais qu'elle est secouée et affolée par l'amour céleste, conduite par Celui qui *est* véritablement, attirée en haut, — la vérité la mène loin des choses qui sont sous ses pieds, et la place sur la route royale. (*Qui est l'héritier*..., 14.)

TRADUCTIONS : de la *Sagesse de Salomon*, par L. RANDON (Apocryphes de l'Ancien Testament, — Société Biblique de Paris, 1909) ; — de *Philon*, par Pierre BELLIER, Œuvres, 1612 (transcription en orthographe moderne) sauf les textes intitulés *Dieu dans le Monde*, les *Médiateurs*, la *Trinité*, *Extase* dont la traduction est empruntée soit à A. KOYRÉ, soit à E. BRÉHIER (Commentaire allégorique des Saintes Lois, éd. A. Picard, Paris, 1909).

ÉPOQUE TALMUDIQUE

ÉPOQUE TALMUDIQUE

Après le schisme chrétien et la ruine définitive de l'État juif et du Temple, les Docteurs se proposent comme tâche de perpétuer le judaïsme en « élevant une haie autour de la Torah » (Loi). Dans les Écoles de Palestine, — sous la domination romaine, — et dans celles de Babylonie, — sous la domination parthe, puis arabe, — la tradition orale se développe et prend corps dans les vastes recueils de la Mischna, du Talmud de Jérusalem et du Talmud de Babylone, dont l'autorité, en matière légale, s'impose peu à peu à tous les Juifs de la Diaspora (Dispersion). Cependant, au VIIIe siècle, une réaction éclate contre le Talmudisme ; les Karaïtes, en prétendant trouver dans la Bible seule, à l'exclusion du Talmud, la règle de leur vie et de leur foi, menacent à nouveau l'unité du monde juif.

CHRONOLOGIE

Ap. J.-C.

69-70. Siège de Jérusalem par les Romains. — JOCHANAN BEN ZACCAÏ fonde l'École ou Académie de Jabné. — Destruction du Second Temple. — Nouvelle dispersion juive : en Arabie, Géorgie, Crimée, Italie, Espagne, Gaule, Rhénanie, etc...

81-96. Règne de Domitien. — Progrès du prosélytisme juif. — Flavius Clemens, neveu de l'Empereur, se convertit au judaïsme.

133-136. En Palestine, insurrection et défaite de BAR-KOCHBA. — Martyre de Rabbi AKIBA. — Jérusalem devient ville entièrement païenne, sous le nom d'Ælia Capitolina.

211-217. Règne de Caracalla ; tous les Juifs de l'Empire ont accès aux magistratures romaines.

220. JUDA le SAINT, Président de l'École de Sepphoris, achève la rédaction de la Mischna. — Début des AMORAÏM (enseignants). — En Babylonie, où sous la domination parthe, les Juifs sont administrés par un EXILARQUE, ABBA AREKA fonde l'École de Sura et R. SAMUEL préside celle de Pumbadita.

323-337. Constantin, premier empereur chrétien. — Le Concile de Nicée assigne aux Pâques chrétiennes une date différente de celle des Pâques juives.

350. La rédaction du *Talmud de Jérusalem* s'achève.

395. Mort de Théodose. — L'Empire romain divisé en deux : empire d'Occident et empire d'Orient (dont fait partie la Palestine).

418. Les Juifs de l'Empire d'Occident sont exclus de toutes les dignités et fonctions publiques.

411-484. L'Espagne est conquise par les Wisigoths de secte arienne, qui laissent aux Juifs une complète liberté religieuse.

471. Persécution des Juifs de Babylonie, sous le roi parthe Firuz. — Martyre de l'Exilarque MAR HUNA,

500. R. ASCHI et RABINA terminent la rédaction du Talmud de Babylone. — Les SABORAÏM (opinants) succèdent aux AMORAÏM.

511. MAR SUTRA II, exilarque, organise en Babylonie un État juif presque indépendant, sous la suzeraineté du roi parthe Kobad.

537. Édits de Justinien, empereur d'Orient, privant

les Juifs de l'égalité civile et de la liberté religieuse.

586\. Recared, roi Wisigoth d'Espagne, abjure l'arianisme et devient catholique.

612\. Son successeur Sisebut contraint les Juifs à choisir entre le baptême et l'exil.

622\. Mahomet cherche à gagner les Juifs de Médine à la religion nouvelle qu'il vient de fonder.

624\. Ayant échoué, il entre en lutte armée contre les tribus juives d'Arabie.

629\. Dagobert, roi des Francs, met les Juifs en demeure d'opter entre l'exil et le baptême.

637\. Prise de Jérusalem par Omar. — Les Juifs de Palestine passent sous la domination arabe.

641\. Bulan, roi des Chozars (Russie méridionale), se convertit au judaïsme, ainsi que ses sujets.

651\. Défaite de Yezgerd III, dernier empereur parthe. Les Juifs de Babylonie passent sous la domination arabe.

658\. MAR ISAAC, président de l'Académie de Sura, prend le titre de GAON.

694\. Tous les Juifs d'Espagne et de Provence sont déclarés esclaves.

711\. Les Arabes conquièrent l'Espagne et rendent aux Juifs une complète liberté religieuse.

721\. Apparition du Faux-Messie juif SERENUS, en Syrie.

761\. ANAN BEN DAVID, en Babylonie, secoue l'autorité légale du Talmud et fonde la secte KARAÏTE.

I

LA VIE DES ÉCOLES

La fondation de l'École de Jabné. — Quand Vespasien s'approcha pour détruire Jérusalem, il dit aux habitants : « Insensés, pourquoi voulez-vous laisser détruire cette ville et brûler la sainte Maison ? Je ne vous demande rien autre que de m'envoyer un arc et une flèche, et je m'en irai de vous. » — Ils répondirent : « Comme nous sommes sortis contre les deux qui t'ont précédé, et comme nous les avons frappés, ainsi nous sortirons contre toi et te frapperons. » — Lorsque Rabbi Jochanan ben Zaccaï eut entendu cela, il envoya des gens, et fit assembler les habitants de Jérusalem, et leur dit : « Pourquoi voulez-vous laisser détruire cette ville et brûler la sainte Maison ? Il ne vous demande rien autre que de lui envoyer un arc et une flèche, et il s'en ira de vous. » — Mais ils répondirent : « Comme nous sommes sortis contre les deux qui l'ont précédé, et comme nous les avons frappés, ainsi nous sortirons contre lui, et nous le frapperons. » — Or Vespasien avait des hommes qui se tenaient cachés près de la muraille de Jérusalem, écrivant chaque mot qu'ils entendaient sur des flèches, qu'ils lançaient par-dessus la muraille ; ils écrivirent aussi que Jochanan ben

Zaccaï était des amis de Vespasien. — Quand R. Jochanan ben Zaccaï leur eut ainsi parlé un jour, et deux jours, et trois jours, et qu'ils ne l'eurent point écouté, il envoya des messagers et appela ses élèves, R. Eliézer et R. Josué. Il leur dit : « Mes enfants, levez-vous et emmenez-moi d'ici. Faites-moi un cercueil, que j'y dorme. » — Alors R. Eliézer le prit par la tête, et R. Josué par les pieds, et ils l'emportèrent jusqu'au coucher du soleil, et jusqu'aux portes de Jérusalem. Et les gardes de la porte leur dirent : « Qui est-ce là ? » Et ils répondirent : « C'est un mort. Ne savez-vous donc pas qu'il est interdit qu'un mort passe la nuit à Jérusalem ? » — Ils répondirent : « Si c'est un mort, emportez-le. »

Ils le portèrent dehors, jusqu'au coucher du soleil, et jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés auprès de Vespasien. Celui-ci lui dit : « Es-tu Jochanan ben Zaccaï ? Demande-moi ce que je dois te donner. » — R. Jochanan lui répondit : « Je ne te demande que Jabné : j'y veux aller instruire mes élèves, établir des prières, et accomplir tous les préceptes de la Torah. » — Et Vespasien répliqua : « Tout ce que tu veux faire, fais-le. » *(Aboth de Rabbi Nathan*, Ch. IV.)

L'école de Jabné. — Quand Rabban Jochanan ben Zaccaï et les autres maîtres eurent trouvé le repos à Jabné, ils énoncèrent dix ordonnances qui se trouvent dans la Mischna, précédées des mots : « Après la destruction du Temple, Rabban Jochanan ben Zaccaï, prescrivit... » — Rabban Gamliel (fin du Ier s. et IIe s.) succéda à R. Jochanan ben Zaccaï. Il fut chef de l'École

de Jabné, tandis que R. Josué présidait le Sanhédrin. R. Gamliel ayant, par trois fois, humilié R. Josué, fut déposé, et l'on mit à sa place le sage et riche Rabbi Éléazar ben Asarya. Plus tard, Gamliel se réconcilia avec R. Josué et fut replacé à la tête de l'École ; mais R. Éléasar conserva pourtant ses fonctions : ils enseignaient à tour de rôle, R. Gamliel deux Sabbats et R. Éléazar un sabbat. Ensuite l'École fut présidée par Siméon, fils de Gamliel, auquel succéda son fils, Juda le Saint (surnommé Rabbi), qui fut à Sepphoris et à Beth-Schéarim. *(Lettre de* SCHERIRA, éd. Neubauer, I. p. 27.)

La rédaction de la Mischna par Juda le Saint (Rabbi). — La Mischna, qu'on appelle aussi la Loi orale, est l'essentiel de la tradition, dans l'ordre où elle fut reçue par notre maître Moïse (paix sur lui), et telle qu'elle fut transmise jusqu'aux temps de R. Juda le Saint. — Celui-ci la mit par écrit, afin que longtemps elle durât, et fût lue, et pour qu'elle ne fût point oubliée ni perdue. (R. SAMUEL IBN NAGDILA, *Mebo ha-talmud.)*

Bien que les Rabbis eussent d'ordinaire une égale autorité, en ce qui concerne l'interprétation et l'exposé des lois, Rabbi mit à la base de son travail les formules ingénieuses d'Akiba et de son école ; il y ajouta ce qu'il tenait de sa propre époque, et rédigea le tout comme il convenait, développant les sentences caractéristiques, opposant, dans les cas contestés, les unes aux autres, les opinions qu'il avait reçues des maîtres, et donnant une place même aux opinions individuelles, qui n'ont pas force de loi... « Pourquoi, disait-il, a-t-on conservé ces opinions individuelles, à côté de celles

de la majorité, qui leur ôtent toute autorité? C'est afin que, si quelque interprète venait dire : J'ai reçu telle ou telle tradition qui s'écarte de la tradition généralement admise, — on pût lui en démontrer l'origine individuelle. » — Après que tout le monde eût reconnu la beauté de la rédaction de notre Mischna, sa fidélité et son exactitude, on abandonna toutes les autres sources d'information, et ce recueil se répandit en tout Israël. (*Lettre de* SCHERIRA, I. p. 11-12.)

Les Écoles de Babylonie. — Lorsque les Israélites furent exilés en Babylonie (598 av[t] J.-C.) avec le roi Jéchonia, il se trouvait parmi eux des charpentiers et des serruriers et aussi beaucoup de prophètes ; on les mena à Néhardée, où Jéchonia et ses compagnons bâtirent une synagogue, avec des pierres et de la poussière qu'ils avaient apportées du lieu du Temple, afin d'accomplir la parole de l'Écriture : « Tes serviteurs aiment ses pierres, et chérissent sa poussière ». Ils appelèrent cette synagogue d'un nom qui signifie : « le Sanctuaire a quitté son lieu pour venir ici » ; et l'esprit de Dieu y fut avec eux... Lorsque Esdras et Zéroubabel retournèrent au pays d'Israël et y rebâtirent le Temple (VI[e]-V[e] s. av. J.-C.) et tandis que les chefs du Sanhédrin, tels que Siméon le Juste, Antigone de Socco et tous les autres maîtres, venus pour la plupart de Babylonie, enseignaient la Torah à Jérusalem, — on continua cependant à en répandre la connaissance au pays de Babylone, où les Israélites étaient gouvernés par des Princes de l'Exil, issus de la Maison de David. (*Lettre de* SCHERIRA, I. 26-27.)

Installation du Prince de l'Exil. — L'avant-veille du Sabbat, on s'assemblait à la synagogue, on bénissait le Prince de l'Exil par l'imposition des mains. On sonnait la trompette, afin que tous, petits et grands, pussent l'entendre. Chaque membre de la communauté envoyait alors au Prince un présent, selon ses moyens ; les présidents de la communauté et les riches lui faisaient remettre des vêtements magnifiques et de belles parures, des vaisseaux d'argent ou d'or. — Le Prince offrait un banquet l'avant-veille et la veille du Sabbat, avec toutes sortes de mets, de boissons et de douceurs.

Quand il se levait, le Sabbat, au matin, pour se rendre à la synagogue, la plupart des personnages distingués de la communauté allaient à sa rencontre, pour l'accompagner. On avait préparé, dès la veille, pour lui, une chaire de bois, longue de sept pieds et large de trois, complètement recouverte d'étoffes de soie bleue, écarlate et pourpre. Au-dessous de cette chaire venaient se placer des jeunes gens choisis, à la voix harmonieuse et mélodieuse, et très versés dans l'art de chanter les prières. — Le Prince de l'Exil était caché, avec les présidents des deux Académies, dans un retrait de la synagogue... Le chantre entonnait la prière : *Béni soit celui qui dit*, et les jeunes gens répétaient après chaque phrase... Quand tous étaient assis, le Prince de l'Exil sortait du retrait où il se tenait caché ; en le voyant, l'assemblée tout entière se levait, jusqu'à ce qu'il se fût assis sur la chaire qui lui avait été préparée. Ensuite, le Président de l'Académie de Sura se montrait, et, après un échange de saluts courtois avec le Prince, il s'asseyait sur la

chaire. Enfin le Président de l'Académie de Pumbadita apparaissait, s'inclinait aussi devant le Prince, et s'asseyait à sa gauche... Alors le Prince de l'Exil se mettait à faire un exposé relatif au passage de la Bible qui devait être lu ce jour-là, ou bien, il donnait au Président de l'Académie de Sura la permission de faire cet exposé ; et le Président de l'Académie de Sura donnait à son tour la même permission au Président de l'Académie de Pumbadita. Ils se témoignaient ainsi les uns aux autres ces marques de déférence, jusqu'à ce que le Président de l'Académie de Sura prît enfin la parole. L'interprète se tenait debout auprès de lui, et traduisait son discours pour le peuple... Ensuite, le chantre se levait et récitait le Kaddisch. Quand il avait fini, il bénissait le Prince de l'Exil, puis les Présidents des deux Académies. Après ces bénédictions, il se levait et disait les noms des personnes, des villages et des cités qui avaient envoyé des contributions pour les Académies, et les bénissait. — Puis il retirait de l'Arche un Rouleau de la Loi, appelait un prêtre et un lévite, qu'il faisait monter auprès de lui ; et, tandis que toute l'assemblée se levait à son tour, il apportait le Rouleau de la Loi au Prince de l'Exil qui le prenait dans ses mains, se levait et lisait dans la Torah. Les Présidents des Académies se levaient avec lui, et celui de Sura traduisait ce qu'il avait lu. Ensuite, il rendait le Rouleau au chantre, qui le replaçait dans l'arche...
(Nathan Ha-Babli, éd. *Neubauer*, *Mediæval Jewish Chronicles*, ii, 83 et suiv.)

Le Talmud. — Le Talmud (ou tradition) se compose de deux parties : la Mischna (loi orale, rédigée par Juda le Saint, en six Ordres) et le Commentaire de la Mischna (Gemara). Ce commentaire se divise à son tour en deux parties : la tradition établie et la tradition non encore établie. La tradition établie est celle que nous avons reçue de Moïse, et Moïse de Dieu, soit qu'elle nous soit parvenue comme interprétation émanant d'un seul maître, ou de plusieurs. — De même, la tradition non encore établie peut émaner d'un seul maître ou de plusieurs... Cette seconde partie du Commentaire de la Mischna se classe à son tour sous vingt-et-une rubriques, parmi lesquelles : Tosephta (les additions,) Beraïtha (les recueils postérieurs à la Mischna), Maasseh (faits, exemples tirés de la vie), Halacha (discussions juridiques et leurs conclusions), et Haggada (tout ce qui, étant sans contenu juridique, est laissé à l'appréciation individuelle). (SAMUEL IBN NAGDILA, *Mebo ha-Talmud.)*

L'organisation de l'enseignement. — Dans les mois de *Kallah* (assemblées), c'est-à-dire au mois d'Elul, à la fin de l'été, et au mois d'Adar, à la fin de l'hiver, les disciples arrivent de leurs diverses contrées, après avoir préparé, durant les cinq mois précédents, celui des traités désigné par le Président de l'Académie, à la fin de l'assemblée antérieure. Ils se présentent alors devant le Président qui les examine en les interrogeant sur ledit traité. Ils sont assis dans l'ordre suivant : dans le voisinage immédiat du Président se trouve

la première rangée, composée de dix auditeurs, dont sept sont appelés Présidents de Kallah, et trois, Haberim (associés). Chacun des sept Présidents de Kallah a, au-dessous de lui, dix allufim (maîtres) ; les soixante-dix allufim forment le Sanhédrin et sont assis derrière la première rangée, sur sept rangs, la face tournée vers le Président de l'Académie. Derrière eux sont placés, sans rang déterminé, les autres membres de l'Académie et les disciples.

L'examen a lieu de la manière suivante : ceux qui sont assis au premier rang disent à haute voix le sujet qui va être traité, tandis que ceux des autres rangs gardent le silence. Lorsqu'ils arrivent à un passage qui réclame une discussion, ils le discutent entre eux, tandis que le Président, sans rien dire, prend note du sujet discuté. Ensuite le Président lui-même fait une conférence sur le traité qu'on a étudié, et il expose à son tour les passages qui ont soulevé des débats. Parfois il pose des questions à l'assemblée sur l'explication à donner à telle ou telle Halacha (décision ou règle juridique) ; seul l'auditeur désigné par le Président doit répondre. Le Président fait ensuite un exposé personnel de cette Halacha et, lorsque tout a été clairement expliqué, un des présidents assis au premier rang se lève et adresse, à toute l'assemblée, un discours qui résume les arguments invoqués.

Durant la quatrième semaine du mois de Kallah, les membres du Sanhédrin, et les autres disciples, sont examinés individuellement par le Président ; quiconque a montré une préparation insuffisante reçoit un blâme et s'expose à perdre les honoraires qui

assurent sa subsistance... Les questions envoyées de diverses contrées sont également discutées dans ces Kallah. Le président écoute les réponses proposées et formule les décisions définitives, qui sont immédiatement mises par écrit. A la fin du mois ces diverses réponses sont lues à haute voix devant l'assemblée, puis signées par le Président. (NATHAN HA-BABLI, dans *Jewish Encyclopedia* : article ACADEMY).

Prière pour les maîtres qui enseignent la Torah. (Yekoum Pourkan). — Que soient donnés délivrance d'en haut, grâce et miséricorde, et clémence et vie longue, et large nourriture et secours du ciel, et santé du corps et lumière haute, et semence vivante et permanente, descendance n'ôtant rien et n'abandonnant rien d'aucune parole de la Torah, — à nos maîtres et à nos Rabbis, groupes saints, au pays d'Israël et au pays de Babylone et en tout pays de l'exil, et aux chefs des Académies, et aux chefs de la Captivité, et aux chefs des collèges et aux juges des portes, et à tous leurs élèves et à tous les élèves de leurs élèves, et à tous ceux qui s'occupent en la Torah. Que le Roi du Monde les bénisse, qu'il augmente leurs jours et donne longueur à leurs années, et qu'ils soient délivrés et sauvés de tout malheur et de toute chose mauvaise. Que le Maître qui est au ciel leur soit en aide à toute époque et en tout temps, et nous dirons : Amen *(Rituel.)*

La secte des Karaïtes (VIIIe s.). — A l'apogée du quatrième empire (l'Islam), apparut Anan, qui réveilla les

cœurs de ses coreligionnaires et ouvrit leurs yeux, afin qu'ils dirigent avec amour leurs regards vers la Loi écrite (la Torah de Moïse) et en fassent avec zèle leur étude ; car les Rabbanites, négligeant les saintes Écritures et se vouant entièrement au Talmud, avaient mis la Loi révélée en complet oubli. — Après Anan parut Benjamin Nahawendi ; il découvrit des choses nouvelles, inconnues d'Anan, qui suivait encore trop l'exemple des Rabbanites. A Benjamin succéda une troisième phase du Karaïsme, à la fin de laquelle des hommes se levèrent, de l'Orient à l'Occident, fortifiant la religion par l'étude de la philosophie, et se proposant d'habiter Jérusalem, et de mépriser les biens de ce monde. Ce sont les Hommes Pieux de Jérusalem, auxquels se rattachent ceux qui suivent les ordonnances de la Torah. (SAHAL BEN MAZLIACH, *Commentaire des Psaumes*, 69, 1.)

II

LA VIE DES SAGES

JOCHANAN BEN ZACCAÏ (Ier siècle après J.-Ch.). — Jochanan et ses disciples. — Un jour Rabbi Jochanan dit à ses disciples : « Qu'y a-t-il, à vos yeux, de plus avantageux pour l'homme ? » Rabbi Eliézer répondit : « Le contentement. » — Rabbi Josué : « Un ami sincère. » — Rabbi Siméon : « La prévoyance ». — Rabbi José : « Un bon voisin. » — Rabbi Eléazar : « Un bon cœur. » — « Je préfère, répliqua le maître, l'opinion d'Eléazar, fils d'Arach, car vos réponses sont contenues dans la sienne. »

« Maintenant, continua-t-il, dites-moi ce que l'homme doit éviter avec le plus de soin. » — Rabbi Eliézer répondit : « Le mécontentement. » — Rabbi Josué : « Un ami faux. » — Rabbi José : « Un mauvais voisin. » — Rabbi Siméon : « Celui qui emprunte et ne paie pas, car emprunter à l'homme, c'est emprunter à Dieu, ainsi qu'il est écrit (Psaumes XXXVII, 21). » — Rabbi Eléazar dit : « La chose la plus pernicieuse, c'est un mauvais cœur. » — « Je préfère encore l'opinion d'Eléazar, fils d'Arach, répliqua le maître, car vos réponses sont contenues dans la sienne. » *(Aboth*, II, 9.)

R. Eléazar *, disait aussi : « Voyez comme les habi-

* Il s'agit probablement de R. ÉLÉAZAR BEN PEDAT (IIIe s. ap. J.-C.).

tudes de Dieu diffèrent de celles des hommes. L'homme qui occupe un rang élevé ne voit guère que celui qui se trouve dans la même position que lui, et il est plein de dédain pour ceux qui sont dans une position inférieure. Il n'en est pas ainsi de Dieu : Y a-t-il un être plus élevé que lui ? Et cependant, il regarde avec bienveillance ceux qui appartiennent aux classes les plus humbles (1). *

Il disait encore : « La prière vaut mieux que les sacrifices (2). — Amener les autres à faire le bien est plus méritoire que de faire le bien soi-même (3). —

« Dans le pot où vous avez fait cuire pour les autres, on fera aussi cuire pour vous (4). — Si tous les péchés sont punis par des intermédiaires, Dieu se réserve à lui-même de punir l'oppression (5). —

« La charité vaut mieux que tous les sacrifices (6). — La charité n'est récompensée que selon le degré de bonté qu'elle contient (7). — Celui qui fait la charité en secret, a plus de pouvoir auprès de Dieu que Moïse lui-même (8). — Ne dût-il exister qu'un seul juste, cela suffirait pour que le monde méritât d'être créé » (9).

La mort de Jochanan ben Zaccaï. — Quand Rabban Jochanan ben Zaccaï fut malade, ses élèves l'allèrent visiter. En les voyant, il se mit à pleurer. Ses élèves lui dirent : « Flambeau d'Israël, solide pilier, marteau puissant, pourquoi pleures-tu ? » — Il répondit : « Je pleurerais, si l'on me conduisait devant le roi de chair et de sang, que je puis apaiser avec des paroles

* Voir aux Notes, sous la rubrique *Sentences du Talmud*, la provenance exacte de chacune des Maximes numérotées.

et corrompre avec de l'or, qui est en ce monde aujourd'hui et qui demain est au tombeau, dont la colère, s'il s'irrite contre moi, n'est point une colère éternelle, dont les liens, s'il m'enchaîne, ne sont point des liens éternels, dont la mort, s'il me tue, n'est point une mort éternelle ; et voici que l'on me mène devant le Roi des Rois, le Saint, béni soit-il, qu'on n'apaise point avec des mots, qu'on ne corrompt point avec de l'or, qui vit et subsiste en toute éternité, dont la colère, s'il s'irrite contre moi, est une colère éternelle, dont la chaîne, s'il m'enchaîne, est une chaîne éternelle, et dont la mort, s'il me tue, est une mort éternelle ; et je vois pour moi deux chemins, dont l'un conduit au jardin d'Éden et l'autre à la Géhenne ; et j'ignore lequel de ces deux chemins on me va faire suivre ; et je ne pleurerais pas ? » — Alors ses disciples lui dirent : « Bénis-nous. » Et il répondit : « Veuille le Seigneur que vous craigniez Dieu, comme vous craignez les hommes. » — Et ses élèves lui dirent : « Pas davantage ? » Et il répondit : « Plût au Ciel qu'il en fût ainsi. Quand l'homme commet une faute, ne dit-il pas : que nul homme ne me voie ? » *(Berachoth, 28b)*.

RABBI CHANINA BEN DOSSA (Ier siècle). La pauvreté de Rabbi Chanina. — Rab disait : « Tous les jours une Voix divine sortait, disant : « Le monde entier n'est nourri que grâce à Chanina, mon fils, et Chanina mon fils se contente d'un pot de caroubes, d'une veille de Sabbat à une autre veille de Sabbat. »

Chaque veille de Sabbat, la femme de R. Chanina

chauffait son âtre, et y jetait des choses produisant de la fumée, pour faire croire qu'elle préparait un repas, et cacher ainsi la honte de sa pauvreté. — Elle avait une méchante voisine, qui se dit : « Je sais qu'elle n'a rien (à cuire). Je vais voir ce que c'est. » — Elle vint et frappa. La femme de Rabbi Chanina avait honte et alla se cacher dans sa chambre. Mais il se fit un miracle : la voisine trouva l'âtre rempli de pain et le pétrin rempli de pâte. — Elle cria : « Voisine, voisine, venez, votre pain va brûler. » — Et la femme de R. Chanina se montrant, répondit : « C'est justement pourquoi je sortais de ma chambre. » — On apprend même qu'elle alla réellement retirer le pain, car elle était accoutumée aux miracles.

Un jour, elle dit à son mari : « Jusqu'à quand vivrons-nous dans cette misère ? » — « Que faut-il faire ? » répondit-il. — « Prie Dieu, qu'il te donne ici-bas un peu du bonheur réservé aux justes dans le monde qui vient. » — Il pria, et voici qu'apparurent des doigts, qui lui donnaient un pied de table en or. — Ensuite, il rêva ; et dans son rêve, il vit que tous les justes mangeaient sur des tables à trois pieds, et que lui n'avait qu'une table à deux pieds. — Et il dit à sa femme : « Veux-tu donc que tous les justes mangent sur des tables à trois pieds, et que nous seuls mangions sur une table à laquelle il manquera un pied ? » — Elle répondit : « Qu'allons-nous faire ? Prie Dieu, qu'il te le reprenne. » — Il pria et le pied d'or lui fut repris. — Et l'on dit que ce dernier miracle fut grand plus que le premier, car nous savons que le Ciel donne, mais ne reprend jamais. *(Taanith, 24b-25a.)*

Paroles de Chanina. — Rabbi Chanina disait : « J'ai beaucoup appris de mes maîtres, j'ai appris plus encore de mes collègues ; mais ceux dont j'ai profité le plus, ce sont mes élèves (10). — Les disciples des sages font régner la paix dans le monde » (22).

Il disait aussi : « Il y a plus de mérite à remplir les devoirs qui nous sont prescrits, qu'à accomplir spontanément des actions qu'on ne nous a pas imposées (11). — Si la passion veut te faire succomber, repousse-la par l'étude (12). — Si vos bonnes œuvres dépassent votre science, vous verrez votre science se maintenir ; mais si votre science est supérieure à votre vertu, elle ne se maintiendra pas (13). — Si vous placez la crainte du péché au-dessus de la sagesse, votre sagesse se maintiendra ; mais si vous mettez la sagesse au-dessus de la crainte du péché, votre sagesse ne saurait être durable (14). »

Il disait encore : « Ne dédaignez la bénédiction d'aucun homme (15). — Celui qui est aimé des hommes est aussi aimé de Dieu, et celui qui n'est pas aimé des hommes n'est pas non plus aimé de Dieu (16). »

Il disait enfin : « Nul homme sur cette terre ne se heurte du doigt, à moins que ce ne soit décrété d'en haut (17). — Le mal ne peut venir d'en haut (18). — Tout dépend de Dieu, excepté la crainte de Dieu (19). »

Un homme discourait devant Rabbi Chanina, disant : « Dieu, le grand, le vaillant, le terrible, le fort, et le courageux, et le vigoureux, et le vrai, et le glorieux, et le sûr, et le vénéré... » Chanina attendit jusqu'à ce qu'il eût fini, et lui dit : « As-tu fini de louer ton maître ? Pourquoi tout cela ? Nous nous contentons

de dire de Dieu trois choses : le grand, le fort, le redoutable. Et si Moïse notre maître ne l'avait point dit dans la Torah, ni les hommes de la Grande Assemblée, dans la prière, nous ne le dirions même pas. Et toi, tu le loues tant ! — Si un roi possédait mille milliers de dinars d'or et que pour le glorifier on disait qu'il possède mille dinars d'argent, ne serait-ce pas blasphème ? » *(Berachoth, 33b.)*

NAHUM DE GIMSO (Ier siècle). — Pourquoi appelait-on cet homme Nahum de Gimso ? Parce qu'à tout ce qui lui arrivait, il avait coutume de dire : « Cela aussi *(Gam zou)* est pour le bien. »

On raconte de Nahum de Gimso, qu'il était aveugle des yeux, estropié des deux mains, qu'il avait les deux pieds coupés et le corps couvert de lèpre tout entier. Il était étendu dans une maison branlante, et les pieds de son lit reposaient sur des coupes remplies d'eau, afin que les fourmis ne pussent ramper jusqu'à lui. Un jour, ses disciples voulurent déménager son lit et ensuite le reste de son mobilier. Alors il dit : « Mes enfants, emportez le reste d'abord, et mon lit pour finir ; car tant que je serai dans la maison, je vous assure qu'elle ne s'écroulera point. » — Ils firent comme il disait, et à peine avaient-ils emporté le lit, que la maison s'effondra. — Alors ses disciples lui dirent : « Notre maître, puisque tu es un juste aussi parfait, pourquoi tous ces malheurs sur toi ? » — « Mes enfants, répondit-il, je me les suis moi-même attirés ; car, un jour que je me rendais chez mon beau-père, menant avec moi trois ânes, l'un chargé de comestibles, l'autre

de boisson et le troisième de diverses sortes de nobles fruits, je croisai sur ma route un pauvre qui me dit : Maître, donne-moi de quoi manger. — Attends, lui dis-je, que j'aie déchargé mon âne. Je n'avais pas fini de décharger la bête, que le pauvre rendait l'âme. J'allai et je me jetai sur sa face, disant : Que mes yeux, qui n'ont point eu pitié de tes yeux, perdent la vue ; que mes mains, qui n'ont point eu pitié de tes mains, soient mutilées ; que mes pieds, qui n'ont point eu pitié de tes pieds, soient coupés. Et mon esprit ne fut en repos que lorsque j'eusse dit: Que tout mon corps se couvre de lèpre. » — Ses disciples lui répondirent : « Hélas, sur nous, qui te voyons en tel état. » — Mais il leur dit : « Hélas sur moi, si vous ne m'y voyiez pas ! » *(Taanith, 21a.)*

RABBAN GAMLIEL II (fin du Ier siècle et commencement du IIe). R. Gamliel et R. Josué. — Un élève s'en vint devant Rabbi Josué et lui demanda : « Rabbi, la prière du soir est-elle facultative ou obligatoire ? » Il répondit : « Facultative. » — L'élève s'en vint devant Rabban Gamliel et lui demanda : « La prière du soir est-elle facultative ou obligatoire ? » Et il répondit : « Obligatoire. » L'élève lui dit : « Mais Rabbi Josué m'a dit qu'elle est facultative. » Rabban Gamliel lui répliqua : « Attends que viennent les discutants au Beth-ha-Midrasch (maison d'école). »

Quand les discutants furent venus au Beth-ha-Midrasch, l'élève se leva et demanda : « La prière du soir est-elle facultative ou obligatoire ? » — Rabban Gamliel dit : « Elle est obligatoire. » Et il demanda aux

sages : « Y a-t-il quelqu'un qui pense autrement ? » — Rabbi Josué répondit : « Non. » — Mais Gamliel lui dit ; « Ne m'a-t-on pas dit, en ton nom, qu'elle est facultative ? » Et il ajouta : « Josué, lève-toi sur tes pieds, et on témoignera contre toi. » — Rabbi Josué se leva sur ses pieds et dit : « Si j'étais vivant et lui mort, le vivant peut contredire le mort ; mais je suis vivant et lui est vivant ; comment le vivant pourrait-il contredire le vivant ? »

Rabban Gamliel était assis et enseignait et Rabbi Josué restait debout. Alors les sages commencèrent de murmurer contre Rabban Gamliel, disant : « Que de fois il humilie Rabbi Josué ! L'an dernier, il l'a humilié, à Rosch Haschana (jour de l'An), dans l'affaire de Rabbi Zadok, et maintenant, il l'humilie de nouveau. Il faut que nous retirions à Gamliel la présidence. » Et (pour que Josué ne fût pas seul debout), ils firent se lever aussi Rabbi Houzpith, le traducteur.

. . . .

Rabban Gamliel dit : « S'il en est ainsi, j'irai demander pardon à Rabbi Josué. » — Lorsqu'il arriva dans la maison de Josué, il vit que les murs étaient noirs, et lui dit : « Aux murs de ta maison, on reconnaît que tu es forgeron. » — Rabbi Josué répondit : « Hélas sur la génération dont tu es le chef ; hélas sur le navire dont tu es le capitaine : car tu ne connais point la misère des élèves des sages, ni comment ils travaillent, ni comment ils se nourrissent. » — Et Rabban Gamliel lui dit : « Pardon, excuse-moi. » — Mais Rabbi Josué ne prenait point garde à lui. — Alors Rabban Gamliel lui dit : « Fais-le en souvenir de mon père. » Et Josué lui pardonna. (*Berachoth*, 28*a*.)

Les entretiens de R. Gamliel. — L'empereur dit à Rabban Gamliel : « Votre Dieu est un voleur, car il est écrit : l'Éternel fit tomber un sommeil sur Adam (et, tandis qu'il dormait, il lui ravit une côte). » — La fille de Gamliel dit alors à l'empereur : « Donne-moi un juge. » — Il dit : « Pourquoi ? » — Elle répondit : « Un voleur est venu chez nous cette nuit ; il a pris une cruche d'argent, et il a laissé une cruche d'or. » — L'empereur répliqua : « Puisse ce voleur venir chez moi tous les jours. » Et la fille de Gamliel répondit : « N'était-ce pas une aussi belle chose pour Adam, qu'on lui prît une côte, et qu'on lui donnât une femme ? » *(Sanhédrin, 39a.)*

L'empereur dit à Gamliel : « Vous dites que partout où se réunissent dix personnes (pour prier), Dieu vient se poser. Combien y a-t-il donc de Dieux ? » — Gamliel appela son serviteur, et le frappa légèrement au cou. — L'empereur dit : « Pourquoi donc l'as-tu frappé ? » — « Parce qu'il a laissé le soleil pénétrer dans la maison. » — « Mais, dit l'empereur, le soleil se pose sur tout le monde. » — Et R. Gamliel répondit : « Le soleil n'est qu'un parmi les mille milliers et les mille myriades devant le Saint, béni soit-il ; et il se pose sur le monde entier ; à plus forte raison, le Saint lui-même. » *(Sanhédrin, 39a.)*

Un philosophe dit un jour à Rabban Gamliel : « Il est écrit dans votre Loi : L'Éternel, ton Dieu, est un feu dévorant, un Dieu jaloux. — Pourquoi donc sévit-il contre les idolâtres et non contre les idoles elles-mêmes ?... » Gamliel répondit : « Si les païens adoraient une chose dont le monde n'eût pas besoin, pour

sûr, Dieu l'anéantirait ; mais vois : ils adorent le soleil, la lune, les étoiles, les planètes, les sources et les vallées ; faudra-t-il, à cause de ces insensés, qu'il détruise tout son bel univers ? » *(Aboda Zara, 54b.)*

RABBI JOSUÉ BEN CHANANYA (fin du Ier siècle et commencement du IIe). Le Rabbi et l'empereur. — Adrien (soient brisés ses os) demanda un jour à Rabbi Josué, fils de Chananya : « Ne suis-je pas plus fort que ton maître Moïse ? » — « Pourquoi ? » — « Parce que je vis, et qu'il est mort. N'est-il pas écrit : un chien vivant vaut mieux qu'un lion mort ? » — « Peux-tu, répondit le Rabbi, donner l'ordre que personne n'allume aucun feu, de trois jours ? » — « Certainement, répliqua l'empereur. » — Le soir, ils montèrent tous deux sur la terrasse du palais, et Josué vit une fumée qui montait dans le lointain. « Qu'est cela ? » demanda-t-il. — Adrien répondit : « L'éparque, qui habite là, est malade, et le médecin qui le soigne a déclaré que, s'il ne boit pas d'eau chaude, sa guérison est impossible. » — « Puisse-t-il rendre l'âme, répliqua Josué. Tu vis encore et tes ordres ne sont pas observés, et Moïse, notre maître, nous a ordonné : « Vous n'allumerez au jour de Sabbat aucun feu dans vos demeures », et depuis ce temps-là, les Juifs n'allument au Sabbat aucune lumière, et cette ordonnance n'a point été levée. Diras-tu encore : Je suis plus fort que ton maître Moïse ? » *(Ruth Rabba, par. 3.)*

L'empereur dit à Rabbi Josué, fils de Chananya : « Je veux voir votre Dieu. » — Le Rabbi répondit : « C'est chose impossible. » — L'empereur répliqua : « Il faut que tu me le montres. » — Le Rabbi fit sortir

l'empereur ; c'était en été, dans le mois de Tammuz ; et il dit à l'empereur : « Regarde le soleil. » — L'empereur répondit : « Je ne peux pas. » Alors Rabbi Josué dit : « Si tu ne peux pas regarder le soleil, qui n'est qu'un des serviteurs devant le Saint, béni soit-il, comment pourrais-tu regarder le Saint lui-même ? » *(Chullin, 59b-60a.)*

R. Josué thaumaturge. — R. Eliézer, R. Josué et R. Gamliel arrivèrent en une ville et reçurent en une maison un accueil hospitalier. Comme ils étaient à table, ils remarquèrent que chacun des mets, avant de leur être présenté, était porté dans une petite chambre voisine. Ils craignirent que ce ne fût un usage tel qu'on en voit chez les adorateurs d'idoles, et demandèrent à leur hôte la raison de ce qu'ils voyaient. Il répondit : « J'ai, dans cette chambrette, mon vieux père, qui a résolu de ne la point quitter avant d'avoir vu les Sages d'Israël. » — « Va donc lui dire qu'il en sorte, répliquèrent-ils, car les Sages d'Israël sont là. » — Le vieillard sortit, et ils lui demandèrent : « Quel est ton désir ? » — « Priez pour mon fils, répondit-il ; il n'a pas d'enfants. » — Alors R. Eliézer dit à R. Josué : « Vois, Josué, ce que tu peux faire. » — « Qu'on m'apporte des graines de lin », dit Josué. — On en apporta. Josué les prit et les répandit sur la table ; alors, ce fut comme si elles étaient semées, comme si elles poussaient, puis de nouveau redevenaient graines. Enfin une femme apparut, avec sa chevelure. Josué lui dit : « Dénoue ce que tu as noué. » — Elle répondit : « Je ne puis dénouer le

sortilège, le nœud magique est tombé dans la mer. » — Aussitôt, Josué donna au Seigneur de la mer l'ordre de vomir ce charme. Puis ils prièrent. Et l'hôte eut bientôt le bonheur d'avoir un fils, qui fut nommé R. Jehuda, fils de Bathera. (*Sanhédrin*, VII, 19, Tal. Jér.)

Un miracle n'est pas une preuve. — Ce jour-là, Rabbi Eliézer fit toutes les objections du monde, mais on n'en tint pas compte. Alors il dit : « Si la règle est bien telle que je l'enseigne, que ce caroubier en décide. » Et le caroubier recula de cent coudées. Mais les sages lui dirent : « Un caroubier ne prouve rien. » — Alors il leur dit : « Si la règle est bien telle que je l'enseigne, que l'eau de ce canal en décide. » — Et dans le canal, l'eau remonta, au lieu de descendre. Mais les sages lui dirent : « Un canal d'eau ne prouve rien. » — Alors il leur dit : « Si la loi est bien telle que je l'enseigne, que les murs de la maison d'école en décident. » — Et les murs de la maison d'école se penchèrent pour tomber. Et Rabbi Josué invectiva les murs, disant : « Quand les élèves des sages discutent entre eux d'une règle, en quoi cela vous regarde-t-il ? » — Et, par respect pour R. Josué, ils ne s'écroulèrent point ; mais ils ne se redressèrent point non plus, par respect pour R. Eliézer ; ils restèrent et restent encore penchés. — Alors une fille de la Voix se fit entendre du ciel, proclamant : « Qu'avez-vous ? Pourquoi importuner Rabbi Eliézer ? La règle est toujours telle qu'il l'enseigne. » — Mais R. Josué se dressa sur ses pieds et dit (*Deutér.*, XXX, 12) : « Elle n'est pas au ciel ! » — Que signifient ces mots ? Ils signifient que la Torah n'est plus au ciel :

qu'elle nous a été donnée, du haut du Sinaï, une fois pour toutes, et que nous n'avons plus à nous soucier d'une voix céleste, puisque dans la Torah, promulguée au Sinaï, il est écrit : « On se réglera sur l'opinion de la majorité. » — Le prophète Élie apparut à Rabbi Nathan, qui lui demanda : « Que faisait Dieu, le Saint, béni soit-il, à cette heure (où R. Josué déniait la valeur des miracles) ? » — Et le prophète lui répondit : « Dieu riait et disait : Mes enfants m'ont vaincu, mes enfants m'ont vaincu ! » *(Baba Mezia*, 59*b*.)

AKYLAS LE PROSÉLYTE. (fin du Ier et commencement du IIe siècle). — Akylas dit à Adrien le roi : « Je me veux convertir et me faire israélite. » — Adrien répondit : « Quoi, tu veux appartenir à ce peuple ? Au plus bas des peuples tu veux te mêler ? Qu'as-tu vu en eux, pour te vouloir convertir ? » — « Le plus petit d'entre eux, repartit Akylas, sait comment le Saint, béni soit-il, créa le monde, et ce qui fut créé le premier jour, et ce qui fut créé le second jour, et sur quoi tient le monde ; et leur Torah est vérité. » — « Apprends leur Torah répondit Adrien ; mais ne te fais pas circoncire. » — Et Akylas répliqua : « Le plus sage en ton royaume, fût-il un vieillard fils de cent années, ne peut apprendre leur Torah s'il n'est circoncis ; car il est écrit : « Il a révélé ses paroles à Jacob et ses lois de justice à Israël ; il n'a fait cela pour aucun des autres peuples ; aussi ses lois leur demeurent inconnues. » *(Schemoth Rabba*, par. 30.)

Akylas, le prosélyte, demanda à nos maîtres : « Il est écrit : J'aimerai le converti, je lui donnerai pain et

vêtement. — Sont-ce là toutes les promesses faites au converti par le Saint, béni soit-il ? » — Il lui fut répondu : « Toi, qui es venu chez nous, il ne suffit pas que tu sois traité comme nous ; mais tu dois l'être comme Jacob, l'aîné du Saint, béni soit-il. Et qu'il ne vienne pas en ton esprit que Jacob ne demanda à Dieu que pain et vêtements (voir *Genèse*, XXVIII, 20). Mais il dit : « Le Saint, béni soit-il, m'a promis d'être avec moi, et de faire naître de moi des fils qui seront de saints prêtres, et qui mangeront le pain sacré, et se vêtiront de vêtements sacrés. — Car il est dit : « Il me donna du pain à manger », et c'est là le pain sacré ; « et des vêtements pour me vêtir », et ce sont là les vêtements de sainteté. De même, il fera naître, du converti, des enfants, qui mangeront le pain sacré et se vêtiront de vêtements de sainteté. » (*Schemoth Rabba*, par. 19.)

RABBI AKIBA (50-132). Le mariage d'Akiba. — Akiba était l'ami du fils de Kalba-Sabua, de chez qui tout homme affamé comme un chien sortait rassasié. — La fille de Kalba-Sabua l'ayant vu et ayant deviné ses vertus, lui dit : « Je deviendrai ta femme, si tu vas étudier. » — Il répondit : « Oui ! » — Elle l'épousa en secret, puis le fit partir. — Le père l'apprit, la chassa de sa maison, et lui refusa toute jouissance de ses biens.

Akiba fut absent durant douze années, et revint, suivi de douze mille élèves. On avait demandé à sa femme : « Jusques à quand resteras-tu comme une veuve ? » — A son retour elle répondit : « S'il m'avait

consultée, je lui aurais conseillé d'étudier douze années encore. » — Il repartit pour douze années nouvelles, au bout desquelles il revint avec vingt-quatre mille élèves. — Lorsqu'il arriva devant la ville, sa femme vint à sa rencontre... ; elle tomba sur la face et lui baisa les pieds. On voulut la repousser, mais Rabbi Akiba dit : « Laissez-la, car ce qui est à vous et à moi, est à elle. » *(Ketouboth*, 62*b*-63*a*.)

Paroles d'Akiba. — Rabbi Akiba disait : « Celui-là est riche qui possède une femme vertueuse (20). — La splendeur divine réside dans un pieux ménage, tandis qu'un feu mystérieux consume le ménage impie (21). »

Il disait aussi : « Le rempart de la sagesse, c'est le silence (22). — Devant le tribunal, les plus pauvres en Israël doivent être regardés comme des personnages haut placés qui ont perdu leur fortune ; car ils descendent, aussi bien que les riches, d'Abraham, d'Isaac et de Jacob (23).

Il disait encore : « Celui qui refuse d'assister un malade est considéré comme un meurtrier (24). — Quiconque jouit de quoi que ce soit, sans remercier préalablement le Créateur, commet un sacrilège (25). — Tu aimeras ton prochain comme toi-même ; c'est là le grand principe de la Loi (26). — Dieu prévoit tout et cependant l'homme a son libre arbitre » (27).

Turnus Rufus, le méchant prince, demanda à Rabbi Akiba : « Quelle différence y a-t-il entre le Sabbat et les autres jours ? » Il répondit : « Quelle différence y a-t-il entre toi et les autres hommes ? » — Rufus dit :

« Mon maître, le Roi, veut qu'il en soit ainsi. » — Et Rabbi Akiba répondit : « De même pour le Sabbat ; mon maître, Dieu, veut qu'il en soit ainsi. » (*Sanhédrin*, 65.)

Confiance en Dieu. — Rabban Gamliel, Rabbi Eléazar ben Asarya, R. Josué et R. Akiba, voyageant un jour, de compagnie, entendirent, d'une distance de cent vingt milles, la rumeur qui s'élevait d'Aram. Ils se mirent alors à pleurer, mais R. Akiba riait. « Pourquoi ris-tu, ? » lui demandèrent les autres. — « Et vous, pourquoi pleurez-vous ? » — Ils dirent : « Quoi, ces idolâtres, qui encensent et supplient des images, vivent dans la sécurité et le plaisir, — et notre Maison, le marche-pied du vrai Dieu, est détruite par la flamme, — et nous ne pleurerions pas ? » — « C'est là justement pourquoi je ris, répliqua Akiba. Car, si ceux qui transgressent la volonté divine, ont tant de bonheur en partage, quel doit être le bonheur réservé à ceux qui l'accomplissent ! »

Une autre fois, ils montèrent ensemble à Jérusalem. Quand ils furent parvenus au mont Zophim, ils déchirèrent leurs vêtements ; et quand ils furent sur la montagne du Temple, ils virent un chacal qui sortait des ruines du Saint des Saints. Alors ils se mirent à pleurer ; mais Akiba riait. « Pourquoi ris-tu ? » lui demandèrent-ils. — « Et vous, pourquoi pleurez-vous ? » — « Eh quoi, répondirent-ils, au Lieu dont il est dit : « Le profane qui s'en approcherait serait frappé de mort », — en ce lieu même nous voyons s'accomplir cette autre parole : « Le mont de Sion, en ruines, foulé

par les renards » ; et nous ne verserions pas des larmes ? » — « C'est là, justement, pourquoi je ris, répliqua Akiba ; car Urie le prêtre a dit : « Sion sera labourée comme un champ, Jérusalem deviendra un monceau de ruines, et la montagne du Temple une hauteur boisée » ; et Zacharie, fils de Bérachia, a dit : « De nouveau, des vieux et des vieilles seront assis sur les places de Jérusalem, tous, un bâton à la main, et les places de la cité seront pleines de jeunes garçons et de jeunes filles qui s'ébattront » ; — tant que la prophétie d'Urie ne s'était point accomplie, je pouvais craindre que celle de Zacharie ne s'accomplît pas ; mais maintenant que s'est accomplie celle d'Urie, je tiens pour assuré que celle de Zacharie aussi s'accomplira littéralement. » — « Akiba, Akiba, lui crièrent les autres, tu nous as consolés, tu nous as consolés ! » *(Maccoth*, 24 *a-b*.)

La mort d'Akiba. — Quand Rome défendit à Israël d'enseigner la Torah, que fit Akiba ? Il rassembla de grandes assemblées, et enseigna. — Pappus, fils de Yehouda, vint le trouver et lui dit : « Akiba, ne crains-tu point cette nation ? » — Il répondit : « Est-ce bien toi, Pappus, dont on dit : il est sage ? Tu n'es qu'un sot. — Que je te donne une similitude : Un renard se promenait sur les bords d'un fleuve ; il vit, dans l'eau, des poissons qui couraient çà et là et leur dit : Pourquoi courez-vous ? — Ils répondirent : Pour éviter les nasses et les filets qui nous sont tendus. — Le renard leur dit : Montez-donc sur la terre, et nous vivrons ensemble, comme vécurent mes pères et vos pères. — Ils répondirent : Est-ce bien toi qu'on nomme le plus sage des

animaux ? Tu n'es qu'un sot : Si dans l'eau, qui est le lieu de notre vie, nous craignons, — à plus forte raison craindrons-nous sur la terre, qui est le lieu de notre mort. — Il en est ainsi de nous, poursuivit Akiba. Si nous craignons, lorsque nous étudions la Torah, dont il est dit : Elle est ta vie et le prolongement de tes jours, — à plus forte raison craindrons-nous, si nous cessons de l'étudier. »

Quelques jours plus tard, Akiba fut arrêté, et on l'emprisonna ; et l'on arrêta aussi Pappus, fils de Yehouda, qui fut emprisonné auprès de lui. — Akiba lui dit : « Qui t'amène ici, Pappus ? » — Et Pappus répondit : « Heureux es-tu, Akiba, d'être en prison pour la Torah ; moi, je n'y suis que pour choses vaines ! »

Lorsqu'on fit sortir Akiba pour le mener à la mort, c'était l'heure de la prière du Schema *(Écoute, Israël...)* On brossa sa chair avec des brosses de fer, et il priait, prenant sur lui le joug du royaume des cieux, avec amour. Et ses élèves lui dirent : « Assez, rabbi, assez ! » — Et il leur répondit : « Chaque jour, je me désolais sur le passage : Tu aimeras l'Éternel ton Dieu *de toute ton âme*. — Je me disais : — Quand viendra ce moment ? Et maintenant qu'il est venu, je n'accomplirais pas ce que je souhaitais ? » Et comme il disait : L'Éternel est *Un*, il allongea ce mot : *Un*, jusqu'à ce que sortît son âme.

Alors une voix du ciel se fit entendre, disant : « Bonheur à toi, Rabbi Akiba, dont l'âme est sortie en criant mon Unité, car tu es destiné à la vie du monde éternel. » *(Berachoth*, 61 *b*.)

RABBI MÉIR. (IIe siècle). Rabbi Méir et son maître. — Elischa ben Abouya, le maître de Méir, se détourna de Dieu. Comment la chose se fit-elle ? Un jour de Sabbat, il vit un homme grimper à la cîme d'un arbre, prendre une oiselle et ses petits, et redescendre sans encombre. Une autre fois, le Sabbat étant passé, il vit un autre homme grimper à la cime d'un arbre, ne prendre que les petits et laisser leur mère s'envoler. Et comme cet homme redescendait de l'arbre, il fut mordu par un serpent, et mourut. « Cet homme, se dit Elischa, a suivi le précepte : Tu laisseras s'envoler la mère, sauf à t'emparer des petits, de la sorte tu seras heureux et tu verras se prolonger tes jours (Deutéronome, XXII, 7) ; et pourtant où est son bonheur, où est sa longue vie ? » — D'autres racontent qu'il avait vu un chien qui dévorait la langue de Rabbi Jehouda, le boulanger. « Si tel est le sort d'une langue qui, tous les jours, travaillait pour la Torah, se dit-il, quel sera le sort d'une langue qui jamais ne s'en soucie ? — Il n'y a donc ni récompense, ni châtiment, ni résurrection des morts. »...

Quelque temps après, Elischa ben Abouya tomba malade. On l'annonça à Rabbi Méir, en lui disant : « Elischa ton maître est malade. » — Méïr l'alla voir et lui dit : « Rentre en toi-même. » — « Dieu me recevra-t-il encore ? » — « Mais oui. N'est-il pas écrit : Tu réduis le mortel en poussière, puis tu dis : Revenez, fils des hommes. » — Alors Elischa ben Abouya versa des larmes et mourut.

Rabbi Méïr fut joyeux et dit : « Il semble que mon maître a quitté ce monde en repentance. » — Or,

lorsqu'on eut mis en terre Elischa, une flamme menaça de brûler sa tombe. On conta la chose à Rabbi Méïr, en lui disant : « La tombe de ton maître est en feu. » — Rabbi Méir sortit, étendit sur la tombe son Tallith (manteau de prière) et prononça ces mots : « Envers tous, l'Éternel est bon ; et s'il ne veut point te sauver, aussi vrai que Dieu vit, c'est moi qui te sauverai : dors jusqu'au réveil ! » Et la flamme s'éteignit. *(Kohelet Rabba*, VII, 8.)

Paroles de R. Méir. — Rabbi Méïr disait : « Celui qui se livre à l'étude de la Loi dans une vue de piété mérite de grandes récompenses ; il vaut à lui seul le monde entier ; il est appelé le bien-aimé ; il aime Dieu et les hommes ; il réjouit Dieu et réjouit ses semblables. Cette étude lui inspire la modestie et la crainte de Dieu ; elle le rend juste, vertueux, intègre, loyal ; elle l'éloigne du péché et lui procure le bonheur ; grâce à elle, on a recours à ses conseils, à sa sagesse et à son autorité. Elle lui donne la suprématie et une puissance souveraine ; elle lui révèle les profondeurs du droit et les mystères de la Loi ; par elle, il ressemble à une source abondante, à un fleuve intarissable ; il devient humble, patient et il pardonne facilement les injures. Bref, cette étude le rend supérieur à toutes les autres créatures. » *(Aboth*, VI, I.)

Il disait encore : « Restreins tes affaires, pour pouvoir t'occuper aussi de l'étude de la Torah (17). Celui-là est riche, qui sait jouir de sa fortune (18). — Mâche ta nourriture et tu t'en ressentiras jusqu'aux talons (19). — Dieu n'a rien créé de plus beau que la paix (20). »

Le deuil de R. Méir. — Rabbi Méir était assis, enseignant dans le Beth-ha-Midrasch (maison d'école), un jour de Sabbat, à l'heure de Mincha (prière de l'après-midi), et ses deux enfants moururent. — Que fit sa femme? Elle les mit tous deux dans le lit et les couvrit d'un drap. — A la fin du Sabbat, Rabbi Méïr revint du Beth-ha-Midrasch à son logis. Il dit : « Où sont les deux enfants ? » — Sa femme répondit : « Ils sont allés au Beth-ha-Midrasch. » — Il lui dit : « Je les ai attendus et ne les ai pas vus. » — Elle lui donna une coupe de vin et il dit la Habdala, puis redemanda : « Où sont les deux enfants ? » — « Ils sont sortis et vont rentrer », répondit sa femme. Elle lui fit servir à manger et il dit la bénédiction d'après le manger. Quand il eut fini de manger, sa femme lui dit : « Rabbi, j'ai une question à te poser. » — « Parle. » — « Rabbi, il y a quelque temps, un homme vint et me confia un dépôt ; et maintenant il vient pour le reprendre ; faut-il le lui rendre, ou non ? » — « Ma fille, celui qui a chez lui un dépôt, doit le rendre à son maître. » — « Je n'ai pas voulu le rendre sans que tu le saches. » — Que fit la femme de R. Méïr ? — Elle le prit par la main, le fit monter à la chambre et approcher du lit, et retira le drap de dessus les enfants ; et il les vit morts, étendus sur le lit. — Il dit : « Mes enfants, mes enfants, mes maîtres, mes maîtres ! Mes enfants par le respect, mes maîtres, dont la leçon m'éclairait !... » Alors sa femme lui dit : « Ne m'avais-tu pas dit : Je dois rendre le dépôt à son maître ? » — Et il répondit : « Dieu donna, Dieu reprit, que son Nom soit béni. » *(Midrasch Mischle*, XXXI, 10)

R. SIMÉON BEN YOCHAI (IIe siècle). Le conseil de Rabbi Siméon. — Une femme de Sidon avait vécu dix années avec son mari sans avoir d'enfants. Ils vinrent tous deux devant R. Siméon ben Yochaï, afin qu'il les divorçât. Il leur dit : « Sur votre vie, de même que votre union fut conclue par un festin de mets et de vin, qu'un festin de mets et de vin célèbre aussi votre séparation. » — Les époux suivirent ce conseil ; ils se firent un jour de fête, et préparèrent un grand repas, où le mari s'enivra. Il dit alors à sa femme : « Ma fille, prends ce que j'ai de plus précieux dans ma maison, et retourne dans la maison de ton père. » — Que fit-elle ? Lorsqu'il se fut endormi, elle fit un signe à ses serviteurs et à ses servantes et leur dit : « Portez-le avec son lit dans la maison de mon père. » — Quand, vers la mi-nuit, il se réveilla de son ivresse, son premier mot fut pour demander à sa femme : « Ma fille, où m'a-t-on transporté ? » — « Dans la maison de mon père. » — « Qu'ai-je à faire ici ? » — « Ne m'as-tu point dit hier au soir : Prends ce que j'ai de plus précieux dans ma maison et retourne dans la maison de ton père ? — Dans le monde entier, je ne connais rien de plus précieux que toi-même. » — Ils s'en revinrent alors devant R. Siméon ben Yochaï ; il se leva, pria pour eux et la femme devint mère. (*Schir ha-Schirim Rabba*, I, 4.)

R. Siméon et les Romains. — Un jour R. Juda, R. José et R. Siméon se trouvaient ensemble, et R. Juda, fils de prosélytes, était avec eux. — Or R. Juda se mit à parler, disant : « Qu'ils sont beaux, les ouvrages

de ces Romains, les marchés, les ponts et les bains qu'ils ont bâtis ! » — R. José garda le silence, mais R. Siméon ben Yochaï s'exprima ainsi : « Ils n'ont fait tout ce qu'ils ont fait qu'à leur propre avantage, les marchés, pour y placer des filles, les bains pour s'y amuser, et les ponts pour y lever des péages. » Juda, fils de prosélytes, répéta cet entretien, qui parvint aux oreilles du gouverneur romain ; celui-ci éleva R. Juda, pour sa louange, aux honneurs de Rome, exila à Sepphoris R. José, pour son silence, et condamna, à mort R. Siméon, pour ses paroles injurieuses. — Siméon se cacha avec son fils en une maison d'école, où chaque jour sa femme lui apportait du pain, une cruche d'eau et des choux. Mais quand le gouverneur eut prescrit des mesures plus sévères, Siméon dit à son fils : « Les femmes ont l'esprit léger ; peut-être usera-t-on de violence, et nous serons découverts. » — Alors ils s'allèrent cacher dans une caverne. Là, un miracle se fit : pour eux un caroubier poussa et une source se mit à couler... *(Schabbath*, 33 *b.)*

Au bout de douze années, R. Siméon se dit : « Si je ne quitte point d'ici, je ne saurai plus ce qu'il advient de la terre. » — Il sortit et s'assit à l'entrée de la grotte. Or il vit un oiseleur qui chassait, tendant son filet. Et il entendit une fille de la Voix céleste, qui criait : « Liberté ! » — Et l'oiseau fut sauvé. — Alors il dit : « Si un oiseau même ne peut mourir sans un ordre de Dieu, encore moins un homme. » — Et il s'en fut à Tibériade. *(Schebiith*, IX, I, Tal. jér.*)*

Paroles de R. Siméon ben Yochaï. — Rabbi Siméon

disait : « Fréquenter les Docteurs de la Loi, et se mettre à leur service, est encore plus profitable que d'étudier la Loi (28). — On doit avouer ses qualités à voix basse et ses défauts à haute voix (29). — Jette-toi dans une fournaise ardente, plutôt que de faire rougir ton prochain en public (30). — Israël a reçu de Dieu trois choses excellentes : la Torah, la Terre Sainte et la Vie future ; mais aucun de ces dons ne lui a été accordé qu'après de nombreuses souffrances » (31).

RABBI CHANINA BEN TERADION (IIe siècle). La mort de Rabbi Chanina. — Quand Rabbi José ben Kisma tomba malade, Rabbi Chanina ben Téradion alla chez lui pour le visiter. — R. José lui dit : « Mon frère, ne sais-tu point que ce peuple de Rome, c'est le ciel qui le fait régner ? Il a détruit la Maison de Dieu, tué les fidèles et anéanti les bons, et il existe encore. Et pourtant, j'ai ouï dire de toi que tu es assis, enseignant la Torah (ce que les Romains ont prohibé) et t'occupant du Livre, et assemblant des assemblées, le Livre en ton sein. » — R. Chanina lui répondit : « Le Ciel aura pitié de nous. » — R. José répartit : « Je te dis des paroles de bon sens, et toi, tu me dis : Le Ciel aura pitié de nous ! — Je ne m'étonnerais point si l'on te brûlait dans la flamme, avec le livre de la Torah... » R. Chanina dit : « Maître, que serai-je, dans l'autre monde ? » — « Dis-moi un de tes actes. » — « L'argent de Pourim (destiné à être dépensé joyeusement pour cette fête), que j'avais, s'est mêlé dans ma poche avec l'argent pour l'aumône ; alors j'ai partagé le tout aux pauvres. » — Et R. José répondit : « S'il

en est ainsi, que ta part soit ma part, et que ton sort soit mon sort ! »

Peu de jours après, Rabbi José ben Kisma mourut ; tous les grands de Rome allèrent à ses funérailles, et on prononça un grand discours funèbre. — Au retour, les Romains rencontrèrent Rabbi Chanina ben Téradion, assis, et enseignant et s'occupant de la Torah, devant une grande assemblée, le Livre de la Torah dans son sein. — On l'emmena, on l'enveloppa dans le rouleau de la Torah, on l'entoura de fagots, aux branches vertes encore, qu'on alluma ; on apporta des éponges de laine qu'on trempa dans l'eau et on les mit sur son cœur, pour que son âme ne sortît pas trop vite. — Sa fille lui dit : « Père, faut-il que je te voie en cet état ! » — Il répondit : « Si j'étais brûlé seul, la chose me serait douloureuse ; mais puisque je suis brûlé et que le Livre de la Torah est avec moi, celui qui accusera l'offense faite à la Torah, accusera aussi l'offense qui m'est faite. » — Ses élèves lui dirent : « Notre maître, que vois-tu ? » — « Le parchemin brûle, mais les lettres s'envolent. » — « Toi aussi, ouvre ta bouche, que le feu y pénètre (et que ton âme s'envole.) » — « Que celui qui me l'a donnée me la reprenne : je ne le ferai pas moi-même. » — Alors son bourreau lui dit : « Mon maître, si j'ajoute sur toi de la flamme, et si j'enlève les éponges de laine mouillée qui sont sur ton cœur, m'enmèneras-tu au monde qui vient ? » — « Oui. » — « Jure-le moi. » — Et le Rabbi jura. — Aussitôt, le bourreau agrandit la flamme, et prit les éponges de laine de dessus son cœur, et, vite, son âme sortit ; et le bourreau sauta dans le feu, et tomba

aussi. — Et une Voix divine sortit, disant : « Rabbi Chanina et son bourreau auront part au monde à venir. » — Et Rabbi Juda pleura et dit : « Il y en a qui gagnent l'éternité en une heure, et d'autres, en combien d'années ! » *(Aboda Zara, 18a.)*

RABBI ELÉAZAR BEN SIMÉON (IIe siècle). L'orgueil de Rabbi Eléazar. — Nos maîtres ont enseigné : « Que l'homme soit souple comme le roseau, et non dur comme le cèdre. » — Rabbi Eléazar, fils de Rabbi Siméon, revenant de l'école de son maître, à Migdal Guedor, se promenait sur son âne, au bord du fleuve, et il était fort orgueilleux, parce qu'il avait beaucoup appris de la Torah. Et voici qu'il croisa un homme, qui était laid. L'homme lui dit : « Paix sur toi, Rabbi ; » il ne répondit rien d'abord, puis dit : « Que cet homme est laid ! Les fils de ta ville sont-ils tous laids comme toi ? » — L'autre répartit : « Je ne sais pas ; mais va donc dire à l'ouvrier qui m'a fait : Qu'il est laid, cet instrument que tu as fait ! » — Lorsque Rabbi Eléazar eut vu qu'il avait péché, il descendit de son âne, s'étendit devant l'homme et lui dit : « Pardonne-moi, je t'en supplie. » — L'autre répondit : « Je ne pardonnerai pas avant que tu ne sois allé dire à l'ouvrier qui m'a fait : Qu'il est laid, cet instrument que tu as fait ! » — Et le Rabbi marcha derrière lui, jusqu'à ce qu'il fût arrivé à sa ville. — Les fils de la ville sortirent à la rencontre du Rabbi et lui dirent : « Paix sur toi, notre Rabbi, notre maître ! » — L'homme leur demanda : « Qui donc appelez-vous maître et Rabbi ? » — « Celui qui marche derrière toi. » — « S'il est un maître, répliqua-t-il, que ses pareils

ne se multiplient pas en Israël ! » — Ils lui demandèrent pourquoi, et il conta la chose. — « Pardonne quand même, lui dirent-ils, car c'est un homme grand dans la Torah. » — Il répondit : « Pour vous, je lui pardonne, mais qu'il n'agisse plus ainsi. » — Aussitôt Rabbi Eléazar ben Siméon entra dans son école et enseigna : « Que l'homme soit souple comme le roseau, et non dur comme le cèdre. » *(Taanith*, 20 *a-b.)*

RABBI JOSÉ LE GALILÉEN. (IIe siècle). Le Rabbi et sa femme. — Rabbi José avait une méchante femme, qui était la fille de sa sœur ; elle l'humiliait devant ses élèves. Ses élèves lui disaient : « Renvoie cette femme méchante, qui n'est point à ton honneur. » — Il répondait : « Sa dot est trop grande pour moi ; je n'ai pas en ma main de quoi la lui rendre. » — Un jour, ils étaient assis, étudiant, lui et Rabbi Eléazar ben Azaria. Quand ils eurent fini, R. José dit à sa femme : « Y a-t-il quelque chose dans ce pot ? » — Elle répondit : « Il y a des caroubes. » — Il alla, découvrit le pot, et y trouva du poulet. — Rabbi Eléazar fit d'abord comme s'il n'avait rien entendu. Ils s'assirent et mangèrent, puis Rabbi Eléazar remarqua : « Mon maître, elle a dit qu'il y avait des caroubes, et voici que nous trouvons du poulet. » — R. José répliqua : « C'est un miracle. » — Quand ils eurent terminé, R. Eléazar dit : « Mon maître, laisse cette femme, elle n'est pas faite pour ton honneur. » — R. José répondit : « Sa dot est trop grande pour moi ; je n'ai pas de quoi la lui rendre. » — R. Eléazar dit : « Moi, je lui rendrai la dot ; renvoie-la. » — Ainsi fut fait.

R. José épousa une femme autre, meilleure que la première ; et celle-ci épousa, pour ses péchés, un gardien de la ville. — Après des jours, ce gardien eut des souffrances et devint aveugle ; et elle le tenait par la main, et le faisait tourner dans les rues de la ville. Mais lorsqu'ils arrivaient dans la rue de R. José le Galiléen, elle s'arrêtait et rebroussait chemin. Comme cet homme connaissait bien la ville, il lui dit : « Pourquoi ne me mènes-tu pas au quartier de Rabbi José ? J'ai entendu dire qu'il fait de grandes charités. » — Elle répondit : « Je suis divorcée de lui et ne puis voir sa face. » — Ils vinrent cependant demander l'aumône dans le quartier de R. José. — Le premier jour, ils se querellèrent ; le deuxième jour, l'aveugle battit sa femme ; leurs cris se répandirent et ils furent humiliés en toute la ville. Et Rabbi José regarda d'où venaient ces cris et dit à l'homme : « Pourquoi la frappes-tu ? » — Il répondit : « Chaque jour, elle me fait perdre les aumônes de cette rue. » — Alors R. José les prit tous deux ; il les mit dans une de ses maisons et les nourrit tous les jours de leur vie, ainsi qu'il est écrit : « A ceux qui sont ta propre chair, ne te dérobe jamais. » *(Bereschit Rabba*, par. 17.*)*

RABBI JOSÉ BEN CHALAFTA (IIe siècle). Le mariage. — Une matrone demanda à Rabbi José, fils de Chalafta : « En combien de jours le Saint, béni soit-il, créa-t-il le monde ? » — « En six jours », répondit-il. — « Et que fait-il depuis ? » — « Il fait des mariages. » — « Est-ce là tout son travail ? répartit la femme. J'en puis faire autant. J'ai des esclaves hommes et des

esclaves femmes ; en une petite heure, je les aurai tous mariés. » — « Si c'est facile à tes yeux, reprit le Rabbi, c'est aussi difficile aux yeux du Saint, béni soit-il, que le miracle qui déchira la mer Rouge. » — R. José étant parti, que fit-elle ? — Elle prit mille esclaves hommes et mille esclaves femmes, les mit sur deux rangées, et dit : « Que celui-ci prenne celle-ci, et que celui-là prenne celle-là », et en une nuit les maria. — Le lendemain, les femmes vinrent chez leur maîtresse. L'une avait la tête fêlée, l'autre l'œil crevé, une troisième la jambe cassée. « Qu'avez-vous ? » leur demanda-t-elle. — Celle-ci répondit : « Je ne veux pas de celui-ci », et celle-là : « Je ne veux pas de celui-là. » — Aussitôt, la matrone envoya quérir R. José ben Chalafta et lui dit : « Il n'y a pas de Dieu comme votre Dieu ; et elle est belle et louable, en vérité, votre Torah, car tu avais raison. » — Et il répondit : « Ne te l'avais-je pas dit, que si un bon mariage est à tes yeux chose facile, c'est, au regard de Dieu, chose aussi difficile que le miracle qui fendit la mer Rouge ? » *(Bereschit Rabba*, par. 68.)

RABBI JUDA LE SAINT (surnommé RABBI) (135-220). Rabbi et les animaux. — Les souffrances de la maladie vinrent sur Rabbi, par une chose qu'il fit, et, par une chose qu'il fit, elles s'en allèrent.

Un jour que l'on menait un veau à l'égorgement, le veau s'enfuit vers Rabbi, cacha sa tête sous son vêtement et pleura. Et Rabbi dit : « Va ; tu fus créé pour être égorgé. » — Parce qu'il n'eut pas pitié de la bête, la maladie vint sur lui.

Un autre jour, la servante de Rabbi balayait sa maison. Les petits chats de la chatte étaient par terre ; elle voulut les balayer. Rabbi lui dit : « Laisse-les, car il est écrit : Les clémences de Dieu sont sur toutes ses créatures. » Parce qu'il eut pitié, Dieu eut pitié de lui ; et il fut guéri. *(Baba Mezia, 85a.)*

L'âme et le corps. — Antoninus dit à Rabbi : « Le corps et l'âme peuvent échapper au châtiment. De quelle façon ? — Le corps peut dire : — C'est l'âme qui a péché ; car, depuis l'instant où elle m'a quitté, je dors au tombeau, comme une pierre muette. Et l'âme peut dire aussi : — C'est le corps qui a péché, car depuis le jour où je suis séparée de lui, je vole dans les airs ainsi qu'un oiseau. » — Rabbi lui répondit : « Je vais te faire une similitude. A quoi la chose se peut-elle comparer ? — A un roi de sang et de chair, qui avait un beau jardin d'agrément, où poussaient de beaux fruits précoces ; il y plaça deux gardiens, dont l'un était aveugle, et l'autre, paralytique. Un jour, le paralytique dit à l'aveugle : — Je vois de beaux fruits précoces ; viens, que je monte sur tes épaules, nous les cueillerons et nous les mangerons. — Le paralytique grimpa sur les épaules de l'aveugle ; ils cueillirent et mangèrent. — Après quelques jours, le maître du jardin parut et leur dit : — Où sont mes beaux fruits précoces ? — Le paralytique lui répondit : Comment serais-je allé les prendre ? Ai-je donc des jambes ? — Et l'aveugle dit à son tour : Comment les aurais-je vus ? Ai-je donc des yeux ? — Que fit le maître ? Il mit le paralytique sur les épaules de l'aveugle, et ensemble les châtia.

— De même le Saint, béni soit-il, ira chercher l'âme, et la replacera dans le corps, et, ensemble, il les jugera. » *(Sanhédrin, 91a-b.)*

Paroles de Rabbi. — Rabbi disait : « L'homme n'éprouve de véritable bonheur qu'avec sa première femme (32). — Ne pas enseigner un état à son fils, c'est lui apprendre le vol (33). — Ce qui soutient le monde, c'est la pure haleine des enfants qui fréquentent les écoles (34) ».

Il disait encore : « Applique-toi à observer les préceptes les moins importants, aussi bien que les plus graves, car tu ne sais pas quelle est la récompense attachée à l'accomplissement de chacun. — Pénètre-toi de ces trois choses et tu ne tomberas pas dans le péché : Sache qu'il y a au-dessus de toi un œil qui voit tout, une oreille qui entend tout, et n'oublie pas que toutes tes actions sont inscrites dans le Livre (35-38) ».

La mort de Rabbi. — Les habitants de Sepphoris avaient dit : « Celui qui nous annoncera la mort de Rabbi, nous le tuerons. » — Bar Kappara se mit à la fenêtre, la tête couverte pour le deuil et les vêtements déchirés, et il dit aux passants : « Les hommes et les anges s'arrachaient les Tables de l'Alliance ; les anges ont triomphé et les ont emportées. » Les passants lui demandèrent : « Rabbi est donc mort ? » — « C'est vous qui l'avez dit. » — Ils déchirèrent leurs vêtements, et le bruit s'étendit jusqu'à trois lieues de là.

Le même jour, des prodiges se firent. C'était la veille de Sabbat ; de toutes les villes des gens arrivaient,

pour célébrer le deuil de Rabbi ; dix-huit communautés prononcèrent sa louange, puis on le mit dans la fosse. Mais ce jour-là, le soleil ne se coucha pas avant que chacun eut regagné sa maison, empli un tonneau d'eau, et allumé une lumière. A peine le soleil s'était-il couché, que le coq se mit à crier. Tous furent dans la crainte, se demandant s'ils n'avaient point profané le Sabbat. Mais une fille de la Voix se fit entendre du ciel, disant : « A tous ceux qui n'ont pas été oisifs aux funérailles de Rabbi, la vie éternelle est promise ; seul en est exclu un foulon (qui n'a pas assisté aux funérailles) ». Quand le foulon eut ouï cette nouvelle, il se jeta du haut de son toit et mourut. — Alors la fille de la Voix proclama : « Au foulon aussi, est assurée la vie éternelle. » *(Kilayim*, IX, 3, Tal. jér.*)*

III

SENTENCES ET MAXIMES

1. — DIEU

La nature de Dieu. — Le sceau de Dieu est vérité (39).* — La bénédiction de Dieu est la paix (40). — La paix est aussi importante aux yeux du Créateur que l'existence même de l'univers (41). — Le nom de Dieu lui-même est Paix (42). — Dieu est plein d'amour (43).

Dieu et la Création. — Il a existé un ordre des temps avant la Genèse (44). — Le Saint, béni soit-il, fabriqua des mondes et les détruisit ; et il disait : « Je suis content de ceux-ci ; ceux-là ne me plaisent point » (45).

Dieu et l'homme. — Prenez exemple de Dieu et soyez modestes comme lui. Quand il s'est manifesté à Israël, il a dédaigné les hautes montagnes et il a choisi le Sinaï ; pour apparaître à Moïse, il a préféré le buisson aux arbres plus grands et plus beaux (46). — Voyez quelle importance Dieu attache à l'humilité : pendant que le Temple était debout, si quelqu'un offrait un

* Voir aux Notes, sous le rubrique *Sentences du Talmud*, la provenance exacte de chacune des maximes numérotées.

holocauste ou tout autre sacrifice, il obtenait la récompense de son offrande ; mais celui qui offre à Dieu un cœur humble a autant de mérite que s'il avait apporté toutes les offrandes de la terre ; car il est dit : « Le sacrifice le plus agréable à Dieu, c'est un esprit humilié, un cœur contrit. » (47). — C'est le cœur que Dieu demande (48).

Dieu aime ces trois classes d'hommes : celui qui ne se met pas en colère ; celui qui n'aliène pas sa liberté et celui qui ne garde pas rancune (49). — A l'égard de tout homme orgueilleux, Dieu dit : « Moi et lui, nous ne pouvons pas exister ensemble dans le monde ». (50). — Quatre classes d'hommes ne sont pas admises de la divinité : les moqueurs, les hypocrites, les menteurs et les médisants (51).

Si quelqu'un veut se souiller par le péché, Dieu lui en facilite les moyens ; de même, il aide celui qui veut marcher dans la bonne voie (52). — Tout vient de Dieu, sauf la crainte de Dieu (53). — Dieu prévoit tout, et cependant l'homme a son libre arbitre (54).

Si quelqu'un chagrine son père et sa mère, Dieu en éprouve de la peine comme si on l'avait chagriné lui-même (55). — Dieu dit à l'égard de celui qui honore son père et sa mère : « Je lui en sais gré, comme s'il avait témoigné du respect à moi-même » (56).

Dieu fait endurer des souffrances à ceux qu'il aime (57). — Dieu éprouve de la douleur, toutes les fois qu'un homme souffre ; quand le sang d'un homme est versé, fût-ce même d'un impie, la divinité gémit (58). — Dieu prend toujours le parti du persécuté. Si un juste persécute un juste, Dieu se range du côté

du persécuté ; si un méchant persécute un juste, Dieu se range du côté du persécuté ; si un méchant persécute un méchant, Dieu se range du côté du persécuté ; et même si un juste persécute un méchant, Dieu se range encore du côté du persécuté (59).

Aussi longtemps qu'il y a des justes sur la terre, la bénédiction céleste répand ses effets salutaires sur le monde ; du jour où les justes disparaissent du monde, la bénédiction divine disparaît également (60). — Dieu compte et conserve soigneusement dans son trésor les larmes qu'on verse sur la tombe d'un juste (61). — Avant d'éteindre l'astre d'un homme juste, Dieu a fait paraître déjà à l'horizon l'astre d'un nouveau juste (62).

Dieu ne punit pas l'homme pour les propos que la douleur lui arrache (63). — Dieu ne punit l'homme que quand la mesure est comble (64). — Malheur au méchant qui force le Dieu de miséricorde, à agir comme s'il était cruel (65). — Même la colère de Dieu est mêlée de miséricorde (66). — Dans plusieurs passages de l'Écriture sainte, il est dit que Dieu est plein de miséricorde ; cela signifie que sa justice incline toujours vers la clémence (67). — Les bras de l'Éternel sont toujours étendus sous les ailes des séraphins pour accueillir les pénitents (68). — On demanda à la Sagesse : « Quel doit être le châtiment du pécheur ? » Elle répondit : « La calamité poursuit les méchants. » — La même question fut posée à la Prophétie qui répondit : « Que meure l'âme pécheresse. » — Enfin la question fut posée à Dieu, qui répondit : « Que le pécheur fasse pénitence, et il lui sera pardonné » (69).

— Dieu n'oublie la récompense d'aucune bonne action ; il ne néglige même pas celle qui est due à un langage décent (70). — Voyez combien les procédés de Dieu diffèrent de ceux des hommes. Si vous apportez un grand présent à un roi, il n'est pas sûr qu'on l'acceptera ; et dût-on même l'accepter, il n'est pas encore certain qu'on vous permette de voir le roi. Il n'en est pas ainsi de Dieu : si vous donnez la moindre chose à un pauvre, vous pouvez compter d'être admis un jour en présence de la divinité (71).

2. — LA TORAH

L'étude. — A cinq ans, on doit commencer l'étude de la Bible ; à dix ans, celle de la Mischna ; à treize ans, on est soumis à l'accomplissement des préceptes religieux ; à quinze ans, c'est le moment de se mettre à l'étude du Talmud (72).

Comment se fait-il que les fils des savants deviennent rarement des savants ? Afin qu'on ne puisse pas dire que la science se transmet par héritage (73). — Si vous ne recherchez pas la science, ce ne sera pas elle qui viendra vous chercher (74). — Si tu n'as pas voulu la science dans ta jeunesse, comment peux-tu l'acquérir dans ta vieillesse ? (75).

Si trois hommes qui mangent à la même table ne s'entretiennent pas de la Torah, c'est comme s'ils mangeaient d'un sacrifice offert aux idoles ; mais si trois hommes mangeant à la même table s'entretiennent de la Torah, c'est comme s'ils mangeaient à la table du Seigneur (76). — Si tu t'es beaucoup

appliqué à l'étude de la Torah, ne t'en fais pas un mérite, car c'est pour cela que tu as été créé (77).

L'étude sacrée vaut plus que les sacrifices journaliers offerts dans le Temple (78). — Celui qui s'occupe de l'étude de la Loi sacrée est dispensé de présenter à l'autel soit holocauste, soit sacrifice expiatoire ou toute autre offrande ; celui qui étudie les règles relatives aux sacrifices pour le péché, a autant de mérite que s'il avait offert ces sacrifices (79). — Il n'est pas permis à celui qui s'occupe de l'étude de la Torah de s'imposer des jeûnes trop nombreux, car, en affaiblissant son corps par les austérités, il se verra réduit à négliger l'étude (80). — Il est défendu d'interrompre l'enseignement d'une école, quand même cette mesure serait nécessaire pour arriver à la reconstruction du Temple sacré (81).

Ne demeure pas dans le voisinage d'un ignorant, fût-il même dévot (82). — Celui qui ne cherche pas à s'instruire, n'est pas digne de vivre (83).

N'approfondis point ce qui est au-dessus de toi ; ne scrute point ce qui est plus fort que toi ; ne cherche point à connaître ce qui dépasse ton intelligence ; ne t'enquiers point des choses dont le sens t'échappe ; étudie ce qu'il t'est donné de connaître et ne t'occupe pas des choses mystérieuses (84). — Qu'as-tu à pénétrer dans les secrets divins ? (85).

Maîtres et disciples. — La rivalité des savants augmente la science (86). — Sans disciples, point de savants (87). — La science ne peut être acquise, quand on étudie seul (88). — Quelqu'un eût-il étudié et la

Loi écrite et la Loi orale, s'il n'a point fréquenté les savants, il ne pourra point être considéré comme un homme instruit (89).

Pourquoi la science sacrée est-elle comparée à l'eau ? C'est pour indiquer qu'on ne la trouve que chez les humbles d'esprit, semblable à l'eau qui, par sa pente naturelle, quitte les hauteurs pour aller aux lieux bas (90). — Si je manie l'épée, je ne puis point cultiver la science ; si je m'occupe de la science, je ne puis point manier l'épée (91). — N'habite pas une ville dont les administrateurs sont des savants (92).

Le père qui enseigne la Loi sacrée à ses fils a autant de mérite que s'il l'avait enseignée à ses petits-fils et à ses arrière-petits-fils, jusqu'à la fin des générations (93). — Si votre père et votre maître ont besoin de votre assistance, vous devez aider votre maître avant votre père ; car celui-ci vous a donné la vie de ce monde, tandis que votre maître, qui vous a enseigné la sagesse, vous a procuré la vie du monde futur (94). — Un savant, dût-il même être un bâtard, passe avant le Grand-Prêtre qui est un ignorant (95).

La science sacrée est supérieure au sacerdoce et à la royauté, car la royauté demande trente qualités, le sacerdoce n'en exige que vingt-quatre, tandis que pour acquérir la science sacrée, il en faut quarante-huit, savoir : l'étude, l'attention, la mémoire, l'intelligence, le respect pour les professeurs, la crainte de Dieu, l'humilité, la bonne humeur, la pureté des mœurs, la fréquentation des sages, le choix des condisciples, la discussion entre étudiants, l'étude de la loi écrite et celle des lois traditionnelles, l'habitude de consacre

peu de temps aux affaires commerciales, aux relations sociales, aux jouissances matérielles, au sommeil, aux conversations, aux divertissements. A ces premières qualités, il faut joindre la patience, la bonté du cœur, la confiance dans les paroles des sages, la résignation dans l'adversité, l'exactitude, le contentement de son sort, la retenue dans les paroles, la modestie, l'affabilité, l'amour de Dieu, l'amour des hommes, le culte de la vertu et de la justice. Il faut en outre bien accueillir les remontrances, mépriser les honneurs, ne pas tirer vanité de son savoir, ni enseigner avec orgueil. Il faut partager les charges de son prochain, le juger avec indulgence, lui démontrer la vérité, l'exhorter à la paix. Il faut étudier avec méthode, interroger et répondre avec convenance, écouter les leçons et ensuite les méditer ; il faut apprendre, afin de pouvoir enseigner ce qu'on a appris ; il faut (par les questions que l'on fait) pousser le maître à approfondir les sujets ; il faut raisonner logiquement tout ce qu'on apprend ; il faut enfin dire les choses au nom de leur auteur (96).

L'interprétation de la Torah. — Chaque verset de l'Écriture sainte est susceptible de plusieurs interprétations (97). — Le texte de l'Écriture sainte ne doit être interprété que dans le sens le plus simple (98).

L'Écriture sainte s'exprime selon le langage des hommes (99). — La Loi et les Prophètes, ainsi que les auteurs du Talmud, s'expriment souvent dans un langage hyperbolique (100).

Job n'a pas existé et n'a pas été créé ; il n'est qu'un symbole (101).

Savoir et agir. — Ne considère pas l'apologue et le proverbe comme peu importants, car c'est grâce à eux que les hommes se conforment aux principes de la morale et de la religion. C'est comme un roi qui aurait perdu une pièce d'or ou une perle fine ; n'est-ce pas avec une mèche, valant à peine un liard, qu'il pourra les retrouver ? (102).

Qu'ils sont beaux, les préceptes qui sortent de la bouche de ceux qui les suivent (103). — Malheur aux disciples de la Torah qui possèdent la science sans pratiquer la vertu (104). — Ce n'est pas l'étude qui est l'essentiel, mais la pratique (105). — S'occuper exclusivement de l'Étude sacrée (sans pratiquer la vertu), c'est comme si on ne reconnaissait pas Dieu (106).

L'usage prévaut contre la Loi (107). — Le législateur doit se garder d'émettre une loi générale, que la majorité du public ne serait pas capable d'exercer (108).

La dérogation à la Loi est souvent dans l'intérêt de la Loi (109). — Le devoir de respecter la créature humaine est tellement important, qu'il est permis d'enfreindre un précepte explicitement énoncé dans la Loi sacrée, qui se trouverait en opposition avec lui (110). — Fais de ton Sabbat un jour ouvrable, plutôt que de tendre la main à la charité (111).

Le contenu de la Loi. — Le dernier des commandements, qui défend de convoiter le bien d'autrui, vaut à lui seul les autres commandements du Décalogue (112). — La bienfaisance et la charité valent à elles seules autant que l'observation de tous les autres préceptes de la Loi divine (113). — La Loi sacrée

commence par un trait de charité et finit par un trait de charité. Au commencement, il est dit : « Dieu fit à Adam et à sa femme des habits de peau et les en revêtit » ; et à la fin, il est dit : « Dieu ensevelit Moïse » (114).

Six cent treize commandements furent révélés à Moïse sur le mont Sinaï. — Vint David, qui les réduisit à onze : « Éternel, qui séjournera sous ta tente ? Celui qui marche intègre, pratique la justice et dit la vérité de tout son cœur ; qui n'a pas de calomnie sur la langue, ne fait aucun mal à son semblable, et ne profère point d'outrage contre son prochain ; qui tient pour méprisable quiconque mérite le mépris, mais honore ceux qui craignent l'Éternel ; qui, ayant juré à son détriment, ne se rétracte point ; qui ne place pas son argent à intérêts, et n'accepte pas de présent aux dépens de l'innocent » (Psaume XV). — Puis vint Isaïe, qui les réduisit à six : « Qui de nous peut demeurer auprès d'un feu dévorant ? Celui qui marche dans la justice, parle avec droiture, refuse le profit de la violence, secoue la main pour repousser les dons, bouche ses oreilles aux propos sanguinaires, ferme les yeux pour ne pas se complaire au mal » (*Isaïe*, XXXIII, 15-16). — Puis vint Michée, qui les réduisit à trois : « Homme, on t'a dit ce qui est bien, ce que le Seigneur demande de toi : rien que de pratiquer la justice, d'aimer la bonté, et de marcher humblement avec ton Dieu ». (*Michée*, VI, 8.) — Et quand vint Amos, il les ramena à un seul : « Ainsi parle le Seigneur : cherchez-moi, et vivez. » (*Amos*, V, 4.) (115).

3. — VIE MORALE ET SENTIMENTALE

Silence et parole. — Le meilleur des médicaments, c'est le silence (116). — Si la parole vaut un sela, le silence en vaut deux (117). — Le silence convient au sage, à plus forte raison au sot (118). — Les paroles qui viennent du cœur vont au cœur (119).

N'exprime pas tes secrets dans une plaine entourée de collines (120). — Le calomniateur demeure à Rome, et tue en Syrie ; il demeure en Syrie, et tue à Rome (121).

Vérité et mensonge. — La vérité a un accent qui la fait reconnaître (122). — La vérité reste, le mensonge disparaît (123). — Les songes n'ont pas la moindre importance (124). — A l'heure de la mort, aucun homme ne cherche à tromper (125).

La passion. — Si l'on tuait la passion, le monde périrait (126). — Plus l'homme est grand, plus ses passions sont grandes (127). — Le cœur de l'homme change son visage, soit en bien, soit en mal (128).

La joie et la tristesse. — Au temps de la joie, la joie ; au temps de la tristesse, la tristesse (129). — Si la joie n'est pas sans mélange, à quoi sert-elle ? (130). — Il ne faut pas mêler une joie avec une autre (131).

Point de fête sans vin (132). — Quand le vin entre, la raison sort (133). — Quand le vin entre, le secret sort (134). — Là où Satan ne peut arriver, il envoie le vin comme messager (135).

L'homme parmi les hommes. — Si un seul homme te dit que tu as des oreilles d'âne, n'y fais pas attention ; mais si deux te le disent, attache-toi une bride (136).

Le chameau, en voulant des cornes, a perdu ses oreilles (137).

Selon le chameau, le fardeau (138). — Le pas de l'âne se règle sur l'orge (139).

On dit à la guêpe : ni ton miel, ni ton dard (140).

La hardiesse est une royauté sans couronne (141). — Si la pierre tombe sur la cruche, malheur à la cruche ; si la cruche tombe sur la pierre, malheur à la cruche ; de quelque manière que ce soit, c'est toujours la cruche qui souffre (142). — Le bœuf une fois tombé, les bouchers viennent en foule (143). — Quand un voleur ne trouve plus l'occasion de voler, il se croit honnête homme (144).

L'homme et la femme. — Sur dix mesures de bavardage qui ont été départies au genre humain, les femmes en ont pris neuf pour elles (145). — Dieu vous préserve d'une chose pire que la mort. Et qu'y a-t-il de pire que la mort ? Une méchante femme (146). — Plutôt toute maladie qu'une maladie d'entrailles ; plutôt toute douleur qu'une peine du cœur ; plutôt toute autre souffrance que de souffrir de la tête ; plutôt tout mal qu'une méchante femme (147).

Une brebis suit l'autre, ainsi une fille marche sur les traces de sa mère (148). — Une fille est pour son père un trésor illusoire ; les soucis qu'elle lui cause l'empêchent de dormir : est-elle jeune, il craint qu'elle

ne soit séduite ; est-elle nubile, peut-être ne trouvera-t-elle pas de mari ; est-elle mariée, peut-être restera-t-elle stérile ; est-elle vieille, peut-être s'adonnera-t-elle à la magie (149).

Les femmes sont constamment munies de leurs armes (150). — L'homme est plus facile à apaiser que la femme (151). — La Providence a donné plus de discernement à la femme qu'à l'homme (152). — Tout dépend de la femme (153). — La plus grande joie du cœur vient de la femme (154). — C'est la femme qui introduit dans la maison la bénédiction (155). — Le mérite des femmes pieuses amène le salut du monde (156).

Le mariage et la famille. — Un célibataire n'est pas un homme (157). — Vivre dans le célibat, c'est aussi grave que de commettre un meurtre (158). — Se marier, c'est mettre un terme à ses péchés (159). — Celui qui assiste à un repas de noces sans égayer les jeunes mariés, transgresse un précepte sacré (160).

On ne doit point marier une fille sans son consentement (161). — Il est défendu à un père de fiancer sa fille quand elle est encore petite (162).

C'est Dieu qui choisit à chacun sa femme (163). — L'homme n'obtient que la femme qu'il mérite (164). — Celui qui épouse une femme pour l'argent, aura des enfants qui lui feront honte (165). — Celui qui épouse une femme vertueuse, a autant de mérite que s'il accomplissait toute la Loi sacrée, depuis l'alpha jusqu'à l'oméga (166). — Si l'on a le malheur d'avoir une méchante femme, c'est un devoir de la répudier (167). —

L'autel même répand des larmes sur celui qui répudie la compagne de sa jeunesse (168).

La femme s'élève avec son mari, elle ne descend pas avec lui (169). — Honore ta femme, afin que tu prospères (170). — Ta femme est-elle naine, baisse-toi pour la consulter (171). — Ton fils peut te donner plus d'une leçon (172).

La femme seule éprouve véritablement la perte de son mari ; le mari seul éprouve la perte de sa femme (173). — Celui qui perd sa première femme, n'est pas moins malheureux que s'il avait assisté à la destruction du saint Temple de Jérusalem (174). — L'univers entier s'obscurcit pour celui qui perd sa femme (175).

L'homme et le monde. — Le dévot insensé, le méchant rusé, la femme bigote et la piété excessive de certains pharisiens, font la ruine du monde (176).

Ce qui sauve le monde, c'est l'humilité de ceux qui tiennent leur bouche fermée, quand on les insulte (177). — Ce qui sauve le monde, c'est la vertu des humbles, qui se considèrent comme s'ils n'existaient pas (178).

La paix est pour le monde ce qu'est le levain pour la pâte (179). — Le monde repose sur trois bases : sur l'étude de la Loi, sur le culte et sur la charité (180). — Le monde se maintient par trois choses : par la vérité, la justice et la concorde (181).

4. — VIE SOCIALE

L'HOMME DANS L'ÉTAT. Égalité. — Le soleil luit pour tout le monde (182). — Vous cra-

chez tous la même salive (183). — Tous sont égaux devant Dieu, les pauvres comme les riches, les grands comme les petits, les esclaves comme les hommes libres, les femmes comme les hommes (184).

Pourquoi Dieu n'a-t-il formé qu'un seul homme, lors de la création ? C'est dans l'intérêt de la concorde, pour qu'aucun homme ne puisse dire à un autre : je suis de plus noble race que toi (185). — Un seul homme a été créé à l'origine du monde ; c'est pour nous enseigner que quiconque attente à la vie d'un seul homme, commet un acte aussi grave que s'il avait détruit le genre humain tout entier ; d'autre part, celui qui contribue au salut d'un seul homme, a autant de mérite que s'il avait sauvé tout le genre humain (186).

Hiérarchie. — Assieds-toi au-dessous de la place qui convient à ta condition ; il vaut mieux qu'on te dise : Monte, que si l'on te disait : Descends (187). — Le monde ne peut se passer ni de parfumeurs, ni de tanneurs : heureux celui qui a le métier de parfumeur ; il est à plaindre, celui qui a le métier de tanneur (188). — Si tu t'es engagé chez lui comme domestique, il faut aussi carder sa laine (189).

Respectez toujours l'autorité supérieure de votre pays (190) *. — Si le roi t'ordonne de renverser une

*. Cf. *Moëd Katan*, 26 *a* : Rabbi Samuel (165-257 ap. J.-C.) disait : « La loi du pays est la Loi ». Le roi Chabour fit tuer douze mille juifs en sa capitale. Et R. Samuel ne déchira point son vêtement en signe de deuil. Le roi Chabour fit-il donc tuer des Juifs ? Ne dit-il pas à R. Samuel : « Qu'il me soit tenu compte que jamais je n'ai fait tuer des Juifs ? » — C'est que les Juifs dont il s'agit causèrent leur propre mort, car, dit Raschi, ils s'étaient révoltés contre le roi.

montagne, mets-toi à l'œuvre sans faire la moindre observation (191). — Gédéon, à son époque, vaut Moïse à son époque ; Samson, dans son temps, vaut Aaron dans son temps ; et Jephté dans son temps, vaut Samuel dans le sien. — On veut dire par là que celui qui tient le pouvoir, fût-il peu par lui-même, a droit au respect et à l'obéissance, tout autant qu'un chef qui aurait une grande valeur personnelle (192). — Un roi n'a pas le droit de renoncer aux honneurs qui lui sont dûs (193). — Ce qui convient à une génération, c'est un chef et non deux (194). — Malheur au navire qui a perdu son pilote, malheur à la société qui a perdu son guide (195).

Les impôts. — Il est défendu de se soustraire au paiement des impôts (196). — Malheur au navire qui part sans acquitter les droits (197).

La justice. — La justice du gouvernement est bonne justice (198). — Si le tribunal vous a condamné à restituer votre manteau, allez-vous-en en chantant (199).

C'est au demandeur de produire les preuves contre le défenseur (200).

Que la justice transperce la montagne (201). — Malheur à la génération dont les juges méritent d'être jugés (202). — Le juge intègre est considéré comme le collaborateur de Dieu dans l'œuvre de la création (203).

ALTRUISME. Bienveillance et respect du prochain. — Il est du devoir de tout homme de s'habituer à la douceur et à la bienveillance (204). — Res-

pecte tout homme (205). — Si quelqu'un accueille son prochain avec respect, c'est comme s'il avait bien accueilli la divinité elle-même (206). — Si votre main gauche repousse, que votre main droite rapproche (207).

Si votre ami vous appelle pour l'aider à décharger sa bête de somme, et que votre ennemi vous prie en même temps de l'aider à charger la sienne, allez d'abord vers votre ennemi, afin de subjuguer votre passion (208).

On ne doit pas ouvrir une brèche devant l'honnête homme, à plus forte raison devant le voleur (209). — On ne doit pas s'attaquer à un lion mort (210). — Ne jette pas de pierre dans la source à laquelle tu t'es désaltéré (211). — Honore ton médecin avant d'avoir besoin de son secours (212). — Approche-toi du parfumeur et tu répandras également une bonne odeur (213).

Accepte, même du son, de ton débiteur (214). — Si quelqu'un vous doit de l'argent et qu'il ne lui soit pas possible de vous payer, évitez de passer devant lui (215).

Si quelqu'un a dans sa famille un homme qui s'est pendu, ne lui dites pas : « Va me suspendre ce poisson » (216). — Si quelqu'un a fait pénitence, évitez de lui rappeler ses anciennes fautes (217). — Jusqu'à la dixième génération, ne vous moquez pas, devant un prosélyte, de ses anciens coreligionnaires (218).

Ce qui donne du prix à la visite que vous faites à une personne en deuil, c'est votre silence (219).

Amour du prochain. — Que les intérêts de ton prochain te soient aussi chers que les tiens (220). — Si

tu as fait à ton prochain peu de mal, que ce soit beaucoup à tes yeux ; et si tu lui as fait beaucoup de bien, que ce soit à tes yeux peu de chose. Au contraire, si ton prochain t'a rendu un petit service, considère ce service comme très important ; et s'il t'a fait beaucoup de mal, dis en toi-même que c'est peu de chose (221).

Si tu as rendu service au méchant, tu as mal agi (222).

Le pauvre et la charité. — Il n'y a de pauvre que le pauvre d'esprit. Celui qui possède la raison, possède tous les biens. Celui qui est dépourvu de raison, que possède-t-il ? Celui qui acquiert la raison, que lui manque-t-il ? Celui qui en est privé, qu'a-t-il acquis ? (223).

La pauvreté sied à Israël, comme un nœud rouge sur la tête d'un cheval blanc (224). — Ayez de la déférence pour les fils des pauvres, car c'est d'eux que sortent les savants (225).

Le pauvre est partout suivi de la pauvreté (226). — Quand on vit de son propre travail, on éprouve une véritable satisfaction ; mais cette joie est inconnue de celui qui se laisse entretenir par ses parents ou par ses enfants, et à plus forte raison, de celui qui vit aux dépens d'autres personnes (227). — Celui qui, dans l'extrême besoin, ne veut pas avoir recours à la charité, ne mérite pas qu'on s'apitoie sur lui (228).

Que ta maison soit largement ouverte, et que les pauvres soient considérés comme membres de ta famille (229). — Si vous avez des pauvres dans votre famille, il est juste que vous les secouriez avant les pauvres qui vous sont étrangers ; de même, les pauvres qui habitent votre ville doivent profiter de votre libéra-

lité avant ceux d'une autre ville, (230). — Quand on distribue de l'argent aux pauvres, on doit secourir les femmes avant les hommes (231).

L'aumône doit être donnée d'uné manière délicate ; car il n'est pas dit : « Heureux l'homme qui donne aux pauvres », mais : « qui se conduit sagement envers le pauvre » (232). — Le pauvre fait plus de bien au riche en acceptant son aumône, que celui-ci n'en fait au pauvre en lui donnant l'aumône (233). — Même le pauvre, qui rèçoit l'aumône, doit exercer la charité (234). — Celui qui prête au pauvre a plus de mérite que celui qui lui fait l'aumône ; mais il est plus méritoire encore de lui confier de la marchandise et de partager le bénéfice avec lui (235).

Vous avez beau accorder à un pauvre tous les secours du monde, si vous le faites à contre-cœur et que votre figure trahisse votre dépit, c'est comme si vous n'aviez rien donné. Mais si vous accueillez un pauvre avec amabilité, quand même vous ne pouvez rien lui donner, vous avez autant de mérite que si vous lui aviez accordé tous les secours du monde (236). — En trois choses, la charité est plus grande que l'aumône. L'aumône ne se fait qu'avec l'argent, mais la charité on peut l'exercer en personne ; l'aumône n'est nécessaire que pour les pauvres, la charité peut être utile aux riches comme aux pauvres ; enfin les vivants seuls ont besoin d'aumône, la charité peut s'exercer également à l'égard des morts (237).

ISRAEL ET LES NATIONS. Juifs et non Juifs. — Il est défendu de capter frauduleusement la bienveil-

lance de qui que ce soit, même d'un idolâtre (238). — Faire tort à un étranger, c'est comme si l'on faisait tort à Dieu même (239).

Quiconque abjure l'idolâtrie, est considéré comme israélite (240). — Si un païen s'occupe de la Loi sacrée, il en a autant de mérite qu'un Grand-Prêtre descendant d'Aaron (241). — Quiconque est miséricordieux envers ses semblables, descend d'Abraham ; mais ceux qui ne sont pas miséricordieux envers leurs semblables ne descendent certainement pas de ce patriarche (242).

Nous lisons dans Isaïe : « Ouvrez les portes, pour que la nation juste et fidèle entre » ; le prophète ne dit pas : pour que les *prêtres*, les *lévites* ou les *israélites* entrent, mais il ordonne d'ouvrir les portes à la nation juste et fidèle, fût-elle même païenne. — Ailleurs nous lisons : « C'est ici la porte de l'Éternel, les justes y entreront » (Psaume CVIII, 20) ; on ne dit pas : les *prêtres*, les *lévites* ou les *israélites* y entreront, mais *les justes*, sans distinction de culte. Le Psalmiste dit encore : « « Justes, entonnez un cantique en l'honneur de l'Éternel » (Ps. XXIII, 1) ; il n'invite pas exclusivement les israélites à chanter la gloire de l'Éternel, mais il s'adresse aux justes de toutes les religions. — « Éternel, sois favorable aux bons », lisons-nous enfin dans les Psaumes (CXXV, 4) ; le poète inspiré n'implore pas seulement la bonté divine pour les prêtres et les israélites, mais pour les hommes vertueux de toutes les nations. — D'où il suit qu'un païen vertueux a autant de mérite qu'un Grand-Prêtre, descendant d'Aaron (243).

La mission d'Israël et le Messianisme. — Sois plutôt le maudit, que celui qui donne la malédiction (244). — Mieux vaut être parmi les persécutés que parmi les persécuteurs (245).

Dieu n'a dispersé les Israélites, que pour répandre leur croyance au milieu des nations (246). — Comme le monde ne saurait se passer d'air, de même il ne pourrait subsister sans Israël (247).

Le Messie n'arrivera que quand la série des âmes destinées à venir au monde sera épuisée (248). — Les prophètes, en prédisant les merveilles de l'avenir, n'avaient en vue que l'époque messianique ; car, pour tout ce qui concerne le monde futur, c'est un mystère qu'aucun être humain ne peut pénétrer (249). — Ce qui distinguera l'époque messianique des temps actuels, c'est l'affranchissement des nations (250).

5. — VIE RELIGIEUSE

Le péché et le pécheur. — Nous lisons dans les Psaumes : « Qu'il n'y ait point de Dieu étranger en toi » ; quelle est l'idole qui se trouve dans l'intérieur de l'homme ? Ce sont ses mauvais penchants (251). — Satan, mauvais penchant, messager de la mort, voilà autant de termes qui ne signifient qu'une seule et même chose (252).

Le cœur seul de celui qui agit, sait s'il prend une direction droite ou tortueuse (253). — Ne te considère pas comme impie à tes propres yeux (254). — On doit toujours se considérer comme moitié coupable et moitié innocent (255).

Jamais l'homme ne pécherait, si auparavant un souffle de folie ne s'était emparé de lui (256). — Il y a trois choses qui entraînent l'homme au mal contre son gré ; ce sont : les persécutions, l'aliénation mentale et l'extrême pauvreté. Les malheureux poussés ainsi au mal méritent donc notre compassion ; et il est de notre devoir d'implorer en leur faveur la miséricorde divine (257).

Celui qui peut empêcher un autre de faire le mal, et s'en abstient, est aussi coupable que le pécheur lui-même (258). — Préservez-vous vous-même du péché une première, une deuxième et une troisième fois ; et Dieu vous en préservera à l'avenir (259).

Celui qui vole un voleur, goûte aussi les douceurs du vol (260). — Voler un homme est plus grave que dérober quelque chose à Dieu (261). — Accepte de celui qui a hérité, non de celui qui a pillé (262). — La première question adressée à l'homme au jour du jugement est : « As-tu été loyal dans tes transactions ? » (263).

Tromper la bonne foi de quelqu'un est pire que de le léser dans sa fortune (264).

Manquer à sa parole est un péché aussi grave que l'idolâtrie. Le faux serment est plus destructeur que l'eau et le feu (265).

L'envie, la volupté et l'ambition abrègent la vie de l'homme (266). — Celui qui assouvit sa vengeance dévaste sa maison. — La médisance est un péché aussi grave que l'idolâtrie, l'inceste et le meurtre (267). — Être orgueilleux est aussi grave que de professer l'athéisme (288). — Il est défendu à l'homme de

prendre ses repas avant d'avoir donné à manger à ses bêtes. — Faire souffrir les animaux, c'est transgresser la loi divine (269).

Que les péchés, non les pécheurs, disparaissent de la terre (270).

Le sage et le juste. — Celui qui pèche croyant bien faire a autant, et peut-être plus de mérite, que celui qui accomplit une bonne œuvre, sans être mû par la piété (271). — Si quelqu'un a eu l'intention d'accomplir une bonne action, et qu'il en ait été empêché, Dieu le récompensera cependant, comme s'il l'avait accomplie. Mais les mauvaises intentions ne sont pas punies comme les actions mauvaises (272). — Quand on accomplit une bonne action, il faut l'accomplir avec joie (273). — Celui qui pratique la vertu par amour pour son Créateur, a bien plus de mérite que celui qui la pratique seulement par crainte du châtiment (274). — Ne soyez pas comme ces serviteurs qui servent leur maître afin de recevoir un salaire, mais soyez comme des serviteurs qui servent leur maître sans attendre aucune rémunération (275).

Le sage seul mérite le nom de vieillard (276). — Le sage est supérieur au prophète (277). — Un sage est supérieur à un roi ; un sage qui meurt ne peut pas être remplacé, tandis que, si un roi meurt, tout le monde est capable de le remplacer (278). — En fait de sainteté, il faut toujours monter, jamais descendre (279). — Les hommes justes sont supérieurs aux anges (280). — Un seul juste suffit pour sauver le monde. (281).

La prière. — La prière est le culte du cœur (282). — Quand vous faites la prière, sachez devant qui vous êtes (283). — Quand tu pries, ne considère pas la prière comme une affaire d'habitude, mais comme une humble supplication adressée au Seigneur (284). — Celui qui s'acquitte de la prière comme d'une obligation onéreuse, ne sera pas exaucé de l'Éternel (285). — Il faut purifier son cœur, avant de commencer à faire la prière (286). — On ne doit pas faire la prière quand on a l'esprit abattu ou le cœur affligé, ni quand on est trop disposé à la gaîté, ou qu'on vient de prendre part à une conversation frivole (287). — Que les prières que vous adressez à Dieu soient toujours courtes (288). — Quand même vous sentiriez déjà l'épée tranchante sur votre gorge, ne vous dispensez pas d'implorer la grâce de Dieu (289). — Les portes de la prière sont tantôt ouvertes, tantôt fermées ; mais les portes de la pénitence sont toujours ouvertes (290).

La pénitence. — Amende-toi la veille de ta mort. Mais puis-je donc savoir quand je dois mourir ? — Précisément, comme tu ne connais pas l'époque de ta mort, et que tu n'es jamais sûr de vivre jusqu'au lendemain, il en résulte qu'il faut t'amender chaque jour (291).

Si quelqu'un dit : « Je vais commettre un péché, et je ferai pénitence après », il n'obtiendra pas son pardon (292). — Celui qui fait pénitence sans renoncer à ses péchés, ressemble à un homme qui se purifie en tenant un reptile immonde dans sa main ; il se plongerait dans toutes les eaux du monde, que sa purification ne lui servirait de rien (293). — Une contrition

sincère est meilleure, et plus efficace, que mille flagellations (294).

Il est défendu de se macérer par les jeûnes (295). — Celui qui s'impose souvent des jeûnes, mérite le nom de pécheur (296). — Ce qui donne du mérite au jeûne, c'est l'aumône (297). — Ce n'est pas le jeûne et le cilice qui procurent le pardon, mais le repentir et les bonnes œuvres (298). — Le jeûne de Kippour sert d'expiation pour les péchés commis envers Dieu ; mais il n'expie pas les fautes commises envers notre prochain, avant que celui-ci ait obtenu satisfaction (299). — Il ressort du Pentateuque, des Prophètes et des Hagiographes, qu'il ne suffit pas d'être pur devant Dieu, mais qu'il faut l'être aussi devant les hommes (300).

La rétribution finale et la vie future. — Si tu vois le méchant prospérer, ne t'en dépite point (301). — Il faut bénir Dieu pour le mal comme pour le bien (302). — Il ne nous est pas donné de comprendre le bonheur des méchants, pas plus que la souffrance des justes (303). — Le monde est jugé sur la majorité des actes, et l'homme est jugé sur la majorité des actes ; heureux qui met dans la balance une bonne action, il fait pencher son plateau et celui du monde entier du côté du mérite ; malheureux qui y met une transgression, il fait pencher du côté de la faute son plateau et celui du monde entier (304). — Pourquoi les justes sont-ils comparés, en ce monde, à un arbre qui est dans un lieu pur, mais dont le feuillage est incliné vers un lieu impur ? C'est que, quand on coupe le feuillage, il tombe tout entier dans le lieu pur. Ainsi le Saint, béni soit-il,

apporte en ce monde des souffrances sur les justes (pour leurs péchés), afin qu'ils héritent le monde à venir. — Et pourquoi les méchants ressemblent-ils, en ce monde, à un arbre qui est dans un lieu impur, mais dont le feuillage s'incline vers un lieu pur? C'est que le Saint, béni soit-il, leur donne abondance de bonheur en ce monde (pour leurs bonnes actions), afin de les chasser (pour leurs péchés) au dernier degré de l'enfer (305).

La mort des justes est une calamité aussi grande que l'incendie du Temple sacré de Jérusalem (306). — Si un sage meurt, tout le monde doit se considérer comme son parent et porter le deuil (307). — La mort des justes sert d'expiation pour les fautes des pécheurs (308). — Les justes sont plus grands après leur mort que pendant leur vie (309). — Les justes seront un jour appelés du nom de Dieu (310).

La récompense des bonnes œuvres n'est pas de ce monde (311). — Ce monde-ci ressemble à une hôtellerie; c'est le monde futur qui est notre vraie résidence (312). — Dans ce bas monde, les petits peuvent devenir grands et les grands peuvent devenir petits ; mais dans le monde futur, celui qui a été petit au moment de sa mort reste petit, et celui qui est grand reste grand (313). — S'il n'y a pas de la justice en bas, il y aura de la justice en haut (314). — Il n'y a pas d'enfer dans le monde futur ; mais Dieu produira un soleil ardent, qui fera souffrir les méchants et qui causera un doux bien-être aux justes (315).

Qui aura part au monde futur? L'homme qui est humble, doux et modeste, qui entre la tête courbée,

et qui sort la tête courbée (316). — L'or et l'argent font perdre à l'homme la vie de ce bas monde et la vie du monde futur ; tandis que l'étude et l'observation de la Loi assurent à l'homme la vie du monde à venir (317). — Il y a six vertus qui assurent à l'homme un bonheur dont il touche l'intérêt dans ce monde, et dont le capital lui est réservé pour le monde à venir ; ce sont : l'exercice de l'hospitalité, le soin des malades, la ferveur pendant la prière, la fréquentation des écoles, l'instruction qu'on fait donner à ses enfants, et le devoir que l'on s'impose, de juger son prochain avec indulgence (318).

Rends ton âme à Dieu telle qu'il te l'a donnée ; il te l'a donnée pure, rends-la-lui pure (319). — Heureux l'homme qui sort de la vie aussi pur qu'il y est entré (320). — Tout dépend de nos actions. Ne te fais donc pas illusion en espérant que la tombe sera un refuge pour toi ; car c'est malgré toi que tu as été créé, c'est malgré toi que tu es né, c'est malgré toi que tu vis et malgré toi que tu meurs ; c'est malgré toi enfin que tu auras un jour à rendre compte de tes actions devant le Roi des Rois, le Saint, béni soit-il (321). — « Dans ta marche, ta piété te guidera ; pendant ton sommeil, elle veillera sur toi, et à ton réveil, elle plaidera ta cause » *(Prov. de Salomon*, VI, 22). *Dans ta marche*, c'est-à-dire : dans ce monde ; *pendant ton sommeil*, c'est-à-dire : dans la tombe ; *à ton réveil*, c'est-à-dire : dans la vie à venir (322). *

* On aura remarqué combien l'esprit qui règne en beaucoup de ces Maximes est proche de celui qui fait la beauté des Evangiles. Très souvent même, il y a presque identité d'expression. Exemples :

« Voulez-vous glorifier Dieu, tâchez de lui ressembler : soyez comme lui justes, charitables, compatissants et miséricordieux (Schabbath, 133 b). » Cf. *Soyez donc miséricordieux, comme votre père est miséricordieux.* (Luc, VI, 36). — « Pardonnez, et Dieu vous pardonnera. A qui Dieu pardonne-t-il ses péchés ? A celui qui lui-même pardonne les injures. (Rosch Haschana, (17 a). » Cf. *Si vous pardonnez aux hommes vos offenses, votre Père céleste vous pardonnera aussi.* (Matthieu, VI, 14). — « Si on dit à quelqu'un : Ote ce fêtu de ton œil ; il répond : Et toi, ôte la poutre de ton œil. (Baba Bathra, 15 b). » Cf. *Et pourquoi regardes-tu le fêtu qui est dans l'œil de ton frère, et tu n'aperçois pas une poutre dans ton propre œil.* (Matthieu, VII, 3). — « Oui est un serment, comme non est un serment. (Schebouoth, 36 a). » Cf. *Ne jurez en aucune manière ; mais que votre parole soit : oui, oui ; non, non.* (Matthieu, V, 34 ; 37). — « Le Sabbat, vous est donné à vous ; mais vous, vous n'êtes pas donnés au Sabbat. (Yoma, 85 b). » Cf. *Le Sabbat est fait pour l'homme, non l'homme pour le Sabbat.* (Marc II, 27). — « Les hommes qui ont fait pénitence obtiendront plus que les justes parfaits. (Berachoth 34 b). » Cf. *Il y aura plus de joie au ciel pour un seul pécheur qui vient à se repentir, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de repentance.* (Luc, XV, 7).

On pourrait multiplier ces rapprochements. Parfois le texte juif émane d'une époque antérieure, parfois d'une époque postérieure à celle du texte chrétien correspondant. Mais toujours ils portent l'un et l'autre la marque de leur source commune : la tradition juive dans la forme qu'elle avait prise dès avant le premier siècle de l'ère chrétienne. Voir, aux Notes, le mot CHRISTIANISME.

IV

LES DEUX ASPECTS DE LA TRADITION

1. — HALACHA (Tradition juridique)

Le prêt. — « Crains Dieu, et que ton frère vive avec toi. Ne lui donne point ton argent à intérêt, ni tes aliments pour en tirer profit. » (*Lévitique*, xxv, 36-37.) — Qu'entend-on par intérêt ? Qu'entend-on par profit ?

Il y a intérêt si, par exemple, un homme prête un sela (soit 4 deniers) pour cinq deniers, car il exploite son frère. — Il y a profit si, par exemple, un homme, ayant acheté un kour (mesure) de froment pour un denier d'or (soit 25 deniers d'argent), quand le froment était à ce prix, et voyant la valeur du froment monter à 30 deniers d'argent, va dire à son acheteur : « Rends-moi mon froment, je veux acheter du vin à la place », — et que son acheteur, n'ayant pas de vin, lui répond : « Que ton froment soit considéré comme m'ayant été vendu 30 deniers, et tu recevras de moi pour trente deniers de vin. »

Si un homme fait un prêt à un autre, il ne doit pas aller habiter gratuitement chez cet autre à un prix

réduit, ni être son locataire au rabais, car ce serait tirer profit de son prêt.

Certains prêts sans profit apparent sont cependant prohibés, car ils comportent un profit par surprise. Exemple : l'un dit à l'autre : « Prête-moi un sela (soit 25 deniers) » ; l'autre répond : « Je n'ai qu'un kour de froment, prends-le » ; il le donne à l'emprunteur (pour 25 deniers), puis le lui rachète pour 24 deniers. Il n'y a pas là prêt à intérêt, mais intérêt par surprise. (*Baba Mezia*, Ch. V. Mischna 1, 2.)

Vente d'esclave. — Quand un Israélite vend son esclave à un païen ou à quelqu'un à l'étranger, l'esclave recouvre par là-même sa liberté. — A un païen, si la vente est faite même en Palestine. — Quel est celui qui rédige la lettre d'affranchissement ? Le premier maître restitue au second la somme qu'il a reçue de lui pour l'achat de l'esclave, et le second maître rédige la lettre d'affranchissement. — A l'étranger, même si l'esclave est vendu à un Israélite. Est-il besoin de dire que si le second maître connaît (cette disposition législative), chacun des deux maîtres perd la moitié du prix de l'esclave, et que s'il ne la connaît pas, le premier maître restitue la somme au second, qui rédige la lettre d'affranchissement ? (*Gittin*, Ch. IV, Mischna 7.)

Le droit aux funérailles. — On n'accomplira, pour le suicidé, aucun des rites funéraires... On ne se déchirera pas les vêtements, on ne se découvrira pas les épaules, on ne portera pas le deuil pour lui ; on peut cependant se mettre en rangs et prononcer les

bénédictions funéraires, car c'est là une marque de respect aux survivants.

Si on trouve quelqu'un étranglé ou pendu à un arbre, ou égorgé ou couché sur l'épée, on ne le considérera point comme un suicidé indigne des rites funéraires.

Le fils de Gornos s'enfuit un jour de l'école ; son père l'ayant menacé de lui tirer les oreilles, l'enfant prit peur et se tua en se jetant à la fontaine. On questionna Rabbi Tarphon qui répondit : « On ne lui refusera aucun rite funéraire. » (*Semachoth*, ch. II, Mischna I, 3, 4).

Le culte en langue vulgaire. — Certains lisent les Lamentations la veille du neuf Ab, d'autres attendent au matin, de façon qu'un homme se lève, après la lecture de la Torah, la tête couverte de cendre et les vêtements déchirés, et lit le texte de Jérémie au milieu des plaintes et des pleurs. S'il s'entend à traduire, c'est bien; sinon, il le donne à traduire à quelqu'un qui s'y entend, afin que le peuple, les femmes et les enfants comprennent : car il faut que les femmes comprennent ce qui est lu, et à plus forte raison les hommes. La femme doit aussi savoir lire la prière du Schema (Écoute, Israël), et celle des dix-huit bénédictions. Si elle ne comprend pas la langue sacrée, on doit lui enseigner ces prières dans toute langue qu'elle puisse comprendre ou apprendre. C'est pourquoi l'on dit : « Quiconque prononce une bénédiction, qu'il élève la voix pour ses fils petits, pour sa femme et pour ses filles. » Et il faut, de par la loi, qu'après la lecture de la Torah, on traduise pour le peuple, pour les femmes

et les enfants, la Sidra (section du Pentateuque) et le passage des prophètes lus à chaque Sabbat. *(Soferim*, XVIII, 4 et suiv.).

Le prosélyte. — Si quelqu'un veut se convertir au judaïsme, on ne l'accueillera pas aussitôt ; mais on lui dira : « Pourquoi veux-tu te convertir ? Tu vois que cette nation est opprimée et malheureuse plus que toute nation, que des maladies mauvaises et des souffrances viennent sur elle, que ceux d'Israël ensevelissent leurs enfants et les enfants de leurs enfants, qu'on les tue à cause de la circoncision, du bain rituel et des autres commandements, et qu'ils ne peuvent pratiquer ouvertement leur religion comme les autres peuples. » — S'il répond : « Je ne suis pas digne de mettre ma nuque sous le joug de celui qui, d'une parole, créa le monde », on l'accueillera aussitôt ; mais s'il ne répond rien, on le congédiera. — Au cas où il aura reçu le joug du ciel, on le conduira au bain rituel, et quand il en sera remonté, on lui expliquera certaines particularités des commandements, entre autres l'obligation où il se trouve désormais de pratiquer les préceptes relatifs à la glane, à la gerbe oubliée, au coin du champ et aux dîmes... Puis on lui dira de bonnes paroles, des paroles de consolation : « Le salut soit avec toi. Sais-tu à qui tu t'es allié ? A celui qui n'eut qu'à parler pour que fût fait le monde ; car le monde fut créé pour l'amour d'Israël, et Israël est à la première place dans l'amour de Dieu ; et nos avertissements pour t'éloigner de nous ne voulaient qu'augmenter ton mérite. » *(Gerim*, I*)*.

Les partisans du faux Messie. — En ce qui concerne un imposteur du nom de Serenus, qui s'est levé dans notre exil, séduisant beaucoup de nos frères, qui forment maintenant une secte particulière, rejettent certaines prières, négligent l'examen des viandes, ne se font aucun scrupule d'exposer le vin au contact des païens, omettent la célébration des fêtes du second jour, et ne rédigent pas les actes de mariage selon les prescriptions rabbiniques, — vous nous demandez dans quelles conditions on peut accueillir le retour de ces sectateurs, malgré leurs transgressions nombreuses, — s'ils doivent être conduits au bain rituel, et quelles autres formalités ils doivent remplir. — On fait valoir contre leur réadmission, qu'ils n'ont eu qu'une connaissance insuffisante des prescriptions relatives au mariage, et que cet imposteur a autorisé parmi eux des unions illicites...

Voici notre réponse : Bien que ces infidèles se soient égarés, qu'ils aient rejeté des prescriptions rabbiniques et qu'ils se soient souillés en goûtant aux nourritures prohibées, il est préférable de les attirer que de les repousser. Que chacun d'eux, selon ses fautes, paie les amendes et recoive le châtiment corporel prévu pour ses transgressions. Qu'ensuite ils déclarent solennellement à la synagogue qu'ils ne retomberont plus dans leurs pratiques mauvaises ; et alors il vous sera permis de les réhabiliter. (Gaon NATRONAI, *Schaare Zedek*, III, 5, 10.)

La haine du prochain. — Il est interdit à l'Israélite de haïr son prochain, car il est écrit (*Lévitique*, XIX, 17) : « Tu ne haïras pas ton frère dans ton cœur. » Et nous

trouvons aussi que c'est la haine des frères de Joseph pour leur frère qui mena nos ancêtres au pays d'Égypte... Nos rabbins ont enseigné : « Tu ne haïras pas ton frère » ; on pourrait entendre par là : « Tu ne le blesseras pas, tu ne l'outrageras pas, tu ne le querelleras pas » ; c'est pourquoi le prophète ajoute : « Tu ne le haïras pas *dans ton cœur* », afin de marquer qu'il n'est pas permis de porter de haine à l'intérieur de soi, même si ce sentiment ne se manifestait d'aucune façon à l'extérieur. — En ce qui concerne le châtiment prévu pour la haine injustifiée, il est égal à celui de ces trois péchés capitaux : l'idolâtrie, la luxure et le meurtre... Par quoi tomba le premier Temple ? Par l'idolâtrie, la luxure et le meurtre... Et le second Temple, dont nous savons qu'en son temps on pratiquait la Torah et les bonnes œuvres et le respect des commandements, par quoi tomba-t-il ? Par la haine sans fondement qui régnait alors, d'où il faut conclure que la haine injustifiée est un péché tout aussi lourd que l'idolâtrie, la luxure et le meurtre. (Gaon ACHAÏ DE SCHABCHA, *Scheeltot*, sur *Genèse*, XXXVII.)

2. — HAGGADA (TRADITION NON JURIDIQUE)

La création et la pénitence. — Jusqu'à ce que fût créé le monde, le Saint, béni soit-il, existait seul, avec son Nom. Et l'idée de créer le monde, en lui, monta ; et le monde se dessina devant sa face, sans exister encore. De même, un roi qui veut bâtir un palais : s'il ne dessine

pas d'abord sur le sol ses fondements, et ses entrées, et ses sorties, il ne commencera point à bâtir le palais ; de même, Dieu dessina devant lui le monde, et le monde n'exista pas, tant que le Saint, béni soit-il, n'eût créé la Pénitence. — Car sept choses furent créées avant la création du monde : la Torah, le Schéol, le Jardin d'Éden, le Trône de Gloire, la Maison du sanctuaire, la Pénitence et le Nom du Messie. *(Pirké de* RABBI ELIÉZER, Ch. III.)

La création de l'homme. — Au moment où Dieu allait créer Adam, il avait créé déjà les anges serviteurs, classes par classes et groupes par groupes. — Or les uns dirent : « Que l'homme soit créé. » — Et les autres dirent : « Qu'il ne soit point créé. » — Ainsi qu'il est écrit : « La Grâce et la Vérité se rencontrèrent ; la Justice et la Paix s'embrassèrent. » — La Justice dit à Dieu : « Crée l'homme, car il fera des aumônes. » — Et la Paix dit : « Ne le crée point, car il sera tout querelles. » — Et la Grâce dit : « Crée-le, car il fera des bienfaits. » — Et la Vérité dit : « Ne le crée point, car il sera tout mensonge. »

Que fit Dieu ? — Il prit la Vérité et la jeta par terre. Et les anges serviteurs lui dirent : « Pourquoi méprises-tu la Vérité, qui est ton sceau ? Qu'elle remonte de la terre ! » ainsi qu'il est écrit : « Et la Vérité montera de la terre. » *(Bereschit Rabba*, par. 8.)

La création de la femme. — (Quand Dieu voulut créer la femme, en empruntant quelque chose au corps

de l'homme), il dit : « Je ne la ferai pas avec la tête, pour qu'elle ne soit point orgueilleuse ; ni avec l'œil, pour qu'elle ne soit point curieuse ; ni avec l'oreille, pour qu'elle ne soit point écouteuse ; ni avec la bouche, pour qu'elle ne soit point causeuse ; ni avec le cœur, pour qu'elle ne soit point envieuse ; ni avec la main, pour qu'elle ne soit point toucheuse ; ni avec la jambe, pour qu'elle ne soit point coureuse ; mais je la ferai avec une partie discrète du corps de l'homme, une partie qu'on ne voit point, même quand l'homme est nu. » — (Et c'est pourquoi il créa la femme, avec la côte de l'homme.) — Et à mesure qu'il créait chaque membre, il disait : « Qu'elle ne soit point orgueilleuse, point curieuse, point écouteuse, point causeuse, point envieuse, point toucheuse, point coureuse. » — Mais voici que vous avez mis à néant tout son propos. Car il ne l'a point faite avec la tête, et elle est orgueilleuse ; ni avec l'œil, et elle est curieuse ; ni avec l'oreille, et elle est écouteuse ; ni avec la bouche, et elle est causeuse ; ni avec le cœur, et elle est envieuse ; ni avec la main, et elle est toucheuse ; ni avec la jambe, et elle est coureuse. *(Bereschit Rabba*, par. 18.)

Les funérailles d'Abel. — Adam et sa compagne étaient assis, pleurant et déplorant Abel, et ils ne savaient que faire de lui, car ils ignoraient la mise en terre. Et voici que vint un corbeau, dont un compagnon était mort ; et il creusa le sol, et prit son compagnon et l'ensevelit, aux yeux de l'homme et de la femme. Alors Adam dit : « Ce qu'a fait ce corbeau, je veux le faire aussi. » —

Et il creusa la terre et prit le cadavre d'Abel et l'enseve-lit. *(Pirké R.* Eliézer, xxi.) *

La vigne de Noé. — Lorsque Noé, après le déluge, planta la vigne, Satan vint vers lui et lui demanda : « Que plantes-tu là ? » — « La vigne, répondit Noé, dont le fruit précieux réjouira le cœur de l'homme. » — « Je veux t'aider, dit Satan, et je vais te procurer un bon engrais. » — Noé accepta cette offre. Aussitôt, Satan alla chercher une brebis, un lion, un porc et un singe ; il immola toutes ces bêtes l'une après l'autre, et en répandit le sang sur le terrain où était plantée la vigne. — « L'homme a son fait, se dit le démon, plein de joie ; désormais il prendra avec le vin les défauts des animaux dont le sang s'est mêlé à la vigne : s'il boit du vin en petite quantité, il sera doux comme un mouton ; mais s'il en boit beaucoup, il deviendra hautain et querelleur comme le lion ; s'il continue à boire, il ressemblera au pourceau et se vautrera comme lui dans la fange ; s'il s'enivre encore plus, il sautera comme le singe et se rendra ridicule en débitant des paroles insensées. » *(Midrasch Tanchouma*, Genèse, ix, 20.)

Abram et les idoles. — Térach, père d'Abram, fabriquait et vendait des idoles. Un jour, il sortit, ayant

* En rédigeant le *Koran*, Mahomet a fait des emprunts en très grand nombre, non seulement à la Bible, mais aussi à la Haggada. En voici un exemple : « Dieu envoya un corbeau qui grattait la terre pour montrer à Caïn comment il devait cacher le crime commis sur son frère. — Malheureux que je suis, s'écria le meurtrier ; suis-je devenu débile au point de ne pas pouvoir, comme ce corbeau, cacher le crime commis sur mon frère ? » *(Koran*, v, 34).

assis son fils à sa place. Et quand un fils d'homme entrait pour acheter une idole, Abram lui demandait : « Tu es fils de combien d'années ? » — L'autre répondait : « De cinquante, de soixante années. » — « Hélas sur toi, répliquait Abram. Tu es fils de soixante années, et tu veux te prosterner devant le fils d'un jour ! » — Et l'homme avait honte, et s'en allait (sans idole).

Un jour, vint une femme, tenant en sa main une assiette de farine. Elle dit à Abram : « Prends ceci et approche-le en sacrifice devant la face de ces dieux. » — Abram se leva, prit un bâton en sa main, brisa toutes les idoles, puis mit le bâton dans la main de la plus grande. Quand son père rentra, il lui dit : « Qui a fait cela ? » — Abram répondit : « Il est venu une femme, portant une assiette de farine, et qui m'a dit : Prends ceci et approche-le en sacrifice devant la face de ces dieux. — J'ai approché la farine devant leur face ; alors l'un m'a dit : — Je veux manger avant celui-ci, et l'autre : — Je veux manger avant celui-là, et le plus grand parmi eux a pris ce bâton et les a tous brisés. » Et Térach dit à Abram : « Tu te railles de moi », et il le livra à Nemrod.

Nemrod dit à Abram : « Nous nous prosternons devant le feu. » — Abram lui répondit : « Et nous devant l'eau, qui éteint le feu. » — Nemrod dit : « Eh ! bien, prosternons-nous devant l'eau. » — Abram répliqua : « Alors, prosternons-nous devant le nuage, qui est chargé d'eau. » — « Soit, dit Nemrod, devant le nuage. » — « Alors, dit Abram, prosternons-nous devant le vent, qui disperse le nuage. » — « Prosternons-nous devant le vent », dit Nemrod. — « Alors, répondit

Abram, prosternons-nous devant le fils de l'homme, qui résiste au vent. » — « Puisque tu veux faire des mots plaisants, répliqua le roi, voici : moi, je me prosterne devant le feu ; et je t'y jette : vienne ton Dieu devant qui tu te prosternes, et qu'il te sauve. » — Haran était là, partagé entre Abram et Nemrod, et songeant : « Si Abram l'emporte, je dirai que je suis parmi ceux d'Abram ; si Nemrod l'emporte, je dirai que je suis avec ceux de Nemrod. » — Abram sortit vivant de la fournaise, et quand il fut sauvé, on dit à Haran : « Avec qui es-tu ? » — « Avec ceux d'Abram », répondit-il. — On le jeta dans le feu ; mais ses entrailles furent brûlées, et, lorsqu'il en sortit, il mourut devant Térach, son père. *(Bereschit Rabba*, par. 38.) *

La Torah et les Anges. — R. Josué ben Lévi a dit : — Quand Moïse vint dans les hauteurs, les anges de service dirent devant Dieu : « Roi du Monde, que vient faire parmi nous ce fils de la femme ? » — Dieu répondit : « Il vient pour recevoir la Torah. » — Et les anges reprirent : « Vas-tu confier au sang et à la chair un joyau que tu conservais depuis la neuf cent soixante-quatorzième génération avant la naissance du monde ? Qu'est donc l'homme, pour qu'il t'en souvienne ? qu'est

*. Cf. *Koran*, xxi, 52-69 : « Quand Abraham dit à son père et à son peuple : — Que signifient ces idoles que vous adorez avec tant d'ardeur ? Ils répondirent : — Nous avons vu nos pères les adorer. — Vous et vos pères, dit Abraham, vous êtes dans une erreur évidente... J'en jure par Dieu, je jouerai un tour à vos idoles aussitôt que vous serez partis. — Et il les mit en pièces, excepté la plus grande, afin qu'ils s'en prissent à elle... Ils dirent : — Est-ce toi, Abraham, qui as ainsi arrangé nos dieux ? — C'est la plus grande des idoles que voici ; interrogez-les pour voir si elles parlent... — Brûlez-le, s'écrièrent-ils... », etc.

le fils de l'homme pour que tu y prennes garde ? » — « Réponds-leur », dit l'Éternel à Moïse. — « Roi du Monde, dit Moïse, je crains qu'ils ne me brûlent au souffle de leurs bouches. » Dieu dit : « Saisis le trône de ma gloire, et réponds-leur. » — Alors Moïse parla : « Roi du Monde, qu'y a-t-il dans cette Torah, que tu me veux donner ? J'y lis : *Je suis l'Éternel ton Dieu, qui t'ai tiré du pays d'Égypte ;* et, s'adressant aux anges, Moïse ajouta : Êtes-vous allés en Égypte ? Avez-vous été soumis à Pharaon ? Que vous est cette Torah ? — J'y lis encore : *Tu n'auras point d'autre Dieu.* — Habitez-vous parmi les nations qui adorent des idoles ? — J'y lis plus loin : *Souviens-toi du Sabbat pour le sanctifier.* — Travaillez-vous ? Vous faut-il du repos ? — Et plus loin : *Tu ne jureras pas en vain.* — Existe-t-il entre vous un prendre et un donner ? — Et plus loin : *Tu honoreras ton père et ta mère.* — Avez-vous des pères ? Avez-vous des mères ? — *Tu ne tueras point, tu ne voleras point, tu ne seras point adultère*... L'envie, l'instinct mauvais se trouvent-ils parmi vous ? » — Aussitôt (Dieu l'approuva ; et) chacun des anges lui fut ami et lui fit un présent. *(Schabbath,* 88*b*-89*a*.*)*

La Torah et l'humanité. — « Et ils campèrent au désert. » — La Torah fut donnée publiquement, en un lieu sans maître. Si elle avait été donnée dans la terre d'Israël, Israël eût pu dire aux peuples de la terre : « Vous n'avez point de part en elle. » C'est pourquoi elle fut donnée publiquement, en un lieu sans maître, de sorte que, qui la veut, peut la prendre. — Mais pensez-vous qu'elle ait été donnée de nuit ? Non, car

il est écrit : « Ce fut au jour troisième, quand le matin fut levé. » — Et pensez-vous qu'elle ait été donnée en silence? Non, car il est écrit : « Et il y eut des tonnerres et des éclairs. » — Ou bien pensez-vous qu'on n'ait pas entendu ces tonnerres? Non, car il est écrit : « Et tout le peuple entendit les coups du tonnerre... »

Quand le Saint, béni soit-il, eut prononcé les mots : « Je suis l'Éternel, ton Dieu », la terre trembla et tous les rois de la terre se rendirent chez Balaam, l'impie, et l'interrogèrent. Mais lorsqu'ils eurent ouï de sa bouche que Dieu voulait donner sa Torah à son peuple, tous s'en retournèrent, chacun en son lieu. Les peuples avaient été conviés, afin qu'ils ne pussent pas dire : « Si on nous avait proposé la Torah, nous l'eûssions acceptée » ; car on la leur proposa, et ils la refusèrent, ainsi qu'il est écrit : « L'Éternel est apparu du Sinaï, il a brillé sur le Séïr, — pour eux, — il s'est montré sur le mont Pharan, — dans sa droite, une loi de feu, — pour eux. » — Il se révéla d'abord aux enfants d'Esaü et leur dit : « Acceptez-vous aussi la Torah? » — Ils demandèrent : « Que contient-elle? » Et lorsqu'il leur fut répondu : « Tu ne tueras point », ils dirent : « Nous ne l'acceptons point, car la bénédiction que notre père nous a laissée en héritage, c'est : De ton épée, tu vivras. » — Dieu se révéla ensuite aux Amonites et aux Moabites, disant : « Acceptez-vous la Torah? » Et quand ils lui eurent demandé : « Que contient-elle? » et qu'il eut répondu : « Tu ne seras pas adultère », ils dirent : « Comment l'accepterions-nous? Nous sommes tous issus de l'adultère. » *(Genèse*, XIX, 36.) —

Alors Dieu se révéla aux enfants d'Ismaël, disant : « Acceptez-vous la Torah ? » Ils demandèrent : « Que contient-elle ? » Dieu leur répondit : « Tu ne voleras point. » Et ils dirent : « Comment l'accepterions-nous ? La bénédiction dont notre père nous a béni ne dit-elle pas : Il sera un homme sauvage, et sa main est contre tous, car j'ai été dérobé, du pays des Hébreux ? » — Mais quand Dieu arriva chez ceux d'Israël, tenant en sa droite le feu de la Torah, pour eux, ils crièrent d'une voix : « Tout ce qu'a dit l'Éternel, nous le ferons et l'écouterons. » (MECHILTA, *Jéthro.)*

Moïse à l'école d'Akiba ou La Valeur de la Tradition. — A l'heure où Moïse monta vers les hauteurs, il trouva le Saint, béni soit-il, assis et occupé à nouer de petites couronnes (les signes et ornements) aux lettres de la Torah. « Roi du Monde, s'écria-t-il, qui t'empêche de me donner les lettres sans les couronnes ? » — Dieu répondit : « Un homme se lèvera, après tant et tant de générations ; Akiba ben Joseph sera son nom ; et sur chacun de ces petits traits, il amoncellera des interpétations nouvelles. » — « Roi du Monde, dit Moïse, permets que je le voie. » — « Retourne-toi et va. » — Moïse alla et s'assit à la dernière des huit rangées, dans l'école d'Akiba ; mais il ne comprenait point ce qui s'y disait et sa force devint faiblesse. Et comme Akiba traitait son sujet, voici que ses élèves lui dirent : « Rabbi, d'où tiens-tu cela ? » — Il répondit : « D'un enseignement que Moïse reçut au Sinaï. » — Alors l'esprit de Moïse fut tranquillisé. Il revint devant le

Saint, béni soit-il, et lui dit : « Roi du Monde, tu possèdes un homme comme celui-là, et c'est par moi que tu veux donner ta Torah ? » — Et Dieu lui répondit : « Tais-toi, car c'est ma volonté. » *(Menachoth, 29b.)*

La modestie de Moïse. — Rabbi Jochanan ben Lévi dit : — A l'heure où Moïse descendit de devant le Saint, bénit soit-il, (qui lui avait dicté la Torah au Sinaï), Satan vint et dit devant sa face : « Roi du monde, la Torah, où est-elle ? » — Dieu répondit : « Je l'ai donnée à la terre. » — Satan s'en fut chez la terre et lui demanda : « La Torah, où est-elle ? » — La terre répondit : « Dieu comprend sa voie, lui seul connaît sa place » *(Job,* XXVIII, 23.) — Il alla chez la mer qui lui dit : « Elle n'est pas avec moi », chez l'abîme qui répondit : « Elle n'est pas en moi. » — La Peste et la Mort dirent : « Nos oreilles ont ouï parler d'elle, mais où elle est, nous l'ignorons. »

Satan s'en retourna et dit devant Dieu : « Roi du Monde, par toute la terre j'ai cherché la Torah, et ne l'ai point trouvée. » — Dieu répondit : « Va chez le fils d'Amram », et Satan alla chez Moïse, et lui dit : « La Torah que te donna l'Éternel, où est-elle ? » — Et Moïse répondit : « Que suis-je, moi, pour que l'Éternel m'ait donné la Torah ? » — Alors Dieu dit à Moïse : « Moïse, tu as menti. » — Mais Moïse dit devant la face du Seigneur : « Roi du Monde, tu avais un trésor caché dont tu faisais ta joie de chaque jour ; et moi, je me vanterais de le posséder ? » — Et Dieu dit à Moïse : « Puisque tu te trouves petit devant ma Torah, voici : elle sera nommée de ton nom », ainsi qu'il est

écrit : « Rappelez-vous la Torah de Moïse, mon serviteur. » *(Schabbath, 89a.)*

Les exigences de la Torah. — Et Korach assembla contre Aaron et Moïse toute la communauté, et se mit à conter devant eux des paroles de moquerie, disant : « Il y avait en mon voisinage une veuve, et avec elle deux filles orphelines ; et elles avaient un champ. — Elle vint à labourer, mais Moïse lui dit : « Tu ne laboureras point avec un âne et un bœuf liés ensemble. » — Elle vint à semer, mais Moïse lui dit : « Tu ne sèmeras point ton champ de semences diverses. » Elle vint à moissonner et à faire des gerbes. Moïse lui dit : « Laissez le glanage aux pauvres et oubliez pour lui les gerbes au coin du champ. » — Elle vint à mettre en grange, et il lui dit : « Tu me donneras la dîme première et la dîme seconde. » — Elle trouva que c'était justice. Et alors que fit-elle ? Elle se leva et vendit son champ.

Elle prit alors deux brebis, pour se vêtir de leur tonte et profiter de leurs fruits. Quand elles eurent des petits, Aaron vint et lui dit : « Donne-moi les premiers-nés, car ainsi l'a prescrit le Saint, béni soit-il. » — Elle trouva que c'était justice et donna les petits. — Arriva le temps de la tonte et Aaron lui dit : « Donne-moi la première tonte, car ainsi l'a ordonné le Saint, béni soit-il. » — Elle se dit : « Il n'est point en mon pouvoir de résister à cet homme. Je vais donc les tuer, puis je les mangerai. » — Quand elle les eut égorgées, Aaron lui dit : « Donne-moi l'épaule, les mâchoires et l'estomac, car c'est la loi de l'Éternel. » — Et elle

dit : « Comment, même égorgées, je ne peux pas les sauver de sa main ? » Et elle ajouta : « Eh ! bien, je les maudis ! » Mais il répondit : « Alors, elles m'appartiennent tout entières, car ainsi l'a dit le Saint, béni soit-il. » Et il les prit et s'en alla ; et la veuve resta, pleurante, et ses deux filles avec elle. (Yalkut, *Korach*, Nombres xvi, 1.)

La mort de Moïse. — Quand furent proches les jours où Moïse devait quitter ce monde, Dieu lui dit : « Voici, ton jour est venu. » Et Moïse répondit devant l'Éternel : « Roi du Monde, après toutes les peines que je me suis données, tu me dis : Voici, ton jour est venu ? — Non, je ne veux point mourir, je veux vivre et conter tes exploits. » — « Tu ne le peux pas, répondit l'Éternel ; car la mort est le sort de tout mortel... et j'ai résolu que tu ne passerais pas le Jourdain... » Alors Moïse s'imposa le jeûne, traça autour de lui un cercle étroit, et dit : « Je ne quitterai pas cette place, que ce décret ne soit rapporté. » Il se vêtit du sac, se couvrit de cendre et se tint, devant Dieu, en supplications et en prières qui firent trembler le ciel et la terre et tous les ordres de la création. Et les créatures pensèrent : « Peut-être l'heure est-elle venue où la volonté de Dieu veut créer une création nouvelle ? » — Mais une fille de la Voix céleste retentit et dit : « L'heure n'est point encore venue où la volonté de Dieu voudra créer une création nouvelle. » — Que fit Dieu ? Il cria pour chaque tribunal, à chaque porte du ciel : « N'accueillez pas la prière de Moïse, ne la laissez pas monter devant ma face, car son jugement

est scellé. » Et il dit aux anges serviteurs : « Descendez, fermez toutes les portes de tous les cieux, car la voix d'une prière retentit, puissante, vers les hauteurs. » — Ils voulurent fermer le ciel, mais ne purent point, à cause de la voix de la prière de Moïse ; car cette prière était pareille à une épée, qui coupe et déchire et que rien n'arrête... Et Moïse disait devant Dieu : « Roi du Monde, ils te sont connus et révélés, tous les efforts que me coûtèrent les enfants d'Israël, jusqu'au moment où ils crurent en ton Nom et reçurent ta Torah et tes préceptes ; et moi, je pensais : Puisque je les ai vus dans la détresse, je les verrai aussi dans la félicité ; et maintenant qu'est arrivée la félicité d'Israël, tu me dis : Tu ne passeras pas le Jourdain... — Roi du Monde, si tu ne me laisses pas entrer au pays d'Israël, laisse-moi au moins dans ce monde, que je vive et ne meure point. » — « Si je ne te fais pas mourir en ce monde, répondit Dieu, comment te ferais-je revivre dans l'autre ? » — « Roi du Monde, poursuivit Moïse, si tu ne veux pas que j'entre au pays d'Israël, permets du moins que je sois comme une bête des champs qui mange de l'herbe et boit de l'eau, et qui vit, et jouit de ce monde. » — Dieu répondit : « C'en est assez, n'en dis pas plus. » — « Que je sois au moins comme l'oiseau qui vole dans toutes les contrées du ciel, amasse sa nourriture et revient le soir à son nid. » — « N'en dis pas plus, c'en est assez... » Alors Dieu dit à Gabriel : « Gabriel, va me chercher l'âme de Moïse. » — « Roi du Monde, répondit l'ange, Moïse vaut plus que soixante myriades ; comment pourrais-je voir sa mort ? » — Alors Dieu dit à Micaël : « Va me cher-

cher l'âme de Moïse. » — « Roi du Monde, répondit l'ange, je fus son maître et il fut mon disciple ; comment pourrais-je voir sa mort ? » — Alors Dieu dit au méchant Samaël : « Va me chercher l'âme de Moïse. » — Aussitôt le démon s'arma de courroux, et ceignit son épée, et s'habilla de cruauté, et s'en vint vers Moïse ; mais lorsqu'il le vit assis, écrivant le Nom entier de l'Éternel, pareil en splendeur au soleil ou à un ange de l'Éternel Cébaoth, Samaël prit peur devant Moïse et dit : « En vérité, l'âme de Moïse, aucun ange ne l'oserait prendre... » Alors une fille de la Voix céleste retentit et dit : « La fin de ta mort est venue... Mais ne crains point, Moïse ; moi-même je serai avec toi, et je ferai tes funérailles. » — Et Moïse se leva et se sanctifia, comme les séraphins ; et le Saint, béni soit-il, descendit des plus hauts cieux, pour recevoir l'âme de Moïse, et les trois anges serviteurs, Micaël, Gabriel et Sagsagel étaient avec lui. Micaël prépara la couche du prophète, Gabriel déploya un voile de byssus pour sa tête, et Sagsagel, pour ses pieds... Et le Saint, béni soit-il, dit alors : « Ferme tes yeux... ; mets ta main sur ta poitrine... ; mets tes pieds l'un sur l'autre. » Puis il appela l'âme hors du corps, disant : « Ma fille, je t'avais donné cent vingt années, pour habiter le corps de Moïse ; maintenant viens et ne tarde plus, ta fin est venue. » — « Roi du Monde, répondit l'âme, je sais que tu es le Dieu de tous les esprits, et que les âmes de tout vivant et de tout mort sont dans ta main ; tu m'as créée, tu m'as formée et tu m'as mise durant cent vingt années dans le corps de Moïse. Mais y a-t-il au monde un corps plus pur que le sien ?... Je n'en

veux pas sortir. » — « Sors, sors, répondit Dieu, n'hésite point ; je te ferai monter aux plus hauts cieux et séjourner sous le trône de ma Splendeur, parmi les Chérubins, les Séraphins, et toutes les armées des hauteurs. » — « Roi du Monde, répliqua-t-elle, ta Splendeur d'En Haut, deux anges l'ont désertée, Usa et Asaël, qui prirent plaisir aux filles de la terre et corrompirent leur voie sur la terre ;... tandis que Moïse, fils d'Amram, se tint éloigné de sa femme, depuis l'heure où tu lui apparus dans le buisson d'épines... Je t'en prie, laisse-moi, laisse-moi dans le corps de Moïse. » — Alors Dieu baisa la bouche de Moïse ; et, dans le baiser de sa bouche, il prit son âme. *(Debarim Rabba*, ch. XXXIV, par. 11, *passim.)*

Salomon et Asmodée. — La Maison de l'Éternel devait être bâtie de pierres non taillées au fer (I, *Rois*, VI). — Salomon dit à ses docteurs : « Comment ferai-je ? » — Ils lui dirent : « Il y a le Schamir, que Moïse mit sur les pierres de l'éphod. » — Il leur répondit : « Où se trouve-t-il ? » — « Évoque la démonne et les petits démons ; si tu les presses de paroles, peut-être le savent-ils, et te le révèleront. » — Il évoqua la démonne et les petits démons et les pressa. Ils répondirent : « Nous ne savons point. Mais Asmodée sait, lui, le roi des démons. » — « Où se trouve-t-il ? » dit Salomon. — « Il se trouve en une montagne ; il s'y creuse un puits, l'emplit d'eau, le couvre d'une pierre, qu'il scelle de son sceau ; chaque jour il monte au ciel, pour assister à la leçon du ciel, puis il descend sur la terre, et apprend la leçon de la terre ; alors il vient,

examine le sceau, découvre le puits, boit, le recouvre, le scelle de son sceau, et s'en va. »

Salomon manda Bénayah, fils de Jehoyada, lui donna une chaîne où était gravé le Saint Nom, et une bague où était gravé le Saint Nom et des pièces de laine et des tonneaux de vin. Bénayah vint, creusa un puits sous le puits, y fit passer l'eau et le couvrit avec la laine ; puis il creusa un puits au-dessus du puits, versa le vin, le cacha, sortit et s'assit sur l'arbre. — Quand vint Asmodée, il examina le sceau, découvrit le puits, trouva le vin. Il dit : « Il est écrit : Moqueur est le vin, tumultueuse la boisson qui enivre, et tout excès est en elle ; vin et débauche sont même chose qui prend le cœur. — Je ne boirai donc point. » — Mais il eut soif, et ne put s'empêcher de boire ; et il but, et s'enivra et s'endormit. Bénayah vint, lui lança la chaîne et la ferma. — Asmodée s'éveilla et voulut la briser ; mais Bénayah lui dit : « Le Saint Nom est sur toi, le Saint Nom est sur toi !... »

Salomon dit à Asmodée : « Je veux bâtir la Maison du sanctuaire, et il me faut le Schamir. » — Le démon lui répondit : « Ce n'est point à moi qu'il fut confié, mais au maître de la mer, qui ne le confie qu'au coq de bruyère, et sous la foi du serment... » — On chercha le nid d'un coq de bruyère qui avait des petits, et on le couvrit de verre translucide. Lorsque le coq revint, il voulut entrer au nid et ne put pas ; alors il apporta le Schamir et le mit sur le verre ; mais l'envoyé du roi se jeta sur lui et le saisit et le coq se donna la mort, car il avait juré de rendre le Schamir...

Asmodée fut retenu chez Salomon jusqu'à ce qu'eût

été bâtie la Maison du sanctuaire. Un jour qu'il était seul, Salomon lui dit : « En quoi, vous autres, esprits, nous êtes-vous supérieurs ? » — Asmodée répondit : « Ote ma chaîne et donne ta bague, et je te le ferai voir. » — Quand le roi eut ôté la chaîne et donné sa bague au démon, celui-ci avala l'anneau ; et d'un pied il toucha le ciel, et de l'autre la terre, et il lança le roi à quatre cents lieues. — C'est alors que Salomon dit : « Quel avantage a l'homme de toute sa peine sous le soleil ? » Et il s'en alla, mendiant de porte en porte. *(Gittin, 68a-b.)*

Salomon et la Reine de Saba. — Aussitôt on chercha, parmi les oiseaux, le coq de bruyère, et on ne le trouva point ; et le roi Salomon, irrité, commanda qu'on l'amenât et voulut le tuer. Alors le coq de bruyère dit au roi : « Seigneur roi, écoute et entends mes paroles. Voici trois mois que je vole par le monde tout entier, pour trouver une ville qui ne soit point sous ton obéissance. Et voici que j'ai vu, au Levant, une cité nommée Kitor ; il s'y trouve un peuple nombreux ; une reine commande, qui se nomme la reine de Saba. S'il te plaît, Seigneur roi, j'irai vers cette ville, et j'enchaînerai en des liens de fer ses rois et ses princes et je te les amènerai. » — La chose plut au roi ; on manda les scribes, qui composèrent une lettre et l'attachèrent aux ailes du coq de bruyère. — Il arriva chez la reine, qui aperçut la lettre attachée à son aile, la détacha, et en lut le contenu : « Moi, Salomon, Roi, à toi et à tes princes, salut. Tu sais, sans doute, que Dieu m'a mis comme roi sur les bêtes des champs, les oiseaux du

ciel, les démons, les esprits et les incubes ; tous les rois de toutes les contrées du ciel m'approchent avec respect ; si tu consens à faire de même, tu recevras grand honneur ; sinon, j'enverrai contre toi mes rois, mes légions, et mes cavaliers ; et mes rois sont les bêtes des champs, mes cavaliers les oiseaux du ciel, et mes armées sont les démons et les esprits, et mes légions, les incubes qui vous étrangleront dans vos lits. » — Quand la reine eut lu ces mots, elle déchira ses vêtements et manda les Seigneurs et les Anciens, et leur dit : « Savez-vous ce que m'envoie le roi Salomon ? » — Ils répondirent : « Nous le connaissons, et nous ne le craignons guère. » — Mais elle ne se fia point en eux ; elle manda ses nautonniers, envoya au roi des présents, et, trois ans plus tard, vint elle-même le trouver. — Quand le roi Salomon ouït qu'elle approchait, il se plaça en une chambre de cristal ; elle crut que le roi était assis dans l'eau et releva sa robe pour parvenir jusqu'à lui. Et quand elle eut vu toute sa majesté, elle dit : « Soit béni le Seigneur, ton Dieu, qui a trouvé plaisir en toi et t'a mis au trône de la royauté, pour faire grâce et faire justice. » (IIe, *Targoum d'Esther*, I, 2.) *

*. Cf *Koran*, XXVII, 20-46 : Il passa en revue l'armée des oiseaux et dit : — Pourquoi ne vois-je pas ici la huppe ?... Elle ne resta pas longtemps sans venir et dit à Salomon : — J'ai appris ce que tu ne sais pas : je viens de Saba avec des nouvelles certaines. J'y ai trouvé une femme régnant sur des hommes... — Nous verrons, dit Salomon, si tu as dit vrai ou si tu as menti. Va-t'en avec cette lettre de ma part... — Seigneurs, dit la reine, conseillez-moi dans cette affaire ; je ne déciderai rien sans votre concours... On lui dit : — Entrez dans ce palais. Et quand elle le vit, elle crut que c'était une pièce d'eau et se retroussa autour des jambes..., etc...

Le sang de Zacharie. — Nébusaradan, chef des armées de Nabuchodonosor, voyant dans la cour du Temple du sang qui bouillait, demanda aux Hébreux : « Qu'est cela ? » — Ils répondirent : « C'est le sang des victimes, qu'on a versé. » Il se fit apporter du sang des victimes ; mais le sang ne se tut point. Alors il leur dit : « Si vous me dites la vérité, c'est bien ; sinon, je vous ferai arracher la peau du corps, avec des peignes de fer. » — Ils répondirent : « Il y eut parmi nous un prophète (Zacharie), qui nous instruisait dans les choses divines ; et comme il nous réprimandait, nous tombâmes sur lui et nous le tuâmes, et depuis tant et tant d'années, son sang n'a pas trouvé le repos. » — Et Nébusaradan leur dit : « Je lui rendrai la paix. » Il fit chercher les hommes du grand Sanhédrin et du petit Sanhédrin et les égorgea au-dessus du sang ; mais le sang ne se tut point. — Il fit venir les enfants des écoles et les tua au-dessus du sang, mais le sang ne se tut point. Alors il dit : « Zacharie ! Zacharie ! J'ai massacré les meilleurs parmi eux ; te plaît-il donc que je les massacre tous ? » — et comme il parlait, le sang s'arrêta. — Alors il songea dans son cœur à faire pénitence et dit : « Si tel est le sort de ceux-ci, qui n'ont tué qu'un seul homme, quel sera mon sort, à moi, qui ai fait périr tant d'âmes ! » Et il s'enfuit et se fit juif. *(Gittin, 57a.)*

La mort du Temple. — Quand Jérémie fut sorti de Jérusalem, un ange descendit du ciel, posa ses pieds sur les murs de la ville et les renversa, criant : « Qu'arrivent les ennemis, qu'ils entrent dans la Maison dont

le Maître est absent, qu'ils la souillent et la détruisent ; qu'ils montent dans la vigne et qu'ils en coupent les ceps, puisque le gardien l'a abandonnée et qu'il s'en est allé ! » — Les ennemis vinrent et montèrent au lieu où le roi Salomon s'asseyait pour prendre conseil des Anciens, au lieu d'où s'accomplit l'achèvement du Temple ; là même s'assirent les ennemis, prenant conseil sur les façons d'incendier le Sanctuaire. Or, tandis qu'ils délibéraient, ils levèrent les yeux, et voici : quatre anges descendirent des hauteurs tenant dans leurs mains quatre torches allumées, et ils les mirent aux quatre coins du Temple, qui s'embrasa. Quand le Grand-Prêtre vit que le Temple était en feu, il prit la clef du sanctuaire, la lança vers les cieux, ouvrit la bouche et dit : « Voici la clef de ta maison, dont je fus l'infidèle gardien. » — Puis il sortit pour s'éloigner ; mais les ennemis le saisirent et l'égorgèrent près de l'autel, où il offrait chaque jour le sacrifice. Sa fille vint suppliante et cria : « Hélas, mon père, joie de mes yeux ! » On la saisit et on l'égorgea, et on mêla son sang au sang de son père. Et quand les prêtres et les lévites virent que le Temple brûlait, ils prirent leurs harpes et leurs trompettes, et se jetèrent dans les flammes et furent consumés. Et quand les vierges qui tissaient les rideaux sacrés virent que le Temple brûlait, pour échapper aux souillures de l'ennemi, elles se lancèrent dans les flammes et furent consumées. — Et quand le roi Sédécias eut vu ces choses, il sortit, afin de s'échapper par le souterrain qui mène à Jéricho et où passe la conduite d'eau. Mais il se fatigua et ses fils marchèrent devant. Nébusaradan le vit ;

on s'empara de lui et de ses dix fils, et Nébusaradan les envoya à Nabuchodonosor... Et Sédécias dit au roi des Chaldéens : « Tue-moi le premier, que je ne voie pas le sang de mes enfants. » Mais ses fils parlèrent aussi, demandant : « Tue-nous les premiers, que nous ne voyons pas couler sur la terre le sang de notre père. » — Et il fit ainsi : il égorgea les fils ; il arracha au père ses yeux, et les jeta au feu, et l'emmena à Babylone. Et Sédécias cria : « Venez et voyez, vous tous, fils des hommes, ce que Jérémie avait sur moi prophétisé, disant : Tu iras à Babylone et tu mourras à Babylone, et tes yeux ne verront point Babylone. — Et je n'ai point écouté sa parole ; et me voici à Babylone, et mes yeux ne voient point Babylone ! »

Or le prophète sortit d'Anatoth, pour retourner à Jérusalem. Il leva les yeux et vit monter la fumée du Temple. Alors il dit en son cœur : « Peut-être les enfants d'Israël ont-ils fait pénitence ; peut-être ils offrent des sacrifices, car la fumée des encensements s'élève au ciel. » — Et il s'approcha et il monta sur les murs, et vit qu'autour du Temple, des pierres s'amoncelaient. Et il poursuivit sa route et se mit à crier : « Sur quels chemins les pécheurs sont-ils partis ? Sur quel chemins les perdus s'en sont-ils allés ? J'y veux aller, et avec eux je veux me perdre ! » — Et il alla et il vit le sentier rempli de sang et tous les lieux remplis du sang des égorgés, de tous côtés. Et il abaissa son regard vers le sol ; et il vit les traces de pas des tout petits et des enfants qui avaient marché vers l'exil, et il se courba et les baisa. — Et lorsqu'il fut arrivé auprès des exilés, il les embrassa et pleura devant eux, et ils pleu-

rèrent devant lui et il commença de parler et leur dit : « Quand je remontai à Jérusalem, je levai les yeux et je vis une femme, assise au sommet d'un mont. Sa robe était noire, et ses cheveux dénoués, et elle criait et suppliait, cherchant quelqu'un qui la consolât. Je m'approchai et lui parlai et je lui dis : « Si tu es une femme, parle-moi ; si tu es un esprit, lève-toi de devant moi et disparais. » — Et elle me répondit : « Ne me connais-tu point ? Je suis celle qui avait sept fils dont le père était parti, au-delà des mers ; et tandis que j'étais montée sur la montagne pour sacrifier, un homme est venu et m'a dit : Ta maison s'est écroulée, écrasant tes sept fils. — Et je ne sais pas sur lequel je dois pleurer, pour lequel je dois arracher ma chevelure. » — Et je lui répondis : « Tu ne vaux pas mieux que ma mère Sion, qui est devenue un pâturage pour les bêtes des champs. » — Et elle répliqua : « Ta mère Sion, c'est moi, la mère des sept fils, dont il est dit : Elle est fanée, celle qui sept fois enfanta. » — Et, parlant au nom de l'Éternel, je lui répondis : « Ton malheur est pareil au malheur de Job ; à Job, furent arrachés ses filles et ses fils ; à toi, tes fils et tes filles furent arrachés ; à Job, j'ai repris son argent et son or ; à toi j'ai repris ton or et ton argent ; Job, je l'ai jeté dans l'ordure, et toi, je t'ai jetée sur un tas de fumier. Mais comme j'ai préparé pour Job des consolations, pour toi, je prépare des consolations : à Job, j'ai doublé ses fils et ses filles ; tes filles et tes fils, je les doublerai ; à Job, j'ai doublé son argent et son or ; ton or et ton argent, je les doublerai ; de Job, j'ai secoué l'ordure et la fange, et de toi, je secouerai la fange et

la poussière. Et ta demeure, ô Sion, que des hommes de sang et de chair construisirent, que des hommes de sang et de chair détruisirent, moi, l'Éternel, dans l'avenir je la reconstruirai, ainsi qu'il est écrit : Il rebâtit Jérusalem, l'Éternel ; il rassemble les enfants d'Israël. *Amen.* » (PESIKTA RABBATHI, sur *Jérémie*, *piska*, 26.)

Bar-Kochba et le siège de Béther. — Il y avait quatre-vingt mille paires de souffleurs de corne autour de Béther et, chacun d'eux commandait de nombreux soldats. Et Bar-Kochba était là, et il avait 200.000 hommes qui s'étaient coupé un doigt (pour montrer leur bravoure). — Et les sages lui envoyèrent un envoyé pour lui dire : « Jusques à quand mutileras-tu ceux d'Israël ? » — Il répondit : « Comment donc les mettre à l'épreuve ? » — Et les sages lui dirent : « Refuse d'inscrire dans ton armée quiconque n'aura pas, monté sur son cheval, arraché un cèdre du Liban. » Et Bar-Kochba en eut 200.000 de ceux-ci et 200.000 de ceux-là. — Et quand il sortit pour la guerre, il dit à Dieu : « Maître du monde, ne sois ni contre nous, ni pour nous. »

Durant trois ans et demi, Adrien fit le siège de Béther. Et Rabbi Eléazar de Modaïm, assis sur le sac et la cendre, priait chaque jour, disant : « Maître des mondes, n'entre pas en jugement aujourd'hui, n'entre pas en jugement aujourd'hui. » — Or Adrien voulut abandonner le siège. Mais un Samaritain lui dit : « Ne t'en va pas ; car je vois ce que je vais faire pour te livrer la ville. » — Il entra dans la ville par le canal, et trouva Rabbi Eléazar et feignit de lui murmurer

quelque chose dans l'oreille. Ceux de la ville l'aperçurent et emmenèrent le Samaritain devant Bar-Kochba, qui lui dit : « Que lui as-tu dit, et que t'a-t-il dit ? » — Le Samaritain répondit : « Si je te le dis, le Roi (Adrien) me tuera ; et si je ne te le dis pas, c'est toi qui me tueras ; je préfère être tué par le Roi et non par toi. Rabbi Eléazar m'a dit qu'il veut rendre la ville. » — Bar-Kochba vint devant R. Eléazar de Modaïm et lui dit : « Que t'a dit ce Samaritain ? » — Il répondit : « Rien. » — « Que lui as-tu dit ? » — « Rien. » — Alors Bar-Kochba le frappa du pied et le tua. Aussitôt une Voix divine se fit entendre, disant : « Tu as tué Rabbi Eléazar de Modaïm, le bras droit d'Israël, l'œil d'Israël : ton bras sèchera et ton œil s'éteindra. » — Et immédiatement Béther tomba et Bar-Kochba fut tué.

On apporta la tête à Adrien. Il dit : « Qui l'a tué ? » — « Moi, je l'ai tué », répondit un Samaritain. — « Montrez-moi son corps. » — On lui montra son corps, et il vit qu'un serpent l'entourait. Et Adrien dit : « Si Dieu ne l'avait tué, qui l'aurait tué ? »

Et ils s'avancèrent, massacrant ceux de Béther, et leurs chevaux marchaient dans le sang jusqu'aux naseaux... (*Taanith*, Tal. Jér., IV, 7.)

Les Égyptiens devant Alexandre. — Des Égyptiens vinrent une fois devant Alexandre de Macédoine, pour plaider contre les enfants d'Israël. — Ils lui dirent : « Vois donc. Il est écrit (*Exode*, XII, 36) : Et le Seigneur leur fit trouver grâce aux yeux des Égyptiens, qui leur prêtèrent... — Que ceux d'Israël nous rendent donc maintenant l'or et l'argent qu'ils prirent alors à nos an-

cêtres. » — Or Gebia ben Pesisa dit aux sages : « Permettez que j'aille soutenir notre cause devant Alexandre. Si je suis vaincu, vous leur direz : Vous n'avez vaincu qu'un idiot d'entre nous. — Si je suis vainqueur, vous leur direz : La Torah de notre maître Moïse vous a vaincus. » — Les sages donnèrent leur adhésion ; et Gébia vint plaider contre les Égyptiens. Il leur demanda : « D'où voulez-vous tirer vos arguments ? » — « De la Torah. » — « J'y trouverai également les miens. Il est écrit : Les enfants d'Israël habitèrent l'Égypte quatre cent trente années. — Commencez donc par nous rembourser le salaire du travail accompli en Égypte par six cent mille Hébreux pendant quatre cent trente ans. » — « Répondez-lui », dit Alexandre aux Égyptiens. — Ils demandèrent : « Donne-nous trois jours. » — Il les leur accorda ; mais, de réponse, les Égyptiens n'en trouvèrent point. *(Sanhédrin, 91a.)*

Les voyages d'Alexandre. — Alexandre dit aux Anciens : « Je me veux rendre au pays d'Afrique. » — « Tu ne le peux pas, répondirent-ils, car tu en es séparé par de sombres montagnes. » — « J'y dois aller pourtant ; je vous demande donc ce qu'il faut faire. » — « Fais venir des ânes de Lybie, qui savent marcher dans les ténèbres ; procure-toi une corde, attaches-en une extrémité au lieu où les ténèbres commencent, et tiens l'autre bout dans ta main, pour trouver le chemin du retour. » — Il fit ainsi, alla et arriva en une ville entièrement habitée par des femmes. Il voulut leur faire la guerre, mais elles lui dirent : « Si tu nous tues, on dira : il tuait des femmes ; si nous

te tuons, on dira : Quel roi, des femmes l'ont tué ! » — Alors il leur dit : « Apportez-moi du pain. » — Elles lui apportèrent un pain d'or sur une table d'or. Il leur demanda : « Mange-t-on donc du pain d'or ? » — Elles répondirent : « Si tu ne veux que du pain, n'y en avait-il pas dans ta ville, et te fallait-il te mettre en route et venir jusqu'ici ? » — En repartant, il écrivit sur la porte de cette ville des femmes : « Moi, Alexandre, j'ai été un fou, de venir au pays d'Afrique, pour y recevoir la leçon des femmes. »

Plus loin, il se reposa au bord d'une source ; il mangea du pain et tint dans ses mains de petits poissons salés. Quand on eut lavé dans l'eau de cette source les poissons, ils prirent une bonne odeur. Alexandre en conclut que cette source venait du Paradis. Il la remonta jusqu'à ce qu'il fût arrivé à l'entrée de l'Éden. Là, il éleva la voix, criant : « Ouvrez-moi la porte ! » — Mais une voix lui répondit : « C'est ici la porte de l'Éternel ; les justes seuls la peuvent franchir. » — « Je suis un Roi, répliqua-t-il, un Roi glorieux ; donnez-moi quelque chose. » — On lui lança un crâne. Il le prit, le posa sur le plateau d'une balance, et tout son argent et tout son or sur l'autre plateau ; mais le crâne était plus lourd. — Alors il demanda aux Rabbis : « Que signifie ceci ? » — « C'est l'œil, répondirent-ils, l'œil de chair et de sang, qui n'est jamais rassasié d'or. » — « D'où saurai-je qu'il en est ainsi ? » — « Prends un peu de poussière, et couvre l'œil ; aussitôt, le plateau de la balance remontera, car il est écrit : L'enfer et l'abîme sont insatiables, et l'œil de l'homme n'est point rassasié. » (*Tamid*, 32.)

Le paradis. — Il y a au Gan (Jardin) Éden deux portes de diamant, et sur elles soixante-dix milliers d'anges serviteurs ; et l'éclat de leurs faces brille comme l'éclat du firmament. Et quand un juste arrive auprès d'eux, ils ôtent de dessus lui les habits qu'il avait dans la tombe et ils l'habillent de huit vêtements de nuées de gloire ; et ils placent sur sa tête deux couronnes, l'une, de pierres précieuses et de perles, et l'autre, d'or de Parvaïm ; et ils mettent dans sa main huit branches de myrthe, et ils le louent et lui disent : « Va, et mange ton pain avec joie » ; et ils le font entrer en un lieu où huit ruisseaux d'eau coulent, parmi huit cents essences de roses et de myrthes. Et chaque juste a pour lui seul un baldaquin d'où sortent quatre fleuves, un de lait, un de vin, un de nard et un de miel ; et il y a au-dessus de chaque baldaquin une vigne d'or où sont fixées trente perles ; et sous chaque baldaquin, une table de pierres précieuses et de perles. Et soixante anges sont debout devant chaque juste et lui disent : « Va et mange du miel avec joie ; car tu t'es occupé de la Torah, qui est assimilée au miel ; et bois du vin gardé, fait avec les raisins des six jours de la création, car tu t'es occupé de la Torah, assimilée au vin... »

Et chez eux, il n'y a point de nuit, car il est dit : « La lumière des justes est comme la lumière de la splendeur » ; et elle se renouvelle sur eux en trois veillées. A la première veillée, le juste devient enfant, et passe la haie des enfants, et se réjouit de la joie des enfants ; à la seconde veillée, il devient jeune homme, et passe la haie des jeunes gens, et se réjouit de la joie des jeunes gens ; à la troisième veillée, il devient vieil-

lard et passe la haie des vieillards, et se réjouit de la joie des vieillards.

Et il y a dans le Gan Éden, en tous ses coins, quatre-vingt-dix milliers d'essences d'arbres, dont le plus petit est plus louable que tous les arbres à parfums. Et, dans chaque coin, il y a soixante-dix milliers d'anges serviteurs chantant d'une voix agréable ; et l'Arbre de la Vie est au milieu et son feuillage couvre tout le Gan Éden, et il a cinq cent mille saveurs dont aucune ne ressemble à l'autre ; et il y a au-dessus de lui une nuée de gloire ; et on le frappe des quatre côtés du vent, et son odeur va d'un bout du monde à l'autre bout. — Et au-dessous de l'Arbre, sont les élèves des sages qui expliquent la Torah ; et chacun d'eux a deux baldaquins, l'un d'étoiles, l'autre de soleil et de lune, et entre chaque baldaquin et chaque baldaquin, il y a une haie de nuées de gloire. (YALKUT, *Genèse*, 2.)

Élie et les temps messianiques. — Quand le Saint, béni soit-il, délivrera Israël, — trois jours avant la venue du Messie, Élie viendra et debout sur les montagnes d'Israël, il pleurera et dira sur elles des paroles de plainte : « Montagnes du pays d'Israël, jusques à quand resterez-vous en une terre vide et déserte ? » — Et sa voix sera entendue d'un bout du monde à l'autre bout ; et il leur dira ensuite : « La paix vient pour le monde, la paix vient pour le monde ! » car il est écrit : Qu'ils sont beaux sur les montagnes, les pieds de celui qui apporte la nouvelle bonne et fait ouïr la paix. — Et quand les méchants l'entendront, ils se diront les uns aux autres : « La paix vient sur nous, la paix vient sur nous ! »

Au jour second, Élie reviendra, et, debout sur les montagnes d'Israël, il dira : « La bonté vient sur le monde, la bonté vient sur le monde ! » car il est écrit : Annonce la bonté. — Et au jour troisième, il viendra encore, et, debout sur les montagnes d'Israël, il dira : « La délivrance vient sur le monde, la délivrance vient sur le monde ! » car il est écrit : Il fait entendre la délivrance.

Et lorsque les méchants le verront, ils diront à Sion : « Il règne, ton Dieu. » (YALKUT, *Isaïe*, ch, LII, 7.)

Le Messie et la Lumière. — « Et Dieu vit la lumière, qu'elle était bonne. » — Ces mots nous apprennent que le Saint, béni soit-il, prévit les jours et les actes du Messie, dès avant que de créer le monde ; et il cacha le Messie et ses jours, sous son trône de gloire.

Et Satan dit devant la face du Saint, béni soit-il : « Roi du Monde, la Lumière cachée sous ton trône de gloire, pour qui est-elle ? » — Et Dieu répondit : « Pour celui qui est destiné à te faire t'en retourner, la honte au visage. » — Satan dit : « Roi du Monde, montre-le moi. » — Et Dieu répondit : « Viens et vois. » — Et quand Satan l'eut vu, il tressaillit et tomba sur sa face et dit : « Pour sûr, c'est le Messie, destiné à me faire tomber aux enfers, avec toutes les nations, car il est dit : il avale la mort pour l'éternité ; et Dieu, l'Éternel, essuie les larmes de tout visage. »

A cette heure, les nations dirent devant Dieu : « Roi du Monde, quel est celui dans les mains de qui nous devons tomber, quel est son nom et sa vertu ? » — Et le Saint, béni soit-il, leur répondit : « Ephraïm,

Messie de ma justice, tel est son nom ; et il élèvera sa taille et celle de son temps ; et il éclairera les yeux d'Israël et il sauvera son peuple, et aucune nation et aucune langue ne pourra subsister devant sa face... »

Et le Saint, béni soit-il, commença de faire alliance avec le Messie et lui dit : « Ceux qui sont cachés te mettront, par leurs péchés, sous un joug de fer, et ils étoufferont ton souffle, et, par leurs péchés, ta langue collera à ton palais. Ta volonté est-elle avec ces choses ? » — Et le Messie dit devant la face du Saint, béni soit-il : « Roi du Monde, je les accepte dans la joie de mon cœur, sous condition que nul en Israël ne soit perdu, et que tous soient aidés en mes jours, — non seulement les vivants mais ceux aussi qui seront cachés dans la terre, et non seulement les morts de mes jours, mais aussi tous les morts qui seront morts depuis les jours d'Adam jusqu'à mes jours, — et non seulement ceux qui seront morts après avoir vécu, mais ceux aussi qui seront morts à leur naissance, et ceux aussi que tu auras eu la pensée de créer et que tu n'auras point créés. Que tous soient sauvés en mes jours ; à cette condition, j'accepte tout. »

On a dit : « La semaine où viendra le Messie, des barres de fer seront apportées, et mises sur son cou, jusqu'à ce que se courbe sa taille ; et il criera et pleurera, et sa voix montera vers les hauteurs, disant : « Roi du Monde, qu'est ma force, qu'est mon souffle, qu'est mon âme, que sont mes membres ? Ne suis-je pas chair et sang ? » — Et le Saint, béni soit-il, lui répondra : « Ephraïm, Messie de ma justice, tu as pris ces choses sur toi, dès les six jours de la créa-

tion. Et maintenant ta douleur est comme ma douleur. Car, du jour où Nabuchodonosor, le Méchant, monta et détruisit ma Maison et brûla mon palais, tandis que j'exilais mes enfants parmi les nations du monde, de ce jour-là, je le jure sur ta vie et la vie de ta tête, je ne me suis plus assis sur mon trône. Et si tu ne le crois pas, regarde la rosée qui est sur ma tête, car il est écrit : Ma tête est pleine de rosée. » — A cette heure, le Messie dit devant Dieu : « Seigneur du Monde, maintenant, mon âme est calmée ; ce qui suffit au Maître, suffit au serviteur. » (YALKUT, *Isaïe*, ch. LX, I.)

TRADUCTIONS. — Les traductions des textes de l'*Époque talmudique* sont toutes d'EDMOND FLEG, sauf celles des *Sentences et Maximes*, empruntées à l'ouvrage de MOÏSE SCHUHL : Sentences et proverbes du Talmud et du Midrasch, (Imprimerie nationale, Paris 1888), où elles sont différemment classées.

FIN DE L'ANTHOLOGIE JUIVE

DES ORIGINES AU MOYEN AGE

NOTES

Ces notes, classées alphabétiquement, offrent au lecteur :

1° Des renseignements généraux, qu'il trouvera sous les rubriques suivantes :

AMORA	MESSIANISME
APOCALYPSES,	MIDRASCH
APOCRYPHES,	MISCHNA
BIBLE	NOMS DIVINS
CHRISTIANISME	PENTATEUQUE
ÉCOLES ou ACADÉMIES	PHARISIENS
ESSÉNIENS	PROSÉLYTES
EXILARQUE	PSEUDÉPIGRAPHES
GAON	SABORA
Grande SYNAGOGUE	SADDUCÉENS
HAGGADA	SAMARITAINS
HALACHA	SANHÉDRIN
KARAÏSME	SYNAGOGUE
LOI ORALE	TALMUD
MESSIE	TANA
	TARGOUM

2° Des renseignements plus particuliers, qu'il trouvera aux *Noms des Auteurs* et aux *Titres des Ouvrages anonymes* dont l'ANTHOLOGIE donne des extraits.

En outre, pour permettre de regrouper tous les textes cités d'une même œuvre ou d'un même auteur, on a indiqué, entre [ ], à la fin de chaque note, les numéros des pages correspondantes.

A

ABODA ZARA (culte étranger). Traité du Talmud, relatif aux fêtes des païens et aux relations des Juifs avec eux, durant ces fêtes [p. 198-199 ; 214-216]. V *Talmud*.

ABOTH. V. *Pirké Aboth.*

ABOTH de RABBI NATHAN. Traité du Talmud, servant de supplément au PIRKÉ ABOTH, et attribué à NATHAN de Babylone, docteur de la fin du IIe s. ap. J.-C. — Il n'apparaît dans le Talmud que sous une forme fragmentaire, qui permet de supposer l'existence d'un traité beaucoup plus long, où les *Darschanim* (commentateurs-prédicateurs) puisaient la matière morale de leurs homélies (éd. Schechter, Vienne, 1887) [p. 181-182]. V. *Talmud, Pirké Aboth.*

ABTALION (Ier s. av. J.-C.), Pharisien d'une famille de Prosélytes, vice-président du *Sanhédrin.* Son nom se trouve toujours dans le Talmud, associé à celui de SCHEMAYA, qui vivait à la même époque. Tous deux étaient appelés les « Grands du siècle » pour leur connaissance approfondie de la Loi écrite et orale. — HILLEL fut leur disciple [p. 133]. V. *Sanhédrin, Pharisiens.*

ACADÉMIES. V. ÉCOLES.

ACHAÏ de SCHABCHA, Gaon vers 750 ap. J.-C., rédacteur des SCHÉELTOTH (questions), recueil de décisions et de commentaires juridiques des textes sacrés, classés par questions et réponses [p. 254-255]. V. *Gaon.*

AKIBA BEN JOSEPH, ou simplement **AKIBA** (50-132 ap. J.-C.), le plus célèbre des TANAÏM, savant, moraliste et héros national. Ses origines et ses débuts donnèrent lieu à de nombreuses légendes ; il fut un des plus fervents admirateurs de BAR KOCHBA, qu'il aida à soulever le peuple contre les Romains, et il compte au nombre des martyrs d'Israël qui moururent pour l'enseignement de la Torah. — Akiba est l'auteur d'une *méthode d'interprétation* des textes sacrés qui s'ajouta et se substitua parfois aux sept règles de HILLEL et aux treize règles d'ISMAËL BEN ÉLISCHA. La méthode d'Akiba, beaucoup plus aventureuse, consiste à tirer des déductions hardies de chaque particularité grammaticale et alphabétique du texte. — Reprise et développée plus tard par les exégètes mystiques, elle devait conduire à toutes les audaces de la Cabbale [p. 204-209 ; 263]. V. *Tana, Hillel.*

AKYLAS (IIe s. ap. J.-C.), prosélyte juif, d'origine païenne, parent, par son mariage, de l'empereur Hadrien ; se convertit d'abord au christianisme, puis au judaïsme ; il fut peut-être l'élève d'AKIBA. — Il est surtout célèbre pour avoir traduit en grec la Bible hébraïque, dont la traduc-

tion par les SEPTANTE (IIIe s. av. J.-C.) présentait certains défauts. — La BIBLE GRECQUE d'Akylas est souvent citée par ORIGÈNE et par saint JÉRÔME [p. 203-204]. V. *Prosélytes, Aristéas.*

ALÉNOU (c'est sur nous), une des prières les plus sublimes de la liturgie juive, récitée à la fin de chaque office ; elle proclame le Dieu-Un et la mission qui incombe à Israël de le faire connaître à toutes les nations, jusqu'à ce qu'il soit adoré par l'humanité entière. — Une tradition veut que JOSUÉ ait prononcé cette prière, lors de son entrée dans la Terre Promise. — Sous sa forme primitive, elle semble remonter au moins à l'époque du second Temple, car il n'y est fait aucune allusion à la dispersion d'Israël. — Elle valut aux Juifs de nombreuses persécutions au cours du Moyen-Age [p. 123-124]. V. *Rituel.*

AMORA, pluriel : **AMORAÏM** (de *amar*, dire), nom donné aux commentateurs de la MISCHNA successeurs des TANAÏM et prédécesseurs des SABORAÏM. Ils exerçaient souvent des métiers manuels. — On compte, en Palestine, trois générations d'Amoraïm (de 219 à 359 ap. J.-C.) ; et l'on en compte six en Babylonie (de 219 à 500) ; leurs commentaires furent réunis dans le TALMUD DE JÉRUSALEM, achevé au IVe s., et dans le TALMUD DE BABYLONE, achevé vers 500, par RAB ASCHI et RABINA. V. *Tana, Sabora, Anan, Karaïsme.*

ANAN BEN DAVID. v. KARAÏSME.

ANTIGONE DE SOCCO. Docteur de la Loi vers 300 av. J.-C., disciple de Siméon le Juste. Il ne nous reste guère de lui que la phrase citée dans le présent volume [p. 133], et qui témoigne de sa très haute élévation d'esprit.

APOCALYPSES, APOCALYPTIQUES (du grec *apokalupto*, découvrir, révéler). Livres destinés à révéler les destinées suprêmes de l'humanité, l'anéantissement et le renouvellement du monde, le Jugement dernier, l'avènement du Messie. — Les principales Apocalypses juives datent de 160 environ avant à 100 après J.-C. Ce sont, entre autres, l'*Apocalypse* d'HÉNOCH, celle de BARUCH, le Testament des douze patriarches, le IVe livre d'ESDRAS, etc. — Le Livre de DANIEL, contenu dans la Bible, présente, en de certaines parties, tous les caractères d'une Apocalypse [p. 141-156].

APOCRYPHES (cachés, douteux), nom donné à certains écrits historiques, légendaires, moraux et religieux, tels

que TOBIT, JUDITH, SAGESSE DE SALOMON, ECCLÉSIASTIQUE, BARUCH, MACCHABÉES I ET II, etc... qui, bien que composés par des Juifs, n'ont pas été admis dans la liste (close au IIIe ou IIe s. av. J. C.) des 24 livres formant la Bible hébraïque, — mais furent ajoutés à sa traduction grecque (BIBLE DES SEPTANTE) et passèrent, de là, dans toutes les bibles chrétiennes.

APPION (RÉPONSE à), ouvrage de FLAVIUS JOSEPH (37-100 ap. J.-C.), dans lequel il réfute les assertions de ce grammairien et sophiste alexandrin (25 av.-50 ap. J.-C.) qui fut, avec MANÉTHON, APOLLONIUS MOLO et POSIDONIUS, un des initiateurs de l'anti-judaïsme en Égypte. — Appion attaqua les Juifs à la fois du point de vue religieux et du point de vue politique, les accusant d'être des athées, dépourvus des qualités nécessaires à un citoyen alexandrin ou romain [p. 105-106]. V. *Flavius Joseph*, *Manéthon*.

ARISTÉAS (LETTRE D'). Œuvre pseudépigraphique, composée vers 96 av. J.-C., en grec, par un Juif alexandrin, qui raconte, sous la signature supposée d'un certain Aristéas, fonctionnaire à la cour du roi d'Égypte PTOLÉMÉE PHILADELPHE (285-247), comment ce souverain aurait fait venir de Jérusalem 72 sages, afin de traduire en grec la Bible hébraïque [p. 92-93]. V. *Pseudépigraphes*, *Akylas*.

B

BABA BATHRA (dernière porte). Traité du Talmud, relatif aux droits et charges du propriétaire d'un champ ou d'une maison [p. 249]. V. *Talmud*.

BABA MEZIA (porte du milieu). Traité du Talmud, relatif aux contrats et obligations, achats et ventes, louages de choses ou de travail, gages, dépôts, prêts, etc... [p. 202-203 ; 219-220 ; 250-251]. V. *Talmud*.

BEN, mot hébreu signifiant *fils* et entrant dans la composition des *noms* de personnes. Ex. : *Eléazar ben Simon* : E. fils de S.

BENJAMIN NAHAWENDI, un des maîtres du Karaïsme en Perse, vers 800 ap. J.-C. [p. 190], auteur du LIVRE DES PRÉCEPTES et du LIVRE DES LOIS. V. *Karaïsme*.

BERACHOTH (bénédictions). Traité du Talmud, relatif

aux diverses prières et contenant de nombreuses légendes [p. 192-193 ; 195-198 ; 207-209, 249]. V. *Talmud.*

BERÉSCHIT RABBA, grand commentaire homilétique et folk-lorique de la *Genèse* ; le plus ancien et le plus long des RABBOTH, rédigé selon toute probabilité au IVe s. ap. J.-C. [p. 217-219 ; 256-260]. V. *Midrasch Rabba, Genèse.*

BIBLE (du grec *Biblia,* traduction de l'hébreu *Sefarim,* les Livres). Collection des 24 Livres saints des Hébreux, que la tradition juive déclare inspirés par Dieu, et classe en trois groupes : 1° Un écrit historique et législatif, la TORAH (enseignement, loi) DE MOÏSE (XVe s. av.(J.-C.) ou PENTATEUQUE ; 2° Les NEBIIM (Prophètes), comprenant les livres des *Premiers Prophètes* : (JOSUÉ, JUGES, SAMUEL I et II, ROIS I et II, qui émaneraient de Josué, Samuel, Gad, Nathan et Jérémie (du XIVe s. au VIe), ISAÏE, JÉRÉMIE et ÉZÉCHIEL (du VIIIe au VIe s.) et des *Derniers Prophètes* : OSÉE, JOËL, AMOS, OBADIA, JONAS, MICHÉE, NAHOUM, HABACUC, CÉPHANIA, HAGGAÏ, ZACHARIE, MALACHIE (du IXe au 5e s.). 3° Les KETOUBIM (écrits), œuvres lyriques, morales et poétiques : PSAUMES, dont la plupart seraient de David (XIe s.), PROVERBES, ECCLÉSIASTE et CANTIQUE DES CANTIQUES, de Salomon (Xe s.), LAMENTATIONS de Jérémie (VIe s.), apocalypse de DANIEL (Ve s.), histoires édifiantes de JOB, de RUTH et d'ESTHER, attribuées respectivement à Moïse (XVe s.), à Samuel (XIe s.) et aux hommes de la Grande Synagogue (IVe s.), et enfin les écrits historiques de NÉHÉMIE et d'ESDRAS et les CHRONIQUES I et II, également attribuées à Esdras (IVe s.), de même que la réunion de toutes ces œuvres diverses en un recueil unique : la BIBLE.

La critique moderne, — qui compte parmi ses plus importants précurseurs ABRAHAM IBN EZRA au XIIe s., et SPINOZA au XVIIe, — a été unanime à contester presque toutes les attributions d'auteurs et dates indiquées plus haut ; mais les érudits n'ont pu se mettre d'accord pour les remplacer. Selon les uns, les écrits qui composent la Bible contiennent des fragments d'une très haute antiquité, mais n'auraient reçu la forme sous laquelle nous les connaissons qu'à des époques plus récentes, variant entre le VIIIe et le IIe s. av. J.-C. ; selon d'autres, leur rédaction dernière ne remonterait, pour aucun d'eux, plus haut que le Ve siècle.

Nous n'entrerons pas dans le détail de ces discussions. Qu'il suffise d'observer que la rédaction relativement moderne d'un des livres bibliques, — fût-il tout défiguré

par d'innombrables interpolations, — ne prouve rien contre l'ancienneté des traditions orales ou écrites qu'il met en œuvre. — Il est de toute évidence, en tous cas, que la Bible porte les traces de mentalités appartenant à des époques très diverses. Les Docteurs juifs, que certains de ces contrastes ne manquèrent pas de choquer, les expliquèrent en disant que la volonté divine a progressivement adapté la Révélation au développement progressif de l'âme humaine.

Tout en faisant, dans notre choix, une place suffisante à certains des textes qui demeurent comme des vestiges d'époques barbares, — et que la tradition orale a, d'ailleurs, constamment épurés en les interprétant, — nous avons cherché à dégager de la Bible ses éléments les plus purs ; car c'est en eux que réside son originalité, et sur eux que s'est construit tout l'édifice du judaïsme.

BIKKURIM (premiers fruits). Traité du Talmud, relatif aux Prémices que l'on devait porter au Temple [p. 115-116]. V. *Talmud*.

C

CANTIQUE DES CANTIQUES (en hébreu *Schir-ha-Schirim*), poème d'amour et de passion, attribué au roi Salomon (xe s. av. J.-C.) et incorporé à la Bible. Les Docteurs y voient une expression allégorique de l'amour réciproque de Dieu et d'Israël. — La critique moderne en a fait tantôt un drame, tantôt un épithalame, et en place la composition soit au IIIe s. avant J.-C, soit à une date beaucoup plus récente [p. 70-73]. V. *Bible*.

CÉPHANIA ou SOPHONIE, un des douze petits Prophètes, contemporain de Josias, roi de Juda (VIIe s. av. J.-C.). — Le LIVRE de la Bible qui lui est attribué contient des invectives contre Jérusalem et les peuples étrangers V. *Bible*.

CHANINA BEN (fils de) DOSSA, *tana* et thaumaturge du Ier s. ap. J.-C. ; la légende en fait un des types du pauvre pieusement soumis à Dieu [p. 193-196]. V. *Tana*.

CHANINA BEN TERADION, *tana* palestinien du IIe s. ap. J.-C. dont la fille Beruria, connue pour sa sagesse, fut l'épouse de R. Méir. — Il compte parmi les martyrs auxquels les Romains de l'époque firent payer de la vie leur fidélité à la Torah [p. 214-216]. V. *Tana*.

CHRISTIANISME. On ne songe pas ici à mettre dans l'ombre ce que Jésus ajoutait à la tradition : le mystère et l'éclat d'une personnalité incomparablement haute et forte, mais qui ne semble pas avoir voulu créer une religion nouvelle. — « *Ne croyez pas*, dit-il, *que je sois venu pour abolir la Loi et les Prophètes ; je suis venu, non pour abolir, mais pour accomplir* ». (Matthieu, V, 17). Et, comme un Docteur lui demande : « Maître, quel est le plus grand commandement de la Loi ? », il répond par deux citations du Pentateuque : « *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta pensée* (Deutéronome, VI, 5). *C'est le premier et le plus grand commandement. Et voici le second qui lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même* (Lévitique XIX, 18, repris par AKIBA (Sifra, Kedoschim, IV, 12). *De ces deux commandements découlent toute la Loi et les Prophètes* (Matthieu, XXII, 36-40). — Jésus a réalisé l'idéal juif, tel surtout que les Esséniens le concevaient ; aussi n'est-il pas surprenant que certaines synagogues libérales tendent à le compter au nombre des prophètes d'Israël.

Le christianisme ne fut d'abord qu'une secte juive. Il ne se sépara de la religion-mère que lorsque le Juif hellénisant SAÜL DE TARSE (saint Paul, mort postérieurement à 63 ap. J.-C.) eut aboli toute distinction entre les *Prosélytes de la Porte* et les *Prosélytes de la Justice* (inutilité de la circoncision pour les convertis) et proclamé, comme acte de foi indispensable au salut, la croyance en la personne de Jésus, identifiée d'une part avec le *Messie* des Écritures et des Apocalypses et, d'autre part, avec le *Verbe-Médiateur*, principe tout métaphysique de la philosophie de Philon et des judéo-alexandrins [p. 159-161 ; 171-172 ; 248-249]. Sur les apports du judaïsme au christianisme, v. HILLEL, *Pharisiens, Esséniens, Kaddisch, Apocryphes, Pseudépigraphes, Livre d'Hénoch, Oracles sibyllins, Sagesse de Salomon, Psaumes de Salomon, Philon, Prosélytes, Messie et Messianisme.*

CHRONIQUES, deux livres de la Bible, attribués à ESDRAS (v. 400 av. J.-C.) : récapitulation de l'histoire juive depuis les origines jusqu'à la captivité de Babylone, écrite au point de vue sacerdotal [p. 21-22]. V. *Esdras.*

CHULLIN (profanes). Traité du Talmud, relatif à l'égorgement du bétail destiné à la nourriture profane [p. 200]. V. *Talmud.*

D

DANIEL, prophète contemporain de la Captivité de Babylone (VIe s. av. J.-C.). — Le LIVRE qui lui est attribué raconte le miracle de la fosse aux lions, le festin de Balthazar, la vision des quatre empires qui précéderont le règne messianique d'Israël. — Les critiques placent entre le Ve et le IIe s. la rédaction définitive de cet ouvrage [p. 67 ; 79-81]. V. *Bible.*

DEBARIM RABBA, grand recueil de légendes et commentaires sur le Deutéronome. On en place généralement la rédaction vers 900 ap. J.-C. [p. 266-269]. V. *Midrasch Rabba, Deutéronome.*

DEUTÉRONOME, en hébreu **DEBARIM** (les paroles), cinquième livre du Pentateuque, répète en partie les précédents et raconte la fin de Moïse [p. 28 ; 41-45 ; 47-52]. V. *Pentateuque.*

E

ECCLÉSIASTE, en hébreu **KOHELET.** Livre de la Bible, attribué au roi Salomon (Xe s. av. J.-C.) et où s'exprime, sous la forme de sentences, une philosophie désenchantée. — La critique moderne croit y trouver l'influence du scepticisme grec, et en place la composition définitive vers le IIIe ou IIe s. av. J.-C. [p. 63-64]. V. *Bible.*

ECCLÉSIASTIQUE ou SAGESSE DE JÉSUS, FILS DE SIRACH, le plus ancien livre apocryphe, le seul qui porte la signature de son véritable auteur, JÉSUS ou plutôt JOSUÉ BEN SIRACH (fin du IIIe s. av. J.-C.). Cet ouvrage, qui nous est parvenu dans une version grecque, où se reconnaît encore le parallélisme propre à la poésie hébraïque, est un recueil de sentences, d'observations, de préceptes religieux et de conseils moraux, mêlant parfois un certain hédonisme aux plus nobles idées, telles que celle du pardon des offenses, prêché ici plus de deux siècles avant l'Évangile [p. 114-115 ; 128-131]. V. *Apocryphes.*

ÉCOLES ou ACADÉMIES, en hébreu *Yeschiba,* pluriel : *Yeschiboth* (réunions). — Dès avant la destruction du deuxième Temple (70 ap. J.-C.), il existait à Jérusalem des Écoles supérieures où l'on interprétait et commentait

la Torah : l'École de HILLEL, et celle de Schammaï par exemple. — Durant le siège de Jérusalem par les Romains (68-70), JOCHANAN BEN ZACCAÏ alla fonder l'Académie de JABNÉ, où devait se perpétuer, après la ruine nationale, la vie de la tradition juive. L'Académie de Jabné, qui fut surtout florissante de 70 à 117 ap. J.-C., était considérée comme une émanation du GRAND SANHÉDRIN. En même temps, d'autres écoles supérieures se fondaient à LYDDA, USCHA, etc... Puis le centre de la vie intellectuelle juive se transporta, avec le Sanhédrin, à SEPPHORIS, où JUDA LE SAINT acheva, en 220, de rédiger la MISCHNA. — Puis ce fut TIBÉRIADE, qui devint le siège de la plus importante académie palestinienne : là s'acheva, au IVe s., la rédaction du TALMUD DE JÉRUSALEM ; là aussi, au VIIe s., les *Massorètes* introduisirent la ponctuation vocalique dans les textes sacrés. Mais à cette époque, déjà, les écoles babyloniennes avaient relégué dans l'ombre les Académies de Palestine.

La tradition veut qu'une École ou Académie ait déjà été fondée à *Néhardée*, en Babylonie, aux temps où Jéchonias, roi de Juda, y fut déporté (598 av. J.-C.) ; et l'on ne peut douter de l'existence de centres intellectuels juifs, dans ce pays, dès une époque assez reculée. — Au Ier siècle ap. J.-C., on trouve des écoles à *Nisibis* et à *Néhar-Pékod*, et, déjà, elles cherchent à se soustraire à l'autorité des Académies palestiniennes, représentant le Sanhédrin et dirigées par des descendants de Hillel. — En 219 ap. J.-C., ABBA AREKA, surnommé RAB, fonde l'Académie de *Sura*, tandis que Rabbi SAMUEL dirige celle de *Néhardée* ; quelques années après la mort de R. Samuel, JEHUDA BEN ÉZÉCHIEL fonde l'Académie de *Pumbadita*. Les académies de Sura et de Pumbadita jouèrent, durant 7 à 8 siècles, un rôle prépondérant dans l'histoire du judaïsme, et finirent par mettre complètement dans l'ombre celles de Palestine. — C'est l'Académie de Sura qui entreprit, sous la direction de R. ASCHI (de 375 à 427), l'œuvre immense de la rédaction du TALMUD DE BABYLONE, parachevée vers 500 par RABINA. — Durant les siècles suivants, dirigées par les SABORAÏM (VIe s.), puis par les GAONS, les Académies de Sura et de Pumbadita, qui attiraient à elles les étudiants juifs du monde entier, menèrent à bout la tâche de faire prévaloir l'autorité légale du Talmud dans toute la Diaspora (dispersion). — Ces Académies qui, comme les Académies palestiniennes avaient été subventionnées par tout le judaïsme de la dispersion, disparurent au XIe s., et la culture juive eut, à partir de cette époque,

ses centres principaux en Espagne, au Maroc, en Égypte, France, etc. [p. 182-190]. V. *Loi Orale*, *Tana*, *Amora*, *Sabora*, *Gaon*, *Mischna*, *Talmud*, *Exilarque*, *Sanhédrin*.

ELÉAZAR BEN ARACH, *tana* palestinien du Ier s. ap. J.-C., un des disciples préférés de Jochanan ben Zaccaï [p. 191]. V. *Tana*.

ELÉAZAR BEN SIMÉON, *tana* palestinien du IIe s. ap. J.-C., fils de Siméon ben Yochaï. — Durant les persécutions des Juifs par les Romains, il resta durant douze années enfermé avec son père dans une grotte, afin de pouvoir continuer à méditer la Torah [p. 216-217]. V. *Tana*.

ELIÉZER BEN HYRCAN, *tana* palestinien du Ier et IIe s. ap. J.-C., fondateur de l'École ou Académie de *Lud* (Lydda). — Selon la légende, il fut saisi du désir de s'instruire dans la Torah, alors qu'âgé de 28 ans, il menait la charrue ; contre la volonté de son père et sur l'ordre du prophète Élie, qui lui apparut, il se rendit auprès de Jochanan ben Zaccaï, dont il devint le disciple. Il fut surnommé le *Grand* [p. 191 ; 255-258]. V. *Tana*, *Pirké de Rabbi Eliézer*.

ÉLISCHA BEN ABOUYA, *tana* palestinien entre 90 et 130 ap. J.-C., connu sous le nom de ACHER (autre, apostat), parce qu'il perdit la foi et abandonna la religion juive ; seul de tous ses élèves, Rabbi Méïr lui resta dévoué, malgré son apostasie [p. 209-210]. V. *Tana*, *Méïr*.

ERUBIN. Traité du Talmud relatif à l'ERUB, usage en vertu duquel tous les habitants d'une même rue, cour ou impasse, doivent placer au même endroit la nourriture, la veille d'un Sabbat ou d'une fête. Ce traité contient des détails intéressants sur les habitations juives aux temps des TANAÏM et des AMORAÏM [p. 140]. V. *Tana*, *Amora*, *Talmud*.

ESDRAS (v. 400 av. J.-C.), réorganisateur, avec Néhémie, de l'État juif après la captivité de Babylone ; il poussa la rigueur jusqu'à exiger des Hébreux demeurés en Palestine la répudiation de leurs femmes cananéennes et des enfants nés d'elles. — Le Livre de la Bible qui porte son nom raconte le retour des Hébreux en Palestine à l'époque de Cyrus (539), de Darius et d'Artaxercès, ainsi que la renaissance morale et religieuse qui s'en suivit. — Certains critiques veulent que la rédaction définitive de ce livre ne date que du IIIe ou IIe s. [p. 25-26]. V. *Bible*.

ESDRAS (IVe LIVRE D'), ouvrage pseudépigraphique,

dont l'original a dû être rédigé en hébreu par un Juif du Ier siècle après J.-C. : visions apocalyptiques sur le Jugement dernier et l'avènement du Messie [p. 151-152 ; 154-155]. V. *Pseudépigraphes.*

ESSÉNIENS, secte signalée en Palestine à l'époque du Second Temple, mais dont l'origine exacte n'est pas clairement connue. Les Esséniens prêchaient l'égalité civile, menaient une vie monacale, pratiquant la culture de la terre, les travaux manuels, l'amour de Dieu et des hommes. Ils semblent avoir exercé une grande influence sur le christianisme naissant, dont l'idéal, en ce qu'il eut d'ascétique, fut assez semblable au leur. — On leur attribue aussi une DOCTRINE SECRÈTE, qui n'est peut-être que la tradition mystique d'où devait sortir plus tard la CABBALE [p. 134-136].

ESTHER. Livre de la Bible, racontant comment Esther, l'épouse du roi de Perse Assuérus (ve s. av. J.-C.), déjoue un complot ourdi par Haman contre les Juifs du royaume, et tire de leurs ennemis une sauvage vengeance. — On ignore la date de cet ouvrage que beaucoup de critiques tiennent pour une fiction [p. 24]. V. *Bible.*

ESTHER (IIe TARGOUM D'). Ce livre n'a pas le caractère ordinaire des TARGOUMIM, qui sont surtout des traductions, avec commentaires en araméen, des divers livres de la Bible. — Le IIe Targoum d'Esther ressemble beaucoup plus à un MIDRASCH HAGGADIQUE, c'est-à-dire à un recueil de légendes édifiantes ; on ignore la date exacte de sa composition [p. 271-272]. V. *Targoum, Midrasch, Haggada.*

EXILARQUE ou PRINCE DE L'EXIL, en araméen *Resch Galutha*, chef politique des Juifs babyloniens. — Selon la tradition, les Exilarques seraient des descendants de David, et le premier d'entre eux aurait été le roi de Juda JEHOYACHIN, déporté en Babylonie par Nabuchodonosor, en 598 av. J.-C. — Les Hébreux installés dans le pays à cette époque s'accrurent sans cesse en nombre, et parvinrent peu à peu à une organisation administrative qui, sans doute, se dessinait déjà sous la domination des *Perses Achéménides* (VIe au IVe s. av. J.-C.) et des *Grecs Séleucides* (312 à 250), mais qui s'affirma surtout sous la domination des *Parthes Arsacides* (250 av. à 226 ap. J.-C.) pour devenir presque indépendante sous les *Parthes Sassanides* (226 à 650) et décliner sous la domination *arabe* (du VIIe au XIe s.). — HÉZÉKIAH fut, en

1040, à la fois le dernier Gaon et le dernier Exilarque [p. 185-186].

EXODE, en hébreu **SCHEMOTH** (les noms), deuxième livre du Pentateuque, raconte la sortie d'Égypte, la traversée de la mer Rouge, la révélation de la Loi au Sinaï, et contient la description du Tabernacle, ainsi que diverses lois et ordonnances [p. 14-15 ; 30-31 ; 40-41 ; 44 ; 47-48 ; 50 ; 56-57 ; 60-61]. V. *Pentateuque*, *Bible*.

ÉZÉCHIEL (VIe s. av. J.-C.), prophète qui suivit, en 598, le roi de Judah Jéchonias, déporté en Babylonie par Nabuchodonosor. — Le livre de la Bible qui porte son nom contient, entre autres, la vision du Temple réédifié, — celle des ossements, où il prédit aux exilés la fin de la captivité babylonienne, — et celle de la *Mercaba* (chariot) où la Divinité apparaît sur un char traîné par des bêtes fantastiques, — description qui, avec les premiers chapitres de la *Genèse (Bereschit)*, fut un des thèmes principaux sur lesquels travaillèrent les commentateurs mystiques, et en particulier les Cabbalistes [p. 24-25 ; 37-39 ; 50]. V. *Bible*.

F

FLAVIUS JOSEPH (37-100 ap. J.-C.), descendant des Hasmonéens. — Durant la révolte des Juifs contre les Romains (66 à 70), il fut l'adversaire des extrémistes dirigés par Jean de Giscala ; il prit pourtant part à la lutte, mais, très ami des Romains, il y joua un rôle fort suspect. — Après la ruine de Jérusalem et du Temple (70), il accompagna Titus à Rome, avec le dernier roi des Juifs, Aggrippa II et sa sœur Bérénice. — F. Joseph est l'auteur d'une HISTOIRE ANCIENNE DES JUIFS et d'une HISTOIRE DE LA GUERRE DES JUIFS CONTRE LES ROMAINS (en grec), qui comptent parmi les sources de renseignements les plus importantes que nous possédions sur Israël — des origines à la grande dispersion. Dans sa RÉPONSE A APPION, il se proposa de réfuter les thèses de l'antijudaïsme alexandrin [p. 89-91 ; 102-114 ; 133-136]. V. *Appion*.

G

GAMLIEL II, *tana* de 80 à 118 ap. J.-C., petit-fils de Gamliel Ier qui fut président du Sanhédrin avant la destruc-

tion du second Temple, et qui descendait lui-même de HILLEL LE GRAND. — Gamliel II fut, après la mort de Jochanan ben Zaccaï, président *(Nassi)* de l'Académie de Jabné, assimilée au Grand Sanhédrin. Cette présidence demeura héréditairement attachée aux descendants de Hillel, lorsque le siège de l'Académie eut été transporté en d'autres villes (Sepphoris, Tibériade, etc.) [p. 182-183 ; 197-199 ; 206-207]. V. *Tana, Ecoles.*

GAON, pluriel : **GUEONIM,** titre donné aux chefs des Académies de SURA et de PUMBADITA, en Babylonie. — Ils étaient en même temps juges suprêmes et indépendants des Exilarques, auxquels ils se contentaient d'aller rendre hommage chaque année. Tandis que les TANAÏM (enseignants) furent les auteurs de la Mischna, achevée en 220 ap. J.-C., les AMORAÏM (disants), les auteurs du Talmud de Jérusalem, achevé vers 350, et de celui de Babylone, achevé vers 500, puis revu par les SABORAÏM (opinants), les GAONS eurent pour mission d'interpréter à leur tour le Talmud et de prendre des décisions juridiques et religieuses en rapport avec ses enseignements. — Le Gaonat commence avec HANAN DE HISKIYA, en 589, à Pumbadita, et, en 658, avec MAR BEN MAR HUNA, à Sura. — Le dernier Gaon de Sura fut SAMUEL BEN HOPHNI, qui mourut en 1034 ; l'avant-dernier gaon de Pumbadita fut HAÏ, qui mourut en 1038 ; puis HESEKIAH fut, en 1040, à la fois le dernier gaon et le dernier exilarque. V. *Ecoles, Exilarques.*

GENÈSE, en hébreu **BERESCHIT** (au commencement), premier livre du Pentateuque, raconte la création du monde et l'histoire de l'humanité et d'Israël jusqu'à l'installation des Hébreux en Égypte et à la mort de Jacob et de Joseph [p. 7-14 ; 29-30 ; 45 ; 53-54 ; 67-68]. V. *Pentateuque.*

GERIM (prosélytes). Traité du Talmud relatif aux prosélytes [p. 253]. V. *Talmud, Prosélytes.*

GITTIN (divorces). Traité du Talmud, relatif aux divorces et à la rédaction des actes qui les concernent. Ce traité contient aussi certaines légendes sur la destruction du Temple (qui consomma le divorce entre Dieu et Israël) [p. 251 ; 269-271 ; 273]. V. *Talmud.*

GRANDE SYNAGOGUE ou GRANDE ASSEMBLÉE. On appelle, dans la tradition, *Hommes de la Grande Synagogue* ou *Soferim,* les Sages qui reçurent la LOI ORALE des derniers prophètes, et la transmirent aux

Premiers Anciens. — Les hommes de la Grande Synagogue, parmi lesquels il faut compter Esdras et Néhémie, réorganisèrent la vie religieuse après l'exil, reléguant au second plan les sacrifices du Temple, et donnant une importance nouvelle à la prière, ainsi qu'à la lecture et à l'interprétation de la Torah [p. 132-133]. V. *Loi orale, Esdras, Néhémie, Synagogue.*

H

HAGGADA (récit). Par opposition à la HALACHA, qui est, à proprement parler une jurisprudence, la Haggada est, dans la littérature talmudique, l'ensemble des interprétations et traditions *non juridiques et n'ayant pas force de loi.* — La fantaisie s'y joue librement dans tous les domaines du savoir et de la spéculation religieuse, morale et philosophique. — Les développements constants de la Haggada ne furent pas étrangers à la réaction qui se produisit au VIIIe s. ap. J.-C. contre la tradition sous toutes ses formes, et qui donna naissance au Karaïsme [p. 187 ; 255-285]. V. *Midrasch, Talmud, Karaïsme.*

HALACHA, opinion, interprétation, tradition ou décision d'un docteur, sur un point de jurisprudence. — Dans un sens plus général, et par opposition à la HAGGADA qui constitue l'ensemble des traditions légendaires, la HALACHA représente l'ensemble des traditions juridiques, issues des commentaires sur les textes juridiques de la Torah. Seule, la Halacha a force de loi, lorsque, conformément à une interprétation talmudique de EXODE XXIII 2, une décision juridique a été prise à la majorité des voix. La Haggada est laissée à la libre appréciation de chacun [p. 187 ; 250-255]. V. *Talmud.*

HÉNOCH (LIVRE D'), ouvrage pseudépigraphique, dont les diverses sections furent rédigées en hébreu, par des Juifs palestiniens, entre 170 et 64 av. J.-C., et qui ne nous est parvenu que dans une traduction éthiopienne. — On y voit la Chute des Anges, Hénoch emporté au séjour de la tempête et de la lumière, la Jérusalem nouvelle où les Gentils convertis adoreront le vrai Dieu, la damnation des Méchants et la joie des Élus, etc... Cet ouvrage exerça une influence profonde sur le christianisme naissant et sur les Pères de l'Église. On cite plus de 70 textes du livre d'Hénoch dont on retrouve les équivalents dans les écrits du Nouveau Testament, sans compter les traces nombreuses qu'il a laissées dans les œuvres de saint Iré-

née, saint Clément d'Alexandrie, Tertullien, Origène, Lactance, saint Hilaire, saint Jérôme, saint Augustin, etc... [p. 141-144 ; 146-149]. V. *Pseudépigraphes*, *Messianisme*, *Christianisme*.

HILLEL, appelé souvent **HILLEL L'ANCIEN**, ou **HILLEL LE GRAND**, un des plus grands docteurs de la Torah, à l'époque qui précède immédiatement celle des Tanaïm, chef d'une École ou Académie à Jérusalem, entre 40 av. J.-C. et 10 ap. (BETH HILLEL, ou Maison de Hillel) ; renommé, par opposition avec Schammaï, pour sa bonté et sa tendance à atténuer la rigueur des lois, et tout pénétré de l'esprit qu'on retrouvera plus tard dans les Évangiles. — Hillel est célèbre comme auteur de SEPT RÈGLES D'INTERPRÉTATION, destinées aux commentaires des Saintes Écritures, règles d'essence toute logique, auxquelles s'ajoutèrent ensuite les règles de R. ISMAËL, présentant un caractère analogue. — Une autre innovation de Hillel fut d'introduire le *prosbul*, en vertu duquel un emprunteur put renoncer à l'abolition des dettes survenant en sa faveur tous les 50 ans dans la loi mosaïque, avantage qui avait fini par rendre, en fait, tout emprunt impossible [p. 136-140]. V. *Tana*, *Akiba*, *Ecoles*.

I

ISAÏE, le prophète de l'espoir et de la paix universelle, aux temps des rois de Juda Ozias, Jotham, Achaz et Ezéchias (env. 750 à 700 av. J.-C.). — Dans le LIVRE de la Bible qui lui est attribué, il annonce la chute de Babylone, la ruine d'Edom, l'exil et le retour des Hébreux à Jérusalem, cité sainte autour de laquelle viendront se grouper toutes les nations de la terre. — Selon la plupart des critiques, les chapitres XL à LXVI du Livre d'Isaïe, ceux où s'exprime le plus haut idéal religieux, sont d'un auteur différent, qu'on appelle le SECOND ISAÏE, et qui vivait au ve ou IVe s. av. J.-C. [p. 28 ; 35-37 ; 59-60 ; 78-79]. V. *Bible*.

J

JÉRÉMIE (650-590 av. J.-C.), prophète aux temps des rois de Juda Josias, Joachaz, Jéchonias et Sédécias. — Opposé à l'alliance de Juda avec l'Égypte, il fut persécuté pour avoir sans cesse conseillé la soumission de sa

patrie à Nabuchodonosor ; il assista à la destruction du royaume, qu'il avait en vain annoncée. — La tradition lui attribue les Livres des ROIS et des LAMENTATIONS. — La critique admet généralement l'authenticité du LIVRE de la Bible qui porte son nom et qui contient, outre ses discours prophétiques, de véritables mémoires circonstanciés sur sa vie [p. 23-24 ; 31-32 ; 61-62]. V. *Bible.*

JÉSUS BEN SIRACH. V. *Ecclésiastique.*

JOB. Livre de la Bible qui contient l'histoire de Job, soumis par Satan, avec l'autorisation de Dieu, à des tribulations inouïes, destinées à éprouver sa foi. Cet ouvrage, qui, dans les dialogues du héros avec ses amis, pose avec éloquence le problème du mal et de la justice divine, est attribué par la tradition à divers auteurs, entr'autres à Moïse. La critique en place la rédaction définitive soit au IXe, soit au VIIIe, soit même au Ve s. [p. 36-37 ; 64-67]. V. *Bible.*

JOCHANAN BEN ZACCAÏ (Ier siècle ap. J.-C.), disciple de Hillel, *tana* à l'époque du siège de Jérusalem par Vespasien et Titus Lorsqu'il vit la cité perdue, il la quitta avec deux de ses disciples au moyen d'une ruse, afin d'aller fonder à *Jabné* une école où l'esprit de la Torah et d'Israël pût survivre à la ruine du Temple et de la patrie (70 ap. J.-C.). — Les autres écoles ou académies de Palestine et de Babylone fondées par la suite, le furent sur le modèle de celle de Jabné [p. 181-183 ; 191-193]. V. *Ecoles, Tana.*

JONAS. Livre de la Bible, rapportant comment le prophète Jonas, envoyé par Dieu pour prédire aux habitants de Ninive la ruine de leur cité, est contraint miraculeusement d'accomplir la mission à laquelle il veut se soustraire. Ce récit, destiné à montrer la clémence divine (car les Ninivites, repentants, sont épargnés) est attribué par la tradition à Jonas lui-même (VIIIe s. av. J.-C.) ; certains critiques en placent la composition à une date beaucoup plus récente (Ve ou IVe s. av. J.-C.) [p. 32-34]. V. *Bible.*

JOSÉ BEN CHALAFTA (RABBI JOSÉ), *tana* du IIe s. ap. J.-C., disciple d'Akiba ; fut opposé à la révolte des Juifs contre les Romains au temps de Bar-Kochba (133 ap. J.-C.). Il fonda l'Académie de SEPPHORIS en Galilée [p. 218-219]. V. *Tana, Ecoles.*

JOSÉ LE GALILÉEN, *tana* palestinien, au début du IIe s. ap. J.-C., connu pour sa grande bonté [p. 217-218]. V. *Tana.*

JOSEPH. v. FLAVIUS JOSEPH.

JOSUÉ, successeur de Moïse, qui fit entrer les Hébreux au pays de Canaan (v. 1450 av. J.-C.). — Le LIVRE de la Bible qui lui est attribué rapporte le passage du Jourdain, la prise de Jéricho, la conquête du pays et son partage entre les diverses tribus d'Israël. — Certains critiques estiment que ce Livre forme, avec le Pentateuque, un tout qu'ils nomment l'HEXATEUQUE et dont ils placent la rédaction définitive vers le ve s. av. J.-C. [p. 16-17]. V. *Bible.*

JOSUÉ BEN CHANANYA, ou simplement R. JOSUÉ, *tana* entre 60 à 130 ap. J.-C., chanteur au Temple avant sa destruction, s'opposa à la révolte contre Rome [p. 200-203]. V. *Tana.*

JUDA LE SAINT, appelé aussi **JUDA-HA-NASSI** (le chef ou le président) ou RABBI (maître) ou RABBÉNOU (notre maître), 135 à 220 ap. J.-C. ; un des plus illustres Tanaïm, enseigna en Galilée, dans les écoles d'USCHA, de SCHOFREAM, de BETH SCHÉARIM et de SEPPHORIS. — C'est sous sa direction que fut achevée la rédaction de la MISCHNA (220). — Grâce à ses liens d'amitié avec l'empereur Antonin, il put faire cesser un certain temps les persécutions dont les Juifs de Palestine eurent à souffrir de la part des Romains [p. 183-184 ; 219-222]. V. *Tana, Mischna, Écoles.*

JUDITH. Livre apocryphe, rédigé, selon certains critiques, au début du Ier s. av. J.-C., en hébreu, et qui nous est parvenu dans des traductions grecques, syriaques et latines. — En racontant comment Judith assassina Holopherne, pour sauver la ville de Béthulie qu'il assiégeait, l'auteur aurait transposé dans le cadre d'un roman au temps de Nabuchodonosor, l'esprit guerrier et pieux de l'époque des Macchabées [p. 100-102]. V. *Apocryphes.*

JUGES. Livre de la Bible attribué à Samuel (XIe s. av. J.-C.), où sont narrées les luttes des Hébreux avec les populations autochtones du pays de Canaan, après la conquête de Josué : histoires de Débora, Gédéon, Jephté, Samson... Certains critiques placent la rédaction définitive de cet ouvrage au VIIIe ou VIIe s. ; certains autres au Ve ou IVe [p. 68-70]. V. *Bible.*

K

KADDISCH (sanctification), prière en langue araméenne, composée à l'époque du Second Temple, se récitait primitivement à la fin des conférences religieuses dans les écoles, et, de là, passa dans le rituel synagogal, où elle marque la fin de chacune des parties de l'office. — Bien que ne contenant aucune allusion à la mort, elle est récitée aussi par les orphelins, qui expriment, en la prononçant, leur confiance et leur soumission à la volonté divine. — On a souvent rapproché cette prière du *Pater Noster* qui, selon la critique religieuse moderne, est, dans son esprit, entièrement juif. Les phrases suivantes du *Pater* (Matthieu, VI, 9-13) ont, en effet, leur équivalent dans le Kaddisch : *Notre Père qui es aux cieux... Ton nom soit sanctifié... Ton règne vienne ; ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel...* D'autre part, la demande du *pain quotidien* concorde avec SOTA, 48b ; celle du *pardon des offenses*, avec ECCLÉSIASTIQUE, XVIII, 2-9. *Ne nous induis pas en tentation...* se trouve dans une prière du matin juive ; et : *A toi appartient le règne...* dans CHRONIQUES XXIX, 11 et suiv. (Cf. commandant Lipman, LES ORIGINES JUIVES DE L'ORAISON DOMINICALE, Paris, 1921) [p. 126-127]. V. *Rituel.*

KARAÏSME, KARAÏTES, de *Mikra* (lecture), mot qui désigne, par opposition au Talmud, les LIVRES de la Bible. — Le Karaïsme est une secte, fondée au milieu du VIIIe s. ap. J.-C., par ANAN BEN DAVID, neveu de l'exilarque Salomon, en Babylonie, sous la domination arabe. — Réagissant contre la tradition talmudique, sous l'influence du schisme des SUNNITES, qui divisait alors l'islam, les Karaïtes, descendants spirituels des SADDUCÉENS, rejettent toute la tradition et prétendent s'en tenir uniquement, pour la foi et pour la pratique de la vie et du culte, aux trois parties de la Bible (Pentateuque, Prophètes et Hagio graphes). — Le karaïsme eut une période très brillante entre le IXe et le XIIe s., à Jérusalem, à Constantinople, en Arabie, en Égypte et même en Espagne. — Il ne compte plus actuellement que quelques milliers d'adeptes, en Turquie, en Crimée, en Galicie et en Pologne [p. 189-190]. V. *Rabbanites, Sadducéens, Talmud.*

KETOUBOTH (contrats de mariage). Traité du Talmud

relatif aux actes et contrats de mariage, aux droits et obligations des époux, etc... [p. 204-205]. V. *Talmud.*

KILAYIM (de deux sortes). Traité du Talmud palestinien, relatif à la défense de mêler deux sortes de semences, d'atteler ensemble deux sortes d'animaux, etc... [p. 221-222]. V. *Talmud.*

KOHELET RABBA, grand commentaire homilétique et folklorique du Livre de l'Ecclésiaste ; semble avoir été rédigé aux premiers temps du gaonat, c'est-à-dire dans le cours du VIIe s. ap. J.-C. [p. 209-210]. V. *Ecclésiaste, Midrasch Rabba.*

L

LAMENTATIONS. Livre de la Bible, attribué à Jérémie, et contenant cinq élégies sur la destruction de Jérusalem et du Temple par les armées de Nabuchodonosor (587 av. J.-C.). — Certains critiques admettent son attribution à Jérémie (VIe s. av. J.-C.) ; d'autres croient qu'il est d'un ou deux siècles postérieur [p. 22-23]. V. *Bible.*

LÉVITIQUE, en hébreu **VAYIKRA** (et il appela), troisième livre du Pentateuque, traitant du culte, de la prêtrise, du Temple et des sacrifices [p. 43-46 ; 50]. V. *Pentateuque, Bible.*

LOI ORALE, ou plutôt TRADITION, ENSEIGNEMENT ORAL (TORAH SCHÉBÉ-AL PÉH). — La TORAH, ou Loi écrite, étant, aux yeux des Hébreux, l'expression de toute justice et de toute vérité, il fallait que toute vérité ou tout jugement, à quel ordre qu'ils appartinssent, pussent, en quelque sorte, se retrouver en elle. Un tel accord n'était rendu possible que par l'*interprétation* de la Torah et c'est cette interprétation qui porte le nom de Loi orale. — Les docteurs juifs en font remonter l'origine à Moïse lui-même, qui en aurait reçu la révélation sur le Sinaï, en même temps qu'il recevait de Dieu la Loi écrite. — La Loi orale se serait transmise, sans cesse accrue, de prophètes en prophètes, jusqu'à ce que les derniers d'entre eux la transmissent à leur tour aux sages de la GRANDE SYNAGOGUE, à l'époque d'ESDRAS (vers 400 av. J.-C.). — SIMÉON LE JUSTE fut un des derniers hommes de la Grande Synagogue (vers 330). — La Loi orale fut transmise après lui aux ZÉKÉNIM HA-RISCHONIM *(Premiers Anciens)*, dont les plus grands furent HILLEL et SCHAM-

MAÏ ; après eux, vers 10 ap. J.-C., vinrent les TANAÏM (enseignants), qui perpétuèrent et développèrent la Loi orale, jusqu'à ce qu'elle fût consignée par écrit dans la MISCHNA (répétition), au temps de JUDA LE SAINT (220 ap. J.-C.) [p. 132-133 ; 183-184 ; 186 ; 189-190]. V. *Grande Synagogue, Mischna, Talmud, Tana, Amora, Siméon le Juste, Antigone de Socco, Schemaya, Abtalion.*

M

MACCHABÉES, nom donné à la famille qui affranchit les Juifs de la domination syrienne, au IIe s. av. J.-C. ; Les Macchabées sont aussi appelés HASMONÉENS. — Plusieurs *Livres apocryphes* sont intitulés : les Macchabées. Le *premier*, rédigé originairement en hébreu, et qui nous est parvenu en grec, raconte le règne d'Antiochus Épiphane, la révolte des Macchabées et leurs guerres contre les Syriens, jusqu'à la mort de Simon Macchabée et l'avènement de Jean Hyrcan (135 av. J.-C.). — Le *deuxième*, dont le caractère est plus nettement religieux et polémique, semble avoir été rédigé un siècle après le premier, c'est-à-dire vers le début de l'ère chrétienne. Il raconte les exploits de Juda Macchabée, le martyre des sept frères et de leur mère, la défaite de Nicanor, vaincu par les Juifs, et l'institution de la fête juive de HANOUCA, destinée à commémorer ces triomphes (176 à 161 av. J.-C.). — Le *IIIe Livre des Macchabées*, rédigé vers la fin du Ier s. av. J.-C., ne se rapporte nullement à cette héroïque famille : l'auteur y narre une légende selon laquelle un Ptolémée aurait livré les Juifs d'Alexandrie à des éléphants qui se seraient tournés contre ses sujets égyptiens [p. 193-00]. V. *Apocryphes.*

MACCOTH (coups). Traité du Talmud, relatif aux crimes, délits et contraventions, ainsi qu'aux pénalités qui leur sont appliquées [p. 206-207]. V. *Talmud.*

MALACHIE (Ve s. av. J.-C.), le dernier des PETITS PROPHÈTES ; la tradition lui attribue le LIVRE d'exhortations et de visions messianiques qui porte son nom, et que certains critiques placent au Ve s. av. J.-C. [p. 35 ; 77-78]. V. *Bible.*

MANÉTHON, grand-prêtre et écrivain gréco-égyptien, au IIIe s. av. J.-C. — Son ouvrage capital, HISTOIRE DE L'ÉGYPTE, écrit vers 271, contient, au sujet de l'exode des

Hébreux, les premières légendes anti-juives [p. 106]. V. *Flavius Joseph, Appion.*

MEBO HA-TALMUD (Introduction au Talmud). V. *Samuel ibn Nagdilah.*

MECHILTA (en araméen : règles d'interprétation, ou interprétations motivées) ; recueil d'interprétations juridiques et folkloriques du Livre de l'Exode, — attribué à ISMAEL BEN ELISCHA, contemporain d'Akiba (50-132 ap. J.-C.). — La Mechilta est divisée en diverses sections, se rapportant aux diverses parties du livre de l'Exode. Si l'on compare la Mechilta à la MISCHNA, on constate que cette dernière se contente de donner une série d'interprétations des textes bibliques, tandis que la Mechilta les motive et suit la marche que l'esprit a dû faire pour y parvenir [p. 261-263]. V. *Mischna, Hillel.*

MÉIR. *Tana* du IIe s. ap. J.-C., époux de la sage et pieuse Beruria, fille de R. Chanina ben Téradion ; prit une part active au rétablissement de l'école d'USCHA, après la défaite de Bar Kochba. — Il resta plein d'attachement pour son maître Elischa ben Abouya, même lorsque celui-ci eut renié la foi juive [p. 209-212]. V. *Tana, Elischa ben Abouya.*

MENACHOTH (offrandes de farine, huile, vin, etc.). Traité du Talmud relatif à ces diverses espèces d'offrandes, à l'époque du Temple [p. 263-264]. V. *Talmud.*

MESSIE ET MESSIANISME. Dans les livres bibliques, le mot Messie, qui signifie OINT, est généralement accompagné du mot IAHWÉ, qui exprime la divinité ; le Messie d'IAHWÉ, c'est l'*Oint de Dieu*, celui qui est mis par l'onction dans un rapport spécial avec Dieu ; les patriarches, le grand-prêtre, Cyrus même sont appelés Oints de Dieu. — Pour les prophètes, l'Oint de Dieu est bientôt le Roi idéal qu'Israël attend ; il donnera non seulement à son peuple la domination universelle, mais aussi au monde entier la justice et la paix. — Dans le deuxième Isaïe, la conception du Messie se dégage de tout ce qu'elle avait conservé jusque-là de matériel : le salut du monde devient le but de l'histoire, l'élection d'Israël ne lui confère plus la prérogative de la puissance, mais celle de la douleur ; il doit souffrir pour régénérer l'humanité et convertir tous les hommes à la foi au Dieu unique ; l'idée du Messie personnel disparaît presque, de même que chez Malachie et chez Joël et dans les Apocryphes de l'Ancien Testament : le Messie fait place à l'ère messianique. — Ce n'est

qu'après la chute définitive de la dynastie hasmonéenne, sous le règne cruel d'Hérode et sous la dure domination de Rome que la notion du Messie personnel réapparaît et se développe ; dans la littérature apocalyptique (Livre d'Énoch, Psaumes de Salomon, Oracles sibyllins), on voit se dérouler le drame eschatologique dont il est le personnage central : les nations, conjurées contre Israël ramené à Sion, livrent au Peuple Élu une dernière bataille ; le Messie protège les siens et détruit leurs ennemis, puis c'est le règne de la paix sur l'humanité convertie... En même temps apparaît l'idée d'un Messie antérieur à la création, d'un Fils de l'Homme idéal, conçu de toute éternité par Dieu, pour sauver le monde. — Ces idées, associées à l'histoire, à la personnalité et aux paroles de Jésus, donnèrent naissance à la théologie chrétienne : ce qui sépara le christianisme du judaïsme, ce ne sont point les notions essentiellement juives de l'amour de Dieu et de l'amour du prochain (qui se trouvent déjà l'une et l'autre dans le Pentateuque), ni la conception du Royaume des Cieux et de la vie future, depuis longtemps traditionnelles dans le judaïsme à l'époque de Jésus ; le schisme vint principalement de ce que les chrétiens considérèrent les promesses messianiques comme réalisées, tandis que les Juifs continuèrent à attendre et à espérer le Messie promis. — Après la destruction du Temple et la ruine définitive de l'État juif (70 ap. J.-C.), l'attente de ce Messie personnel qui ramènera à Sion les tribus dispersées et ouvrira l'ère de la paix universelle, subsiste dans la tradition rabbinique et dans les croyances populaires, et trouve son expression définitive dans la Liturgie. Parfois, aux ères d'oppression, les commentateurs ou les prédicateurs y mêlent encore l'idée moins noble d'une victoire matérielle d'Israël sur les nations qui le persécutent, mais le plus souvent le règne messianique est représenté sous les couleurs où le peint le second Isaïe, c'est-à-dire comme le but ultime de l'évolution morale de l'humanité. Aussi l'orthodoxie juive, estimant que les conditions de son avènement ne sont point encore réalisées, s'oppose sans cesse aux faux Messies, qui surgissent de siècle en siècle et prêchent l'accomplissement des temps annoncés [p. 77-81 ; 143-144 ; 151-156 ; 242 ; 254 ; 277 ; 282-285]. V. *Isaïe*, *Malachie*, *Michée*, *Daniel*, *Apocalypses*, *Livre d'Enoch*, *Psaumes de Salomon*, *IVe Livre d'Esdras*, *Oracles sibyllins*, *Philon*, *Christianisme*.

MICHÉE, prophète contemporain d'Isaïe (fin du VIIIe et début du VIIe s. av. J.-C.) ; le Livre de la Bible qui lui

est attribué, et dans lequel il adresse tour à tour, à Israël et à Juda, des reproches et des promesses, ne daterait selon certains critiques, dans sa forme définitive, que du v[e] ou iv[e] s. [p. 79]. V. *Bible.*

MIDRASCH, pluriel : **MIDRASCHIM** (de *darasch,* scruter). Ce mot désigne l'interprétation des textes sacrés, lorsqu'elle ne s'en tient pas au sens littéral, mais qu'elle cherche au contraire à pénétrer plus profondément dans la pensée des Écritures, à examiner un passage sous tous ses aspects et à en tirer des significations qui sont loin d'apparaître à première vue. — Le MIDRASCH HALACHA est celui qui, s'appliquant aux textes législatifs, en déduit des conséquences juridiques ; le MIDRASCH HAGGADA, — où l'imagination de l'interprète se joue dans tous les domaines de l'histoire, de la légende, du savoir et de la fantaisie, — édifie sur le texte sacré une immense littérature homilétique et folklorique. — Le nom de Midrasch s'est plus particulièrement attaché aux MIDRASCHIM HAGGADIQUES, dont les divers recueils comptent parmi les documents les plus originaux du génie juif. V. *Midrasch Rabba, Halacha, Haggada.*

MIDRASCH MISCHLÉ, commentaire homilétique et folklorique du livre des Proverbes, rédigé au vi[e] ou vii[e] s. ap. J.-C. [p. 211-212]. V. *Midrasch Rabba, Proverbes.*

MIDRASCH RABBA (Grand Midrasch), nom donné à un vaste recueil d'interprétations haggadiques, relatives aux cinq livres du Pentateuque, ainsi qu'aux livres du Cantique des Cantiques, de l'Ecclésiaste, des Proverbes, des Lamentations, de Ruth et d'Esther. — Pour désigner le Midrasch Rabba de chacun de ces livres, on fait suivre le titre hébreu du livre du mot de Rabba. Ainsi le BERESCHIT RABBA est le Midrasch Rabba sur la *Genèse* ; le RUTH RABBA, le Midrasch Rabba sur Ruth, etc... Le contenu de ces RABBOTH est surtout de nature homilétique ; mais il est rare qu'il s'y trouve un morceau d'une seule tenue qui ait quelque développement ; et les grandes beautés qui y sont éparses demeurent, en quelque sorte, inexprimées. — Les Rabboth, réunis soue le titre commun de Midrasch Rabba, appartiennent à des époques fort diverses ; rédigés entre le vi[e] et le xii[e] s. ap. J.-C., ils prolongent, pour ainsi dire, jusqu'à cette époque, la Haggada talmudique [p. 218-219 ; 256-260]. V. *Midrasch, Haggada.*

MIDRASCH TANCHOUMA, recueil de commentaires folkloriques et homilétiques sur le Pentateuque, — attri-

bué à R. Tanchouma, élève de R. Huna, au milieu du IVe s. ap. J.-C. [p. 258]. V. *Midrasch*, *Pentateuque*.

MISCHNA (du verbe *schana*, répéter, enseigner), recueil des décisions juridiques, interprétations et commentaires suggérés aux docteurs de la Loi par les textes bibliques, depuis les temps les plus reculés jusqu'au IIIe s. ap. J.-C. Ces décisions, interprétations et commentaires s'étaient jusque-là conservés par tradition orale. JUDA LE SAINT en acheva la rédaction en 220. — La Mischna est divisée en six *ordres* : ZÉRAÏM (Semences), MOËD (Fête), NASCHIM (Femmes), NEZIKIM (Dommages), KODASCHIM (Choses saintes), TAHAROTH (choses pures). — Chacun de ces ordres est subdivisé en *traités*. — C'est d'après cette même classification qu'est composé le Talmud, — dont les textes ne sont que des discussions et commentaires de la Mischna. La Mischna est principalement l'œuvre des Tanaïm ; le Talmud, celle des Amoraïm [p. 183-184 ; 187 ; 226]. V. *Tana*, *Amora*, *Talmud*, *Loi orale*.

MOËD KATAN (petite fête). Traité du Talmud, relatif aux jours de demi-fêtes, pour Pâques et Souccoth. — Chacune de ces fêtes dure une semaine, dont les cinq jours centraux sont considérés comme demi-fêtes [p. 236]. V. *Talmud*.

MOÏSE (vers 1500 av. J.-C.), le plus grand prophète d'Israël, qui affranchit les Hébreux du joug des Égyptiens, leur révéla la Loi et les conduisit jusqu'aux confins de la Terre Promise. — La tradition voit en lui l'auteur de la TORAH [p. 14 ; 30 ; 40-52 ; 60-61 ; 260-261 ; 263-269]. V. *Pentateuque*.

N

NAHUM DE GIMSO, *tana* du Ier s. ap. J.-C., maître d'Akiba [p. 196-197]. V. *Tana*.

NATHAN HA BABLI, historien juif babylonien du Xe s. ap. J.-C. ; auteur d'une HISTOIRE DE L'EXILARCAT dont quelques fragments ont été publiés en 1545, par Samuel Schullam, dans son édition du YUCHASIN, de Zacuto. — Le texte dont nous donnons la traduction se trouve dans POST-BIBLICAL HEBREW LITERATURE, de Halper, p. 37 et suiv. (Londres, 1920) [p. 185-189]. V. *Exilarque*, *Gaon*.

NATRONAÏ, gaon de l'école de SURA, au XIe s. ap. J.-C.,

époque à laquelle cette académie était arrivée à l'apogée de sa célébrité. De tous les pays de la dispersion, on s'adressait au gaon Natronaï, pour fixer certains points d'exégèse et de jurisprudence. — Ses décisions et réponses se trouvent en partie consignées dans l'ouvrage intitulé : SCHAARÉ ZÉDEK (Portes de Justice) [p. 254]. V. *Gaon*, *Ecoles*.

NEDARIM (vœux). Traité du Talmud, relatif aux vœux, serments, excommunications, etc... V. *Talmud*.

NÉHÉMIE (v. 400 av. J.-C.), réorganisateur, avec Esdras, de l'État juif après la captivité de Babylone. — Le LIVRE de la Bible qui lui est attribué raconte la reconstruction de Jérusalem et le nouveau pacte d'Israël avec Dieu. — Certains critiques modernes veulent que la rédaction définitive de cet ouvrage ne soit pas antérieure à 300 av. J.-C. [p. 26-27].

NOMBRES, en hébreu : **BAMIDBAR** (au désert), quatrième livre du Pentateuque, raconte la vie des Hébreux au désert, avant la conquête de la Terre Promise [p. 15-16 ; 42]. V. *Pentateuque*.

NOMS DIVINS. Parmi les diverses appellations données à la divinité, on distingue : ÉLOHIM, pluriel qui signifierait LES PUISSANCES ; JÉHOVAH, où la tradition juive veut voir une combinaison des formes du passé, du présent et du futur du verbe Etre et que les Juifs traduisent par ÉTERNEL ; il est interdit aux fidèles de prononcer le nom de JÉHOVAH ; ils lui substituent dans la lecture et la récitation des prières celui d'ADONAÏ qui signifie MON SEIGNEUR. — Le nom de SCHADDAÏ, qui semble contenir l'idée de mesure, désignerait Dieu en tant qu'ordonnateur de l'univers ; et celui de CÉBAOTH le désignerait en tant que CHEF DES ARMÉES célestes. — La philosophie juive et en particulier la Cabbale ont tiré, des nombreuses appellations de la divinité, diverses doctrines fort importantes pour l'histoire de la pensée juive [p. 169-171]. V. *Pentateuque*.

O

ORACLES ou LIVRES SIBYLLINS. L'antiquité grecque et romaine connut divers recueils d'oracles plus ou moins apocryphes attribués à des prophétesses portant les noms de *Sibylles* de *Cumes*, d'*Erythrée*, de *Lybie*, etc...

Aux temps où les Juifs se mirent à faire de la propagande religieuse dans le monde alexandrin (vers 250 av. J.-C.), quelques-uns de leurs écrivains imaginèrent une SIBYLLE JUIVE, belle-fille de Noé, dans la bouche de laquelle ils placèrent leurs prédications contre le paganisme, leurs appels à la conversion des Gentils et leurs visions du Jugement dernier et du règne messianique d'Israël. — Les chrétiens usèrent à leur tour de la même fiction. — Les très importants passages d'origine juive que contiennent les *Oracles sibyllins* (rédigés en hexamètre grecs) dont le recueil nous a été conservé, se trouvent surtout aux livres III, IV et V. Ils datent d'époques diverses et semblent avoir été rédigés sous leur forme définitive vers 140 av. J.-C. [p. 149-150 ; 152-153]. V. *Prosélytes.*

P

PENTATEUQUE (les Cinq Livres) ou **TORAH,** première partie de la Bible composée de cinq livres, *Genèse, Exode, Lévitique, Nombres, Deutéronome* et contenant, avec la Législation mosaïque, qui en forme la partie centrale, — le récit de la création, l'histoire primitive de l'humanité, celle des patriarches et des Hébreux jusqu'à leur arrivée aux frontières de la Terre Promise. — La critique moderne refuse d'attribuer le Pentateuque à Moïse, qui en serait l'auteur selon la tradition : elle y voit une compilation dans laquelle sont entrés divers écrits, s'échelonnant du XIIIe à la fin du Ve s. ou même du IIIe ou du IIe s. av. J.-C. — Elle discerne aussi, dans certaines parties de l'ouvrage, deux versions juxtaposées du même récit, l'ELOHISTE, qui désigne Dieu sous le nom d'ELOHIM (les puissances) et la JÉHOVISTE, qui le désigne sous le nom de JÉHOVAH ; le premier exégète qui soutint cette thèse fut le médecin juif français JEAN ASTRUC (1684-1766). V. *Noms divins, Torah, Bible, Moïse.*

PESIKTA RABBATHI (grand recueil). Recueil de commentaires et d'homélies sur les textes de la Torah et des Prophètes, rédigé vers 845 ap. J.-C. ; se rattache, par son caractère, au MIDRASCH HAGGADA (v. ce mot) [p. 273-277].

PHARISIENS ; secte juive. signalée à partir de l'époque hasmonéenne (IIe s. av. J.-C.), mais dont les doctrines remontent beaucoup plus haut dans le passé. Ils se nom-

maient eux-mêmes PERUSCHIM (séparés), parce que, disaient-ils, ils se séparaient des deux autres sectes, celle des Esséniens, trop adonnés à la vie contemplative et ascétique, et celle des Sadducéens, trop adonnés à la vie mondaine. — L'historien Flavius Joseph leur prête diverses doctrines philosophiques, mais ce qui les caractérisa principalement, par rapport aux Sadducéens, c'est qu'ils appartenaient aux classes populaires et qu'ils acceptaient, avec la Loi écrite, toute la Loi orale, qui fut plus tard consignée dans la Mischna et les deux Talmud. — Tout comme Jésus, les Docteurs juifs s'attaquèrent souvent avec violence à ceux des *Pharisiens qui étaient hypocrites et sectaires* (cf. entr'autres, Pesikta Rabbathi, XXII) ; mais il ne faut pas oublier que les plus pures doctrines évangéliques sortirent non seulement des milieux esséniens, mais aussi des milieux pharisiens, — et que Jésus lui-même, ainsi que les premiers chrétiens, sont représentés comme entretenant des rapports amicaux avec les bons Pharisiens (Luc, VII, 37 ; XIII, 31 ; Actes, V, 38 ; XXIII, 9) [p. 133 ; p. 235]. V. *Sadducéens, Esséniens, Samaritains, Loi orale.*

PHILON, philosophe juif né à Alexandrie, en 20 av. J.-C., de famille sacerdotale ; fut envoyé en ambassade à Rome (40 ap. J.-C.) pour défendre les intérêts des Juifs alexandrins. Il vivait encore en 47. — Ses principaux ouvrages, en grec, sont : QUESTIONS ET RÉPONSES SUR LE PENTATEUQUE, ALLÉGORIES SUR LES SAINTES LOIS (les Chérubins, les Plantations de Noé, la Migration d'Abraham, etc...),traités sur MOÏSE, l'IMMUTABILITÉ DE DIEU, l'HÉRITAGE DES CHOSES DIVINES, la CRÉATION DU MONDE, le REPENTIR, la VIE CONTEMPLATIVE, la LIBERTÉ DU SAGE, la PROVIDENCE, etc... — Unissant en lui, au suprême degré, la culture hébraïque et la culture grecque, Philon en réalisa dans son œuvre l'intime fusion ; son but constant fut de retrouver, en quelque sorte, — dans la Bible, — Aristote et surtout Platon, grâce à une méthode allégorique empruntée aux stoïciens. — Il cherche à faire pénétrer ainsi dans la pensée juive un certain nombre d'idées que la tradition repoussa (celle de l'éternité de la matière, entr'autres) ; mais il introduit par contre, dans la pensée grecque, la conception la plus originale de l'hébraïsme, celle d'un Dieu à la fois infini et personnel, immanent et transcendant, — conception qui dominera toute la philosophie des Pères de l'Église et du Moyen-Age. — Le trait d'union entre le Dieu transcendant et le Dieu immanent est cette SAGESSE (Hochma) qui appa-

raissait déjà dans le livre de Job, dans celui des Proverbes et dans la Sagesse de Salomon et qui, chez Philon, est nettement assimilée au Logos grec (verbe, raison), porteur du Monde des Idées. — On voit donc apparaître ici une des *hypostases* que l'on retrouvera chez Plotin et dans la doctrine de la Trinité. — L'influence de Philon sur les Pères de l'Église, principalement sur saint Ambroise, fut telle que la légende de sa conversion au christianisme eut longtemps cours au Moyen-Age [p. 162-174]. V. *Job, Proverbes, Sagesse de Salomon, Messie et Messianisme.*

PIRKÉ ABOTH (Chapitres des Pères), ou simplement **ABOTH.** Traité de la Mischna, où sont consignées les paroles et maximes religieuses et morales des Sages et des Docteurs, depuis l'époque de Siméon le Juste (vers 330 av. J.-C.) jusqu'à celle de la rédaction de la Mischna (220 ap. J.-C.) [p. 132-133 ; 138-139 ; 191 ; 210]. V. *Mischna Loi orale.*

PIRKÉ DE RABBI ÉLIÉZER. (Chapitres de R. E.). Recueil de commentaires poétiques et de légendes sur la *Genèse* et divers fragments du Pentateuque, attribué à Éliézer ben Hyrcan (Ier s. ap. J.-C.), mais rédigé sous sa forme définitive seulement au IXe s. ap. J.-C., dans un hébreu assez pur et où ne manquent ni la beauté du style, ni la richesse de l'imagination [p. 255-258]. V. *Eliézer ben Hyrcan.*

PRIÈRE DU MATIN. Cette prière appartient en très grande partie à l'époque du Second Temple. Sous sa forme actuelle, elle contient le passage suivant, à intercaler page 121, ligne 9 : « Et ramène-nous en paix des quatre extrémités de la terre, et conduis-nous, tête haute, en notre pays, car tu es Dieu, faiseur de délivrance. » — Bien qu'une Dispersion ait existé avant la ruine de l'État juif (70 ap. J.-C.), il est probable que cette formule a été surajoutée après cet événement. Les formules de ce genre sont très nombreuses dans le rituel juif, qui associe généralement la prière pour le retour en Palestine à celle pour l'avènement de l'ère messianique [p. 118-121]. V. *Rituel, Schemoné Esréh.*

PROSÉLYTES. Déjà dans la Bible, des livres comme ceux de Samuel et de Ruth montrent, par contraste avec la cruelle intolérance d'Esdras (Esdras, ch. X), la sympathie d'Israël pour ceux qu'attirent sa religion et ses mœurs. — A l'époque alexandrine, les écrivains juifs de langue

grecque commencent une véritable campagne en faveur du judaïsme qui, sous la domination romaine, finit par exercer une attraction considérable sur le monde païen ; des conversions éclatantes en sont la preuve : celles, par exemple, de la reine d'Adiabène HÉLÈNE, avec ses deux fils IZATES et le généreux MONOBAZ ; celle surtout de FLAVIUS CLEMENS, neveu de l'empereur Domitien. — Dès avant le début de l'ère chrétienne, on distinguait en Israël deux sortes de prosélytes : ceux de la JUSTICE, soumis à la circoncision et à toutes les pratiques religieuses, sans exception ; ceux de la PORTE, à qui l'on ne demandait que l'abjuration de l'idolâtrie, le baptême rituel et l'observation des commandements donnés par Dieu à Adam et Noé (commandements NOACHIDES, *Genèse*, II, 16 et IX, 4). Les prosélytes de la Porte n'étaient pas considérés comme des Juifs, mais comme des clients spirituels du judaïsme. — C'est en abolissant toute distinction entre les prosélytes de la Justice et ceux de la Porte, au profit de ces derniers, que le Juif SAÜL DE TARSE (saint Paul) fit du christianisme — qui n'était jusque-là qu'une secte juive, — une religion nouvelle [p. 17 ; 203-204 ; 253].

PROVERBES, en hébreu, **MISCHLÉ**. livre de la Bible, attribué au roi Salomon (xe s. av. J.-C.) et composé de diverses maximes morales. — En un passage célèbre (*Prov.*, VIII, 22-31 ; cf. *Job*, XXVIII), la SAGESSE y est représentée comme existant avant le monde et présidant avec Dieu à l'œuvre de la création ; cette personnification a servi de point de départ au développement de la philosophie judéo-alexandrine, qui assimila la SAGESSE de la Bible au LOGOS (Verbe) de la pensée grecque. — Certains critiques modernes placent vers la fin du IIIe s. av. J.-C. la rédaction définitive du livre des *Proverbes* [p. 73]. V. *Bible*, *Philon*.

PSAUMES. Livre de la Bible, composé de cantiques, attribués pour la plupart au roi David (XIe s. av. J.-C.) et où s'expriment toutes les nuances du sentiment religieux. Pour certains critiques modernes, peu nombreux seraient les psaumes antérieurs à la captivité de Babylone (VIe s. av. J.-C.) ; presque tous dateraient des Ve, IVe, IIIe et même IIe et Ier s. [p. 23 ; 29 ; 34-35 ; 62-63]. V. *Bible*.

PSAUMES DE SALOMON, recueil pseudépigraphique d'hymnes historiques, philosophiques, moraux et messianiques, écrits entre 70 et 40 av. J.-C., par un Juif pharisien,

en hébreu, et qui ne nous sont connus que par une version grecque. On y trouve, entr'autres, un éloge de la prière, une théorie du libre arbitre, une doctrine de la rémission des péchés et un tableau très complet du règne messianique, fort semblable aux images que s'en feront les auteurs du Nouveau Testament [p. 155-156]. V. *Pseudépigraphes*, *Christianisme*, *Messie*.

PSEUDÉPIGRAPHES ou **PSEUDÉPIGRAPHIQUES** (écrits fictifs), nom donné à certains écrits, composés presque tous par des Juifs, du IIe s. av. au IIe s. ap. J.-C., — exclus des bibles canoniques juives et chrétiennes, et faussement attribués par leurs auteurs à divers grands personnages, conformément à une coutume littéraire des écrivains alexandrins de l'époque et qui fut imitée par les pseudépigraphes chrétiens. — On compte parmi ces écrits : les PSAUMES DE SALOMON, les IIIe et IVe LIVRES D'ESDRAS, les IIIe et IVe LIVRES DES MACCHABÉES, les livres d'HÉNOCH et des JUBILÉS, les ORACLES SIBYLLINS, l'ASSOMPTION DE MOÏSE, l'APOCALYPSE DE BARUCH, la VIE D'ADAM ET D'EVE, les TESTAMENTS DES DOUZE PATRIARCHES, etc... Plusieurs de ces ouvrages entrèrent pour une part importante dans la formation des idées d'où sortit le christianisme.

R

RAB, RABBI, RABBAN (*rab*, grand), titres désignant les Sages, chefs d'écoles ou de communautés. — JUDA LE SAINT, rédacteur de la Mischna, étant le Rabbi par excellence, est surnommé RABBI. — RAB désigne R. ABBA AREKA, qui fonda, en 219 ap. J.-C., l'Académie de Sura. V. *Ecoles*.

RABBANITES (maîtres, professeurs). Docteurs de la Torah fidèles à la tradition orale consignée dans le Talmud, par opposition aux Karaïtes, qui repoussent cette tradition et n'acceptent comme saints que les livres bibliques [p. 190]. V. *Karaïtes*.

RITUEL, en hébreu, **TEPHILLA** (prière) ou **SIDOUR** (de *Seder*, ordre), noms donnés au livre de prières juif. — On y trouve, à côté de passages du Pentateuque, des Prophètes et des Psaumes, de nombreuses bénédictions et eulogies, ainsi que des cantiques et poèmes religieux de diverses époques. Les prières qui constituent l'essen-

tiel du Sidour ont été, sinon entièrement rédigés, du moins en partie composés par les Sages de la GRANDE SYNAGOGUE et leurs successeurs, à l'époque du Second Temple ; après la destruction de l'État juif (70 ap. J.-C.), elles furent remaniées et mises au point par Jochanan ben Zaccaï et ses disciples et successeurs ; c'est alors sans doute qu'y furent ajoutés les nombreux passages où Israël demande à Dieu la reconstruction du Temple et le retour en Palestine. Le recueil s'enrichit ensuite constamment de poèmes religieux nouveaux, jusqu'à la fin du Moyen-Age. — Les prières ordinaires juives, rappelant les trois sacrifices journaliers du Temple, se font trois fois par jour : le matin, SCHACHARIT (aurore), l'après-midi, MINCHA (offrande) et le soir, ARBIT ou MAARIB (crépuscule) [p. 117-127 ; 189]. V. *Alénou, Kaddisch, Prière du matin, Schema, Schemoné Esréh, Yekoum Pourkan.*

ROIS. Deux livres de la Bible, attribués par la tradition au prophète Jérémie, — racontant le règne de Salomon, les missions des prophètes Élie et Élisée, et les destinées des royaumes d'Israël et de Juda, jusqu'à la destruction de ce dernier par les Chaldéens, en 587 av. J.-C. — Certains critiques placent la rédaction définitive de ces livres entre le VIe et le IVe s. [p. 18-20 ; 54-59 ; 76-77]. V. *Bible.*

ROSCH HA-SCHANA (début de l'année). Traité du Talmud, relatif à la fête du jour de l'An, à ses cérémonies et à ses prières [p. 249]. V. *Talmud.*

RUTH. Livre de la Bible, attribué par la tradition à Samuel (XIe s. av. J.-C.) et racontant comment une Moabite devient l'épouse de Booz et l'aïeule de David. — Certains critiques placent au IVe ou IIIe s. la rédaction définitive de cet ouvrage [p. 17-18]. V. *Bible, Prosélytes.*

RUTH RABBA, commentaire homilétique et folklorique du livre de Ruth ; semble avoir été rédigé au VIe s. ap. J.-C. [p. 194]. V. *Midrasch Rabba, Ruth.*

S

SABORA (opinant), pluriel, **SABORAÏM,** nom donné aux docteurs de la Torah qui succédèrent aux Amoraïm (disants) et précédèrent les gaons (de 500 à 589 ap. J.-C.). — Ils n'ajoutèrent rien au Talmud, dont la rédaction avait été terminée en 500 ; leur œuvre consista surtout

à en compléter l'arrangement par traités et chapitres. V. *Écoles, Tana, Amora, Gaon.*

SADDUCÉENS ; secte qui, par opposition aux Pharisiens, se recrutait surtout parmi les hauts dignitaires, grands-prêtres et Juifs des classes opulentes, à l'époque du Second Temple. Les Sadducéens repoussaient la tradition orale, acceptée par les Pharisiens, et n'admettaient que la Loi écrite (Pentateuque, Prophètes, etc.). Ils peuvent être considérés comme des ancêtres des Karaïtes [p. 134]. V. *Pharisiens, Esséniens, Karaïtes, Samaritains.*

SAGESSE DE JÉSUS, fils de SIRACH. V. *Ecclésiastique.*

SAGESSE DE SALOMON ou SAPIENCE. Livre pseudépigraphique, admis dans le canon des Églises chrétiennes, — écrit en grec, par un Juif alexandrin, au Ier s. av. J.-C. ; — la première œuvre où se dessinent cette méthode d'interprétation allégorique de la Bible et ce rapprochement entre l'esprit juif et l'esprit grec, qui donnèrent naissance à la philosophie de Philon et de l'Église primitive. — L'ouvrage est un éloge de la Sagesse, de son rôle lors de la création, ainsi que dans l'histoire d'Israël et du monde ; elle est conçue tantôt comme un simple attribut de Dieu, tantôt comme un Etre intermédiaire entre lui et les choses, analogue au Logos de la philosophie grecque : dans cette assimilation de la Sagesse (Hochma) à la Parole divine et à la Raison divine contenant le Monde des Idées, on voit apparaître ici une des hypostases que l'on retrouvera chez Philon, chez Plotin et dans la doctrine de la Trinité [p. 131-132 ; 157-161]. V. *Philon.*

SAHAL BEN MAZLIACH, un des chefs du Karaïsme, au xe s. ap. J.-C. ; adversaire acharné du gaon SAADIA et des rabbanites de son temps, qu'il attaqua en divers poèmes ; il est l'auteur de commentaires karaïtes sur le Pentateuque, Isaïe, les Psaumes, Daniel, etc... [p. 190]. V. *Karaïtes, Rabbanites.*

SALOMON. V. *Psaumes de Salomon, Sagesse de Salomon, Cantique des Cantiques, Ecclésiaste, Proverbes.*

SAMARITAINS, habitants de la Samarie, contrée de Palestine, entre la Judée et la Galilée inférieure. — Après la ruine du royaume d'Israël, au viiie s. av. J.-C., les rois d'Assyrie installèrent dans ce pays des colons qui remplacèrent les tribus déportées. — Les Samaritains s'opposèrent par tous les moyens à la reconstruc-

tion de l'État juif sous Zéroubabel, Esdras et Néhémie (539 à 360 av. J.-C.). — Dès cette époque peut-être, et, en tous cas, plus tard, au temps d'Alexandre le Grand (333), ils eurent leur temple particulier sur le mont Garizim, avec un culte qui différait de celui de Jérusalem. Sous le nom de KOUTIM (Cuthéens), souvent mentionné dans le Talmud, ils formaient et forment encore une secte qui n'admet, comme livres saints, que le Pentateuque et Josué [p. 90-91 ; 277-278]. V. *Sadducéens.*

SAMUEL, juge-prophète, qui « jugeait Israël » vers 1100 av. J.-C. et qui institua la royauté. — Les deux LIVRES de la Bible qui portent son nom, lui sont attribués par la tradition, ainsi qu'aux prophètes Gad et Nathan : histoire de la mission de Samuel et des règnes de David et Salomon. — La critique moderne en place la rédaction définitive soit aux VIIIe et VIIe s., soit aux Ve ou IVe s. [p. 74-76]. V. *Bible.*

SAMUEL (MAR SAMUEL), *amora* babylonien (165-257 ap. J.-C.), collègue de RAB, fut nommé, par l'Exilarque, juge de l'Exil, à Néhardée. Lié d'amitié avec le roi parthe Schabour, il professa l'opinion que les Juifs, qui possédaient en Babylonie une administration judiciaire indépendante, devaient s'inspirer de la loi du pays et la mettre au-dessus de leur propre loi [p. 236]. V. *Amora.*

SAMUEL IBN NAGDILA (993-1055), talmudiste, poète et homme d'État, surnommé *Ha-Naguid* (le chef). — Devenu, d'humble scribe, ministre et conseiller de Habus, roi arabe de Grenade, il aida constamment ses coreligionnaires persécutés et fut un Mécène pour les savants et les lettrés de son temps. — Il est l'auteur de nombreux poèmes et d'une introduction au Talmud [p. 187]. V. *Mebo Ha-Talmud.*

SANHÉDRIN (du grec *synédria*, assemblée), tribunal. — Il y avait de PETITS SANHÉDRINS dans les principales villes, à l'époque du Second Temple. Le nom de GRAND SANHÉDRIN se rapportait à deux institutions différentes : 1° Le GRAND SANHÉDRIN POLITIQUE, sorte de Conseil supérieur de l'État, composé de membres appartenant aux familles aristocratiques et sacerdotales, siégeant dans le Temple, d'où il finit par être banni sous l'influence des Pharisiens. — 2° Le GRAND SANHÉDRIN RELIGIEUX ET JUDICIAIRE (Beth Din, maison de Justice), siégeant dans une salle particulière du Temple, considéré comme

l'héritier de la Grande Synagogue et composé principalement de docteurs versés dans la Torah, — autorité suprême en matière de culte et de jurisprudence. — Après la dissolution de l'État juif (70 ap. J.-C.), les diverses Académies palestiniennes (de Jabné, Sepphoris, Tibériade, etc...) furent successivement considérées comme les héritières de cette institution. — NAPOLÉON Ier la fit revivre lorsqu'en 1806-7, il convoqua à Paris une assemblée de 71 rabbins, pour répondre à diverses questions de droit civil et canonique juif [p. 182-183 ; 187-189]. V. *Ecoles*.

SANHÉDRIN (tribunal). Traité du Talmud, relatif aux tribunaux, à leurs compétences, à la procédure civile et criminelle, etc. [p. 201-202 ; 205-206 ; 220-221 ; 278-279]. V. *Talmud*.

SCHAARÉ ZEDEK. V. *Natronai, Gaon.*

SCHABBATH (Sabbat). Traité du Talmud, relatif à cette fête [p. 137-140 ; 213 ; 249 ; 260-261 ; 264-265]. V. *Talmud*.

SCHAMMAÏ, docteur de la Loi, au Ier s. av. J.-C., fondateur d'une école, BETH SCHAMMAÏ (Maison de S.), qui fut presque toujours en opposition avec celle de HILLEL. — Schammaï était connu pour sa sévérité et sa dureté, qui contrastaient avec l'indulgence et la douceur de Hillel, dont les opinions prévalurent généralement [p. 139-140]. V. *Hillel*.

SCHEBIITH (septième). Traité du Talmud palestinien, relatif à l'année sabbatique, qui revient tous les 7 ans, et au Jubilé, qui revient tous les 50 ans [p. 213-214]. V. *Talmud*.

SCHEBOUOTH (serments). Traité du Talmud, relatif aux divers serments prononcés en justice : serments des témoins, des juges, des gardiens, etc... [p. 245]. V. *Talmud*.

SCHEELTOTH. V. *Achaï de Schabcha.*

SCHEMA (Écoute), premier mot du verset : « Écoute, Israël, l'Éternel est notre Dieu, l'Éternel est Un », qui commence une prière composée de trois passages du Pentateuque (*Deutéronome*, VI, 4-9 ; *ib.*, XI, 13-21 ; *Nombres*, XV 37-41). Cette prière qui forme la partie centrale des offices du soir et du matin, proclame le principe de l'Unité divine, et le devoir, pour le fidèle, de le faire vivre en son propre cœur et de l'inculquer à ses enfants [p. 51-52. *Pratique et enseignement de la Torah*]. V. *Rituel*.

SCHEMAYA. [p. 132]. V. *Abtalion.*

SCHEMONÉ ESRÉH (dix-huit), prière dite des DIX-HUIT BÉNÉDICTIONS, composée en grande partie par les Sages de la GRANDE SYNAGOGUE et leurs successeurs à l'époque du Second Temple, et formant, avec le SCHEMA, l'élément essentiel du culte journalier. — Sous sa forme actuelle, cette prière contient les deux passages suivants, à intercaler page 122, ligne 27, et page 123, ligne 11 :

« Souffle en un grand cor, pour notre liberté, et lève un étendard pour rassembler nos dispersions et nous réunir ensemble, des quatre ailes de la terre. Béni sois-tu, Éternel, qui réunis les dispersés de son peuple Israël. Rends nos juges, comme autrefois, et nos conseillers, comme aux premiers jours, et ôte de nous soupirs et tristesse, et règne seul sur nous, toi, Éternel, avec grâce et miséricorde, et justifie-nous en ton jugement. Béni sois-tu, Éternel, roi qui aimes la justice et le jugement. » — « Et à Jérusalem, ta Ville, retourne avec miséricorde et réside en elle, comme tu l'as dit, et rebâtis-la vite et de nos jours, en bâtiment éternel, et places-y vite le trône de David. Bénis sois-tu, Éternel, bâtisseur de Jérusalem. — Fais pousser vite la plante de David, ton serviteur ; élève la corne de sa gloire, en ta délivrance, car en ta délivrance nous avons cru chaque jour. Béni sois-tu, Éternel, qui fais croître la corne de ta délivrance. ».

Bien qu'une dispersion ait existé avant la ruine de l'État juif, il est vraisemblable que ces formules, très fréquentes dans le Rituel juif tel qu'il nous est parvenu, datent d'une époque postérieure à la destruction du second Temple [p. 121-123]. V. *Rituel.*

SCHEMOTH RABBA, grand commentaire folklorique et homilétique de l'Exode, reproduit, en majeure partie, des commentaires beaucoup plus anciens ; rédigé, sous la forme que nous possédons, au XIIe s. ap. J.-C. [p. 203-204]. V. *Exode, Midrasch Rabba.*

SCHERIRA, gaon de l'Académie de Pumbadita, au Xe s. ap. J.-C. — Sous la forme d'une LETTRE, adressée à la communauté de Kairouan, il a écrit un ouvrage d'une grande importance historique sur les fondements et la transmission de la Loi orale, ainsi que sur la rédaction de la Mischna et des Talmuds [p. 182-184]. V. *Ecoles, Loi orale, Mischna, Talmud.*

SCHIR-HA-SCHIRIM RABBA, commentaire homilétique et folklorique du Cantique des Cantiques ; un

des plus anciens recueils de légendes et symboles haggadiques, rédigé, sous la forme où nous le connaissons, au 5e ou 6e s. ap. J.-C. [p. 212]. V. *Cantique des Cantiques*, *Midrasch Rabba.*

SEMACHOTH (joies), un des petits traités du Talmud, relatif aux morts, aux deuils et aux coutumes qui s'y rattachent ; le titre indique le contraire, par un pieux euphémisme [p. 251-252]. V. *Talmud.*

SENTENCES DU TALMUD, **1** : *Sota*, 5a. — **2** : *Berachoth*, 32b. — **3** : *Baba Bathra*, 9a. — **4** : *Sota*, 11a. — **5** : *Baba Mezia*, 59a. — **6** : *Soucca*, 49b. — **7** : *Succa*, 49b. — **8** : *Baba Bathra*, 9b. — **9** : *Yoma*, 38b. — **10** : *Taanith*, 7a. — **11** : *Kiddouschim*, 31a. — **12** : *Bereschit Rabba*, 22. — **13** : *Aboth*, III, 12. — **14** : *Aboth*, III, 11. — **15** : *Berachoth*, 7a. — **16** : *Aboth*, III, 13. — **17** : *Chullin*, 7b. — **18** : *Bereschit Rabba*, 51. — **19** : *Berachoth*, 33b. — **20** : *Schabbath*, 25b. — **21** : *Sota*, 17a. — **22** : *Aboth*, III. — **23** : *Baba Kamma*, VIII, 6. — **24** : *Nedarim*, 40a. — **25** : *Berachoth*, 35a. — **26** : *Nedarim*, IX, 3. — **27** : *Aboth*, III, 19. — **28** : *Berachoth*, 7b. — **29** : *Sota*, 32b. — **30** : *Berachoth*, 43b. — **31** : *Berachoth*, 5a. — **32** : *Sanhédrin*, 22a. — **33** : *Kiddouschim*, 29a. — **34** : *Schabbath*, 119b. — **35** à **38** : *Aboth*, II, 1. — **39** : *Yoma*, 69b. — **40** : *Megillah*, 18a. — **41** : *Midrasch Sifré sur Nombres*, VII, 26. — **42** : *Derech Eretz*, chap. dernier. — **43** : *Schir ha Schirim Rabba*, III, 10. — **44** : *Derech Eretz Rabba*, III. — **45** : *Yalkut Schimeoni*, 16. — **46** : *Sota*, 5a. — **47** : *Sota*, 5b. — **48** : *Sanhedrin*, 106b. — **49** : *Perachim*, 113b. — **50** : *Sota*. 5a. — **51** : *Sanhedrin*, 103a. — **52** : *Menachoth*, 29b. — **53**, **54**, **55** : *Kiddouschim*, 31a. — **56** : *Kiddouschim*, 30b. — **57** : *Berachoth*, 5a, — **58** : *Sanhedrin*, VI, 5. — **59** : *Vayikra Rabba*, 27. — **60** : *Midrasch Sifré sur Deutéronome*, XI, 10. — **61** : *Schabbath*, 105b. — **62** : *Bereschit Rabba*, 58. — **63** : *Baba Bathra*, 16b. — **64** : *Sota*, 9a. — **65** : *Bereschit Rabba*, 33 et 73. — **66** : *Pesachim*, 87b. — **67** : *Rosch Haschana*, 17a. — **68** : *Pesachim*, 119a. — **69** : *Maccoth*, II, 6, 5a. — **70** : *Baba Kamma*, 38b. — **71** : *Baba Bathra*, 10a. — **72** : *Aboth*, V, 24. — **73** : *Nedarim*, 81a. — **74** : *Yalkut*, *Proverbes*, 9, 32. — **75** : *Aboth*, IV, 25. — **76** : *Aboth*, III. — **77** : *Aboth*, II, 8. — **78** : *Sanhedrin*, 44b. — **79** : *Menachoth*, 110a. — **80** : *Taanith*, 11b. — **81** : *Schabbath*, 119b. — **82** : *Schabbath*, 63a. — **83** : *Aboth*, I, 13. — **84** : *Chagigah*, 13a. — **85** : *Berachoth*, 10a. — **86** : *Baba Bathra*, 21a et 22a. — **87** : *Sanhedrin*, X, 11. — **88** : *Berachoth*, 63b. — **89** : *Berachoth*, 47b. —

90 : *Taanith*, 7a. — **91** : *Aboda Zara*, 17b. — **92** : *Pesachim*, 112a. — **93** : *Kiddouschim*, 30a. — **94** : *Baba Mezia*, II, 11. — **95** : *Mischna Horaioth*, III, 8. — **96** : *Aboth*, VI, 6. — **97** : *Sanhedrin*, 34a. — **98** : *Schabbath* 63a. — **99** : *Berachoth*, 31b. — **100** : *Chullin*, 90b. — **101** : *Baba Bathra*, 15a. — **102** : *Schir ha Schirim Rabba*, I, 1. — — **103** : *Bereschit Rabba*, 34. — **104** : *Yoma*, 72b. — **105** : *Aboth*, I, 17. — **106** : *Aboda Zara*, 17b. — **107** : *Baba Mezia*, VII, 1. — **108** : *Aboda Zara*, 36a. — **109** : *Menachoth*, 99. — **110** : *Berachoth*, 19b. — **111** : *Pesachim*, 112a. — **112** : *Schuhl. Maximes du Talmud*, p. 472. — **113** : *Baba Bathra*, 9a. — **114** : *Sota*, 14a. — **115** : *Maccoth*, 24a. — **116** : *Megillah*, 18a. — **117** : *ibidem*. — **118** : *Aboth de R. Nathan* XXII. — **119** : *Schuhl. Maximes du Talmud*, p. 472. — **120** : *Bereschit Rabba*, 74. — **121** : *Peah*, I, 1 — **122** : *Sota*, 9b. — **123** : *Schabbath*, 104a. — **124** ; *Horaïoth*, 13b. — **125** : *Baba Bathra*, 175a. — **126** : *Yoma*, 69b. — **127** : *Succa*, 52a. — 128 : *Yalkut, Genèse*, 130. — **129** : *ibid*, 47. — **130** : *Vayikra Rabba*, 20. — **131** : *Moëd Katan*, 8b. — **132** : *Pesachim*, 109a. — **133** : *Bamidbar Rabba*, 10. — **134** : *Erubin*, 65a. — **135** : *Schuhl. Maximes du Talmud*, p. 472. — **136** : *Bereschit Rabba*, 45. — **137** : *Sanhedrin*, 106a. — **138** : *Sota*, 13b. — **139** : *Schabbath*, 51b. — **140** : *Bamidbar Rabba*, 20. — **141** : *Sanhedrin*, 105a. — **142** : *Midrasch Megillat Esther*, III. 6. — **143** : *Echa Rabbathi*, 1, 7. — **144** : *Sanhedrin*, 22a. — **145** : *Kiddouschim*, 49b. — **146** : *Yebamoth*, 63a. — **147** : *Schabbath*, 11a. — **148** : *Ketouboth*, 63b. — **149** : *Sanhedrin*, 100b. — **150** : *Yebamoth*, 115a. — **151** : *Nidda*, 31b. — **152** : *Ibid*, 45b. — **153** : *Bereschit Rabba*, 17. — **154** : *Schabbath*, 152a. — **155** : *Baba Mezia*, 59a. — **156** : *Yalkut Ruth*, 606. — **157** : *Yebamoth*, 63a. — **158** : *ibid*, 63b. — **159** : *ibid*, 63b. — **160** : *Berachoth*, 6b. — **161** : *Kiddouschim*, 2b. — **162** : *ibid*, 41a, 81b. — **163** : *Moëd Katan*, 18b. — **164** : *Sota*, 2a. — **165** : *Kiddouschim*, 70a. — **166** : *Yalkut Ruth*, 606. — **167** : *Yebamoth*, 63b. — **168** : *Gittin*, 90b. — **169** : *Ketouboth*, 61a. — **170** : *Baba Mezia*, 59a. — **171** : *ibid*, 59a. — **172** : *Yebamoth*, 63a. — **173** : *Sanhedrin*, 22b. — **174** : *ibid*, 22a. — **175** : *ibid*, 22a. — **176** : *Sota*, III, 4. — **177** : *Chullin*, 89a. — **178** : *ibid*, 89a. — **179** : *Derech Eretz*, chap. dernier. — **180** : *Aboth*, I, 2. — **181** : *Aboth*, I, 18. — **182** : *Sanhedrin*, 39a. — **183** : *Schabbath*, 99b. — **184** : *Bereschit Rabba*, 21 et 40. — **185** : *Sanhédrin*, IV, 5. — **186** : *ibid*, IV, 5. — **187** : *Aboth de R. Nathan*, XXV. — **188** : *Kiddouschim*, 82b. — **189** : *Yoma*, 20b. — **190** : *Menachoth*, 98a. — **191** : *Baba Bathra*, 3b. — **192** : *Rosch*

Haschana, 25b. — **193** : *Kiddouschim*, 32b. — **194** : *Sanhedrin*, 8a. — **195** : *Baba Bathra*, 91. — **196** : *Baba Kamma*, 113a. — **197** : *Aboda Zara*, 10b. — **198** : *Baba Kamma*, 113a et 113b. — **199** : *Sanhedrin*, 7a. — **200** : *Berachoth*, II, 6. — **201** : *Sanhedrin*, 6b. — **202** : *Ruth Rabba*, 1. — **203** : *Schabbath*, 10a. — **204** : *Taanith*, 4a. — **205** : *Derech Eretz Zouta*, I et II. — **206** : *Schir-ha-schirim Rabba*, II, 5. — **207** : *Sota*, 47a. — **208** : *Baba Mezia*, 32b. — **209** : *Yalkut Lévitique*, 567. — **210** : *Gittin*, 83b. — **211** : *Baba Kamma*, 92b. — **212** : *Schemoth Rabba*, 21. — **213** : *Schebouoth*, 47b. — **214** : *Baba Kamma*, 46b. — **215** : *Baba Mezia*, 75b. — **216** : *ibid*, 59b. — **217** : *ibid.*, IV, 10. — **218** : *Sanhedrin*, 94a. — **219** : *Berachoth*, 6b. — **220** : *Aboth*, II, 17. — **221** : *Aboth de R. Nathan*, XLI. — **222** : *Vayikra Rabba*, 22. — **223** : *Nedarim*, 41a. — **224** : *Chagigah*, 9b. — **225** : *Nedarim*, 81a. — **226** : *Chullim*, 105b. — **227** : *Aboth de R. Nathan*, XXXI. — **228** : *Péah*, VIII, IX. — **229** : *Aboth*, I, 5. — **230** : *Baba Mezia*, 71a. — **231** : *Yebamoth*, 100a. — **232** : *Péah*, VIII, IX. — **233** : *Vayikra Rabba*, 34. — **234** : *Gittin*, 7b. — **235** : *Schabbath*, 63a. — **236** : *Aboth de R. Nathan*, XIII. — **237** : *Succa*, 49b. — **238** : *Chullin*, 94a. — **239** : *Chagigah*, 5a. — **240** : *Megillah*, 13a. — **241** : *Aboda Zara*, 3a. — **242** : *Betzah*, 32b. — **243** : *Sifra Schemoth*, XIII. — **244** : *Sanhedrin*, 49a. — **245** : *Baba Kamma*, 93a. — **246** : *Pesachim*, 87b. — **247** : *Aboda Zara*, 10b. — **248** : *Yebamoth*, 62a, 63b. — **249** : *Berachoth*, 34b. — **250** : *ibid.*, 34b. — **251** : *Schabbath*, 105b. — **252** : *Baba Bathra*, 16a. — **253** : *Schebiith*, IV, 1. — **254** : *Aboth*, II, 18. — **255** : *Kiddouschim*, 40b. — **256** : *Sota*, 3a. — **257** : *Eroubim*, 41b. — **258** : *Schabbath*, 54b. — **259** : *Péah*, I, 1. — **260** : *Berachoth*, 5b. — **261** : *Baba Bathra*, 88b. — **262** : *Schir-ha-Schirim Rab*,. VII, 7. — **263** : *Schabbath*, 31a. — **264** : *Baba Mezia*, 58b. — **265** : *Sanhedrin*, 92a ; *Schebouoth*, 39a. — **266** : *Aboth*, IV, 21. — **267** : *Sanhedrin*, 102b ; *Erachin*, 15b. — **268** : *Sota*, 4b. — **269** : *Berachoth*, 40a ; *Baba Mezia*, 32b. — **270** : *Berachoth*, 10a. — **271** : *Nazir*, 23b. — **272** : *Berachoth*, 6a. — **273** : *Vayikra Rabba*, 34. — **274** : *Sota*, 31a. — **275** : *Aboth*, I, 3. — **276** : *Kiddouschim*, 32b. — **277** : *Baba Bathra*, 12a. — **278** : *Horaïoth*, 13a. — **279** : *Berachoth*, 28a. — **280** : *Sanhedrin*, 93a. — **281** : *Yoma*. 38b. — **282** : *Taanith*, 2a. — **283** : *Berachoth*, 28b. — **284** : *Aboth*, II, 17. — **285** : *Berachoth*, IV, 4. — **286** : *Bereschit Rabba*, 22. — **287** : *Berachoth*, 31a. — **288** : *ibidem*, 61a. — **289** : *ibidem*, 10a. — **290** : *ibidem*, 32b. — **291** : *Schabbath*, 153a. — **292** : *Yoma*, VIII, 9. — **293** : *Taanith*, 16a. — **294** : *Berachoth*, 7a. —

295 : *Taanith*, 22b. — **296** : *ibid.*, 11a. — **297** : *Berachoth*, 6b. — **298** : *Taanith*, 16a. — **299** : *Yoma*, VIII, 9. — **300** : *Shekalim*, III, 11. — **301** : *Megillah*, 6b. — **302** : *Berachoth*, 33b. — **303** : *Aboth*, IV, 19. — **304** : *Kedouschim*, 40. — **305** : *ibid.*, 40. — **306** : *Rosch Haschana*, 18b. — **307** : *Moëd Katan*, 25a. — **308** : *ibid.*, 28a. — **309** : *Chullin*, 7b. — **310** : *Baba Bathra*, 75b. — **311** : *Kiddouschim*, 39b. — **312** : *Moëd Katan*, 9b. — **313** : *Ruth Rabba*, 3. — **314** : *Bereschit Rabba*, 26. — **315** : *Nedarim*, 8b. — **316** : *Sanhedrin*, 88b. — **317** : *Sifré Nombres*, XVIII, 20. — **318** : *Schabboth*, 125a. — **319** : *ibid.*, 152b. — **320** : *Berachoth*, II, III, 4d. — **321** : *Aboth*, IV, 29. — **322** : *ibid.*, VI, 9. — [p. 191-192 ; 205 ; 210-211 ; 219 ; 223-249]. V. *Talmud*.

SIMÉON BEN CHALAFTA, tana palestinien du IIe s. ap. J.-C. [p. 219]. V. *Tana*.

SIMÉON BEN YOCHAÏ, *tana* au IIe s. ap. J.-C., élève d'Akiba. — Durant les persécutions romaines en Palestine, il demeura enfermé avec son fils dans une caverne durant douze années, afin d'y poursuivre l'étude de la Torah. — Ce séjour donna lieu à de nombreuses légendes : Siméon ben Yochaï aurait, pendant cette réclusion, approfondi les mystères de la Cabbale et rédigé le Zohar, dans le texte duquel il est en effet mis en scène, mais dont la rédaction est d'une époque très postérieure [p. 212-214]. V. *Tana*.

SIMÉON LE JUSTE, grand-prêtre, un des derniers Sages de la GRANDE SYNAGOGUE. On n'est pas d'accord sur son identité ; les uns voient en lui SIMÉON Ier (vers 300 av. J.-C.), les autres SIMÉON II (vers 200 av. J.-C.). — C'est à son sujet que le Talmud narre la rencontre avec Alexandre le Grand, attribuée par Flavius Joseph au grand-prêtre Jaddus [p. 90-91 ; 133]. V. *Grande Synagogue*.

SOFERIM (scribes), nom donné aux interprètes de la Torah, de l'époque d'Esdras à celle de Siméon le Juste [p. 252-253]. V. *Loi orale*, *Tanaïm*. — Le petit traité du Talmud qui porte ce nom est relatif aux règles qu'il faut observer dans la rédaction et la lecture des livres saints [p. 253]. V. *Loi orale*.

SOTA (détournée). Traité du Talmud, relatif à la femme soupçonnée d'adultère [v. note sur Kaddisch]. V. *Talmud*.

SUCCA (tente, tabernacle). Traité du Talmud, relatif aux coutumes et cérémonies de la Fête des Tabernacles [p. 116-117]. V. *Talmud*.

SYNAGOGUE, en hébreu, **KENESET** (lieu de réunion), à proprement parler, le lieu de réunion où l'on prie et aussi où l'on enseigne la Torah, l'ÉCOLE. La tradition juive en fait remonter l'origine à Moïse. Il est à noter que la prière du SCHEMA implique l'*enseignement* de la Torah ; aussi les docteurs parlent-ils d'une synagogue qui aurait existé dans le Temple même, avant la captivité de Babylone (587 av. J.-C.). — Mais c'est durant l'exil (587 à 539 av. J.-C.) que la synagogue dut prendre, pour la première fois, toute son importance ; elle remplaça le Temple détruit et lointain, tandis que la prière se substituait au sacrifice. — Esdras, Néhémie et les Sages de leur temps (IVe s.) qui réorganisaient la vie religieuse, alors que s'édifiait le second Temple, insistèrent tout particulièrement sur l'étude de la Torah et le rôle éminent de la prière ; aussi les synagogues se multiplièrent-elles, du IVe s. av. au Ier s. ap. J.-C. : selon une tradition, il en existait 394 à Jérusalem, quand la ville fut détruite par Titus (70 ap. J.-C.). Le Temple ayant alors définitivement disparu, la Synagogue devint le centre principal de la vie juive dans tous les pays de la dispersion [p. 116-117 ; 152-153]. V. *Grande Synagogue.*

T

TAANITH (jeûne). Traité du Talmud, relatif aux jeûnes et contenant un grand nombre de légendes et de récits historiques [p. 194-198 ; 216-217 ; 277-278]. V. *Talmud.*

TALMUD (étude, enseignement), vaste recueil en hébreu et en araméen, comprenant : 1° Le texte de la MISCHNA, c'est-à-dire de la Loi orale depuis ses origines jusqu'en 220 ap. J.-C. 2° Les interprétations et commentaires de tous genres, inspirés par ce texte aux maîtres et aux élèves des ÉCOLES ou ACADÉMIES PALESTINIENNES et BABYLONIENNES à l'époque des AMORAÏM (disants), 220 à 500. — Il en existe deux rédactions : le TALMUD DE JÉRUSALEM, achevé en Palestine vers le milieu du IVe s. et le TALMUD DE BABYLONE, beaucoup plus important par son étendue et son contenu, achevé en Babylonie vers 500, par RAB ASCHI et RABINA. On appelle *Gemara* la partie du Talmud de Babylone qui est ajoutée à la Mischna. — Chacun des deux Talmuds suit la division de la Mischna, en six *ordres*, subdivisés eux-mêmes en *traités*. Mais le mot de traité ne signifie pas ici que les matières soient logiquement classées ou développées.

Il n'y a, au contraire, aucun ordre réel dans ces deux énormes compilations. On assiste, en les lisant, aux causeries et aux discussions sans fin que chacun des versets de la bible inspire aux commentateurs : subtils raisonnements de casuistique et de jurisprudence, déductions sensées ou aventureuses, histoire, légende, religion, morale, philosophie, géographie, zoologie, astrologie, superstitions et traditions, science et poésie se succèdent ou s'enchevêtrent en chaque chapitre, presque en chaque page. Les opinions les plus diverses et les plus contradictoires s'expriment donc en ces recueils, qui représentent près de dix siècles de pensée juive ; et il n'est pas surprenant que quelques-unes d'entre elles aient paru, à divers titres, choquantes aux talmudistes eux-mêmes. Mais, en général, les opinions n'engagent que leurs auteurs (dont les noms sont toujours donnés) et ne s'imposent ni comme dogmes, ni comme règles de conduite.

Deux routes de la pensée se reconnaissent, en effet, à tous les tournants de ces immenses labyrinthes que sont les deux Talmuds : 1° Les commentaires de la Loi proprement dite appartiennent à la pensée *juridique* et constituent une jurisprudence, la HALACHA, qui possède force de loi, — à condition toutefois que, conformément à une interprétation traditionnelle de *Exode* XXIII, 2, la décision ait été prise à la majorité des voix des docteurs qui l'ont discutée [v. p. 183-184 ; 202-203]. — 2° Les commentaires des textes *non législatifs* de la Bible appartiennent au contraire à la libre fantaisie, qu'elle s'attache soit à un passé plus ou moins légendaire, soit à la connaissance plus ou moins exacte de la nature et de l'univers, soit au besoin de captiver et d'émouvoir une assemblée de fidèles, soit à celui de découvrir les mystères de la création ou d'anticiper sur les visions d'outre-tombe et les promesses des Derniers Jours. Elle crée alors la HAGGADA, ensemble de récits et de fables, de notions et de rêveries, d'images et de symboles où nul Juif n'est tenu de voir des vérités rigoureuses.

L'époque talmudique n'est pas close à l'achèvement du Talmud : D'une part la Haggada continue à produire des recueils très importants qui se rattachent étroitement à la littérature talmudique (tels : MIDRASCH RABBA, PESIKTA RABBATHI, PIRKÉ DE RABBI ÉLIÉZER). — D'autre part, les Académies babyloniennes, sous la direction des SABORAÏM (opinants), puis des GAONS, entreprennent et mènent à bien la tâche de faire prévaloir la jurisprudence du Talmud dans toutes les communautés juives de la dispersion, — ce qui représente un travail

de plusieurs siècles. — Au cours du VIII[e] s. cet immense effort provoque une importante réaction : continuant, à leur manière, les Sadducéens d'autrefois, les KARAÏTES refusent au Talmud toute autorité, même en ses parties strictement légales et ils n'admettent que la Bible seule, comme source de connaissance législative et religieuse. — On peut dire qu'avec le Karaïsme, l'époque talmudique proprement dite s'achève, car, pour triompher de cette secte, les docteurs juifs, et à leur tête SAADIA, recourront à de nouvelles formes d'exposition. — Cependant, la pensée talmudique ne meurt pas : de même que la tradition orale, développant les textes bibliques, avait créé la Mischna, et, développant ensuite la Mischna, avait créé les Talmuds, — de même, les Talmuds, dont l'étude approfondie devint un devoir religieux, donnèrent à leur tour, lieu à de nouvelles controverses d'où sortit une grande partie de la littérature juive du Moyen-Age [p. 182-185 ; en particulier : p. 183-184 ; 187 ; 226]. V. *Ecoles*, *Mischna*, *Tana*, *Amora*, *Sabora*, *Gaon*, *Midrasch*, *Halacha*, *Haggada*. — Sur les attaques dont le Talmud a été l'objet et sur les réponses qui y furent données, v. *Anthologie juive du Moyen-Age à nos jours* : YECHIEL DE PARIS, MOÏSE BEN NACHMAN, MOÏSE LAZARUS, etc...

TAMID (toujours). Traité du Talmud, relatif au service des prêtres dans le Temple et aux sacrifices perpétuels [p. 280]. V. *Talmud*.

TANA, pluriel, **TANAÏM** (de l'araméen *teni*, enseigner), nom donné aux docteurs de la Torah entre 10 et 220 ap. J.-C. — Comme plus tard les Amoraïm, beaucoup d'eux exerçaient des métiers manuels. — On distingue six générations de Tanaïm : 1°, de 10 à 80 ; 2°, de 80 à 120 ; 3°, de 120 à 140 ; 4°, de 140 à 165 ; 5°, de 165 à 200 ; 6°, de 200 à 220. — Les commentaires, interprétations et décisions des Tanaïm furent consignés par écrit dans la Mischna de JUDA LE SAINT, achevée vers 220. — Les successeurs des Tanaïm furent les Amoraïm (disants).

TARGOUM, pluriel, **TARGOUMIM** (traduction, interprétation). — Après le retour de la captivité de Babylone (539 av. J.-C.), l'hébreu cessa d'être la langue populaire en Palestine et fut remplacée par l'*araméen*. Les textes bibliques lus aux offices religieux durent, pour que le peuple les comprît, être traduits en araméen, d'où les Targoumim. — Mais ceux-ci ne sont pas de simples traductions ; ils contiennent de véritables commentaires,

où se reflètent les conceptions religieuses de diverses époques (samaritanisme, sadducéisme, hellénisme, etc...). Nous ne sommes pas en possession des Targoumim primitifs, mais nous savons qu'au Ier siècle de l'ère chrétienne, il existait un Targoum complet pour chacun des livres du Pentateuque, des Prophètes et des Hagiographes. Les deux Targoums les plus célèbres sont celui d'ONKELOS, sur le Pentateuque, attribué à Akylas le Prosélyte, et celui de JONATHAN, sur les Prophètes, attribué à R. Jonathan ben Uziel, le plus grand disciple de Hillel [p. 152-153]. V. *Pharisiens, Sadducéens, Esséniens, Samaritains.*

TARGOUM D'ESTHER. V. *Esther.*

TOBIT. Livre apocryphe, rédigé en grec, par un Juif, probablement alexandrin, vers le IIe ou le Ier s. av. J.-C. ; c'est l'histoire romanesque et pieuse d'un saint homme de la tribu de Nephtali, exilé de sa patrie, avec les dix tribus d'Israël, et demeurant fidèle à Dieu, malgré toutes les tribulations [p. 127-128]. V. *Apocryphes.*

TORAH. Au sens général : enseignement, loi ; — plus particulièrement : l'ensemble de la Loi, écrite et orale (Bible, Mischna et Talmud) ; — dans un sens plus étroit : la TORAH DE MOÏSE ou Pentateuque ; — dans un sens plus étroit encore : les parties législatives du Pentateuque [p. 40-52 ; 202-203 ; 207-209 ; 210-211 ; 214-215 ; 226-231 ; 252-253 ; 278-279]. V. *Pentateuque, Bible, Synagogue, Grande Synagogue.*

V

VIE D'ADAM ET D'ÈVE. Livre apocryphe, qui nous est parvenu dans une traduction latine, avec des additions chrétiennes, mais dont l'original a dû être rédigé en hébreu, par un Juif, au Ier s. ap. J.-C. ; recueil de légendes sur Adam et Eve [p. 144-146]. V. *Apocryphes.*

Y

YALKUT (serviette). Recueil de commentaires, de légendes et d'anecdotes empruntés au Talmud et à diverses traditions, — et disposés selon l'ordre des textes de la Bible sur lesquels ils s'appuient. — Le Yalkout a, selon toute vraisemblance, été rédigé au début du XIIIe s. ap. J.-C. ; mais les fragments dont il se compose ont presque

tous des origines beaucoup plus anciennes [p. 265-266 ; 279-285].

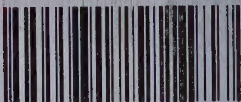
YEKOUM POURKAN (que s'élève le salut), prière en langue araméenne, composée en Babylonie, postérieurement au IIIe s. ap. J.-C., pour implorer Dieu en faveur des maîtres et des écoles [p. 189]. V. *Rituel*.

YOMA (jour). Traité du Talmud, relatif au jour du Grand-Jeûne [p. 90 ; 136-137]. V. *Talmud*.

FIN DES NOTES

Imprimerie F. Paillart, Abbeville (Somme)


Duke University Libraries
D01130612E


D01130612E
Duke Library Service Center